

HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL

**AU-DELÀ DES INJONCTIONS,
UN AUTRE PARADIGME DE L'INSERTION**

Focus sur les pratiques alternatives d'une mesure pour les jeunes

Maillard Julie

Volée Plein temps 2008, orientation Service Social

Travail effectué dans le cadre de l'obtention du Bachelor of Arts HES-SO en travail social
à la Haute Ecole de Travail Social de Genève

Genève, mai 2014

Directeur du travail de Bachelor
Claudio Bolzman

Membres du jury
Céline Busine
Laurent Wicht

Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leur auteur.

Dans mon travail, les termes employés pour désigner des personnes seront pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

« Les milieux politiques et institutionnels considèrent les exclus comme des individus qu'il faut aider à s'insérer en leur trouvant un emploi, en leur donnant une formation et en leur fournissant les moyens minimum pour réintégrer une vie « normale ». Ils projettent leur propre vision du monde sur ceux qui ne vivent pas comme eux et décident de la façon dont ces derniers doivent procéder pour s'insérer, pour devenir des acteurs à part entière, des citoyens reconnus, des véritables « *sujets* ». On présuppose ainsi qu'ils ne le sont pas. Et c'est justement ce présupposé qui stigmatise les exclus. (...) C'est la façon d'aborder le problème qu'il faut transformer en premier lieu : ce n'est pas tant sur les exclus qu'il faut se focaliser afin de les ré-insérer, les ré-adapter, les ré-intégrer, les ré-éduquer que sur les rapports sociaux, institutionnels, économiques, culturels qui s'établissent entre eux et le reste de la société. C'est sur la nature de ces échanges et des liens sociaux qu'il faut agir. (...) Il faut inventer des réponses nouvelles pour lutter contre la désinsertion. Le rôle des institutions est ici capital. Ce sont elles qui permettent de conserver un lien minimum pour ceux qui sont embarqués dans le cycle de la désinsertion. Dans ces cas, le lien social se réduit à un lien institutionnel. C'est alors de la qualité de ce lien que dépend l'insertion. »

RÉSUMÉ

La question de l'insertion des jeunes a été problématisée dans les années 90, dans un contexte de montée du chômage, de précarisation des conditions de travail et de hausse du niveau d'accès à la formation professionnelle. Elle s'est progressivement institutionnalisée en lien avec l'augmentation corrélative des jeunes à l'aide sociale.

La notion d'insertion est socialement construite et participe d'une certaine vision du monde au même titre que les politiques, les discours et les pratiques d'insertion. Ainsi, la plupart des mesures pour les jeunes privilégient des pratiques relativement standardisées. Elles prônent des logiques d'activation et de mobilisation individuelle avec, au centre, un accompagnement individualisé visant l'élaboration d'un projet « réaliste » et la production d'un individu flexible et autonome dans une perspective d'adaptabilité à l'emploi, vecteur incontournable d'insertion.

La mesure à laquelle j'ai choisi de m'intéresser s'éloigne assez radicalement des injonctions sociétales, tant dans sa conception de l'insertion que dans ses pratiques.

Deux entretiens de groupe, l'un avec les animateurs, l'autre avec les jeunes m'ont permis d'analyser les conceptions et les impacts de ces pratiques alternatives, à l'aune des modèles normatifs en vigueur et des modèles théoriques sur lesquelles elles se fondent.

Mon travail a pour intention de mettre en valeur une autre manière d'envisager l'insertion qui réaffirme la primauté du lien, réhabilite les fondements du travail social et réinvente des formes de créativité dans un champ de l'insertion qui tend à l'uniformisation des manières de penser et de travailler.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
1 INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	6
1.1 Origine de la recherche.....	7
1.2 Buts de la recherche.....	8
1.3 Plan du travail.....	8
2 CADRE GÉNÉRAL DE LA RECHERCHE.....	9
2.1 Questions de recherche.....	9
2.2 Hypothèses de recherche.....	9
2.3.1 <i>Choix du public</i>	10
2.3.2 <i>Choix de la méthode</i>	11
2.3.3 <i>Choix théoriques</i>	12
2.4 Délimitation de la recherche.....	13
CADRE THÉORIQUE GÉNÉRAL	14
3 L'INSERTION : DÉFINITIONS ET ENJEUX.....	14
3.1 Un contexte.....	14
3.2 Un concept.....	15
3.3 Des visions et des enjeux.....	15
3.3.1 <i>Intégration et /ou insertion</i>	15
3.3.2 <i>Question individuelle et/ou sociétale</i>	16
3.3.3 <i>Insertion sociale et /ou insertion professionnelle</i>	17
3.3.4 <i>Etat et/ou un processus</i>	21
4 DÉINSERTION ET PROCESSUS D'EXCLUSION.....	22
4.1 Définitions d'un processus.....	22
4.1.1 <i>Facteurs de l'exclusion</i>	23
4.1.2 <i>Modèles explicatifs</i>	24
4.2 Responsabilité sociétale.....	26
4.2.1 <i>Le facteur symbolique</i>	27
4.3 Effets de la désinsertion.....	28
4.4 Stratégies face à la désinsertion.....	31
5 INSERTION ET DÉINSERTION : AU DELÀ DE LA NORME.....	33
5.1 Les limites d'un modèle normatif.....	33
5.2 Une invitation à changer de paradigme.....	34
5.2.1 <i>Des obstacles au changement</i>	35
6 DES PROBLÈMES D'INSERTION A LA CONCEPTION DES DISPOSITIFS.....	38
6.1 Émergence des difficultés d'insertion des jeunes.....	38
6.2 Nouvelles modalités d'insertion.....	39
6.3 Effets politiques et nouveaux dispositifs.....	42
6.4 Conception des modes d'accompagnement.....	43
6.4.1 <i>Produire un individu autonome et flexible</i>	44
6.4.2 <i>Un projet « réaliste » au cœur des attentes</i>	45
6.4.3 <i>Mettre en conformité des conduites</i>	46
6.4.4 <i>Catégoriser une population</i>	49
7 PARADOXES DANS LE TRAITEMENT INSTITUTIONNEL DE LA DÉINSERTION..	51
7.1 Individualisation du problème.....	52
7.1.1 <i>La logique du projet comme illustration</i>	53
7.2 L'injonction à l'autonomie.....	54

7.2.1	<i>En l'absence de moyens.....</i>	54
7.2.2	<i>Dans un climat de contrôle et de suspicion.....</i>	56
7.2.3	<i>En se conformant aux attentes institutionnelles.....</i>	57
7.3	Logiques existentielles VS logiques institutionnelles.....	58
7.3.1	<i>Catégorisation des publics VS réalité des parcours.....</i>	58
7.3.2	<i>Temporalité des dispositifs VS temporalité des parcours.....</i>	59
7.3.3	<i>Impératifs institutionnels VS besoins existentiels.....</i>	59
7.4	Effets sur les positions et stratégies des acteurs.....	61
7.4.1	<i>La position des jeunes.....</i>	61
7.4.2	<i>La position du travailleur social.....</i>	62
7.4.3	<i>Marges de manœuvre des acteurs au sein des dispositifs.....</i>	64
DESCRIPTION DU TERRAIN.....		65
8	CONTEXTE INSTITUTIONNEL.....	65
8.1	Les Mesures d'Insertion Sociale pour Jeunes Adultes en Difficulté (MISJAD).....	65
8.1.1	<i>Conception et pratiques.....</i>	66
8.2	La mesure Migr ⁷ Action.....	67
9	PUBLIC CIBLE.....	69
9.1	Les Jeunes Adultes en Difficulté (JAD).....	69
9.2	Les JAD migrants.....	69
10	RÉCOLTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES.....	71
10.1	Guides d'entretiens.....	71
10.2	L'entretien avec les jeunes.....	72
10.2.1	<i>Organisation de l'entretien et profil des jeunes.....</i>	72
10.2.2	<i>Déroulement.....</i>	72
10.2.3	<i>Dynamique.....</i>	73
10.3	L'entretien avec les animateurs.....	74
10.3.1	<i>Organisation de l'entretien et profil des animateurs.....</i>	74
10.3.2	<i>Dynamique et déroulement.....</i>	74
10.4	Traitement et analyse des données.....	75
ANALYSE ET MISE EN PERSPECTIVE DES RÉSULTATS.....		76
11	L'INSERTION DANS UNE PERSPECTIVE NON-NORMATIVE.....	76
11.1	Une conception globale de l'insertion.....	76
11.1.1	<i>Le contexte sociétal pris en compte.....</i>	78
11.2	Une compréhension singulière des difficultés d'insertion.....	78
11.2.1	<i>Illustration par la question de « l'aptitude au placement ».....</i>	81
11.3	Des impacts sur les pratiques : approche globale.....	82
11.3.1	<i>Un travail sur l'ensemble des problématiques.....</i>	82
11.3.2	<i>Un travail sur la pluralité des ressources et des espaces.....</i>	82
11.3.3	<i>Un travail sur le projet de vie.....</i>	84
11.4	Impacts sur les jeunes et leur vision de l'insertion.....	85
12	L'INSERTION DANS UNE PERSPECTIVE ÉMANCIPATRICE.....	87
12.1	Auto-détermination et pouvoir d'agir : des moteurs nécessaires.....	87
12.2	Donner les moyens d'appropriation du pouvoir d'agir.....	89
12.2.1	<i>Sur son quotidien et son environnement.....</i>	89
12.2.2	<i>Sur ses choix et ses décisions.....</i>	92
12.3	Expérimenter dans le cadre de Migr ⁷ Action.....	96
12.3.1	<i>Un espace ouvert et un accueil libre.....</i>	96
12.3.2	<i>Un accompagnement sur mesure.....</i>	98
12.3.3	<i>Un cadre flexible : l'exemple des horaires.....</i>	99
12.4	Impacts sur les jeunes et leurs perceptions.....	101
12.4.1	<i>Des possibilités multiples pour des motivations diverses.....</i>	101
12.4.2	<i>Conscientisation des problèmes sociaux et revalorisation personnelle.....</i>	102

12.4.3	<i>Se mobiliser grâce au sentiment de « liberté » et de reconnaissance.....</i>	103
12.4.4	<i>Les contre-effets du sentiment de contrôle</i>	107
13	L'INSERTION DANS UNE PERSPECTIVE COMMUNAUTAIRE.....	109
13.1	Pour ne pas cheminer seul	109
13.2	Un encadrement collectif.....	109
13.3	Le groupe comme espace d'élaboration	111
13.4	La portée de l'espace communautaire	112
13.5	Impacts sur les jeunes et leurs perceptions	113
13.5.1	<i>Sentiment d'appartenance et étayage des liens sociaux.....</i>	113
13.5.2	<i>Une prise de confiance progressive.....</i>	114
13.5.3	<i>Se construire dans les interactions.....</i>	116
13.5.4	<i>Vivre ensemble et développer des liens positifs.....</i>	118
14	L'INSERTION DANS UNE PERSPECTIVE SYMBOLIQUE.....	120
14.1	La considération : regard et engagement des animateurs	120
14.2	La reconnaissance : encouragements et valorisation des capacités	122
14.3	Le sentiment d'être écouté : dans ses difficultés et dans ses choix	123
14.4	Redéployer une confiance.....	124
15	L'INSERTION FACE AU CADRE SOCIÉTAL ET INSTITUTIONNEL.....	126
15.1	Limites sociétales	126
15.1.1	<i>Impacts variables sur les parcours d'insertion professionnelle.....</i>	126
15.1.2	<i>Limites de l'action face au manque d'alternatives.....</i>	128
15.2	Limites institutionnelles et marges de manœuvre.....	129
15.2.1	<i>En lien avec les politiques institutionnelles.....</i>	129
15.2.2	<i>En lien les professionnels de l'aide sociale.....</i>	130
	CONCLUSIONS.....	132
16	BILAN DE LA RECHERCHE.....	132
16.1	Synthèse des résultats	132
16.2	Retour sur la question et les hypothèses de recherche.....	136
16.2.1	<i>Hypothèse 1 : Conception et pratiques d'insertion.....</i>	136
16.2.2	<i>Hypothèse 2 : Impacts sur les jeunes en insertion.....</i>	142
17	RÉFLEXION GLOBALE SUR LA PORTÉE D'UNE PRATIQUE.....	147
17.1	Dans le contexte sociétal : des sources d'inclusion	147
17.1.1	<i>Non-normativité.....</i>	147
17.1.2	<i>Dynamique et permanence des liens.....</i>	148
17.1.3	<i>Responsabilité collective et solidarité</i>	149
17.1.4	<i>Une ouverture sur des alternatives sociales.....</i>	150
17.2	Dans le contexte des mesures d'insertion	151
17.2.1	<i>Des pratiques transposables.....</i>	152
17.3	Dans le contexte du travail social	153
17.3.1	<i>Des fondements du travail social réhabilités.....</i>	154
17.3.2	<i>Vers un travail social engagé.....</i>	155
18	RETOUR SUR MON TRAVAIL.....	156
18.1	Apports de mon travail	156
18.2	Limites de mon travail.....	157
18.3	Ouvertures possibles.....	158
18.4	Bilan personnel	159
	REMERCIEMENTS.....	160
	BIBLIOGRAPHIE	161
	ANNEXES.....	165

INTRODUCTION

1 INTRODUCTION GÉNÉRALE

La question de l'insertion a été problématisée depuis les années 90, dans un contexte de montée du chômage, de précarisation des conditions de travail et de hausse du niveau d'accès à la formation professionnelle. En lien avec l'augmentation corrélative des jeunes à l'aide sociale depuis cette période, aménager des mesures qui pallient la problématique est devenu un enjeu politique et a progressivement donné lieu à une institutionnalisation de la question.

Dans le canton de Vaud, des Mesures d'Insertion Sociale pour Jeunes en Difficulté (MISJAD) ont été mises en place à l'intention des jeunes de 18 à 25 ans, dans le but de favoriser leur accès à la formation professionnelle ou à l'emploi.

Ces mesures contractualisées privilégient des pratiques standardisées reprises par la plupart des dispositifs d'insertion. Elles prônent notamment un accompagnement social sur le mode du « coaching individuel », l'élaboration d'un projet professionnel défini comme « réaliste et réalisable », le développement des compétences sociales et professionnelles jugées nécessaires à l'insertion dans l'emploi et des ateliers visant ces acquisitions. La volonté à l'origine de ces mesures correspond à une volonté « d'activation », de responsabilisation et de mobilisation individuelles, dans un objectif de retour des jeunes dans les filières de formation et d'emploi desquelles ils sont exclus. L'objectif est alors de produire un individu flexible et autonome dans une perspective d'adaptabilité à l'emploi, vecteur incontournable d'insertion.

La manière dont est pensée l'insertion, tout comme les pratiques qui sont déclinées, s'inscrivent, par définition, dans une vision sociétale. Autrement dit, la notion d'insertion est socialement construite et participe d'une vision du monde singulière. Qu'elles soient le fait des décideurs politiques, des responsables institutionnels ou des intervenants de terrain, ces conceptions, non seulement influencent les politiques, les discours et les pratiques, mais ne sont que rarement posées comme issues d'une certaine représentation du monde.

Le travail qui va suivre invite les différents acteurs de l'insertion à ré-interroger les pratiques qui tendent à s'uniformiser ainsi que les fondements qui les mettent en perspective.

Pour ce faire, j'ai effectué un travail de modélisation des différentes conceptions qui sous-tendent la notion d'insertion et les pratiques généralement mises en place.

Une fois cet étayage posé, je me suis intéressée à une Mesure d'Insertion Sociale (MIS) nommée Migr²Action, qui, bien que faisant partie du catalogue des mesures destinées aux jeunes en difficultés dans le canton de Vaud, s'éloigne assez radicalement des injonctions sociétales et se démarque alors des pratiques normatives et des modèles de référence adoptés généralement. Si cette mesure s'adresse spécifiquement à des jeunes issus de la migration, mon focus s'est posé sur leur manière d'envisager l'insertion, les pratiques sur lesquelles elle débouche et les impacts de ces pratiques sur les jeunes.

Une insertion au-delà de l'emploi, un cadre communautaire, un espace social ouvert, un contenu et un cadre visant l'expérimentation d'un plus grand pouvoir sur sa vie, un travail centré sur la relation et le « projet de vie » : deux entretiens de groupe, l'un avec les animateurs, l'autre avec les jeunes m'ont permis d'analyser ces pratiques singulières à l'aune des modèles normatifs en vigueur et des modèles théoriques sur lesquelles elles se fondent.

Mon travail a pour intention de mettre en valeur une autre manière d'envisager l'insertion qui réaffirme la primauté du lien, réhabilite les fondements du travail social et réinvente des formes de créativité dans un champ de l'insertion qui tend à l'uniformisation des manières de penser et de travailler. Au cœur même de tensions parfois contradictoires, souvent irréductibles, entre logiques économiques et sociales, souligner le fait que des espaces de relations créateurs de sens et mobilisateurs pour les différents acteurs peuvent exister ouvre, à mon sens, de belles perspectives.

1.1 Origine de la recherche

Mon intérêt pour ce thème est issu d'une expérience en tant qu'animatrice dans le cadre de la mesure d'insertion Migr'Action qui se trouve au sein de l'espace Mozaïk (espace social de l'association Appartenances), lieu où j'avais précédemment effectué un stage ainsi que du bénévolat.

Avant de travailler à Migr'Action, j'avais déjà côtoyé les jeunes et les animateurs¹ de ce programme dans le cadre de l'espace social élargi. Les échanges entre cet espace d'insertion et le reste de la « maison » avec ses différents acteurs, m'avaient semblé faire partie intégrante de l'accompagnement et j'avais été interpellée par la démarche et la manière qu'avaient les animateurs de travailler avec les jeunes. Cette approche me semblait se différencier de celle utilisée dans la majorité des mesures d'insertion, tant dans la conception que dans la manière d'envisager la relation avec les jeunes et le travail d'accompagnement. Je me questionnais également sur les effets de ces pratiques sur le parcours de ces jeunes et leur quotidien.

En travaillant ensuite quelques mois au sein même de la mesure Migr'Action, j'ai pu accompagner certains jeunes en tentant de me situer dans la continuité et la cohérence avec le travail des animateurs, leur manière d'appréhender tant les relations avec les jeunes, que les difficultés et les potentialités existantes. Je me suis immergée dans une pratique qui faisait sens pour moi et concordait avec ma vision du travail social. En parallèle, au contact d'autres acteurs de l'insertion, j'ai pu observer que ces pratiques n'allaient pas de soi et s'éloignaient notablement d'autres modalités courantes dans le travail d'insertion.

A la base du travail des animateurs, certains éléments m'ont été transmis oralement concernant l'accent mis sur le type de relations et de dynamiques instauré dans cet espace, avec une considération prioritaire pour son aspect communautaire. En filigrane, j'ai entendu une sorte de pré-supposé selon lequel, dans cet espace relationnel, le processus d'insertion s'engage et se féconde avant tout du fait des liens tissés. Sur le terrain, j'ai été interpellée par

¹ Sachant que les personnes qui travaillent dans cet espace ne se qualifient pas d'une manière commune ni déterminée, j'ai choisi de les nommer « animateurs », dans l'idée qu'ils ont le rôle « d'animer » l'espace de Migr'Action dans un sens large.

les effets mobilisateurs et potentiellement intégrateurs de cette approche. Tout cela m'a profondément intéressée.

En me questionnant sur ce qui sous-tendait le travail des animateurs, à part les documents à l'origine du projet, je n'ai pas trouvé de traces écrites dans lesquelles ils auraient développé cette manière d'appréhender le travail d'insertion.

C'est dans ce contexte que j'ai cherché d'une part à décrire, comprendre et analyser ce sur quoi reposait cette approche de l'insertion et d'autre part à questionner ses impacts sur les jeunes « en insertion ».

1.2 Buts de la recherche

Mon objectif premier est de décrire et d'analyser le type de « travail d'insertion » singulier pratiqué dans le cadre de la mesure Migr'Action. J'aborde cela à partir de trois axes : la conception de l'insertion, les types de pratiques qui en découlent et ses impacts sur leur public.

L'idée est de mettre en évidence le lien entre une vision de l'insertion, les pratiques spécifiques qui s'y réfèrent et leurs effets potentiels sur les jeunes en insertion, tout en réfléchissant, à l'aide d'appuis théoriques, aux enjeux et au contexte dans lesquels ces pratiques s'inscrivent.

Plus largement, le but de mon travail est d'alimenter des pistes de réflexions alternatives dans le champ balisé de l'insertion en mettant en valeur une manière singulière d'envisager le « travail social d'insertion » et donc, l'accompagnement des jeunes. L'intention est au moins d'élargir le champ des possibles.

1.3 Plan du travail

La première étape fait état des questionnements, hypothèses et choix méthodologiques qui guident ma recherche.

Dans un deuxième temps, je développe un cadre théorique qui permet d'éclairer et de mettre en perspective les données du terrain.

Dans un troisième temps, j'expose le cadre de l'étude empirique, avec des éléments théoriques plus spécifiques à mon objet de terrain puis une présentation de l'étape de collecte des données.

Dans une quatrième étape, je me consacre à l'analyse des données récoltées et à leur mise en lien avec les éléments issus de mon cadre théorique.

Enfin, dans une dernière partie, je conclus mon analyse par une synthèse, je reviens sur la question et les hypothèses de recherche pour ensuite, ouvrir certaines réflexions globales qui découlent du contenu de ma recherche.

2 CADRE GÉNÉRAL DE LA RECHERCHE

2.1 Questions de recherche

En lien avec le contexte et les objectifs exposés ci-dessus, j'ai articulé mon travail de recherche autour de la question générale suivante :

- **Dans quelle perspective les animateurs de Migr'Action envisagent-ils leur travail d'insertion et quels sont les impacts de cette approche sur les jeunes « en insertion »?**

Trois questions secondaires orientent mon travail de terrain et permettront de répondre à ma question principale :

- Comment les animateurs définissent-ils leur conception de l'insertion (définition de la notion, visions des problèmes d'insertion et du travail d'insertion) ?
- Sur quoi ces conceptions débouchent-elles comme type de pratiques, d'accompagnement et de relations ?
- Quels sont les impacts de la participation à Migr'Action et de cette approche sur les jeunes en insertion ?

Ces trois questions successives découlent l'une de l'autre puisque la conception et la définition de l'insertion ont des impacts évidents sur les pratiques d'insertion et donc sur les jeunes et leur parcours d' « insertion ».

2.2 Hypothèses de recherche

En lien avec ma question de recherche, j'ai formulé deux hypothèses de recherche qui guident mon travail de terrain et devraient être validées, nuancées ou infirmées au terme de mon analyse:

- 1) **Les animateurs envisagent leur travail d'insertion dans une perspective « non-normative » en ce sens que, tant leur conception que leurs pratiques ne sont pas nécessairement orientées vers la question de l'emploi et s'éloignent en ce sens des modèles de référence.**
- 2) **La manière de travailler des animateurs de Migr'Action agit sur les facteurs et les effets de la désinsertion et permet aux jeunes de s'engager dans une dynamique d'insertion.**

Je choisis de ne pas expliciter davantage ces hypothèses et les notions théoriques auxquelles elles font référence, sachant que mon cadre théorique vise précisément à définir les enjeux du rapport entre insertion et emploi, à décrire « les modèles de référence », à définir les facteurs et les effets de la désinsertion et à mieux situer ce phénomène.

Lorsque ces hypothèses seront reprises en fin de travail, elles devraient pouvoir être éclairées par les apports théoriques de mon travail.

2.3 Outils de recherche

Pour tenter de répondre à mes questions de recherche et vérifier mes hypothèses, j'ai choisi de mener:

- Un entretien collectif avec les animateurs de Migr'Action afin de pouvoir analyser et décrire la manière dont les animateurs de Migr'Action envisagent la question de l'insertion sur un plan conceptuel ainsi que les pratiques d'accompagnement sur lequel elle débouche.
- Un entretien collectif avec des jeunes fréquentant la mesure de Migr'Action afin de pouvoir analyser et décrire la manière dont les jeunes perçoivent cet espace d'insertion, ses spécificités et les impacts de leur participation à Migr'Action

Plusieurs options se sont présentées pour travailler sur cette question de recherche et j'ai dû effectuer des choix, d'une part quant au public et d'autre part quant à la méthode.

2.3.1 Choix du public

Afin de comprendre comment le travail d'insertion est envisagé à Migr'Action, il m'a semblé évident que les animateurs étaient les principaux acteurs à interroger. Pour contrôler l'hypothèse postulant la non-normativité de leurs pratiques, les responsables du Service de Prévoyance et d'Aide Sociale (SPAS)² ou les assistants sociaux des Centres Sociaux Régionaux (CSR)³ auraient pu amener un point de vue comparatif et extérieur sur cette question mais j'ai décidé de me limiter à comparer la conception des animateurs avec les repères théoriques relatifs aux Mesures d'Insertion Sociale (MIS) et aux pratiques d'insertion en général.

Afin d'évaluer les impacts de Migr'Action sur les jeunes en insertion, comme l'ont montré Knüsel, Steiner et Savioz, qui ont opté pour une perspective pluraliste pour évaluer l'efficacité des MIS bas seuil (2011, p.8), il est possible d'inclure à la fois le point de vue des responsables, des collaborateurs et des bénéficiaires. Si j'ai opté pour interroger en priorité les jeunes, c'est dans la même idée que celle développée par les auteurs, à savoir qu'ils sont « *les acteurs privilégiés puisque ces programmes leur sont adressés et qu'ils y participent en personne. De ce fait, ils sont mieux placés pour qualifier leurs impacts sur leur vie et dire en*

² Responsable de l'établissement des directives et procédures concernant les mesures et leurs cadres de référence et responsable du contrôle et de l'évaluation des mesures

³ Assistants sociaux chargés d'octroyer les mesures et d'appliquer les directives du SPAS

quoi ils ont été ou non efficaces » (ibid.). De plus, si les évaluations qui incluent le point de vue des usagers sont rares, elles sont pourtant d'autant plus importantes, si l'on considère que « l'utilisateur est un expert de sa qualité de vie, de son sentiment de satisfaction ou de sa douleur » (Laforcade & Meyer, 2008 cité dans Knüsel, Steiner & Savioz, p.22).

2.3.2 Choix de la méthode

Que ce soit pour l'entretien avec les jeunes ou pour l'entretien avec les animateurs, j'ai opté pour des entretiens collectifs.

A défaut d'avoir les moyens de détailler, d'approfondir, voire de décortiquer les pratiques d'insertion singulières de Migr'Action et leurs effets, mon objectif vise un aperçu global de la « dynamique d'insertion » à Migr'Action. A partir de là, il m'a semblé cohérent de m'intéresser davantage au vécu commun des jeunes qu'à leurs trajectoires individuelles ainsi qu'à la conception commune des animateurs de Migr'Action plutôt qu'à leurs particularités individuelles.

L'entretien collectif permet de « mettre en commun des expériences parallèles » (Eckmann-Saillant, Bolzman & De Rham, 1994, p.239) et de faire « ressortir les perceptions et le discours collectif » (ibid., p.73) plutôt que de souligner les aspects singuliers des expériences. Elle permet de se « centrer sur une expérience vécue par l'ensemble des enquêtés » (Duchesne & Haegel, 2008, p.11) et vise à dégager certains constats collectifs qui émergent directement du groupe plutôt que d'analyser et de mettre en commun, à posteriori, des propos individuels.

J'ai, par ailleurs, opté pour cette méthode dans un souci de cohérence à plusieurs niveaux :

- **Pour les jeunes**

Si l'on considère que « *la pensée n'est pas déjà donnée* » mais qu'elle « *résulte d'un processus de construction qui s'effectue via la parole, dans un contexte social, c'est-à-dire dans un cadre collectif et contradictoire* » (Duchesne & Haegel, 2008, p.35), alors l'entretien de groupe permet aux participants d'être plus réflexifs car « placés dans des conditions qui favorisent cette réflexivité » (ibid.). Cette façon de faire qui vise à stimuler la réflexion des participants, correspond à un des objectifs des animateurs dans leur travail avec les jeunes. L'adopter permet ainsi de reproduire les conditions que tentent de créer Migr'Action, dans une démarche qu'ils revendiquent comme collective.

Par ailleurs, utiliser la configuration du groupe telle qu'elle est habituellement utilisée à Migr'Action permet de reconstruire la dynamique d'insertion et « la situation réelle d'un acteur par définition relié à d'autres acteurs » qui, dans ce cadre familier, permet d'échanger sur « la pratique commune d'une relation sociale » (Van Campenhout, Chaumont, Franssen, 2005, p.177). Ce cadre du groupe permettait également de favoriser chez les jeunes une confiance et une disposition dans laquelle ils ont une relative habitude, voire une habileté à s'exprimer.

Finally, the collective interview allows to limit the power relationship between interviewee and interviewer or at least allows the interviewer to play a more faded role. This attenuates certain biases more present in the face-to-face, notably the non-spontaneity or the fact of being affected by the relationship with the interviewer (Duchesne & Haegel, 2008, p.39).

- **Pour les animateurs**

If this collective configuration has allowed to reproduce relatively usual conditions for the young, it has also been the same for the animators who regularly participate in the sharing of their reflections. Being interested in the conception of the insertion and the practices that impregnate Migr'Action has precisely been made in the encounter of common, or even different, visions on which this space of insertion is based. The collective interview has then allowed to put on stage the dynamics of co-construction that prevails in Migr'Action, placing from the start the individuals in the social relationships that situate them as actors and avoiding there again to reconstruct this relational dimension that is only reconstructed a posteriori, at the moment of the analysis.

Finally, the presence of several actors also creates the opportunity of a possible « pluralism of interpretations » and of an enrichment of the respective proposals by the fact of understanding and of being able to reflect together (Van Campenhoudt, Chaumont, Franssen, 2005, p.180).

2.3.3 Choix théoriques

I have chosen to make figure in my theoretical framework the conceptual contributions and the global reflections on the notions of insertion, of exclusion and the different issues that they cover. Figure also elements more descriptive on the policies and the practices of insertion developed with conceptual contributions on the scope of these orientations. Some elements more specific to the terrain will be developed in last place, elements that can enter in resonance with the aspects more global developed in the previous parts.

As my focus narrows in the theoretical framework, I have also chosen to introduce more and more « local » authors. In effect, if the conceptual and reflexive contributions are principally those of French authors who write from their context, I have tried to associate Swiss authors to evoke the evolution and the local practices. To note that once put in perspective, these references are transposable.

To finish, if the object of my analysis calls for alternative references (popular education, community therapy, approaches by capacities, community psychology, etc.), I have chosen to make figure in my theoretical framework the references that put more in front of a global manner the normative repères to which I want to compare my object of study. The references on more alternative concepts will be used to support the proposals of the animators at the moment of the analysis.

2.4 Délimitation de la recherche

Nous avons évoqué plus haut certains choix méthodologiques qui ont induit certaines orientations dans la délimitation de mon travail.

Mis à part ces aspects, le choix principal que j'ai eu à effectuer a découlé du fait que l'objet de mon travail, Migr'Action, comporte à priori une double spécificité : celle de développer des pratiques singulières d'insertion et celle d'être la seule mesure s'adressant à des jeunes issus de la migration.

Face à cette double particularité, j'ai choisi de porter mon attention avant tout sur le mode d'accompagnement des animateurs et leur impact sur les jeunes d'une manière globale et sans les mettre en perspective exclusivement avec la spécificité d'un public de jeunes migrants⁴. Cela m'a permis de me concentrer sur mon questionnement initial concernant l'apparente singularité des pratiques d'insertion au sein de cette mesure dans une perspective large, même si je n'ai pas exclu que des éléments liés au profil spécifique de jeunes issus de la migration viennent teinter mes résultats de recherche et doivent être pris en compte dans l'analyse.

Finalement, mon choix a également été influencé par l'hypothèse que les pratiques d'insertion analysées pourraient à priori être transposables à d'autres publics précarisés et qu'elles seraient alors plus liées à une conception de l'insertion singulière qu'à un type de public spécifique. Si ma recherche ne cherche pas à contrôler cette hypothèse, je reviendrai toutefois sur cette éventuelle transposabilité de pratiques en fin de travail.

⁴ Spécificité relative puisqu'elle peut tant concerner des jeunes nés en Suisse de parents migrants (jeunes issus de la migration) que des jeunes ayant migré durant leur enfance ou plus récemment, à un âge post-scolaire.

CADRE THÉORIQUE GÉNÉRAL

3 L'INSERTION : DÉFINITIONS ET ENJEUX

Dans le chapitre qui suit, je vais passer en revue ce que recouvre la notion d'insertion, tant sur le plan de sa définition que des politiques et pratiques sur lesquelles elle débouche. Comme nous le verrons, les débats et enjeux y relatifs sont nombreux. Mon objectif est d'une part de nous permettre de relativiser cette notion et d'autre part de pouvoir situer mon objet d'analyse dans ce contexte et dans les tendances dominantes que je vais tenter de faire apparaître à travers les réflexions d'auteurs.

3.1 Un contexte

La notion d'insertion prend une place grandissante en France dès les années 70 et peu après, en Suisse. Présente en premier lieu dans le champ de l'action sociale, elle s'étend progressivement à différents domaines dont en particulier ceux de l'emploi et de la formation.

Si la question de l'insertion commence à être problématisée durant cette période, c'est en lien avec la montée de la « crise économique » ainsi qu'un nouveau contexte de l'emploi (nouveaux modes de structuration de l'emploi, restructurations industrielles, lutte pour la compétitivité) qui voit tout à la fois l'augmentation massive du chômage, la précarisation des conditions d'emploi et l'augmentation corrélative des inégalités et de l'exclusion.

Dans le milieu des années 80, le fait que la reprise économique n'a que peu d'impact sur le chômage le fait apparaître de plus en plus clairement comme un phénomène structurel s'installant dans la durée, contrairement aux discours ambiants qui présentaient initialement cette problématique comme passagère et corrélée à la crise.

Dans ce contexte, l'insertion fait d'abord l'objet d'initiatives et d'expérimentations par les acteurs sociaux confrontés à de nouvelles problématiques sur le terrain, puis d'interventions et de débats publics. Considérée dans un premier temps comme problème social concernant prioritairement les jeunes, l'insertion est progressivement institutionnalisée, souvent grâce à l'appui des recherches de terrains et de rapports approfondis⁵ sur la question.

Elle servira désormais « d'emblème aux nouvelles politiques sociales » et deviendra l'axe principal autour duquel s'articuleront par la suite à la fois les politiques sociales et les politiques de l'emploi (Guyennot, 1998, p.19).

⁵ En France, c'est notamment le rapport Schwartz de 1981 sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, qui a guidé les orientations des politiques d'insertion françaises et a donné lieu à la création des « Missions locales d'insertion ». Dans le Canton de Vaud, on signalera le rapport Regamey qui a favorisé la « prise en charge politique du problème » (Acklin Muji & Reynaud, 2010, p.16), centrée sur la mise en place d'un programme destiné spécifiquement à l'insertion des jeunes à l'aide sociale.

3.2 Un concept

« Le concept d'insertion est devenu la référence centrale autour de laquelle se reconfigurent les politiques sociales de lutte contre la pauvreté et de prévention de l'exclusion visant à compenser les problèmes de faiblesse des ressources financières, de déqualification des compétences et de désaffiliation sociale que rencontrent les individus dans leur vie professionnelle et privée » (Stofer, Steiner & Da Cunha, 2005, p. 22).

Les différents auteurs qui tentent de circonscrire ce terme ne s'accordent pas sur la définition de « l'insertion ».

Si ce terme flou et peu précis fait débat, c'est qu'il est inscrit principalement dans les champs politiques et sociaux et qu'il est dès lors imprégné d'enjeux plus larges, prenant avant tout son sens au travers des politiques qui s'y réfèrent (Adjerad & Ballet, 2004, p.10). La question d'insertion est en réalité le produit d'une « construction sociale » (Dubar, 2001, dans Wicht & Peradotto, 2013, p.3). Elle est l'objet de discours, de politiques et de pratiques qui viseraient à donner du sens à la question sociale (Guyennot, 1998) et qui, éminemment subjectifs, émergent dans un contexte particulier qu'il convient de prendre en compte dans sa définition. Le discours sur l'insertion et la définition qu'on en fait va en somme influencer les pratiques et les politiques, et vice versa.

A l'instar de Bonniel et Lahire, on en conclura qu'il y a plus de sens à « analyser « les usages sociaux » de la notion » plutôt qu'à « intervenir comme un clarificateur, un expert, capable de mettre de la rigueur dans du flou, de définir ce qui ne l'est pas, d'avoir le dernier mot (scientifique) sur ce qu'il faut entendre par insertion » (op. cit., cité dans Guyennot, 1998, p.189).

3.3 Des visions et des enjeux

3.3.1 Intégration et /ou insertion

Plusieurs auteurs constatent que le terme d'insertion s'est progressivement substitué à celui d'intégration, suggérant que ceci a un lien avec les effets des transformations socio-économiques survenues depuis les années 70.

L'étymologie de ces termes me semble significative :

Le verbe « intégrer » vient du latin *integrare* : « rendre entier ». Ce terme renvoie non seulement à l'idée de « faire rentrer dans un ensemble », mais aussi à celle d'« incorporer », de déplacer quelque chose ou quelqu'un de façon à ce qu'il soit en « harmonie » avec les autres éléments, « entier » dans l'idée d'unité et d'intégralité.

Le verbe « insérer » vient du latin *in-sere*, qui signifie « introduire dans ». C'est l'idée de faire « rentrer dans quelque chose », dans une structure telle quelle, « sans qu'il n'y ait ni interaction, ni changement » (Buhrig, 1996, p. 8-9).

D'une part, l'intégration se présente davantage comme un mouvement global, concernant l'ensemble, alors que l'insertion est un mouvement plus individuel et d'autre part, la dimension d'adhésion est présente dans le mouvement d'intégration alors qu'elle fait défaut dans le mouvement d'insertion.

Cette différence de niveau logique est comparable à la manière d'appréhender désormais l'entrée de l'individu dans le monde de l'emploi et son inscription dans la société. Les auteurs considèrent que cette évolution de langage exprime « *les nouvelles formes du lien social contemporain* », une « *nouvelle manière d'être en société, plus aléatoire, provisoire, transitoire* » (Guyennot, 1998, p.206).

Robert Castel observe une évolution des aspirations sociétales dans un contexte détérioré : les politiques d'intégration étaient auparavant « animées par la recherche de grands équilibres, d'homogénéisation de la société à partir du centre » et recouvraient des mesures « de portée générale ». Ensuite, en lien avec le constat croissant d'une « situation déficitaire » en termes d'intégration des individus, la tentative aurait progressivement été de cibler « des populations particulières avec des stratégies spécifiques », dans une logique de discrimination positive pour finalement déboucher sur le constat que « malgré les efforts, ces populations seraient en fait « inintégrables » dans la conjoncture actuelle » (Castel, 1995a, p. 676-677).

Le glissement progressif du terme d'intégration à celui d'insertion marquerait ainsi l'abandon des « objectifs ambitieux des années de croissance (résorption des inégalités sociales, intégration de chacun dans la société de consommation) », et d'un « modèle unique d'intégration de la normalité sociale » (obtention d'un travail à plein temps avec contrat de durée indéterminée dans la même entreprise) pour un système plus complexe sans modèle de référence unique (Bailleau, op.cit, cité dans Guyennot, 1998, p.20).

3.3.2 Question individuelle et/ou sociétale

Le fait de se questionner sur le caractère individuel ou collectif de la question de l'insertion a des implications concrètes dans l'action qui peut être orientée davantage vers l'une ou l'autre des dimensions, selon l'analyse que l'on fait de cette question.

Dans les différents travaux, comme Adjerad et Ballet le soulignent, la tendance est surtout de « privilégier l'insertion comme processus individuel », notamment dans cette démarche d'analyse « qui consiste à dresser des trajectoires types à partir d'observations individuelles » (2004, p.12) et à observer au-delà des aspects structurels, quelles caractéristiques individuelles induisent des trajectoires d'insertion ou de dés-insertion.

L'analyse des trajectoires individuelles semblerait en effet nécessaire pour avoir un éclairage complémentaire (Rose 1995, 1998, cité dans Adjerad & Ballet, 2004, p.35), si l'on considère que le parcours d'insertion « articule des dimensions biographiques et des dimensions structurelles » (Dubar, 2000).

Toutefois, en lien avec le constat d'une tendance majoritaire à souligner la dimension individuelle du processus, Guyennot attire l'attention sur les risques de ces analyses : « *ces travaux, qui donnent à voir et à comprendre des situations problématiques, et les stratégies que les agents mettent en œuvre pour les dépasser et se construire en tant que sujets de leur*

propre histoire, ne doivent cependant pas faire oublier que la plupart du temps, ce sont les conditions objectives (de travail, de vie) qui les déterminent.» (1994, 206).

Cette tendance à se pencher sur les mécanismes et les dimensions individuelles de la question comportent notamment un risque de faire déplacer la question des causes de la désinsertion sur l'individu ou tout au moins de détourner l'attention du rôle majeur que la société a à jouer dans ce processus, sur tous les plans⁶.

L'analyse structuraliste, quant à elle, part de l'idée que l'insertion ne vient pas des individus mais dépend avant tout des « conditions et contraintes du marché qui déterminent les opportunités d'insertion » (Adjerad & Ballet, 2004, p. 28). Le développement de la précarisation et la transformation des emplois et un certaine « mode de croissance » serait alors à l'origine de la présence « d'exclus de l'emploi » (Denis Clerc, cité dans Guyennot, 1998, p.16). Certains auteurs à l'instar de Denis Clerc ont souligné alors les responsabilités de la société dans cette question et rappellent que l'inadaptation (catégorie des années 70) concernait l'individu alors que l'exclusion (catégorie de la fin des années 80) se réfère à la société. Selon Clerc, l'insertion « autre nom de la citoyenneté économique » implique alors un « devoir d'insertion » de la part de la société (ibid.).

Dans cette même perspective, Castel nous rappelle que, si nous sommes amenés aujourd'hui à nous questionner sur les causes d'un processus en portant notre attention sur l'individu et son rapport à l'insertion, cela est initialement dû à un changement de contexte et non à un déficit soudain d' « intégrabilité » des individus : « *Il y a 20 ans, ces gens qui sollicitent aujourd'hui une attention particulière se seraient intégrés par eux-mêmes à l'ordre du travail et auraient mené une vie ordinaire. En fait, ils ont été invalidés par la conjoncture : c'est la transformation récente des règles du jeu social économique qui les a marginalisés* » (1995b, p.16).

3.3.3 Insertion sociale et /ou insertion professionnelle

L'insertion recouvre généralement une dimension sociale et une dimension professionnelle. Les politiques d'insertion s'inscrivent dans un intermédiaire entre monde social et économique, entre politiques de l'emploi et politiques sociales. L'insertion telle que visée par les dispositifs se décline manifestement dans ces deux dimensions. A partir de là, les débats sur la primauté de l'insertion sociale ou professionnelle ou le rôle de l'une face à l'autre sont nombreux parmi les auteurs. Par ailleurs, le rôle de l'insertion sociale, sa définition et son implication dans les pratiques fait particulièrement débat, l'insertion professionnelle étant généralement posée comme une dimension incontestable de l'insertion.

- **L'insertion sociale, un moyen plutôt qu'une fin**

La dimension sociale semble être apparue comme un axe fort de l'insertion lorsque le chômage (en particulier le chômage de longue durée) est devenu un réel « problème social », avec des effets néfastes sur l'individu, son isolement social, son état psychologique, son sentiment d'inutilité, sa « déchéance morale » et son estime personnelle (Adjerad & Ballet,

⁶ Nous évoquerons ces risques de déplacement plus en détail au fil de ce travail

2004, p.14). Ces éléments ont été progressivement considérés comme des freins à l'insertion professionnelle. Avant les années 70, dans un contexte où le chômage était rare et où le travail suffisait pour assurer et produire une intégration sociale et économique, un déficit d'insertion sociale n'était que peu pénalisant pour l'insertion professionnelle.

Ensuite, dans une perspective de qualification professionnelle, cette « déqualification sociale » (ibid.) aurait davantage été prise en compte. L'insertion sociale aurait dès lors eu pour but de « qualifier, ou requalifier socialement les individus afin qu'ils puissent s'insérer professionnellement » (ibid.), se présentant comme une sorte de préalable à l'insertion professionnelle.

Cette qualification sociale correspondrait à un savoir-être (la qualification professionnelle correspondant à un savoir-faire), qui inclurait d'une part la relation entre la personne et l'emploi (« autonomie, assiduité, motivation au travail », etc.) et la relation entre l'individu et les autres personnes, son environnement (relations positives) (Adjerad & Ballet, 2004, p.15). L'insertion sociale consisterait en fin de compte comme nous le verrons, en une action sur ces capacités, considérées comme déterminantes dans la capacité des individus à s'insérer dans l'emploi.

Dans une autre perspective, l'insertion sociale implique pour certains auteurs une prise en compte de la personne dans sa globalité, du contexte de la personne et de ses difficultés. L'insertion sociale peut ainsi désigner l'« effet global d'interventions multiples » et non un champ particulier incluant « tout ce qui ne ressort pas du champ professionnel » (Maurel 1989, cité dans Guyennot, p.16). Il s'agit de prendre en compte ses difficultés sur le plan notamment du logement, de la santé, de la vie sociale, de la formation, dans l'idée que toute difficulté, reliée à l'un ou l'autre de ces domaines, peut potentiellement affecter « la disponibilité, la psychologie de l'individu » (ibid., p.17) et entraver son insertion.

De manière générale, dans les pratiques d'insertion, Adjerad & Ballet constatent que l'insertion est plutôt envisagée de manière restreinte, avec une dimension sociale qui n'est pas conçue pour elle-même mais qui est « réduite aux comportements à l'égard d'autrui », et avant tout « à sa dimension instrumentale vis-à-vis de l'insertion professionnelle » (2004, p.18) y compris lorsqu'elle débouche sur une prise en compte plus globale de l'individu. Cette instrumentalisation de la dimension sociale au profit de l'insertion professionnelle fait apparaître la dimension professionnelle comme la finalité et la priorité de toute politique d'insertion. Cette tendance s'observe dans l'ensemble du contexte européen où l'insertion apparaît avant tout comme la mise en relation entre l'emploi et les chômeurs, l'objectif professionnel étant devenu partout une priorité au détriment d'autres objectifs (ibid., p.61-62). Ainsi, les autres domaines, même s'ils ne sont pas exclus du champ de l'intervention sociale, ne sont pas forcément pris en considération dans le travail d'insertion ou uniquement s'ils apparaissent comme des obstacles trop évidents à l'insertion professionnelle.

Dès lors, la vision de l'insertion sociale dépend de la vision générale que l'on a de l'insertion ; une insertion au sens large qui peut impliquer à la fois la dimension économique et à la fois une dimension sociale autonome ou une vision de l'insertion qui passe exclusivement par le travail et dans laquelle l'insertion sociale est exclusivement envisagée comme un moyen. Autès met en évidence ces différences de logiques, en précisant qu'« *il ne s'agit pas tant d'opposer, ou d'ordonner, insertion professionnelle et insertion sociale que de maintenir en tension, dans la conception de l'insertion, les deux logiques qui les portent : d'un côté une*

logique d'insertion par le travail, de l'autre côté une logique d'insertion par la citoyenneté » (1992, cité dans Adjerad & Ballet, p.18).

Toutefois, si les tentatives de définition de l'insertion sociale comme finalité, autonome à la question professionnelle, existent, elles semblent se heurter à la difficulté de sortir du paradigme mettant la dimension professionnelle au cœur de notre identité sociale et de notre inscription dans la société.⁷

- **Une individualisation du champ social**

En plus d'être réduite à sa dimension instrumentale, la dimension « sociale » aurait selon plusieurs auteurs été surinvestie dans une optique excessivement « psychologisante » tendant à relier la question de l'insertion professionnelle uniquement à sa dimension individuelle au risque d'en oublier la dimension éminemment structurelle et sociale au sens large.

Denis Castra remet en doute de manière plutôt virulente cette dérive des pratiques d'insertion. Il critique la psychologisation des mesures, centrées quasi exclusivement sur l'individu et favorisant une vision stigmatisante des bénéficiaires apparaissant comme responsables de leur situation. Ainsi, tout serait fait comme si, en remédiant aux carences et prétendues déficiences des personnes, on leur permettait de répondre aux exigences du marché du travail. Cette tendance conduirait à conjuguer le problème de la non-insertion avec les caractéristiques de la personne et de surcroît « à immuniser le fonctionnement social, mais surtout à amputer le sujet de ses appartenances et identités sociales » (2003, p. 38).

Ainsi et toujours selon Castra, les dispositifs seraient « trop centrés sur la personne et pas assez sur le contexte et les situations dans lesquelles elles évoluent » (ibid., p.230) faisant du problème d'absence d'emploi davantage un problème individuel qu'un problème économique.

- **Une action sur le social plutôt que sur l'économique**

Le sociologue Simon Wuhl met en évidence deux modèles d'action dans une perspective d'insertion (entendue comme insertion professionnelle), à savoir l'un basé sur « une conception sociale de l'insertion professionnelle », où l'insertion s'apparente dans la perspective individualisante du social développée ci-dessus, à une « adaptation des personnes », et l'autre sur une « conception économique de l'insertion professionnelle » qui s'apparente à la mise en perspective de l'insertion avec le fonctionnement du marché du travail local. Il constate que globalement, le volet « aide à la personne », même s'il a montré ses limites, a mobilisé la plupart des énergies, car il est plus aisé à appliquer (cité dans Guyennot, 1998, p.41).

Ainsi, il confirme que dans une perspective d'insertion dans le monde de l'emploi, il y a une activation presque exclusive du monde du social (Wuhl, 1996, p.276) et souligne que si les processus de précarité et d'exclusion résistent aux effets de l'activation du social, c'est justement parce qu'ils prennent principalement source dans le fonctionnement même du

⁷ Nous aborderons au prochain chapitre la question de la norme, les propositions de changement de paradigme étant plus nombreuses que les tentatives de définitions nouvelles dans un système social pleinement orienté vers la norme de l'emploi.

système productif (ibid., p.278). Dès lors, il relève les limites évidentes d'un travail d'insertion qui n'agit pas sur les causes structurelles du problème.

Une étude sur l'efficacité des mesures d'insertion dans quatre cantons suisses⁸ met d'ailleurs en évidence le fait que « de manière générale, l'efficacité sociale des mesures est plus importante que leur efficacité professionnelle » et que « *la probabilité de sortie d'un bénéficiaire est davantage liée à son profil socio-démographique (âge, situation familiale, formation etc.) et à son statut administratif (attente AI, LACI, complément de revenu, etc.) au sein du dispositif qu'à sa participation à une mesure* » (Stofer, Steiner & Da Cunha, 2005, p.28). Ainsi l'insertion professionnelle dépendrait d'autres facteurs sur lesquels les dispositifs, mobilisant des aides essentiellement individuelles, auraient peu d'impact.

Plusieurs auteurs remettent en cause l'efficacité des mesures d'insertion en lien avec cette insistance excessive et illusoire sur l'individu et sur leur « adaptabilité », leur « employabilité » avec le fait qu'elles négligent l'action sur les facteurs structurels de la problématique de l'emploi, éléments sur lesquels nous reviendrons.

- **Une dimension identitaire incontournable**

Plusieurs auteurs mettent aussi en avant le fait que l'insertion est indissociable de la question de la construction identitaire et de la question de la socialisation, ce qui amène à considérer la dimension sociale comme inhérente à la question de l'insertion, et débouche sur une approche plus globale de l'insertion et de l'individu que celle se limitant au champ professionnel.

« Si l'insertion professionnelle joue un rôle essentiel dans la construction de l'identité, cette dernière notion renvoie à une insertion plus large dans la société et se réfère à des champs non professionnels. Mais alors, la prendre en compte dans sa dimension sociale suppose aussi pour les divers dispositifs d'en tenir compte ». De plus, « L'insertion peut être associée à la socialisation et à ses mécanismes. Du fait de la relation étroite entre socialisation et construction identitaire, les politiques d'insertion ne peuvent mettre de côté cette dimension en se focalisant uniquement sur une finalité professionnelle » (Adjerad & Ballet, 2004, p.143).

Dubar insiste sur le fait que la socialisation est un processus qui se poursuit après la période scolaire, en particulier pour les jeunes issus de milieux défavorisés et hors du système des études (Dubar, 1991, cité dans Adjerad & Ballet, 2004, p. 145). La socialisation se poursuit notamment auprès d'institutions qui proposent des espaces et des dispositifs de transitions. L'individu se construit aujourd'hui dans un processus non linéaire et dans un contexte plus instable qu'il y a quelques décennies qui peut l'amener à vivre diverses « transitions » (Rose 1998, cité dans Adjerad & Ballet, 2004, p.27). Ces constats concernent d'ailleurs autant les sphères familiales, sociales que professionnelles.

Les auteurs Berger et Luckman l'affirment, la socialisation secondaire peut continuer d'avoir lieu à tout moment de la vie et à plusieurs reprises, et dépendrait de « l'environnement dans lequel l'individu doit s'insérer » (2002, cité dans Adjerad & Ballet, 2004, p.145) à un moment donné. A partir de là, « *la socialisation opérée dans les dispositifs d'insertion peut*

⁸ Cantons de Neuchâtel, Valais, Genève, Zürich

s'apparenter aussi bien à une continuité dans la socialisation antérieure qu'à une rupture par rapport à celle-ci » (Adjerad & Ballet, 2004, p.146).

La socialisation est étroitement liée à la question de la construction identitaire qui prend une place importante dans ces périodes de transitions.

La construction identitaire serait le fruit de deux processus : « l'attribution de l'identité par des institutions et des agents directement en interaction avec l'individu » et « l'incorporation de l'identité par les individus eux-mêmes », en lien avec les trajectoires sociales des individus. Elle est le produit d'une « intériorisation par l'individu des catégories imposées par les institutions et de l'attribution par les institutions elles-mêmes d'une identité à l'individu » (Dubar 2000, p.111).

Dans cette optique, les dispositifs d'insertion n'ont pas uniquement pour rôle de développer les capacités socio-professionnelles mais peuvent plus largement « se concevoir comme des institutions créant des espace d'identification. ». Dès lors, ils « *doivent se montrer suffisamment attrayants pour que les individus s'investissent pleinement dans la confrontation et reconstruisent une nouvelle identité ou renforce celle qu'ils s'étaient déjà créée* » (ibid.). Dans ce prolongement, le processus d'insertion ainsi que les dispositifs d'insertion auraient à se penser comme des espaces et des temps de socialisation, de construction identitaire et d'attribution de sens.

3.3.4 Etat et/ou un processus

Aujourd'hui, nous constatons globalement que les nouvelles formes d'emploi « *provoquent un découpage et une utilisation du temps rendant plus complexe la notion d'insertion et la définition d'un état final d'insertion* » (Adjerad & Ballet, 2004, p.23). D'autres éléments mentionnés précédemment contribuent également à la difficulté de définir un état stable d'insertion: la non-linéarité et l'allongement des parcours, le contexte d'insécurité et d'instabilité de l'emploi. Dans ce contexte, l'insertion correspondrait plutôt à « l'enclenchement d'une dynamique et à l'engagement d'une série d'actions », « un processus de transition entre différents états » (ibid. p.26).

Soulet considère que l'insertion s'apparente à la « rhétorique de l'escalier », supposant un passage nécessaire par certains paliers (« statuts intermédiaires ») avec idéalement, de marche en marche : l'adaptation sociale, l'acquisition d'une formation puis l'accès à l'emploi (Soulet, 2000, p.71-72). Le problème principal mis en avant par Soulet est qu'au fil de ces statuts intermédiaires, l'insertion apparaît comme un parcours de remise en état qui tend à durer, voire à se perpétuer, en lien notamment avec les impasses structurelles évoquées plus haut. Ce qui était précédemment pensé comme un processus s'avère un état, un « état transitoire durable » (Autès, 1995, p.48) qui permet de « survivre à la périphérie de la société salariale » (Soulet, 2000, p.73).

Comme le conclut Castel, « ceux qui n'intègrent pas le régime commun » sont alors « *perfusés en permanence, se maintiennent sous un régime social intermédiaire qui représente un statut nouveau que nous devons à l'effritement de la société salariale et à la manière actuelle d'y faire face* » (1994a, p.704).

4 DÉSINSERTION ET PROCESSUS D'EXCLUSION

La présence croissante « d'exclus de l'emploi » a été à l'origine de la problématisation de « l'insertion » qui a précédé la thématisation plus large de l'exclusion⁹, deux axes constitutifs de la nouvelle question sociale. Les politiques et dispositifs d'insertion ont également pris ce rôle, cette mission de prévention de l'exclusion ou du processus d'exclusion et de travail sur ses effets (Guyennot, 1998, p.163).

Si nous avons tenté de définir la notion d'insertion et d'en poser le contexte et les principaux enjeux, il semble dès lors nécessaire de se questionner sur la notion d'exclusion, dont elle serait le corollaire.

Comme pour l'insertion, la plupart des auteurs considèrent la notion d'exclusion comme floue, imprécise et comme un « pseudo-concept » (Tabin, 2002, p.257). L'exclusion représenterait « *un phénomène complexe et difficile à circonscrire, qui ne peut être appréhendé de la même façon selon les individus, les lieux, les espaces, les moments et les types de sociétés dans lesquels il se produit. Il s'agit plutôt d'un phénomène socialement construit, qui varie en fonction d'un certain nombre de déterminants. Ces derniers vont des modes de régulation sociale qui définissent la façon de concevoir et de produire le lien social (Ion, 1995), au rôle des individus face à leur insertion dans ce rapport social situé* » (Racine, 2007, p.14).

Nous allons donc en particulier tenter de saisir les contours de ce phénomène en évoquant les facteurs et les effets d'un processus que les auteurs appellent tantôt « désinsertion » (De Gaulejac, 1994), « désaffiliation » (Castel, 1995a) ou « disqualification » (Paugam, 2002).

4.1 Définitions d'un processus

Selon plusieurs auteurs, parler d'exclusion appelle tout d'abord à décrire un processus plutôt qu'un état. Castel décrit notamment l'exclusion comme un état de privations sur différents plans en concluant que le seul constat de carences ne permet pourtant pas de saisir ce phénomène qui est davantage et avant tout « le résultat d'un processus » (Castel 1995a, p.19). Comme on l'a vu, le processus d'exclusion peut être appréhendé et analysé sous différents angles, plutôt macro-sociologiques ou micro-psychologiques.

Le risque de mettre le focus uniquement sur les parcours individuels et ainsi de négliger les processus macro-économiques, sociaux, politiques et culturels, est d'individualiser les problèmes en ramenant la responsabilité sur les individus. A l'inverse, l'analyse exclusive des processus macro-sociologiques risquerait de faire apparaître les pauvres comme des « victimes impuissantes d'un processus social d'exclusion collective » (De Gaulejac, 1994, p.184).

⁹ L'exclusion devient centrale dans l'appréhension de la question sociale dès 1995 et est en réalité le prolongement du concept de nouvelle pauvreté du début des années 80, désignant les victimes de la crise économique (Guyennot, 1998, p.183).

A mon sens, comme Racine le met en évidence « *les processus différenciés menant à l'exclusion se situent plutôt dans une dynamique dialectique alliant macro-déterminants (structures sociales, politiques et économiques, modèle étatique, etc.) et micro-déterminants (réactions individuelles face aux stigmatisations et aux cadres normatifs imposés, perte d'identité, etc.)* » (2007, p.97).

Par ailleurs, il semble nécessaire d'insister sur le fait que si « plusieurs niveaux, champs et possibilités de trajectoires » sont en jeu dans la compréhension du phénomène, on ne peut « identifier de lien causal ou de trajectoire unique » (Clavel 1998, cité dans Racine, 2007, p.97). Comme le précisent notamment De Gaulejac et Paugam, les parcours décrits n'ont rien de linéaires et surtout rien d'inéluctables.

4.1.1 Facteurs de l'exclusion

A l'instar de De Gaulejac, on peut mettre en évidence trois dimensions principales des pôles insertion/exclusion : le facteur économique, le facteur social et le facteur symbolique qui constituent les axes régulièrement pris en compte par les auteurs qui se sont penchés sur le processus d'exclusion.

Le facteur économique : il correspond à la perte d'emploi ou au non-emploi, à l'absence de ressources matérielles ou à une situation d'incertitude autour de sa place professionnelle et sociale. Il prend sa source dans un contexte où le progrès technique, la productivité, la réduction de la main d'œuvre ont des conséquences sur la stabilité de l'emploi. (De Gaulejac, 1994, p.20).

Le facteur social : il correspond à des situations où les liens sociaux (familiaux, amicaux et réseaux de proximité) sont distendus et où les individus sont potentiellement privés de cette « protection que constitue l'intégration dans un tissu relationnel », ceci dans un contexte où le sentiment de solidarité passant par les « corps intermédiaires » (écoles, églises, syndicats) n'est plus présent (ibid., p.21). Ce facteur correspond plus clairement à une situation d'isolement et de rupture d'appartenances.

Le facteur symbolique : il correspond au fait que l'individu n'a pas « d'utilité sociale » aux yeux de la collectivité dès lors qu'il ne peut répondre aux « *exigences normatives de la société – en matière de réussite professionnelle de standards de la consommation, d'épanouissement sexuel et personnel* » (ibid., p.22), cette situation entraînant une stigmatisation sociale, un sentiment de dévalorisation et de honte de soi.

A partir de ces différents facteurs en jeu dans le processus d'exclusion, les auteurs proposent différentes articulations de ces dimensions entre elles et au sein même des stratégies individuelles.

4.1.2 Modèles explicatifs

Autour de ces axes, plusieurs modèles ont été proposés pour décrire et tenter de définir le phénomène.

Selon De Gaulejac, qui parle, lui, de désinsertion, le phénomène est apparu en parallèle du mouvement ascendant (années 70), désignant le « déclassement de certains individus » et leur « descension sociale » caractérisée par une rupture des liens sociaux (1994, p.19). L'auteur parle de rupture de liens qui met en cause l'existence des personnes en tant qu'individus sociaux, en lien avec des facteurs qui, selon lui, sont éminemment d'ordre symbolique (ibid., p.94). En ce sens, la désinsertion se caractériserait par « l'exclusion de chacune des dimensions : chômage, pauvreté, isolement » mais aussi « stigmatisation sociale et dévalorisation » (ibid., p.76) et des éléments qui relèveraient avant tout d'un phénomène identitaire (ibid., p.99).

Par ailleurs, l'auteur précise que la désinsertion apparaît comme un « phénomène profondément individuel » et dès lors comme le « symptôme du passage de la lutte des classes à la lutte des places », les exclus ne constituant plus une classe sociale mais correspondant à des situations hétérogènes mises en rivalité pour obtenir place et reconnaissance dans la société (ibid., p.278).

A partir des facteurs énumérés plus haut et pour pouvoir analyser l'articulation entre les facteurs subjectifs et objectifs dans le processus de désinsertion, De Gaulejac a particulièrement observé d'une part les différentes stratégies individuelles et d'autre part, le rôle des institutions dans le processus de désinsertion, notamment au travers de la rencontre entre les individus en désinsertion et un type de structures sociales.

Au terme des analyses des parcours individuels, il relève notamment que « *les histoires personnelles ont presque toujours mis en évidence l'existence d'une faille personnelle antérieure à la rupture sociale. Une fragilité relationnelle ou affective qui s'est trouvée réactivée par des difficultés économiques ou professionnelles* ». Et en parallèle, il insiste sur le rôle des institutions dans le devenir de ces difficultés sociales et psycho-affectives, rappelant que si tout individu a potentiellement ses vulnérabilités « réactivables » en temps de crise, « *le rôle du système social devrait être de soutenir les individus lors de ces crises, de leur donner les moyens de trouver ou de retrouver une place, plutôt que de rendre leur rupture irréversible* » (De Gaulejac, 1994, p.25).

Pour Paugam, le terme de disqualification sociale, utilisé dans les recherches sur la pauvreté correspond initialement « au processus du refoulement hors du marché de l'emploi de franges nombreuses de la population » avec « des expériences vécues de la relation d'assistance » qui « en accompagnent les différentes phases ». Cette notion « *met l'accent à la fois sur le caractère multidimensionnel, dynamique et évolutif de la pauvreté et sur le statut social des pauvres prises en charge au titre de l'assistance* » (2002, p.58). Cette disqualification, évolutive dans le temps, se caractérise dès lors par une transformation et une dégradation des conditions de vie et de l'identité sociale.

Dix ans après ses travaux sur la disqualification sociale, le sociologue conclut dans une recherche faisant état de l'évolution du contexte que « *le processus de disqualification sociale ne commence pas obligatoirement par l'expérience du chômage, mais que l'on peut trouver dans le monde du travail des situations de précarité comparables à l'expérience du chômage,*

au sens de la crise identitaire et d'affaiblissement des liens sociaux » (Paugam, 2011). La disqualification sociale correspond en ce sens plus généralement « au processus d'affaiblissement ou de rupture des liens de l'individu avec la société au sens de la perte de la protection et de la reconnaissance sociale » (ibid.).

Pour expliquer la disqualification sociale, Paugam s'intéresse aux formes institutionnelles que peut prendre le statut d'assisté et aux manières dont les individus négocient ce statut qu'il qualifie d'« épreuve de dégradation morale » (2002, p.219). Il place ce processus de disqualification à l'articulation d'éléments objectifs (statuts occupés et position de l'individu dans la hiérarchisation sociale et institutionnelle) et subjectifs (effets identitaires des logiques d'étiquetages, sens donné au vécu et stratégies) (ibid, p.33). Trois phases sont alors identifiées : la fragilité (crise identitaire et repli sur soi en lien avec l'entrée dans les réseaux d'assistance), la dépendance (assistance par les services sociaux avec une adaptation progressive et variable aux contraintes liées aux statuts d'assisté), la rupture (marginalisation et rupture de liens avec adaptation à cette condition et résistances aux stigmates).

Ce processus renvoie à une altération de l'identité face aux institutions et à une stigmatisation qui affecte les rapports avec autrui mais induit également des « moyens de résistance et de négociation de l'infériorisation sociale » (ibid., p.221) que Paugam met en lumière et qui dépendrait notamment de la position sociale de l'individu, de la relation avec le travailleur social, du rapport de l'individu avec le système socio-économique.

Castel désigne le parcours de l'exclu par le terme de désaffiliation qui renvoie à une rupture d'appartenance et du lien sociétal (1995a). La désaffiliation correspondrait alors à un double processus de décrochage, et sur l'axe du rapport au travail (intégration dans le monde du travail) et sur l'axe relationnel (insertion dans des réseaux de relations socio-familiaux), ceci à partir d'une situation de vulnérabilité.

Castel présente un modèle qui met en lumière le processus de désaffiliation avec des positions se déplaçant alors sur quatre zones : celle de l'intégration, de la vulnérabilité, de l'assistance et de la désaffiliation. Il indique que, à l'inverse de l'association travail stable et insertion relationnelle solide « l'absence de participation à toute activité productive et l'isolement relationnel conjuguent leurs effets négatifs pour produire (...) la désaffiliation ». La vulnérabilité sociale devient une zone intermédiaire qui conjugue « la précarité du travail et la fragilité des supports de proximité » (1995a, Castel, p.17).

L'auteur situe le problème dans le contexte de l'évolution socio-historique. Il décrit les facteurs sociétaux et les mutations qui affectent aujourd'hui la cohésion sociale, effritent le lien social et remettent en cause la stabilité du travail. La précarisation du travail et la perte des solidarités traditionnelles « alimentent la vulnérabilité sociale » (ibid., p.648), produisant en fin de compte la désaffiliation et la présence de « surnuméraires » (ibid., p.13).

Globalement, le point commun entre ces différents modèles explicatifs est la description de différentes phases, de la précarisation (ou fragilisation, vulnérabilisation) vers l'exclusion, comprenant des ruptures sur les différents axes, symboliques, sociaux et économiques.

Le facteur économique apparaît comme insuffisant pour entraîner la « déchéance sociale » (De Gaulejac, 1994, p.23) et l'on observe que ce sont « les relations (...) entre la précarité économique et l'instabilité sociale » (Castel, 1995a, p.18), qui sont davantage déterminantes avec un facteur symbolique, sur lequel les auteurs insistent de manière variable mais qui, comme nous allons le voir, a en réalité un rôle central dans le processus d'exclusion.

4.2 Responsabilité sociétale

Nous venons d'évoquer au travers de ces auteurs les principales ruptures qui caractérisent le processus d'exclusion. Toutefois, comme évoqué ci-dessus, il est nécessaire de relever que ces ruptures pourraient ne pas conduire à l'exclusion si elles n'étaient pas associées à des mécanismes extérieurs (sociétaux ou institutionnels) de rejet ou de stigmatisation des individus (« statuts octroyés », « dimension symbolique » etc.) qui, considérés comme des « hors-norme », sont précipités dans la marge.

Comme le rappellent Roy et Soulet, l'exclusion est en effet l'étape finale d'un processus qui est avant tout un processus « de mise à la marge », de rejet « d'un territoire physique, symbolique, idéologique et culturel dit « normal » ». C'est alors « par un processus d'étiquetage et de stigmatisation entraînant la dévalorisation de l'autre que se produirait l'exclusion » (2001, cité dans Racine, 2007, p.95).

Malgré le fait d'une définition à la fois aléatoire et dynamique de l'exclusion, son sens étymologique nous ramène à cet aspect du phénomène qui engage la responsabilité de la société:

« Le verbe « exclure » est emprunté au latin *excludere* et signifie « ne pas laisser entrer », « ne pas admettre », de *ex* (marquant l'extériorité) et de *cludere* (« fermer », de la même famille que *clavis* : « clé »). De plus, « ce terme a d'abord pour sens de « ne pas admettre », puis de « chasser ». Au XVII^e siècle, il prend le sens de « tenir (quelqu'un) à l'écart de ce à quoi il pourrait avoir droit » ». En ce sens, serait exclu « celui qui est tenu à l'écart, celui qui est fermé dehors et ne profite pas des droits des personnes incluses » (Tap, 2005, p.66).

Ceci nous ramène à la spécificité du phénomène d'exclusion. En effet, en comparaison à la notion de pauvreté « *l'exclusion n'est plus simplement une privation de biens ou de situations, mais un processus qui conduit à la rupture des liens, chasse l'individu d'un système de réseaux, ou lui en interdit l'accès* » (ibid, p.67). Et plus largement, « *alors que la pauvreté ouvre plus facilement la voie au questionnement sur le modèle d'organisation économique (quoique non exclusivement), l'exclusion questionne davantage les modèles d'organisation sociale et politique et l'univers du symbolique, notamment les questions d'identité et de « valeur » des individus composant la société, d'où sa dimension généralement plus subjective que celle de la pauvreté* » (Racine, 2007, p.95).

De manière globale, dans les analyses de l'exclusion et de son processus, apparaît de manière récurrente la question du lien social, de la cohésion sociale et de sa remise en question. L'exclusion serait une manifestation de la transformation de la société salariale et de la précarisation du travail salarié qui ne permet plus d'inclure tout le monde, posant la question de la cohésion sociale dans un contexte d'effritement du lien social.

Selon Châtel & Soulet, les travaux sur l'exclusion ont d'ailleurs « *ouvert la brèche à une série d'interrogations, aux confins de l'analyse sociologique et de la réflexion philosophique, sur ce qui fait ordinairement la qualité de membre dans une société donnée* » (2001, p.177). Nous reviendrons sur ces questionnements dans le chapitre suivant.

4.2.1 Le facteur symbolique

« *L'examen attentif des figures actuelles de l'exclusion montre qu'elles ont toutes en commun une faiblesse sur la dimension symbolique. Quelle que soit la nature de l'intégration économique ou relationnelle, c'est la non-reconnaissance symbolique de la place qu'occupe dans la société l'individu ou le groupe qui constitue le trait le plus pertinent et le plus constant* » (De Gaulejac, 1994, p.52).

Les quelques réflexions développées ci-dessus nous ramènent en effet à l'importance déterminante que jouerait le facteur symbolique dans le processus d'exclusion. Comme mentionné plus haut, l'intégration au niveau symbolique est liée à la reconnaissance sociale qu'ont les individus, en fonction de la place qu'ils occupent et de leur utilité sociale en rapport avec la norme. Ainsi, se conformer à cette norme et à cet « idéal du moi social » induit reconnaissance sociale et valorisation alors que l'inverse débouche sur rejet et dévalorisation (ibid., p.60-62).

Comme le relève De Gaulejac, l'utilité sociale de l'individu est *surtout* « *mesurée par le revenu qu'il reçoit en échange de son activité, le pouvoir qu'il peut exercer sur d'autres, la quantité de biens qu'il peut acquérir.* ». « *Ceux dont les activités ne sont pas monnayables ne répondent dès lors pas à ces normes et n'ont « pas de valeur pour la collectivité* » (ibid., p.22). Dans cette perspective, l'exclusion serait principalement engendrée par le fait que les personnes qui ne participent pas aux activités économiques (production, consommation) ne peuvent pas s'identifier à un rôle social ou professionnel valorisé alors que ces activités sont précisément celles à la base de la reconnaissance sociale actuelle (Racine, 2007, p.96). Ce serait parce que les personnes ne peuvent s'inscrire dans ces « échanges symboliques normatifs » qu'elles se verraient repoussées en marge du monde social et stigmatisées par cette « non-conformité aux attentes sociales » (Soulet & Roy, 2001 cité dans Racine, 2007, p.96).

De Gaulejac constate également que « *dès lors que les structures sociales restent définies presque exclusivement par les structures de production, l'absence du monde du travail rend difficile au chômeur le réaménagement de son identité et la redéfinition de sa place* » (1994, p.62). Nous aborderons plus loin cette question du réaménagement de la structure sociale mais attardons-nous d'abord sur cette question de l'aménagement de l'identité mise en avant par l'auteur.

Ces aspects symboliques ont des impacts clairs sur les dimensions identitaires que nous avons déjà mentionnées comme étant des dimensions centrales du processus d'insertion ou de désinsertion. Le besoin d'identification à un groupe qui a des caractéristiques positives et le besoin de valorisation sont des aspects fondamentaux de l'identité. Il s'agit de ressentir que l'on compte pour les autres pour pouvoir compter pour soi-même. Cela passe par la reconnaissance de son existence, de ses qualités, par le sentiment que l'on peut avoir une influence sur son environnement et en maîtriser, en partie, les événements (ibid., p.96).

En plus des effets symboliques liés à la norme sociétale ambiante, les catégorisations faites par les institutions (chômeurs, personnes à l'aide sociale, etc.) imposent une appartenance et

une identification à un groupe lui-même dévalorisé et contribuent symboliquement, de fait, à l'exclusion.

Quelles que soient les stratégies adoptées par les acteurs face à cette situation, nous pouvons souligner que, pour les personnes en désinsertion, le rôle des institutions est important sur le plan symbolique, de surcroît lorsque le lien social se réduit au lien institutionnel. On comprendra dès lors en quoi le regard porté par les professionnels sur les personnes en désinsertion peut être un des éléments-clé dans le rétablissement d'un processus d'insertion. Ce constat invite à chercher des alternatives qui puissent permettre aux personnes de retrouver une place qui soit reconnue et valorisée dans le système social.

4.3 Effets de la désinsertion¹⁰

En regroupant les observations des différents auteurs, la désinsertion apparaît comme ayant régulièrement, si ce n'est systématiquement, des effets sur les éléments suivants: l'image de soi, le sentiment de pouvoir sur sa vie, la projection dans le futur, la citoyenneté et les relations sociales.

- **Estime de soi**

C'est la « nature et l'accumulation des difficultés et des événements vécus » qui entraînent des « doutes et une dépréciation de soi » (Tap, 2005, p.70). Le « processus d'échec répétitif » est intériorisé et induit une perte de confiance et une difficulté croissante à accéder à une situation de réussite (Buhrig, 1996, p 111).

Par ailleurs et comme dit plus haut, cette dévalorisation et cette perte d'estime de soi peuvent être précipitées par les catégorisations faites par les institutions et les représentations sociales qui renvoient à l'image d'un groupe dévalorisé, stigmatisé et inutile socialement. L'individu, s'identifie progressivement au groupe stigmatisé par un processus d'intériorisation de cette représentation, acceptant ce statut négatif et développant un sentiment d'invalidité et d'inutilité (De Gaulejac, 1994, p.69, p.176). « *L'intériorisation de l'identité négative d'assisté découle de la plus faible résistance que les individus peuvent mobiliser pour se départir de l'identité négative à laquelle les institutions les assignent (...). L'identité négative contamine la constitution et le maintien d'un moi stable* » (Duvoux, 2009, p.164).

De plus, le poids des représentations et la tendance à individualiser les problèmes de chômage et d'inactivité, conduisent la personne à vivre ces événements « non comme un problème de société, économique et social mais d'abord comme une remise en cause de soi » et comme le

¹⁰ A partir de ce sous-chapitre, je choisis de privilégier le terme de désinsertion dans l'idée que si les jeunes concernés par mon travail de terrain sont exclus de la norme et potentiellement dans un processus d'exclusion, ils ne sont pas exclus de tout lien et reste à ce stade « désinsérés ». L'exclusion correspondrait davantage à un état final, à une rupture totale de liens qui, comme le laisse entendre Paugam (2011), n'est pas nécessairement la situation de personnes dés-insérées et par ailleurs encore assistées. De plus, au vu des analyses faites ci-dessus, la désinsertion apparaît davantage comme l'opposé de l'insertion en référence à un phénomène partiel, alors que l'exclusion serait plutôt le contraire de « l'intégration », faisant référence à une position ou une non-position totale dans la société.

signe « d'une non-valeur individuelle ». Cette « perte d'estime des autres » a d'autant plus d'effet sur sa propre estime que l'individu n'a plus de « critères sociaux pour s'estimer lui-même » (De Gaulejac, 1994 p.107). De Gaulejac qualifie de « mort psychologique » ce mouvement qui pousse les personnes à se vivre « comme des ratés » lorsqu'ils sont en dehors de ce que sont les signes de la réussite dans notre société (travail et argent) (ibid., p.14).

- **Sentiment de pouvoir sur sa vie**

Deuxièmement, cette situation de chômage ou d'« assisté » induit le sentiment d'être « un objet passif, victime d'un monde dont on ne connaît pas toutes les règles » (ibid., p.96) :

« Face à une situation traumatisante et déstructurante, les bénéficiaires de l'aide sociale ont le sentiment de ne plus maîtriser le déroulement de leur vie, de ne plus pouvoir « être producteurs de leur existence » (Touraine, 1995, 29), autrement dit, ils ne se sentent plus sujets car ils n'arrivent plus à donner un sens à l'expérience qu'ils sont en train de vivre » (Oberson, p.2002, p.19).

Comme le décrit Racine en se référant à divers auteurs, l'exclusion conduit ainsi progressivement à une impuissance « face à son existence, son identité personnelle et sa participation sociale », de défaut d'avoir on passe à un « défaut de pouvoir », à une impuissance à agir. Cette impuissance est à la fois objective (« manque effectif de pouvoir social, privations diverses, etc. ») et subjective (« sentiment de se sentir contrôlé par d'autres ou de ne pas avoir la maîtrise de sa destinée »). Dans ces situations, les individus ressentent que leurs actions n'auront pas d'impact sur leur vie et perdent confiance en leur capacité à agir. « Il en résulte parfois une certaine forme d'acceptation ou d'apathie, un isolement social, une faible estime de soi, ainsi qu'une incapacité à rêver (désespoir) » (Racine, 2007, p.104).

- **Projection dans le futur**

En lien avec le sentiment d'impuissance sociale décrit ci-dessus, il devient difficile pour les individus « d'élaborer des projections dans un avenir où ils joueraient un rôle actif et valorisé » (De Gaulejac, 1994, p.78). Ainsi, de la perte d'emploi, on glisse potentiellement vers la perte de confiance puis d'espoir en l'avenir.

Selon Castel, c'est le fait de la situation d'exclusion mais également d'un emploi précaire et discontinu qui rend difficile « la projection dans un avenir maîtrisable » car « cette manière d'habiter le monde social impose des stratégies de survie fondées sur le présent » (1995a, p.664-665). Cette perte de sens en l'avenir contribue à « décomposer le socle à partir duquel il était possible de déployer des stratégies cumulatives qui rendraient demain meilleur à vivre qu'aujourd'hui », (ibid., p.719) implique la perte d'espoir potentielle mentionnée par De Gaulejac.

Castel ajoute que les jeunes ne sont pas les seuls concernés mais qu'ils en ressentent davantage la menace et qu'ils doivent « tenter de conjurer l'indétermination de leur position, c'est-à-dire choisir, trouver des combines et garder un souci de soi pour ne pas sombrer » (ibid., p.760).

- **Citoyenneté**

Le fait de perdre une « place à laquelle est associée une utilité sociale et une reconnaissance publique » (Castel, 1995a, p.665) « déqualifie aussi sur le plan civique et politique » (ibid., p.666). Dans le prolongement du sentiment d'impuissance décrit plus haut, peut se développer le sentiment qu'on ne « pèse pas sur le cours des choses » associé à un sentiment de non-légitimité à participer à la vie publique et sociale, à « parler en son nom propre, même pour dire non » (ibid.) puisque la reconnaissance sociale ou la valorisation de son identité sociale fait défaut. Ici, le défaut d'avoir devient un défaut d'être.

Castel ajoute qu' « on ne peut fonder de la citoyenneté sur de l'inutilité sociale ». Il parle alors de « non existence sociale » (ibid., p.694) et De Gaulejac de « mort sociale » dans une société ne permettant plus à chacun place et reconnaissance, entraînant les individus vers « l'inactivité et le silence » (1994, p.14).

« L'exclusion peut être appréhendée en termes de souffrance sociale. Ces « processus de refoulement aux marges, d'affaiblissement des relations sociales et personnelles structurantes, ou encore d'assignation identitaire excluante ou déviante remettent en cause fondamentalement la citoyenneté » (Lamoureux, 2004, p. 29). Ils constituent des entraves sérieuses à l'agir citoyen à plusieurs égards, laissant des marques sur les identités des personnes et sur leur rapport avec le monde, un rapport qui devient souvent empreint de méfiance et de résignation (ibid.) » (Racine, 2007, p.103).

En ce sens, l'exclusion, « par la mise à l'écart des personnes qui ne correspondent pas aux normes et cadres reconnus » serait un affront direct à la citoyenneté (ibid. p.103-104).

- **Relations sociales**

Les aspects tant objectifs que subjectifs de l'impuissance tels qu'évoqués plus haut, associés au fait que les personnes perdent « *progressivement foi en leur capacité à agir sur le monde (...) entraînent des stratégies cohérentes de retrait social (Castel 1994) et d'enfermement sur soi (Clavel 1998)* ». Il en résulte un isolement social (Racine 2007, p.104). Sur le plan des liens sociaux, l'inscription dans un des réseaux primaires (familial, amical, relationnel, associatif) remplit pourtant des fonctions essentielles : « *échanges de services, d'informations, de communication, échange d'images identificatoires qui permettent à l'individu de se représenter à la fois au sein de son propre groupe et par rapport à la société globale, et d'identifier sa place et son rôle dans cette société* » (De Gaulejac, 1994, p.59). Ainsi, si le tissu relationnel se fragilise et les relations sociales s'amenuisent, cela a pour effet de réduire les échanges « moins d'informations et de communication, moins d'entraide, de services ou de soutien en cas de difficulté » (ibid.).

De plus, ceci induit progressivement une rupture des appartenances ce qui a pour conséquence de rendre impossible ou difficile la négociation d'images identitaires : « *L'isolement et la mise en dehors des réseaux affaiblissent progressivement le sentiment d'appartenance à un quelconque groupe restreint, dans l'identité collective duquel l'individu peut trouver à la fois des repères pour situer sa propre identité et des sources d'assurance et de valorisation* » (ibid.). De Gaulejac relie cela à la question de la dignité qui se trouve mise à mal, notion qu'il définit comme « le sentiment d'appartenance à une communauté humaine intériorisée au cœur de l'individu » (ibid., p.112).

Pour terminer et de manière plus globale, si le phénomène de désinsertion a un coût humain pour les sujets concernés, il en aurait également un pour l'ensemble du corps social (ibid., p.26).

Si nous avons souligné le rôle central de l'élément symbolique dans le phénomène de désinsertion, nous pouvons relever dans ce qui précède que la plupart des conséquences de la désinsertion (baisse d'estime de soi, dévalorisation, démobilité des capacités à agir, atteinte à la citoyenneté etc.) sont également étroitement reliées à des éléments d'ordre symbolique. Nous reviendrons plus loin sur les liens potentiels entre la désinsertion, leurs effets et certaines logiques institutionnelles.

4.4 Stratégies face à la désinsertion

S'il semble utile de faire part de quelques réflexions concernant les stratégies des acteurs dans les situations de désinsertion, c'est qu'elles apparaissent parfois à l'image des marges de manœuvre restreintes dont ils disposent.

Comme nous l'avons vu, De Gaulejac et Paugam, entre autres, ont analysé les différentes stratégies individuelles face à la désinsertion et à ses effets. Les types de réactions peuvent être des réactions de résistances (phase où les personnes tentent de résoudre leurs problèmes par elles-mêmes), des stratégies d'adaptation (stratégies de défense, fatalisme, installation dans la situation) et des stratégies de fuite, d'évitement. Tous ces éléments sont des mouvements qui tendent à maintenir une image de soi un tant soit peu valorisée.

Certaines stratégies peuvent atténuer les effets de la désinsertion telle que « la contestation de la légitimité de l'image négative de soi et la revalorisation de l'identité » mais « dépendent des ressources – identitaires, relationnelles et culturelles sur lesquelles on peut s'appuyer » (De Gaulejac, 1994, p.189). Généralement, ces stratégies peuvent comporter des avantages (dégager des capacités d'actions en lien avec un sentiment de colère, de révolte ou de frustration, préserver l'image de soi, créer un espace de dégagement et de créativité) tout comme des risques, en particulier sur le long terme, notamment l'isolement, la privation de repères identitaires etc. (ibid., p. 181-188).

Pour les professionnels, il importe de pouvoir comprendre ce que mettent en place les personnes confrontées à la désinsertion comme autant de stratégies face à une souffrance contre laquelle elles doivent pouvoir se défendre.

Comme le souligne De Gaulejac, dans ce contexte, l'agressivité, la dénégation, la fuite de la réalité, la résignation, les conduites d'échec, les problèmes de dépendances peuvent être lus comme des moyens pour supporter des conditions de vie dégradées associés à une dévalorisation narcissique. Ainsi, « *même si cela peut être difficile à accepter, ces conduites doivent être prises pour le symptôme de la désinsertion et non sa raison principale. Il ne suffit pas de transformer ces conduites pour résoudre le problème* » (ibid., p.261).

Pour terminer, si c'est bien la conjonction entre facteurs objectifs et facteurs subjectifs, biographiques et structurels (Dubar, 1994, 2000) qui peut permettre la ré-insertion, alors il

apparaît que les seules stratégies individuelles sont insuffisantes pour sortir du processus de désinsertion. Elles permettent de résister et d'en limiter les effets pendant un temps variable mais ont toutes les chances de s'épuiser et d'épuiser l'individu, si ce dernier ne trouve pas parallèlement d'issue « concrète » à sa situation.

5 INSERTION ET DÉINSERTION : AU DELÀ DE LA NORME

Pour prendre un peu de recul avec ce qui a été développé précédemment, je souhaite poursuivre avec quelques éléments de remise en question quant à la norme de l'insertion mise en évidence plus haut et ouvrir les alternatives que certains constats liés à la question de l'exclusion appellent parallèlement.

5.1 Les limites d'un modèle normatif

Les critiques à l'encontre de la notion d'insertion telle que conçue et mise en action sont nombreuses malgré le fait qu'elles n'ont que peu d'impacts.

Elles partent essentiellement de l'affirmation que l'insertion et les politiques d'insertion qui la sous-tendent, tout comme les interventions et les recherches qui y ont trait, sont exclusivement pensées en référence à un « modèle normatif indiscutable », le modèle du salariat, un modèle dans lequel l'emploi salarié apparaît comme « le seul lieu de socialisation et d'accès à un statut reconnu par tous » (Hainard & Plomb, 2000, p.6).

Dans cette optique, d'une part, la personne qui « n'occupe pas une place dans l'aire sociale conventionnelle, qui ne satisfait pas aux standards sociaux de la conformité n'est pas insérée » (Bergier, 2000, p.18) et d'autre part, « les intervenants sociaux s'interdisent (et interdisent) d'envisager un détournement des moyens institutionnels déployés » (ibid. p.19). Quels que soient les moyens préconisés, la finalité reste de « permettre à la personne de conquérir une place dans le champ de la conformité » (ibid.).

Ainsi, les personnes renvoyées au statut d'exclus seraient celles qui n'arrivent pas « à remplir le devoir d'insertion », basé sur la norme d'intégration par le travail et à intégrer les normes et valeurs pour pouvoir prendre une place au sein de la société (Muniglia, Rothé & Thalineau, 2012, p.98).

Divers constats au sujet des phénomènes d'insertion et de désinsertion devraient attirer notre attention. Ils mettent en évidence les limites de la norme qui place le travail au centre des questions d'insertion.

En effet, la crise de l'emploi s'est installée comme une donnée permanente, la perspective du plein emploi est tout à fait improbable, ce qui rend la réintégration sociale pour les exclus de l'emploi peu vraisemblable. Ces mutations économiques du système productif seraient les signes de l'« effritement » de la société salariale et souligneraient dès lors les limites des dispositifs d'insertion (Adjerad & Ballet, 2004, p.38) qui comme nous l'avons vu, maintiennent une masse durable de « surnuméraires » dans la marge, leur permettant simplement de survivre. Comme le souligne Castel, cette situation donne lieu à « une sorte de no man's land social » non intégré et non intégrable dans le paradigme actuel (Castel, 1995a, p.665), soit un dixième de la population active mis « en état de flottaison » dans « de nouveaux espaces de précarité », en marge d'un monde stable (Castel 1995, cité dans Adjerad & Ballet, 2004, p.39).

L'ensemble de ces éléments, lié au fait que le « Grand Intégrateur » qu'est l'emploi s'épuise, imposerait donc « de réfléchir autrement la fabrication du lien social » (Bergier, 2000, p.21).

La crise de l'emploi se pose également d'un point de vue sociologique « comme une crise d'intégration au cœur de laquelle la cohésion sociale devient problématique » (Adjerad & Ballet, 2004, p.39) et mérite d'être questionnée :

Comment permettre aux exclus, « de se penser comme appartenant toujours à la société » (Soulet & Châtel, 2001, p.191) ? Si ce n'est par la fonction du travail salarié, quelle valeur la société peut-elle reconnaître aux individus ? Peut-elle admettre « une utilité et une contribution à la collectivité qui ne soit pas directement productrice de richesse » (idib., p.188) ? « Si les surnuméraires ne sont plus vraiment acteurs parce qu'ils ne produisent rien » de « socialement utile », comment peuvent-ils exister socialement (Castel, 1995a, p.29) ?

Autant de questions qui se posent devant les constats de la désinsertion durable d'une partie de la population.

Ces observations invitent par ailleurs à réfléchir à la redéfinition et à la place du travail, à la question de la fonction sociale, de la valeur et de l'identité des individus dans la société, en somme, aux « mécanismes centraux présumés en sociologie pour que se maintienne et fonctionne une société » (Soulet & Châtel, 2001, p.176).

Si les propositions sont diverses, la plupart des auteurs mobilisés autour de cette question s'accordent sur la nécessité d'un changement de paradigme. Ils appellent à une décentration par rapport au modèle de l'emploi et « aux sirènes de l'économie rationalisée », modèle « qui ne permet plus d'assurer l'intégration sociale et culturelle de tous » (Hainard & Plomb, 2000, p.11).

5.2 Une invitation à changer de paradigme

« L'évolution actuelle soumet l'obtention des revenus, l'insertion relationnelle et l'insertion symbolique au primat de l'insertion professionnelle. Il faut casser ce processus et développer des formes de vie sociale dans lesquelles l'utilité ne se réduit pas aux capacités productives, les revenus aux salaires, les relations sociales aux relations professionnelles et la reconnaissance à la carrière » (De Gaulejac, 1994, p.280).

De Gaulejac, questionne le statut même du travail et invite à revoir le fondement sur lequel se construit le lien social, à réfléchir à des rapports sociaux qui puissent permettre une place à l'individu indépendamment de son utilité productive ou de son statut professionnel. Il s'agirait de chercher une articulation entre réaménagement de la société salariale et émergence d'une nouvelle forme de société où le travail salarié ne serait plus central pour produire la cohésion sociale et l'identité des individus (Autès, 1999, p. 213).

Dans le contexte décrit ci-dessus, la question de l'exclusion est en effet présentée par plusieurs sociologues comme une ouverture, une invitation ou même « une douloureuse tentative pour construire un autre social » (Autès, 1995, p.46).

Pour dépasser le problème actuel, plusieurs d'entre eux se sont penchés sur « les mécanismes de ré-affirmation de l'appartenance à une société » (Soulet & Châtel, 2011, p.191).

Comme le souligne Bergier, sans renoncer à la réflexion sur les moyens de « conquête d'un emploi » dans ce contexte, il serait nécessaire pour les penseurs et les acteurs de l'insertion de « s'ouvrir parallèlement à d'autres formes de socialisation » (2000, p.25) et de prendre en compte la « pluralité des modes d'existence » qui caractérisent les personnes mises à l'écart de l'ordre productif » en étant attentif aux « micro-réalisations » et aux expériences de nouvelles formes de « vivre ensemble (...) comme prémisses d'un autre modèle » (2000, dans Hainard & Plomb, 2000, p.6).

5.2.1 Des obstacles au changement

Malgré ces constats et les appels au changement sur lesquels ils débouchent, divers éléments rendent difficile le changement de paradigme ou contribuent à maintenir le paradigme actuel comme une évidence.

- **Les perceptions fatalistes et individualisantes**

Tout d'abord, tout vise à présenter le problème de l'exclusion comme une question de malchance, de fatalité, voire de responsabilité individuelle et à considérer le fonctionnement socio-économique actuel comme inéluctable.

Soulet estime que les analyses du processus d'exclusion produisent un schéma explicatif individualisant (notion de continuum) qui, en plus de culpabiliser les exclus, laisse une grande place à la fatalité et au poids du destin dans ce processus (2000). Il parle d'une transformation dans la symbolisation de l'injustice et d'une « naturalisation du social », où tout vise à faire apparaître les inégalités et l'exclusion comme « une question de malchance » et comme s'il y avait « seulement des victimes et pas de coupables » (Soulet, 2000, p.76).

Mauger parle d'une « opération d'alchimie symbolique », à laquelle les dispositifs d'insertion auraient contribué : « *la redéfinition de la vision légitime du chômeur et du chômage, en substituant à la figure du chômeur celle de « l'inemployable » et en « détournant l'attention des stratégies de management néo-libérales (...) et des effets sur l'emploi qu'elles engendrent » pour la focaliser « sur les victimes et leur déficits »* (2001, p.11).

Les schémas explicatifs « du continuum » en plus d'une individualisation dans la compréhension des problèmes et dans leur traitement auraient également pour conséquence de penser le processus d'exclusion comme un parcours personnel dans lequel chacun aurait su saisir ou non les opportunités (Tabin, 2002, p.260) et pourrait s'en sortir « par une mobilisation de leur volonté et de leurs ressources et par un travail sur eux-mêmes » (Soulet, 2000, p.67). Comme si les personnes détenaient la responsabilité et les clés de leur insertion.

En fin de compte, « *la logique économique, qui pénètre tous les champs, produit des situations de pauvreté et d'inégalités en réussissant l'exploit de faire croire qu'il s'agit pour les personnes « exclues », essentiellement de prendre leurs responsabilités et de faire preuve*

d'initiative, au lieu de se comporter en ratés et de recourir à l'assistance » (Tabin, 2002, p.265).

On le voit, l'exclusion tantôt pensée en termes de fatalité, tantôt en termes de responsabilité individuelle, ne permet que difficilement une remise en question plus fondamentale des éléments même de l'équation.

Dans cette optique, même si c'est « au cœur de la question salariale qu'apparaissent les fissures qui sont responsables de l'exclusion », (Castel, 1995b, p.18), les pratiques d'insertion agissent alors surtout sur la marge sans agir sur le centre, en tentant au mieux d'améliorer les conditions de vie sans pouvoir en réalité les transformer vraiment (ibid., p.16).

« Cette tentation de déplacer le traitement social sur les marges n'est pas nouvelle. Elle correspond à une sorte de principe d'économie auquel on peut trouver des justifications : il semble plus facile et plus réaliste d'intervenir sur les effets les plus visibles d'un dysfonctionnement social que de contrôler le processus qui l'enclenche, parce que la prise en charge de ces effets peut s'effectuer sur un mode technique, tandis que la maîtrise du processus exige un traitement politique » (ibid., p.17).

Se contenter de cette situation impliquerait alors un « renoncement à intervenir sur les processus qui produisent ces situations » (Castel, 1995a, p.16).

- **Les notions « paravent »**

Dans ce contexte, certains auteurs se demandent par ailleurs si l'insertion, qui est apparue comme « la solution politique et pratique à la problématique de l'exclusion » (Autès, 1998, p.64), et progressivement apparaît comme une évidence, ne contribuerait pas également à faire de l'exclusion ou du chômage des données qu'on ne questionne plus. Soulet se demande même si l'insertion ne correspondrait pas à l'instauration « d'une forme socialement et politiquement correcte de l'exclusion » (2000, p.73).

Tabin critique avant tout la notion d'exclusion qui, selon lui, et à l'instar de Boltanski et Chiapello « ignore l'exploitation » (1999, cité dans Tabin, 2002, p.258) et « désigne la négativité sans passer par l'accusation » (Tabin, 2002, p.265). Il relève que l'image à laquelle renvoie l'exclusion n'est plus celle de prolétaires, d'exploités, de classes particulières mais plutôt celle d'une situation et d'un processus dans lequel n'importe qui pourrait se trouver, suivant les circonstances (ibid., p.258).

Une fois de plus, l'individualisation de la problématique de l'insertion et l'utilisation même du concept d'exclusion empêcherait de penser en catégories collectives, et dès lors d'agir sur ces dimensions collectives et sociétales.

Castel rejoint cette idée, considérant que le recours à « l'exclusion » « *participe à autonomiser des situations limites en les découplant des processus qui les ont produites et qui leur donnent sens (Castel 1995 a)* » (Soulet & Châtel, 2001, p.176).

- **L'individualisation du travail social**

Finalement, les figures actuelles du travail social contribueraient également à rendre difficile le changement de paradigme.

Comme Autès le souligne, le travail social se serait initialement constitué de deux dimensions qui auraient jusque-là constitué les « ressorts de son efficacité » : celle de l'assistance, de l'aide individuelle et celle d'un outil de promotion du lien social, d'émancipation collective et individuelle et d'action globale (Autès, 1998, p.74).

Pourtant, « l'insertion » aurait découpé dans le travail social, l'action ciblée sur les situations, de l'action sur les processus sociaux et collectifs à l'origine de certaines problématiques.

L'insertion aurait alors progressivement privé le travail social de sa dimension collective, émancipatrice et globale. Autès parle de disqualification du travail social, dont le caractère double est désormais nié (1999, p.203).

En somme, le travail d'insertion tenterait de tenir éloigner « tout projet de promotion et d'émancipation des individus et publics auxquels il s'adresse » en se faisant « passer pour une émancipation des individus alors qu'elle organise leur enfermement dans une logique de projet qui ne les contraint à rien de moins qu'à faire leurs preuves » (Autès, 1998, p.74). L'auteur rappelle que l'insertion n'a d'ailleurs pas été « portée par un projet de changement social » puisqu'elle s'est initialement développée dans l'attente que le retour du plein emploi résolve la situation, ceci en induisant des stratégies qui ne cherchent pas à modifier la réalité mais à s'y plier (ibid., p.75).

Dans ce contexte, les travailleurs sociaux apparaîtraient davantage comme « les instruments de dispositifs changeants plus que des acteurs de prévention » (1999, p.205). Ce glissement contribuerait, à l'instar des tendances exposées ci-dessus, à rendre difficile la remise en question du fonctionnement actuel.

6 DES PROBLÈMES D'INSERTION A LA CONCEPTION DES DISPOSITIFS

Si nous avons traité principalement la question de l'insertion et de l'exclusion au travers d'auteurs français, c'est qu'ils ont été nombreux à se pencher sur la question de l'insertion, une question qui a préoccupé le champ politique et social français depuis les années 70. En Suisse, la question de l'insertion s'est posée environ une décennie plus tard, en lien avec une apparition du chômage plus tardive.

Pour mieux comprendre comment se sont conçus les politiques et dispositifs d'insertion, nous allons nous pencher davantage sur le contexte local, tout en gardant des éclairages généraux sur la conception des dispositifs et modes d'intervention, les tendances apparaissant relativement similaires.

Le développement qui suit est principalement inspiré des ouvrages et articles de Fabrice Plomb. A partir d'une recherche faite sur un dispositif d'insertion dans le canton de Neuchâtel, ce sociologue amène des analyses fines et étoffées sur les différents changements qui ont affecté à la fois les formes d'intégration professionnelle, les conceptions à l'origine des dispositifs et les nouvelles modalités d'accompagnement des jeunes dans les institutions de la jeunesse dans les années 90.

6.1 Émergence des difficultés d'insertion des jeunes

En Suisse, les politiques d'insertion, y compris celles destinées plus spécifiquement aux jeunes adultes, ont été mises en place dans le milieu des années 90. Cette décennie est caractérisée par une augmentation importante du chômage¹¹, et par d'importantes modifications survenues sur le marché de l'emploi, dans le contexte de crise économique décrit précédemment.

Cette situation de chômage et de crise donnera lieu à des changements durables dans les modalités d'entrée sur le marché de l'emploi et d'intégration professionnelle des jeunes.

Avant ces bouleversements, le modèle d'intégration professionnelle permettait « *d'absorber la grande majorité des jeunes dans des filières correspondant à la division du travail propre au marché de l'emploi* » et ces filières permettaient principalement trois types d'inscription dans le monde du travail : les études, l'apprentissage ou l'usine (Plomb, 2005, p. 23). L'orientation vers l'usine concernait alors des jeunes, en général d'origine populaire, qui quittaient l'école pour entrer directement sur le marché du travail. Ces filières, sur le plan structurel, permettaient une sélection précoce des jeunes, qui s'y inscrivaient en général en continuité avec leur origine sociale et une division sociale des statuts professionnels. Ainsi, l'école, la famille et le monde économique participaient à la continuité et à la « reproduction

¹¹ « Le chômage commence à augmenter en Suisse en 1991 pour parvenir à une pointe de 7% fin 1996. Relativement à la situation de ce pays, cela représente un bouleversement sans précédent, tant dans la durée que dans l'importance du phénomène : passage de 0.1% à 7% en 6 ans. », (Plomb, 2005, p.49).

d'une société qui rendait les inégalités acceptables » en même temps que « l'espoir de mobilité sociale était assuré par une croissance économique continue » (ibid., p.278).

Or, par la suite, « avec le démantèlement d'une certaine forme d'organisation de l'économie (processus de rationalisation, précarisation des formes de travail, démantèlement de certains secteurs traditionnels etc.), le modèle communautaire perd de sa consistance et de sa pertinence et l'arrivée du chômage (...) rend incertaine la recherche d'un emploi pour ceux-là même qui trouvaient facilement à s'intégrer auparavant » (ibid., p. 66).

Divers éléments créent dès lors des décalages durables entre les aspirations des jeunes et les possibilités du marché : changements dans les règles de sélections, restructurations et modifications des filières de l'emploi et de la formation.

On assiste à une hausse du niveau de la formation supérieure et de fait à une plus grande sélectivité sur un marché de l'emploi désormais restreint (ibid, p.180). L'augmentation des exigences accompagne alors une baisse de la valeur des diplômes sur le marché du travail.

En parallèle, le rétrécissement qui touche le marché de l'emploi s'étend également aux places d'apprentissage dans les entreprises. Cette diminution participera, de la même manière que pour la formation en école, « à augmenter les exigences à l'embauche et à reléguer les moins scolarisés parmi les « sans apprentissage » (ibid., p.179).

En résumé, celui qui était anciennement un « futur jeune ouvrier » se retrouve désormais sur « le carreau ». Dès la sortie de l'école, il n'a plus vraiment les mêmes opportunités d'accès direct à l'emploi puisque les exigences à l'embauche sont rehaussées. Il est dès lors tenu de se former dans un contexte de diminution du nombre de places d'apprentissage et de hausse des exigences d'entrée (scolaires notamment), exigences auxquelles il ne satisfait pas. Se creuse dès lors un fossé entre le système de formation et ceux qui ne peuvent y accéder en raison d'un niveau scolaire jugé trop bas.

Cela commence à être problématisé dès la fin des années 80 sous les termes « chômage des jeunes », « jeunes en rupture de formation », « violence des jeunes », (ibid.,p.23) qui peuvent apparaître comme les signes de ces décalages entre le modèle ancien d'intégration collectif et une « désinstitutionnalisation » des parcours individuels, autrement dit, une augmentation des trajectoires qui échappent au contrôle des institutions et « perdent progressivement leur pouvoir de programmation » (ibid., p.277-278).

Cette période de bouleversements va constituer un tournant important pour les conditions d'intégration professionnelle des jeunes et faire apparaître de nouveaux obstacles à leur entrée dans la vie professionnelle et active.

6.2 Nouvelles modalités d'insertion

- **Individualisation des parcours**

Tout d'abord, les jeunes expérimentent et vivent désormais leur confrontation au marché de l'emploi et la construction de leur identité socio-professionnelle de manière tout à fait individuelle. Cette expérience individuelle remplace des « formes collectives d'inscription de soi dans l'entreprise productive de la Suisse » (Plomb, 2007, p.247) et accompagne un

affaiblissement général des normes collectives. Plomb parle d' « individualisation des parcours » et des conduites sous l'angle des carrières professionnelles (ibid., p.265).

Puisque les jeunes ne suivent plus les mêmes destins collectifs, ils sont contraints de trouver par eux-mêmes et en eux-mêmes les « ressources pour se construire en lien avec le travail » (ibid). Ainsi, « *l'éthique de réalisation de soi (Lalive d'Epinais : 1999), cette idée que chacun est en mesure de découvrir son propre potentiel de « compétences » à déployer dans le monde du travail, tend à supplanter les anciennes stratégies de classe dans la constitution d'un soi professionnel ou d'une identité professionnelle* » (ibid. p.248).

La nécessité d'une constitution et d'une expression de ce « self-concept » (Paul Willis, 1977, cité dans Plomb, 2005, p.14) devient alors sous-jacente au parcours d'insertion qui prend la forme d'une quête identitaire individuelle, d'autant plus que le travail participe pour les jeunes de manière centrale « à la constitution de soi en lien avec l'à-venir » (Plomb, 2005, p.15).

Les termes de « galère » et d' « expérimentation » sont utilisés respectivement par Galland et Dubet pour décrire ce qui caractérise alors la situation et les parcours de ces jeunes hors circuit (Galland, 1997 et Dubet, 1987, cités dans Plomb 2005, p.268-273) :

- « Galère » pour décrire l'absence de groupe de référence sur lequel ils puissent s'appuyer pour « guider leurs engagements dans le vie professionnelle » (Plomb, 2005, p.269), intégrer et individualiser les épreuves du passage au monde adulte.

- « Expérimentation » pour décrire la conséquence de l'absence de « modèles identificatoires », à savoir la nécessité pour les jeunes de trouver par eux-mêmes le « sens de leur engagement dans une carrière construite autour du travail » (ibid., p.269), ce qui impose l'expérimentation de « différentes offres symboliques jusqu'à trouver une définition d'eux-mêmes à la fois satisfaisante sur le plan de l'estime de soi et crédibles aux yeux des acteurs institutionnels » (Galland, 1997, cité dans Plomb, 2005, p.272).

Dans ce contexte, les jeunes circuleraient entre acteurs institutionnels et extra-institutionnels « selon une logique de précarité », recherchant des « personnes-ressources » ou « personnes-providence » pour tenter « de construire un lien avec une vie professionnelle future (...) en attente d'une reconnaissance sociale légitimante » (Plomb, 2005, p.270).

• **Discontinuité et temporalité**

Si les trajectoires non-linéaires étaient marginales dans les années 80, elles sont désormais sensiblement plus nombreuses, comme l'indiquent les quelques études détaillées.¹² Il n'y a dès lors plus vraiment de structuration, ni collective, ni linéaire de l'accès à l'emploi et les jeunes sont tenus de se construire dans un processus davantage exposés à différentes ruptures (Adjerad & Ballet, 2004, p.26).

Par ailleurs, de nombreuses études françaises ont montré que les « temps d'insertion » étaient également relativement longs, en particulier chez les jeunes d'origine populaire (Guyennot, 1998, p.208). D'un point de vue général, c'est le temps de passage à la vie adulte qui est

¹² Selon Donnati, en 1999, 30% des jeunes traversent le système de formation de manière fragmentée, discontinue et 40% de ceux qui finissent leur formation trouvent un emploi durant l'année suivante (cité dans Plomb, 2005, p.267).

globalement prolongé et Dubar parle en ce sens d' « allongement, voire de généralisation de l'adolescence » ou de la jeunesse (1994, p. 288) en lien avec l'incertitude du devenir et la difficulté accrue de se définir sur le long terme dans un contexte changeant et auquel il faut sans cesse se réadapter.

Au-delà de sa durée, la temporalité qui caractérise l'expérience de ces jeunes est discontinue et particulière puisqu'elle s'éloigne du rapport au présent et à l'avenir que permet l'inscription dans les institutions traditionnelles notamment de formation, offrant des « trajectoires professionnelles prêtes-à-l'emploi, et un horizon temporel » plus stable (Plomb, 2005, p.212). En effet, le temps en marge de ces institutions est découpé et modulé en temps « pleins » ou « vides » selon les ouvertures ou les obstacles du champ institutionnel, organisant le passage de l'école à la vie professionnelle, au fil des espoirs et aspirations, des échecs, refus ou acceptations en formation, en stage, en emploi (ibid., p.181-182).

Les jeunes doivent davantage mobiliser de ressources personnelles pour faire face à ces contraintes, à ces aléas et au découragement potentiel. De fait, on assiste de plus en plus à ce que Plomb nomme des « bricolages individuels » (ibid, p.211).

- **Incertitude et insécurité**

Face à davantage d'obstacles et d'aléatoire dans les trajectoires, une « incertitude fondamentale » s'empare des jeunes ainsi que des institutions. Plomb parle de « socialisation de l'incertitude » pour décrire l'absence de certitudes qui s'emparent des jeunes générations sur les conséquences de leurs choix en termes d'emploi ou d'ancrage sur le marché du travail (Plomb, 2007, p.248). Cette incertitude fait le lit d'un sentiment d'insécurité face à l'avenir.

Par ailleurs, si le travail reste le vecteur principal de l'accès à la vie adulte et à l'activité sociale, cette incertitude, cette précarité concernant l'emploi se répercute sur la construction identitaire des jeunes en lien avec le monde des adultes. Celle-ci est dès lors imprégnée par l'instabilité ambiante et le manque d'assises, de sécurité face à l'avenir.

- **Désillusion et déceptions**

Pour cette génération, « *le rétrécissement des possibilités globales offertes par le marché de l'emploi affecte l'ensemble des individus qui ont fait leurs premiers pas dans l'accès à la vie professionnelle durant les années 90. Cette lucarne historique défavorable se répercutera sur les trajectoires de vie de toutes les cohortes concernées (Chauvel : 1998) et se répercute déjà sur les capacités à se projeter dans l'avenir autour d'une carrière professionnelle possible* » (Plomb, 2005, p.343-344).

Pour les moins bien préparés, l'entrée en usine était auparavant, d'une certaine manière, anticipée et préparée par l'échec scolaire et l'initiation familiale aux dures conditions de travail. Ainsi, le système d'intégration professionnelle prévenait, en quelque sorte, les déceptions individuelles crises, ruptures par des mécanismes collectifs de régulation.

Par la suite, les décalages se sont multipliés entre les aspirations des jeunes et la réalité de leur intégration professionnelle, en lien avec ce que j'ai nommé précédemment, les nouveaux obstacles du marché du travail, les nouveaux modes d'intégration individuels, le contexte

d'instabilité et d'incertitude. Désormais, « *les positions espérées au travers des titres scolaires ont plus de probabilités d'être déçues par la sanction du marché du travail ; la concurrence accrue liée à la réduction des places (apprentissage, emplois, etc.) peut engendrer des frustrations, et l'expérience de la précarité à l'intérieur du monde du travail aboutir à une difficile orientation des investissements professionnels* » (ibid., p.188).

Ces espoirs déçus, en plus d'un horizon temporel souvent lointain et incertain, engendrent des mouvements de découragement, de démobilisation, un sentiment d'échec et de dévalorisation personnelle.

6.3 Effets politiques et nouveaux dispositifs

Depuis les années 90, l'insertion des jeunes devient un sujet de préoccupations et de discussions récurrent.

Cette question préoccupe les acteurs du social dès la fin des années 80, eux qui constatent avec inquiétude que de plus en plus de jeunes « échappent » aux « structures traditionnelles » (Rapport de Caritas, 1987, cité dans Plomb, 2007, p.265) et au système classique des filières de formation en plein changement. Ces jeunes sont notamment ceux sortis de l'école sans formation, en rupture d'apprentissage ou durablement sans emploi, qui n'ont jusque-là comme seule alternative que l'assurance chômage.

Au fur et à mesure que les institutions puis les politiques se trouvent alarmés, de nouveaux éléments se dessinent dans la manière de « réguler la jeunesse » et ce passage de l'école à la vie professionnelle (Plomb, 2007, p.266). C'est alors à partir du moment où l'insertion professionnelle est définie socialement comme problématique, que des actions spécifiques sont mises sur pied. A noter que les conséquences potentiellement néfastes de l'inactivité des jeunes, en termes notamment de délinquance et de violence, ont été un élément politiquement particulièrement mobilisateur.

Durant cette période, en lien avec ces différentes préoccupations, des dispositifs exclusivement orientés vers l'insertion se multiplient. Ces nouveaux dispositifs sont créés pour encadrer les jeunes « sans affectation » (Mauger, 2001, p.12) et constituer des intermédiaires entre la scolarité et le système de formation. Des classes de 10^e année, des classes de transition, des possibilités de pré-formation et de pré-apprentissages sont mises en place, en marge du système de formation et destinés aux jeunes scolairement disqualifiés par le système et pour les « sans apprentissage » (Plomb, 2005, 178-179). Des semestres de motivations puis diverses classes et mesures d'insertion apparaissent également et sont reliés aux instances du chômage et de l'aide sociale.

Dans ce contexte, de nouveaux types de métiers apparaissent pour encadrer ces dispositifs, tels que des conseillers aux apprentis, des conseillers en insertion, etc.

En parallèle, dans le courant des années 90, des changements importants ont lieu dans la conception des instances de l'aide sociale et du chômage.

On passe d'une logique d'assistance à une logique et une politique d'activation, visant le retour à l'emploi, par la mise en place de mesures « actives ». Ce nouveau modèle normatif de l'activation « institue alors l'idée selon laquelle les personnes sans-emploi auront dorénavant

à se mobiliser face à un marché du travail en changement ». Il fait de l'individu « le principal responsable face à son retour sur le marché du travail » (ibid., p.169).

C'est d'ailleurs probablement cette « *volonté de passer d'une logique d'indemnisation passive à une logique plus dynamique, plus active et plus incitative qui constitue une des innovations fondamentales du travail social contemporain. L'individu doit ainsi marquer sa volonté de s'en sortir* » (Oberson, 2002, p.18). Comme le souligne Duvoux, ces notions de responsabilisation individuelle et d'activation ont été invoquées pour lutter contre les effets prétendus de « désincitation » au travail et de dépendance à l'assistance, éléments qui rendraient passifs les assistés (2009, p.1-2).

Les mesures et dispositifs regroupés sous le terme d'insertion apparaissent dès lors comme les moyens pour les instances du chômage et de l'aide sociale d'appliquer ce modèle de l'activation (Plomb, 2005, p.176, Keller, 2005, p.124). Ces politiques d'activation sont élaborées selon des principes de contractualisation et de contre-prestations. Elles tendent par ailleurs à mettre la priorité sur l'insertion socio-professionnelle et la mobilisation individuelle par le biais de mesures et d'incitations financières impliquant des sanctions en cas de manque de collaboration, nommés des « principes incitatifs ». Des offres de mesures de réinsertion sont intégrées à l'aide sociale ou à d'autres régimes spécifiques dans les différents cantons.

Dans cette logique d'activation, il ressort que l'accent est « mis sur l'individualisation et la responsabilisation dans les mesures d'accompagnement des jeunes. » (Acklin Muji & Reynaud, 2010, p.17).

En ce sens, Plomb observe que même si les institutions de régulation de la jeunesse doivent s'ajuster aux changements de parcours, elles contribuent elles-mêmes à renforcer l'individualisation de l'appréhension du monde professionnel et « l'individualisation des parcours, en se focalisant principalement sur les ressources personnelles des jeunes » principalement (Plomb & Wohlhauser, 2010, p.14).

6.4 Conception des modes d'accompagnement

Si les pistes pour favoriser l'insertion dans ce contexte peuvent être diverses, concerner des catégories de populations diverses et induire des pratiques variables, les modes d'accompagnement des jeunes sont axés sur des modèles souvent relativement similaires, y compris en Suisse.

A partir de ces éléments de contexte, je me propose d'analyser plus en détail la manière dont sont conçues les prises en charge dans ces dispositifs afin d'avoir une meilleure idée des tendances générales dont sont imprégnées l'ensemble des pratiques d'insertion, pour pouvoir plus tard situation les pratiques spécifiques de Migr'Action dans ce contexte.

Pour exposer ces principaux modes d'accompagnement, j'ai choisi de joindre aux analyses de Fabrice Plomb en particulier les apports des sociologues Guyennot (1998) et Zunigo (2013), qui ont analysé les pratiques d'insertion à partir des discours des professionnels de l'insertion sur leurs pratiques.

6.4.1 Produire un individu autonome et flexible

L'individualisation du mode d'intégration professionnelle est ce qui caractérise essentiellement les changements dans les pratiques d'insertion. Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, le modèle d'intégration collectif est remplacé par un modèle individualisé dans lequel l'individu devient l'acteur principal de son insertion dans le monde du travail.

La voie n'est plus tracée par le marché de l'emploi et ses différentes filières mais est désormais à conquérir par ses efforts personnels. Il s'agit aujourd'hui de développer et de diversifier ses compétences en composant à l'aide des différents outils à sa disposition, ceci pour apporter quelque chose « en plus aux entreprises » (Plomb, 2005, p.66).

« Le sens de l'engagement dans la vie professionnelle n'est plus donné par la participation à une œuvre collective dans laquelle chacun, quelle que soit sa position aurait sa part de responsabilité. Il vient plutôt de la recherche d'une adéquation entre des qualités particulières possédées par chacun et un type d'activité sociale accessible, susceptible de faciliter leur accomplissement. En dernier lieu, c'est donc à l'individu lui-même de construire le sens de sa participation au monde professionnel à partir de l'offre de formation et de l'offre symbolique à sa disposition... » (ibid., p.338).

Les concepts qui pénètrent les dispositifs d'insertion ainsi que l'espace public et qui guident les actions des professionnels ramènent dès lors clairement à la notion « *d'un individu rationnel et autonome qui gère ses formations et périodes de travail selon une logique entrepreneuriale de maximisation de soi* » (Dubar, 2000 cité dans Plomb 2005, p.66).

Comme le souligne Plomb, « *la rhétorique du projet professionnel comme processus fait d'étapes, les termes de « stratégies de recherches d'emploi » ou bientôt de « compétences » vont ainsi traduire un total retournement de la conception de l'intégration professionnelle* » (2005, p.65) : « la norme devient l' « autonomie » face aux changements : il faut savoir se débrouiller à partir de son background » (ibid., p.66).

Les jeunes sont dès lors tenus de s'adapter à des exigences et obstacles divers, d'être flexibles pour être « employables ». Cela implique pour les professionnels d'œuvrer et de privilégier, comme Mauger le souligne, « l'inculcation d'un habitus flexible, responsable, autonome, docile, etc., bref employable » et le fait d' « *inculquer ou conforter une sorte d'habitus entrepreneurial, au sens où chacun(e) est en effet appelé(e) à devenir « entrepreneur de soi-même* » » (Mauger, 2001, p.13-14).

Le processus d'insertion consisterait dès lors à « un temps d'acquisition de compétences indispensables à l'adaptation individuelle à un monde changeant » (Plomb, 2005, p.338) et en cela, le travail décrit par les agents d'insertion s'apparenterait largement à un travail de « socialisation à la gestion de l'aléatoire et des discontinuités sociales et professionnelles » comme Guyennot le met en évidence (1998, p.149).

6.4.2 Un projet « réaliste » au cœur des attentes

Les suivis individuels des jeunes s'articulent principalement autour de l'outil du « projet professionnel ».

Cette « logique du projet » apparaît, pour la plupart des auteurs analysant ces nouvelles pratiques, comme la « clé de voûte » des nouveaux modes d'encadrement (Mauger, 2001, p.14). Elle fonctionnerait comme un « opérateur pratique » dans les activités quotidiennes » et serait le « *pivot autour duquel s'organisent les « parcours d'insertion » : l'absence/présence de « projet » se solde pour les jeunes par des positions différentes dans la hiérarchie des dispositifs et des institutions* » (Zunigo, 2013, p.123).

Selon Mauger, l'élaboration du projet est en fait « l'instrument de prédilection de cette conversion ou de cette inculcation d'un habitus entrepreneurial », que nous avons cité plus haut, sachant que le rapport à l'avenir « est une dimension clé de l'habitus » (ibid.).

Tel qu'il est présenté dans les documents analysés par Plomb, le projet devrait « *permettre de clarifier et de déterminer les objectifs à atteindre à court, moyen et long terme en mettant en valeur les ressources à disposition pour le réaliser* » et « *doit être régulièrement évalué et réorienté en conséquence* ». Les jeunes devraient alors pouvoir « disposer d'un parcours imaginaire », se profiler professionnellement et définir, avec l'aide des professionnels de l'insertion, « une trajectoire professionnelle personnelle dans l'ensemble des possibles » (Plomb, 2005, p.58).

Cet « effort individuel de projection dans l'avenir » qu'exige la formulation d'un projet professionnel remplace celui qu'offre « l'inscription dans un processus institutionnel de formation » et s'adresse aux jeunes hors formation. Le projet professionnel correspond en fait à la nécessité pour le jeune de fabriquer sa propre « trajectoire de retour vers le système professionnel institutionnalisé » dans un nouveau contexte de « vide institutionnel » (ibid., 323). Selon Demazière et Dubar, les professionnels doivent alors construire avec les jeunes ce qu'ils appellent, plus qu'un projet professionnel, « un récit d'insertion » (1997, cité dans Plomb, 2005, p.323), comme « récit de présentation d'eux-mêmes en lien avec une carrière professionnelle possible » (Plomb, 2005, p.323).

Dans l'accompagnement, l'élaboration du projet se base sur un travail que Guyennot appelle la « *mise en forme des pratiques* » (1998, p.142).

Les professionnels font une évaluation des acquis et savoir-faire professionnels et personnels qui s'apparenteraient à un bilan de compétences mais qui, plus largement, correspond à un état des lieux social et professionnel nécessitant une « *relecture du passé qui permette de poser un diagnostic sur les obstacles à l'accès à l'emploi et de dégager les moyens d'y parvenir* » (ibid., p.145). C'est sur la base de cette expertise que se fonde alors l' « élaboration d'un parcours prenant en compte aussi bien les « handicaps » d'ordre social que scolaire », en somme, le projet professionnel. Il s'agit d'un « parcours théorique qui est censé aller à la qualification et à l'emploi » (ibid.).

Parallèlement à l'évaluation en vue de l'élaboration d'un projet, Plomb montre que tout au long du suivi par les professionnels, une de leurs actions principales est de dimensionner progressivement les aspirations et projections du jeune à ce qui apparaîtrait selon eux

« réaliste » pour lui. L'élaboration par le jeune d'un « projet réaliste » serait alors conçue comme « une mise à l'épreuve du sens des limites » (Zunigo, 2013, p.124).

Plomb montre finalement comment les institutions et professionnels découragent ou favorisent certains projets voire certaines conduites et ainsi, « *transforment des éléments de discussions quotidiennes en résumés qui peuvent aussi répondre aux exigences de l'organisation et par extension aux contraintes qu'il y a dans l'ensemble du réseau de régulation de la jeunesse (formation, écoles, etc.)* ». Dans une perspective normalisatrice, le travail autour de l'insertion ne consisterait dès lors plus « *à discipliner les jeunes afin qu'ils intériorisent les règles supposées homogènes du monde du travail, mais à moduler leurs récits de soi afin qu'ils se conforment à des filières professionnelles possibles* » (ibid., p.340).

Les professionnels tentent de réguler les aspirations des jeunes pour qu'elles se réinscrivent dans des filières « acceptables » et Zunigo observe en effet que, malgré la volonté initiale que sous-tend le projet, face à un public souvent précaire sur le plan de l'emploi et de la formation, l'enjeu pour les professionnels n'est finalement « *pas tant la projection dans l'avenir que l'acceptation d'un futur probable compatible avec les chances inscrites dans la position occupée* » (2013, p.123).

Pour Plomb, l'objectif de ce travail n'est pas uniquement de dimensionner les projets et récits à ce qui semble le plus réaliste pour eux, mais avant tout et, dans une perspective plus globale, de prévenir « les déceptions individuelles » potentiellement accrues en regard du nouveau contexte socio-économique. Il s'agirait parallèlement de structurer leurs aspirations pour les amener à « abandonner leurs illusions » (2007, 266).

La nécessité de cette régulation individuelle serait liée à la disparition de mécanismes collectifs de régulation qui, comme on l'a vu plus précédemment, permettaient par le passé de prévenir crises, ruptures et déceptions. Les mécanismes préventifs collectifs étant désormais érodés c'est un mécanisme de régulation individualisé qui prend place dans les nouveaux dispositifs sous la forme que nous avons décrite (ibid., p.266-267).

6.4.3 Mettre en conformité des conduites

En parallèle à ce travail d'accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel et d'insertion, il s'agit pour les professionnels d'accompagner et de contribuer à rendre possible sa réalisation, ce pour quoi différents outils et modes d'intervention sont utilisés.

Dans les discours des professionnels collectés par Guyennot, il apparaît que ces derniers font peu état du travail concret de mise en lien des individus avec le monde professionnel mais qu'ils mettent en avant majoritairement leur travail et leur action en lien avec les individus, consistant à mettre en place des stratégies permettant l'ajustement des conduites à la norme sociale.

Comme le souligne alors Zunigo, « dans la mesure où les qualités morales priment dans la sélection des postulants faiblement qualifiés » les dispositifs « visent (...) la réforme de comportements jugés invalidants sur le marché de l'emploi et de la formation ».

Ce travail s'apparente selon Guyennot à un travail de « *mise en conformité* » des individus, cette pratique étant explicite chez nombre d'entre eux (1998, p.145).

Il s'agit de rendre les personnes employables dans le poste ou la formation visés en remédiant aux déficits identifiés. Ce travail s'appuie en partie sur des acquisitions techniques en lien avec la maîtrise d'outils: aides à la stratégie de recherche d'emplois et familiarisation avec les techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation), techniques visant à savoir se vendre sur le marché de l'emploi et à accepter les emplois existants. Autonomie et flexibilité restent les maîtres mots de l'accompagnement.

Toutefois, cette mise en conformité, bien qu'insistant sur des savoir-faire, met avant tout l'accent sur les savoir-être, l'idée étant de pouvoir s'adapter au monde du travail globalisé. Les professionnels considèrent les personnes comme plaçables, insérables dès lors qu'ils les jugent aptes « à se conformer à des règles minimales (assiduité au travail, conscience professionnelle, intégration dans le collectif de travail, ...) » (ibid., p.146).

Comme l'a analysé Zunigo, les exigences des professionnels en termes de comportements sont alors « *fondées sur leur similitude avec celles du monde professionnel. La régularité figure parmi les premières qualités morales attendues : le respect des horaires est, en effet, une conduite particulièrement classante comme marque d'auto-discipline et de conformité à l'ordre des choses* » (2013, p.135).

Selon les professionnels, les mises en situation (stages, etc.) sont ensuite des moyens de tester et de mettre en pratique les compétences, en plus de permettre de juger de la pertinence du projet professionnel du jeune. Par ailleurs, Zunigo observe que lorsque la parole et la négociation, puis l'objectivation des exigences du monde de l'emploi par différents moyens ne suffirait pas à l'acceptation de la réalité, la mise en situation apparaît comme « une sanction de l'expérience » induisant chez les jeunes « une redéfinition de leurs aspirations et de leurs représentations de l'avenir socioprofessionnel probable » (ibid., p.116).

Ce travail que Guyennot qualifie de « mise en conformité » s'appuie sur une forme de « *travail pédagogique* » qui vise, selon les professionnels, à « préparer les jeunes » en visant « l'acquisition de nouveaux modèles comportementaux » (1998, p.147).

Tout au long du suivi d'insertion et en parallèle à la mise en conformité des individus, intervient selon Guyennot un travail de « *mise en condition* » qui correspond à ce que les professionnels appellent « *soutien psychologique* » (ibid.).

Ces pratiques visent essentiellement la « redynamisation », la « motivation » des jeunes, « dans l'idée que ce sont des conditions de réussite » du processus d'insertion.

Il s'agirait principalement de « *mettre les jeunes face à leurs responsabilités, c'est-à-dire à accepter les contraintes liées à la recherche d'emploi, ou à l'exercice d'une activité, des règles de vie sociales* », un « *cadre* » (ibid., p.148). Il s'agit alors de mettre en discussion et d'interpeller les jeunes sur les questions d'horaires, d'absences, et autres éléments de cadre, tâches assimilées à du soutien et de l'aide à visée éducative.

Les professionnels insistent beaucoup, dans ce travail, sur la notion de socialisation¹³. En lien avec « les imputations causales » de la désinsertion largement attribuées par les professionnels

¹³ La notion de socialisation dans leur discours est prise au sens « d'adaptation aux conditions d'existence de conformation des individus aux rigueurs du marché de l'emploi » (Guyennot, 1998, p.149).

« aux déficits sociaux et familiaux, les pratiques (...) visent à remédier à ces manques, notamment en instituant des séquences de « découvertes » de l'entreprise, de ses règles, de ses contraintes... » (ibid.). Comme le souligne Zunigo « toute activités se doublent ainsi d'une éducation morale minimale qui prend la forme d'une socialisation à des contraintes ordinaires et d'une sensibilisation aux normes de sociabilité qui ont cours dans la vie quotidienne et professionnelle » (2013, p.134).

Dans les ateliers de rattrapage scolaire ou visant des apprentissages particuliers¹⁴, les aspects de socialisation et d'acquisition de savoir-faire sociaux (présentation de soi, communication, expression, etc) apparaissent alors comme tout aussi importants que la transmission des savoirs et savoir-faire (Guyennot, 1998, p.150). Globalement, Guyennot observe en effet que l'accent est davantage mis par les professionnels sur ces savoir-faire sociaux que sur les savoir-faire et connaissances professionnelles.

Les professionnels parlent alors de « *compétences sociales* » en les faisant apparaître comme prioritaires dans un objectif d'employabilité (ibid., p.152). Si celles-ci prennent le pas sur les autres acquisitions, c'est par ailleurs qu'elles sont considérées comme des compétences transversales nécessaires à l'adaptation à des contextes changeants, dont les personnes seraient démunies (Guyennot, 1998, p.136-137). L'objectif de développer ces « compétences sociales » permet alors de légitimer toutes sortes de pratiques (ateliers de théâtre, artistiques, d'expression, sorties à l'extérieur, etc.) comme le fait remarquer l'auteur.

Pour terminer, pour pouvoir effectuer le travail d'aide à l'insertion décrit ci-dessus, les professionnels insistent sur la « personnalisation des relations » avec leur public, dans les tâches d'accueil, d'orientation et d'accompagnement. (ibid., p.140).

Les qualités d'écoute et de disponibilité, citées comme des compétences requises pour les professionnels, sont valorisées dans le but de favoriser une « proximité sociale », autrement dit une confiance de base (« il faut qu'ils se sentent proches de nous » (ibid., p.141)). C'est à partir de là que les professionnels estiment pouvoir construire le travail pédagogique caractérisé comme l'analyse Guyennot « par des tentatives de mise en forme des pratiques, de mise en conformité et en conditions des individus » (ibid., p.142). La construction de cette relation de confiance telle qu'explicitée correspondrait en somme à ce que Zunigo appelle « la production du consentement » et viserait à « *pouvoir instaurer (...) une forme de rapport pédagogique dont la finalité est l'acceptation des propositions formulées et des démarches à entreprendre* » (2013, p.113) et à favoriser la reconnaissance de la légitimité « de la parole et de l'autorité » du professionnel et son expertise en matière d'emploi et de formation (ibid., p.113-114).

Du point de vue des professionnels, l'origine du problème des jeunes est généralement liée au fait qu'ils n'auraient ni les repères, ni les moyens de faire face à des situations déstabilisantes (non-emploi, absence d'activité), ni les capacités de gérer des situations nouvelles (Guyennot, 1998, p.162). C'est en fin de compte dans cette optique que l'objectif prioritaire serait de permettre aux « populations fragilisées », par un « travail pédagogique (...), d'appréhender le monde social selon des logiques d'actions appropriées » (ibid.).

¹⁴ Guyennot parle des ateliers de formation, que je transpose aux pratiques courantes des mesures d'insertion pour jeunes en Suisse

6.4.4 Catégoriser une population

Si nous avons tracé les différentes tendances adoptées par les dispositifs d'accompagnement des jeunes en désinsertion, il est important de rappeler l'hétérogénéité du public suivi et de ses difficultés (sociales, sanitaires, économiques). Se pose dès lors la question de l'adaptation entre les suivis proposés et les besoins des publics auxquels ils s'adressent.

En effet, comme le font remarquer Muniglia, Rothé et Thalineau dans une recherche menée auprès de professionnels de différentes institutions de la jeunesse¹⁵, les suivis sont orientés vers l'emploi et l'insertion professionnelle ou vers un travail ciblé sur l'individu et son insertion sociale, en fonction de catégories de publics que les professionnels auront identifiées. Leurs pratiques et leur manière d'envisager la situation des jeunes au sein de la relation d'aide va différer en fonction de la façon dont la situation du jeune et de ses difficultés sera appréhendée et sa position face à l'emploi, son « employabilité » évaluée. Les objectifs posés différeront également selon le moment où les professionnels interviennent dans les parcours d'insertion des jeunes en question (2012, p.97-110).

De plus, selon l'institution et le type de public auquel elle est associée, l'injonction à « réussir l'insertion » et la contrainte institutionnelle sur les professionnels, pourra être plus ou moins forte (ibid. p.98).

Les professionnels appréhenderaient et percevraient leur public selon trois catégories en lien avec la distance plus ou moins grande qui les sépare de la probabilité d'un emploi (ibid, p.99-105):

- Les personnes considérées comme « proches de l'emploi » et ayant besoin d'une impulsion orientée vers l'emploi. C'est uniquement l'insertion professionnelle qui est travaillée avec un recentrage sur la responsabilisation en lien avec emploi. Peu d'importance est accordée aux impacts du parcours social et affectif, aux freins éventuels hormis ceux qui consistent à modifier les conduites limitant l'accès à l'emploi. La logique qui prévaut est une logique de prestation.
- Les personnes ayant besoin d'une aide de type socio-sanitaire, la situation sur ce plan faisant manifestement obstacle à l'insertion professionnelle. L'insertion professionnelle et l'insertion sociale (comme préalable) sont travaillées. La prise en charge est plus globale, l'importance est mise sur le lien de confiance et la qualité de la relation. Sans perdre de vue l'objectif, la pression à l'emploi est dans un premier temps moins grande et les objectifs sont adaptés afin d'éviter d'éventuels échecs et leur impact négatif.
- Les personnes les plus désinsérées socialement et éloignées de l'emploi, considérées comme « désocialisées ». C'est l'insertion sociale qui est privilégiée et travaillée. La priorité est mise sur l'écoute, la discussion, la qualité de la relation dans

¹⁵ Travail sur la base de 90 entretiens visant à obtenir une description des pratiques des intervenants auprès des jeunes, de la perception de leurs actions et de la situation des jeunes accompagnés afin de présenter notamment le positionnement des professionnels dans la relation d'aide en fonction de la manière de qualifier les jeunes. (2012, p.98).

l'accompagnement, sur la disponibilité et la constance de la présence des professionnels. La forme relationnelle est vue comme un préalable à une démarche plus exigeante dans la contractualisation. Il s'agit de restaurer un lien social pour engager à terme des démarches d'insertion plus « responsabilisantes ». Un type de suivi que les professionnels décrivent souvent comme à « bas-seuil ».

Ce découpage en catégories est issu des discours des professionnels et des tendances des institutions pour lesquelles ils travaillent. Par contre, la conception de l'insertion peut différer selon les dispositifs qui en sont responsables et influence notablement la prise en compte et le type de suivi de ces publics différenciés. D'ailleurs, les auteurs de l'étude observent que ce découpage et cette catégorisation se heurtent souvent à la réalité des publics qui sont suivis par ces dispositifs qui ne rentrent pas forcément dans ce découpage (ibid., p.106).

Ce qui importe pour nous ici, c'est avant tout de relever que, si nous avons mis en avant dans ce chapitre les différentes tendances dans les modes d'accompagnement¹⁶, certains outils (travail sur les compétences sociales et la « socialisation », travail sur les techniques d'emploi ou les liens avec l'emploi) sont ensuite plus ou moins mobilisés par les professionnels selon la catégorie de publics à laquelle ils estiment s'adresser.

¹⁶ Nous pouvons considérer que les modes d'accompagnement mis en lumière dans ce chapitre sont ceux qui s'adressent à une catégorie de public du deuxième type, entre insertion sociale et professionnelle.

7 PARADOXES DANS LE TRAITEMENT INSTITUTIONNEL DE LA DÉSINSERTION

« Il y a en effet là un paradoxe : les institutions chargées de traiter ces problèmes sont elles-mêmes productrices d'exclusion. Les systèmes d'aide sont à la fois un élément central pour favoriser la réinsertion et en même temps des dispositifs qui rejettent en partie ceux qui en auraient le plus besoin. Faute de s'interroger sur leur propre fonctionnement, de prendre en compte les enjeux symboliques et subjectifs de la relation d'aide, un certain nombre d'institutions gèrent l'exclusion alors que leur mission serait de la combattre.

C'est le fonctionnement même du système institutionnel qui est ici en cause et non l'attitude des agents qui le composent » (De Gaulejac, 1994, p.24).

Selon De Gaulejac, certaines pratiques institutionnelles induiraient des paradoxes et auraient potentiellement des effets contre-productifs dans une perspective d'insertion, contribuant même à la désinsertion (ibid. p.246).

Le sociologue propose en effet une analyse relativement approfondie de ce qu'il nomme « contre-transferts institutionnels »¹⁷ (ibid., p257) ainsi que des articulations entre stratégies des personnes en insertion et traitement institutionnel de la désinsertion, mettant en avant ses effets paradoxaux. Il part du principe que la façon dont les institutions de prise en charge « traitent » les personnes et les groupes a une influence déterminante sur le comportement de ceux qui sont l'objet de ce traitement d'autant plus que souvent « le lien social se réduit au lien institutionnel » (ibid., p.258).

C'est dans cette perspective qu'il met en avant la nécessité de se questionner sur la qualité de ce lien et dès lors sur le « fonctionnement des institutions et le comportements des professionnels afin de déterminer en quoi ils sont facteur d'insertion et/ou de désinsertion », dans l'idée que « *les difficultés d'insertion (...) ne tiennent pas seulement à la personne de l'exclu, mais aux difficultés que les institutions sociales et agents ont dans leurs rapport avec elle ou avec son groupe social* » (ibid.).

Dans la perspective d'observer et de décrire un dispositif d'insertion spécifique, il me semble intéressant de questionner les pratiques institutionnelles dominantes et de dresser un tableau critique des paradoxes et des risques de certains modes d'accompagnement et de certaines tendances dans le traitement institutionnel de la désinsertion.

Mon intention n'est pas de disqualifier les pratiques d'insertion courantes mais de rendre attentif aux enjeux de l'intervention dans un contexte d'insertion, aux contre-effets potentiels de certains modes d'accompagnement, ou de leur éventuelle rigidité sur les publics concernés. Par ailleurs, ce chapitre vise à ouvrir des pistes puisque comme le dit De Gaulejac, c'est « la compréhension en profondeur de la lutte contre la désinsertion telle qu'elle est menée par les sujets eux-mêmes qui devrait guider l'aide institutionnelle » et que c'est alors en s'appuyant

¹⁷ Parler de contre-transfert institutionnel amène selon lui à se questionner sur les modes de fonctionnement des institutions et le comportement des professionnels dans le but de déterminer en quoi ils peuvent être facteur de désinsertion et/ou de désinsertion. (De Gaulejac, 1994, p.258).

« sur la dynamique du sujet, sur ses propres stratégies de défense, que l'on peut vraiment l'aider plutôt qu'en les combattant » (1994, p.262).

Les réflexions qui suivent sont issues notamment de l'apport de De Gaulejac mais également nourries par les apports critiques d'autres auteurs concernant les pratiques d'insertion.

7.1 Individualisation du problème

Première mise en garde, l'individualisation du problème du chômage et de la désinsertion conduirait à des pratiques qui ont des effets invalidants, stigmatisants, voire culpabilisants et à amplifier potentiellement les effets de la désinsertion contre lesquels les institutions sont censées lutter.

Cette difficulté trouve son origine dans le contexte décrit plus haut, dans lequel une lecture individuelle du chômage a progressivement remplacé les représentations collectives¹⁸ (Plomb, 2005, p.168).

Comme Soulet le souligne, cette individualisation que l'on retrouve dans les mesures induit un mouvement qui souligne avant tout les problèmes et les manques des personnes. Dans cette perspective, ce serait à l'individu de changer et de s'adapter aux exigences du marché. Cette tendance contribue à « un glissement de l'attribution de la responsabilité » sur les individus à qui on inculque que « par une mobilisation de leur volonté et de leurs ressources, (...) par un travail sur eux-mêmes et leur environnement », ils pourront s'en sortir et que, au contraire, s'ils restent dans cet état, ils en seront d'une certaine façon les premiers responsables (Soulet, 2000, p.67-68).

Ainsi, le chômage est progressivement apparu comme « une forme de handicap sur lequel il est possible d'intervenir par une action sociale » (Adjrad & Ballet, 2004, p.63) et tout a été fait comme si seule l'adaptation individuelle était désormais possible face au problème du chômage ou de la désinsertion :

« La réorganisation du traitement social du non emploi autour d'une perspective de réadaptation bouleverse la figure du sans-emploi : il n'est plus un inactif, situé aux marges de l'emploi mais un inadapté, voire un handicapé social. Le manque de qualification, les difficultés d'insertion professionnelle sont identifiés à des incapacités, à des inaptitudes, synonymes d'« inemployabilité », associant le sans-emploi à un « anormal » dont l'accès ou le retour à l'emploi nécessitent un travail plus ou moins long de « réadaptation » sociale et professionnelle. Les sans-emploi sont alors perçus comme la cause de leur chômage, leur « inemployabilité » comme la cause de leur non-emploi » (Mauger, 2001, p.11).

Face à l'ensemble de ces représentations, les personnes au chômage, et les jeunes en particulier, en viennent « à interioriser, puis à assumer ces manques et ces fragilités comme caractéristiques de leur état. », (Soulet, 2000, p.69) intégrant d'autant plus un sentiment de faiblesse, de dévalorisation et d'invalidation.

¹⁸ Plomb met en avant notamment le rôle des médias dans la manière d'avoir présenté ce phénomène, tel un malheur s'abattant sur certains individus dont les histoires de chute progressive ont été relatées de manière récurrente (2005, p.168).

L'accompagnement au sein des dispositifs d'insertion serait majoritairement imprégné des mêmes logiques. Plusieurs auteurs ont observé que l'insistance est davantage mise sur les manques et les déficits des personnes, ce qui contribue à individualiser le problème et participe à la disqualification. Comme l'ont fait remarquer Ossipow, Lambelet et Csupor dans leur étude sur les bénéficiaires de l'Hospice Général, les professionnels et les mesures soulignent avant tout les lacunes et très rarement les ressources et les compétences des personnes (2008, p 284). Les auteurs relèvent par ailleurs que l'utilisation « routinière » du concept de socialisation, n'est plus questionnée et correspondrait à l'image d'usagers unanimement « désocialisés, isolés, cassés » qu'il faudrait dès lors re-socialiser et même ré-éduquer. Une perspective qui associerait parfois davantage les usagers à des enfants qu'à des adultes (ibid.).

Finalement, le discours ambiant, tant politique que social ainsi que toute la rhétorique axée sur la responsabilité individuelle contribue à masquer la problématique de l'inégalité des chances et des ressources, ainsi que celles des limites structurelles du chômage, ce qui n'est pas sans impact sur la perception que l'individu peut avoir de lui-même.

« En posant le principe de l'égalité entre les individus, en particulier sous la forme de l'égalité des chances, les sociétés démocratiques individualisent l'inégalité : si le jeu est ouvert et que tout le monde peut concourir et être classé selon son mérite, l'échec est imputable à l'individu lui-même. Il en résulte que les inégalités peuvent être vécues non seulement comme des injustices (on ne m'a pas donné ma chance), mais plus douloureusement comme des situations traumatisantes pouvant conduire à se remettre soi-même en question (« j'avais mes chances comme tout le monde, mais je n'ai pas su les saisir ») » (Castel & Haroche, 2001, cité dans Csupor & Vuille, 2007, p.280).

Plomb parle d'une « nouvelle forme de socialisation des inégalités », « qui retraduit et apprend à retraduire la marginalisation de certains groupes sociaux en des différences de capacités individuelles » (2007, p.271) et d'un « travail de dénégation de la part des institutions de régulation de la jeunesse » qui dès lors, empêche le phénomène de la désinsertion d'apparaître à travers l'expression « de catégories collectives d'identifications » (ibid., p.270).

7.1.1 La logique du projet comme illustration

Pour plusieurs auteurs, l'exigence et la mobilisation autour de la formulation d'un projet individuel dans les mesures d'insertion seraient les caractéristiques de cette manière d'associer l'insertion à un problème inhérent à l'individu et auraient des conséquences potentiellement contre-productives.

Ainsi, Denis Castra estime que « les croyances des professionnels de l'insertion dans les vertus magiques du projet participent du même mécanisme d'attribution de l'échec des individus à des causes internes » (2003, p.3). Le fait de croire que le projet « anticipe rationnellement une action » est non seulement une erreur mais il est surtout pervers de le faire croire aux personnes qui n'ont souvent pas à disposition les ressources nécessaires pour élaborer et accomplir ce projet (ibid.). En ce sens, Castra parle de « tyrannie » du projet, qui contribuerait à l'invalidation des individus les plus vulnérables (2003).

Soulet estime, quant à lui, que considérer le projet comme une condition de l'insertion reviendrait en quelque sorte à faire savoir à la personne en difficulté qu'il lui manque quelque chose que les « gens normaux » ont (2000, p.68).

La focalisation sur l'individu et ses problèmes (ou sur l'individu comme étant le problème) ainsi que l'utilisation du projet comme outil, tendrait donc plutôt à renforcer les effets de la désinsertion. D'autre part, les représentations sous-jacentes portent un coup supplémentaire à l'estime de soi, au sentiment d'invalidation et de disqualification mais ont également des effets néfastes sur l'activation et la mobilisation pourtant attendues des bénéficiaires, comme nous allons le voir ci-dessous.

7.2 L'injonction à l'autonomie

« Pour les populations prises en charge, l'autonomie est une référence à laquelle elles sont constamment exposées et qu'elles sont implicitement obligées de mobiliser. Elle représente l'horizon à l'aune duquel la progression de l'individu dans son « parcours » est régulièrement évaluée. Toutefois, le plus souvent, elle est déconnectée non seulement des possibilités réelles des individus mais aussi de l'effet propre de l'action institutionnelle. Celle-ci donne plutôt aux individus le sentiment que les institutions s'octroient un droit de regard de plus en plus étendu sur leur existence. Le paradoxe tenant au fait que la dépossession croissante des individus est justifiée par la volonté des institutions de les rendre autonomes apparaît de façon éclatante quand, cherchant à retourner sur le marché du travail, les allocations deviennent dépendantes de règles administratives d'intéressements qu'ils ne comprennent pas et qu'ils jugent appliquées de manière discrétionnaire » (Duvoux, 2009, p.129).

7.2.1 En l'absence de moyens

Divers auteurs mettent en avant les paradoxes et conséquences sur les individus des exigences de mobilisation individuelle et d'autonomie, présentés comme des éléments clés de leur insertion.

Cette tendance est incarnée notamment par la logique du contrat et de sa contre-partie, selon laquelle « le pauvre valide doit se prendre en charge lui-même ou au moins contribuer par des efforts personnels à l'amélioration de sa condition » (Paugam, 2002, p.218).

A nouveau, on glisse alors de la « responsabilisation » des exclus vers leur désignation culpabilisante, dans la mesure où pour « retrouver leur place dans la société » et « être citoyen », ils auraient surtout à « travailler sur leur propre identité, à être acteur et à prendre en charge leur propre vie » (Soulet, 2000, p.78).

« Faites un projet, impliquez-vous dans votre recherche d'un emploi, d'un logement (...) et l'on vous aidera ». Castel relève que cette injonction du contrat de l'aide sociale, « une allocation et un accompagnement contre un projet », traverse en effet toutes les politiques d'insertion (1995a, p.762-763). Il se questionne sur cette imposition contractuelle qui consiste pour « des individus les plus déstabilisés, qu'ils se construisent comme des sujets autonomes car « monter un projet professionnel » ou mieux encore, construire un

« itinéraire de vie » ne va pas de soi lorsqu'on est par exemple au chômage ou menacé d'être expulsé de son logement » (ibid.).

Comme le soulignent Csupor et Vuille, le projet, en *« visant une préoccupation diffuse ou consciente, (...) oblige l'individu à savoir ce qu'il veut et comment il souhaite le réaliser (...), concerne une anticipation de l'action, un rapport dans le temps futur et présuppose une capacité à se projeter dans l'avenir »*, dans une forme d' *« injonction à la créativité, à l'innovation »* (2007, p.301). Au vu des effets qu'ont les situations de désinsertion sur la capacité à se projeter dans l'avenir et à détenir un pouvoir sur sa vie, cette attente paraît doublement aller à l'encontre de la réalité des individus lorsque qu'elle se manifeste dès les premiers temps de participation à une mesure d'insertion.

Comme le souligne Zunigo, *« les injonctions officielles à l'élaboration d'un projet professionnel ignorent le rapport au travail des jeunes de classes populaires faiblement qualifiés dont le manque de ressources contrarie la projection dans l'avenir et induit une gestion à court terme de l'existence sociale »* (2013, p.124).

Ces injonctions seraient sources de *« souffrance sociale »* dans la mesure où, comme Soulet le précise, il est demandé à l'individu de façon plus ou moins explicite *« dans le cadre d'une procédure de contrat, (...) de faire preuve d'une forte conscience téléologique et d'une intégrité identitaire alors même qu'il est en état de démunition et de fragilité, comme l'a sanctionné son parcours de mise à l'écart »* (Soulet, 2000, p.70).

« Il y a un paradoxe redoutable et qui peut s'avérer corrosif pour l'estime de soi des individus les moins susceptibles de mobiliser des résistances psychiques à la dévalorisation : intérioriser des normes qui demandent à l'individu de s'aider lui-même suppose en effet une intégration sociale que le suivi devrait fournir. Placé devant ce paradoxe, l'individu est renvoyé à sa propre responsabilité. C'est seulement par la mobilisation des différents capitaux, relationnels ou matériels, dont il dispose, qu'il va pouvoir se conformer – un temps – aux exigences de la recherche active d'emploi ». Or, « la capacité différente des individus à mettre en pratique la norme institutionnelle d'autonomie, malgré leurs difficultés, dépend des ressources collectives dont ils disposent » (Duvoux, 2009, p.49).

Le but du contrat, tout comme celui du projet est de produire un acte de responsabilisation et d'activation mais l'automatisation contraignante de cette exigence s'avère peu compatible avec la réalité vécue par les individus à laquelle elle s'adresse, notamment les plus vulnérables. Le fait de baser un contrat sur l'autonomisation pour *« des jeunes qui ne peuvent se plier à ces impératifs, du fait de leur instabilité »*, serait alors potentiellement excluant, comme le soulignent Muniglia, Rothé et Thalineau (2012, p.106) et propice à la rupture (2009, Duvoux). Pour reprendre De Gaulejac, *« pour « agir », il faut être organisé, disposer des ressources, être soutenu et relayé par son environnement »*. Or, les institutions qui disposent des ressources, en demandant aux jeunes de mobiliser les leurs, contribuent selon lui à une logique qui viserait *« à entretenir la soumission et l'impuissance »* (1994, p.265).

Enfin d'après Plomb, *« cette requalification symbolique de l'encadrement de la jeunesse (...) fait l'effet, pour les jeunes issus des classes populaires, d'une domination sans visage. En demandant « aux jeunes les plus dépourvus de ressources « de faire des projets, on leur demande de « transformer leur destin en choix » comme le dit Dubet (2001, 40). Autrement dit, on fait reposer sur eux, sur leurs comportements ou leur absence d'action, la*

responsabilité de leurs échecs. Ce nouveau régime de justification des inégalités prive les jeunes « des consolations sociales liées aux injustices structurelles » (Dubet, ibidem, 38) puisqu'il retraduit les différences de parcours en catégories morales individualisantes » (Plomb, 2007, p.270).

Ainsi, les individus qui ne parviennent pas à satisfaire les attentes institutionnelles voient leur sentiment de disqualification et d'incapacité redoublé, alors même qu'ils sont souvent privés des ressources nécessaires à satisfaire ces attentes. On pourrait parler d'une forme de violence symbolique dans un contexte où, comme on l'a vu précédemment, le facteur symbolique de l'exclusion est prépondérant.

7.2.2 Dans un climat de contrôle et de suspicion

Un autre paradoxe en référence à la notion d'autonomie utilisée dans ce contexte, réside dans la logique « de contrôle et de suspicion » qui caractérise le système de l'aide sociale (De Gaulejac, 1994, p.243, Keller, 2005) et qui parallèlement se dégage de certaines pratiques d'insertion.

De Gaulejac parle « d'insertion paradoxale » (1994, p.242), en décrivant la situation à laquelle le bénéficiaire doit faire face en devant « faire la preuve de son dénuement » pour accéder à l'aide sociale puis ensuite démontrer sa capacité à être autonome : « *Au départ, il vit une sorte de disqualification, ensuite, on lui demande d'être un « battant » dans l'épreuve d'insertion, pour pouvoir mériter l'aide qu'on lui offre* » (ibid., p.244).

Le fait de demander aux personnes de faire preuve de motivation et de volonté notamment en s'investissant dans des « contre-prestations », aurait pour effet d'induire l'idée qu'une fois de plus, le succès ou l'échec de cette insertion repose sur eux. Par ailleurs, ce sentiment de contrôle et de doute entretiendrait le sentiment d'invalidation de l'individu qui se voit considéré au choix, comme un malhonnête, un abuseur potentiel de l'aide qu'on lui accorde ou un être irresponsable.

La contractualisation des mesures, « les comptes à rendre » lorsqu'on est à l'aide sociale montrent bien que « l'insertion passe d'abord par la soumission aux normes du système institutionnel » (De Gaulejac, 1994, p.253). En effet, malgré la promotion de l'autonomie des individus et l'incitation à l'« activation », le contrat d'insertion¹⁹ et les règles des dispositifs de l'aide sociale rappellent plutôt les individus, en cas de non collaboration, à des liens de dépendance et de soumission avec l'institution garante du contrôle (Plomb, 2005, p.175).

Comme le rappelle Verena Keller, le contrat est avant tout signé par deux parties qui ne sont pas égales : « l'utilisateur n'a rien à offrir mais est contraint d'accepter sous menace de réduction des prestations » (2005, p.144)²⁰. Pour ces raisons, De Gaulejac souligne que si le contrat est conçu pour « aider les individus à se mobiliser en élaborant un projet », il est plutôt perçu par les bénéficiaires interrogés comme « un contrôle qui tend à les enfermer dans une position disqualifiante » (1994, p.244).

¹⁹ Dans le cas des MIS, il s'agit d'un « contrat sur la mesure », signé par l'assistant social et le bénéficiaire et transmis au SPAS.

²⁰ Les personnes refusant la participation à une mesure sans justification valable étant sujettes à des sanctions.

7.2.3 En se conformant aux attentes institutionnelles

La rhétorique de la mobilisation individuelle autour de sa propre insertion et l'injonction à l'autonomie entre en conflit avec une autre logique qui est celle du contrôle et de la conformisation des parcours.

De manière générale, Mauger décrit l'insertion « *comme un instrument de réforme des habits, de transformation des propriétés morales, sociales et professionnelles, d'accoutumance ou de réaccoutumance au travail, d'acquisition des propriétés comportementales et des dispositions éthiques témoignant d'une congruence avec l'entreprise, sa spécificité, ses besoins, son idéologie : dynamisme, faculté d'adaptation, ingéniosité, motivation, etc.* » (2001, p.14).

Comme évoqué dans les chapitres précédents et dans cette même perspective, derrière la question de l'insertion « sociale » et les termes de compétences sociales, de qualifications sociales, et de capacités sociales, se cacheraient davantage le souci de conformité et d'adaptabilité au monde du travail.

Ossipow, Lambelet et Csupor le relèvent, la resocialisation est un véritable leitmotiv des dispositifs et lorsqu'ils jouent sur la « *sociabilité* » « c'est avant tout sur un versant de civilité que les professionnels mettent l'accent ». Les structures travailleraient en réalité plus « *à exiger un changement de comportement qu'à offrir des apprentissages potentiellement qualifiants sur le marché de l'emploi* » (2008, p.283).

Comme le fait apparaître la rhétorique autour du projet, cette pression pour une mise en conformité et en normativité des comportements est à la fois liée à des exigences du marché de l'emploi et à des exigences de conformité à des normes institutionnelles qui en sont le prolongement.

Premièrement, si le fait d'avoir un projet correspond au fait de pouvoir « être comme tout le monde », le projet constitue déjà en soi, comme le soulignent Csupor et Vuille « un instrument de normalisation certain » (2007, p.302). Deuxièmement et à partir de là, le processus de mise en conformité du projet avec ce qui est « réaliste » dans le cadre institutionnel (voire sociétal) accentue cette tendance entrant en conflit avec la notion d'autonomie.

En effet, comme le fait remarquer De Gaulejac dans son analyse, l'élaboration du projet accompagnée par les professionnels fait apparaître un glissement, « *des attentes de l'utilisateur à une analyse des possibles pour le réduire à ce qui semble faisable* ». Or, « *Ce glissement qui peut apparaître « réaliste » et raisonnable, a plusieurs conséquences : il évacue tout ou partie des aspirations de l'utilisateur ; il est centré sur la « solution » en évacuant l'écoute du problème ; il conduit à n'écouter dans le discours de l'utilisateur que ce qui peut être reformulé dans des termes institutionnels* » (ibid., p.271-272).

L'auteur observe finalement que « le « projet » que l'on demande à l'utilisateur, en définitive, est réduit au « programme » que l'institution est capable de lui offrir. » On pousserait alors l'utilisateur à « faire preuve de réalisme, puis de modestie, puis de soumission » et à « accepter de réduire le possible au probable et le probable aux réponses institutionnelles ». Et en fin de compte, « ces glissements successifs l'amènent à adapter sa demande à l'offre institutionnelle alors que c'est l'inverse qui devrait prévaloir » (ibid., p. 272).

Par ailleurs, malgré la discussion qui peut prendre place autour du contrat ou du projet d'insertion, De Gaulejac fait remarquer qu'en fin de compte, c'est bien l'institution qui décide si « l'insertion est correcte ou pas » et le professionnel qui « garde la responsabilité d'en fixer les termes » (ibid., p.271). Réduire ses ambitions, accepter des emplois peu gratifiants, élaborer des projets « réalistes » pour parler de projets « adaptés » à leur situation peu qualifiée et valorisée (ibid., p.241). Ces différentes mises en conformité et contrôles des aspirations décrites par De Gaulejac peuvent alors sous de nombreux aspects s'opposer à la notion même d'autonomie.

Comme le souligne l'auteur, même si beaucoup d'acteurs font de leur mieux à l'intérieur des institutions pour lutter contre l'exclusion, ces exemples montrent toutefois en quoi « *la relation d'aide institutionnelle tend à déposséder les usagers de tout pouvoir sur les modalités d'obtention de cette aide* » (ibid. p.265) et mettent bien le doigt sur l'asymétrie entre institutions et bénéficiaires, voire entre professionnels et bénéficiaires, amenuisant de surcroît leur sentiment de reconnaissance en tant que sujet capable d'agir.

7.3 Logiques existentielles VS logiques institutionnelles

7.3.1 Catégorisation des publics VS réalité des parcours

Malgré la focalisation sur l'individu dans les dispositifs et les modes d'accompagnement, plusieurs auteurs font le constat que les mesures prennent en compte de manière insuffisante l'individualité des personnes, dans le sens où elles s'adaptent peu aux situations et aux besoins individuels (Duvoux, 2009, Muniglia, Rothé & Thalineau, 2012).

La catégorisation des publics que nous avons décrite dans le chapitre précédent serait souvent inappropriée et trop rigide pour permettre l'adaptation aux besoins réels et aux situations très diverses des usagers à l'intérieur d'un dispositif : « *La catégorisation des publics en fonction de leur plus ou moins grande proximité avec l'emploi se heurte à la réalité des publics effectivement accompagnés qui ne rentrent pas forcément dans ce découpage* » et viendrait dès lors heurter les logiques et pratiques professionnelles (Muniglia, Rothé & Thalineau, 2012, p.106).

De plus, les marges de manœuvre pour se dégager de ce découpage sont restreintes puisque les pouvoirs publics, selon les observations des auteurs, auraient tendance à « resserrer les objectifs des structures selon cette logique de partition » et à les recentrer sur l'objectif de l'emploi dans un contexte de restriction budgétaire et une logique gestionnaire (ibid., p.108). Ainsi, plus la demande de « rentabilité » serait élevée au sein des dispositifs, plus on assisterait à une diminution de la possibilité de prise en compte des personnes à la fois dans leur globalité et dans leur individualité.

Muniglia, Rothé et Thalineau rappellent qu'une part des jeunes se trouve dans des difficultés nécessitant avant tout « une posture d'écoute visant le rétablissement ou le maintien du lien social » et ne pourront voir leurs capacités d'agir suscitées par le simple fait de signer un

contrat (2012, p.103). Pourtant, selon les catégorisations faites à priori, ces jeunes-là ne seront pas nécessairement suivis dans des logiques qui permettraient plus de souplesse et d'adéquation dans l'accompagnement.

Dans ce contexte, le morcellement des types d'accompagnement et des publics tels que catégorisés par les dispositifs dans une logique de « taxinomie sociale » serait lui-même générateur « d'instabilité, de vulnérabilité, voire de rupture dans les parcours d'insertion » (ibid., p.108). Dans cette logique de découpage et d'uniformisation des pratiques en découlant, la majorité des dispositifs risqueraient d'être inadaptés et insuffisamment flexibles pour pouvoir s'adapter à des personnes « en grande fragilité narcissique et sociale » (ibid., p.105) et à un public qui a de fortes chances d'être vulnérable ou vulnérabilisé par le fait-même du processus de désinsertion dans lequel il se trouve.

En fin de compte, le risque est que « *face à ces prises en charge rigides, cloisonnées et fragmentées, les jeunes les plus en difficultés subissent des coups supplémentaires portés par des institutions ne prenant pas en compte leur individualité* » (ibid.).

7.3.2 Temporalité des dispositifs VS temporalité des parcours

En parallèle au décalage entre les besoins des publics ciblés par les dispositifs et les besoins réellement rencontrés, se pose le problème de la temporalité des mesures et de leur inadéquation potentielle avec la temporalité réelle de nombreux parcours d'insertion.

Le temps des mesures est limité, malgré les renouvellements possibles, et le cadre d'accompagnement n'est alors pas assez flexible pour permettre de suivre des publics dont le temps d'insertion peut être relativement long, notamment si l'on en croit l'allongement général des parcours d'insertion ainsi que celui du passage à la vie professionnelle, tels que décrits précédemment.

Ce problème est notamment mis en avant par la recherche de Muniglia, Rothé et Thalineau dans laquelle ils relèvent que « *la structuration des politiques sociales pour jeunes en situation de vulnérabilité pose le cadre d'une relation d'aide qui permet plus facilement aux professionnels d'aider les jeunes prompts à s'insérer rapidement et qui en ont la capacité* ». Ainsi, « le manque de réactivité et l'impossibilité de favoriser des suivis longs et rapprochés » auraient pour effet « de rendre encore plus vulnérables des jeunes en situation déjà très délicate » (2012, p.76-77).

7.3.3 Impératifs institutionnels VS besoins existentiels

A l'origine des différents éléments mentionnés dans ce chapitre, on trouve le décalage problématique entre des logiques institutionnelles, homogénéisées, normatives et des logiques existentielles, individuelles et hétérogènes. Cela apparaît comme un des paradoxes au cœur du traitement institutionnel (De Gaulejac, 1994, p.231).

Premièrement, le fait que les logiques institutionnelles soient fondées sur des critères de gestion animant les gestionnaires de ces organismes sociaux serait le point de départ à ce décalage entre logiques institutionnelles et les besoins des usagers. Il s'agit d'évaluer l'efficacité des dispositifs principalement en « termes quantitatifs et statistiques », grâce à des éléments à comptabiliser (dossiers traités, entretiens effectués, stages, allocations, etc.), logique dans laquelle « *la gestion des moyens prend le pas sur les finalités* ».

Deuxièmement, un décalage viendrait du fait que « la notion d'insertion est définie à partir de critères normatifs » et que « les questions de la socialisation et de l'identité (...) sont traitées principalement à travers le prisme de l'insertion professionnelle et de l'emploi ». En effet, « *sur ces bases, les usagers des institutions font l'objet de politiques, de mesures diverses, de traitements spécialisés confiés à des professionnels chargés d'apporter ainsi des réponses* » qui apparaîtraient alors « *de plus en plus décalées face à la demande sociale* » (ibid.).

De Gaulejac met en avant ce décalage au travers du vécu des bénéficiaires qu'il a interrogés. Les attentes exprimées par les usagers sont principalement des demandes d'écoute, de considération et de reconnaissance (ibid., p.253) et des attentes en termes de « relation personnelle, de solidarité concrète » (ibid., 241) avec une sensibilité particulière à la relation interpersonnelle avec les professionnels. Pourtant, les réponses reçues, elles, sont plutôt perçues comme « *impersonnelles, instrumentales, abstraites et disqualifiantes, et les bénéficiaires interrogés ne se sentent alors pas reconnus et exister en tant qu'individus exprimant parfois une réticence à faire appel aux institutions d'aide* » (ibid.).

La mise en conformité des parcours selon des normes institutionnelles, la suspicion et le contrôle, les exigences inaccessibles tout comme l'ensemble des éléments mentionnés dans ce chapitre contribuent au sentiment de ne pas être pris en compte dans son individualité, sa réalité et sa valeur, ceci à un moment où les individus disent avoir particulièrement besoin de considération et de reconnaissance.

Pour conclure, De Gaulejac parle d'une « double contradiction » :

Une contradiction institutionnelle « *qui consiste à affirmer la nécessité pour l'utilisateur d'être acteur, citoyen, autonome, sujet, c'est-à-dire actif dans le processus de réinsertion, tout en ayant des modalités concrètes de fonctionnement objectivantes, instrumentalisantes, normalisantes, bureaucratiques, qui favorisent la désinsertion, du moins sur les plans relationnels et symboliques* ».

A laquelle s'ajoute une contradiction existentielle qui pourrait amener les usagers « *à préférer la déchéance plutôt que la dépendance, la stigmatisation et l'humiliation qu'ils craignent de rencontrer s'ils font appel aux institutions : mieux vaut être sujet dans la désinsertion que s'insérer en perdant sa dignité* » (ibid., p.242).

7.4 Effets sur les positions et stratégies des acteurs

7.4.1 La position des jeunes

Ces paradoxes et l'inadéquation de certaines pratiques avec les réalités existentielles des jeunes sont doublement problématiques. Non seulement, comme nous l'avons vu au fil de ce chapitre, elles provoquent des effets similaires aux effets de la désinsertion mais en plus, les stratégies des acteurs pourraient contribuer à affecter et à pénaliser leur parcours d'insertion, de par les contre-attitudes qu'elles sont susceptibles de provoquer chez les professionnels.

Dans son étude auprès des populations assistées et leur rapport à l'autonomie, Duvoux met bien en évidence les stratégies que peuvent développer les acteurs face aux injonctions paradoxales et aux sentiments de dévalorisation.

Tout d'abord, le type de situations souvent difficiles dans lesquelles certains individus se trouvent peut déclencher différentes réactions. « *Les normes de l'amélioration des conditions de vie apparaissent (...) tyranniques et insupportables lorsque l'individu n'a pas à strictement parler les moyens de s'y conformer* » et au fil du temps, ce sentiment d'être soumis à des injonctions paradoxales peut rendre insupportable l'« incitation à s'insérer » et amplifier le sentiment de rejet (Duvoux, 2009, p.191), voire induire un sentiment de honte, l'impression d'être « contrôlé et sciemment humilié » (ibid., p.175).

C'est face à ces situations que les personnes développent des stratégies et des formes de résistance qui peuvent prendre la forme d'une opposition à l'institution ou de rupture, autrement dit, un mouvement de retrait social ou de rejet social.

En effet, une disqualification vécue comme trop forte peut amener résignation et découragement, attitudes qui seront potentiellement perçues par l'extérieur comme de la passivité ou de la mauvaise volonté. Pourtant, cette stratégie peut apparaître comme une « reconquête d'une forme de maîtrise par le refus de sa propre action sur le monde ». Ce refus d'agir sur le monde ne serait dès lors pas à lire comme de la passivité mais comme une forme d'action pour échapper à « l'infériorisation et la dépossession dont ils se sentent l'objet » (ibid., p.208).

Par ailleurs, lorsque le « hiatus entre dispositions intériorisées des individus et prescriptions institutionnelles » (ibid., p.226) est trop important, une des stratégies pouvant encore apparaître comme « mobilisable » est la protestation et le refus de toutes modalités institutionnelles. Duvoux qualifie cette relation à l'insertion de « refus de la dépendance ». Elle concernerait les personnes les plus marginales, qui ont une fragilité importante liée à un vécu antérieur de ruptures ou qui ont subi une perte de statut brutale et rapide. Ne pouvant supporter ou accepter la situation d'infériorisation ou de dépendance dans laquelle elles sont, elles vivent comme particulièrement déstabilisant et dégradant la culpabilisation qui pèse sur elles.

Convertir l'humiliation en révolte, reconquérir des marges d'autonomie et de négociations en s'opposant aux attentes institutionnelles, refuser toutes normes institutionnelles peut alors apparaître comme seules marges de manœuvre (ibid., p.225-226).

Face à ce sentiment de perte de pouvoir sur sa vie et de dépendance, le retrait social tout comme le retournement de la stigmatisation peut être non seulement des stratégies pour échapper à une dévalorisation insupportable et des attentes inatteignables, mais aussi des stratégies pour reconquérir précisément une marge d'autonomie.

Or, ces stratégies risquent de se retourner contre les bénéficiaires puisqu'elles seront le plus souvent interprétées comme les signes d'un manque de volonté et d'une passivité qui pourront être potentiellement sanctionnés.

Ces exemples montrent en quoi les inadéquations entre certains modes d'accompagnement associés à des logiques institutionnelles et les caractéristiques des populations suivies, en particulier les plus vulnérables, peuvent provoquer des effets contre-productifs et néfastes pour les personnes accompagnées, de surcroît dans une perspective d'insertion.

7.4.2 La position du travailleur social

Au sein des dispositifs, une des difficultés principales pour les travailleurs sociaux peut être précisément de concilier ces tendances institutionnelles avec la réalité des usagers et leur propre rôle dans la relation d'aide.

Logiques de contrôle, de contractualisation, dispositifs visant une approche technique de l'intervention sociale, exigence de rentabilité et d'efficacité dans l'accès à l'insertion, politiques sociales donnant la priorité à la dimension économique, autant d'injonctions qui peuvent mettre les professionnels du travail social dans une position pour le moins délicate lorsqu'il s'agit de concilier ces logiques à une dynamique d'aide.

« Aider et contrôler », pour reprendre le titre de l'ouvrage de Verena Keller ; c'est bien au cœur de cette tension entre logique d'aide et logique de contrôle que se situent les travailleurs sociaux. Une des difficultés, comme l'auteure le soulève, est que « l'évaluation du comportement, de l'attitude, de l'effort (du mérite) ou des capacités du bénéficiaires » (dans le cadre notamment du contrat) « prennent au dépourvu une culture professionnelle axée sur la confiance et l'empathie. » (2005, p.144) Comment dès lors concilier ces aspects ?

De nombreuses autres questions se posent en lien avec cette tension entre les tendances économique-institutionnelles et les valeurs du travail social.

Entre contrôle social et normalisation des parcours et des comportements, quelle place donner aux dimensions, chères au travail social, d'émancipation, d'empowerment, de soutien à la ré-appropriation des ressources et au pouvoir d'action sur sa vie ?

Comment concilier les logiques d'insertion « du temps court et du résultat immédiat » à celles des pratiques du travail social qui « ont besoin de la durée pour produire ses effets » (Autès 1998, p.75) ?

Comment, avec l'exigence d'efficacité dans une perspective d'insertion professionnelle, laisser la place au travail sur le social de manière non instrumentale, dégager les moyens de développer une relation d'aide sans se laisser contraindre par l'objectif rapide d'insertion ?

Globalement, comment « se dégager de la relation administrative pour travailler dans le cadre de l'approche clinique, pour travailler avec « L'être » » (Bernatet, 2010, p.54) ?

Comment faire pour que ces contraintes institutionnelles ou politiques ne soient pas un obstacle pour engager une relation humaine et constructive avec les personnes, travail relationnel et de lien à la base du travail social ?

De manière générale, le travailleur social est au cœur des paradoxes évoqués plus haut, entre logiques institutionnelles et existentielles mais également entre logiques institutionnelles et valeurs professionnelles. Le défi est de négocier une position professionnelle qui préserve un rôle « aidant » dans un contexte où certains aspects des dispositifs peuvent perdre cette fonction au profit d'une contribution à la désinsertion

D'un point de vue plus global, le travail d'insertion questionne le sens même du travail social, son identité et son fonctionnement, pouvant l'amener à un glissement vers des tendances qui l'éloignent des valeurs initiales du travail social. L'insertion passerait-elle alors par une redéfinition du travail social comme le suggère Autès (1998, p.66) ?

Comme le dénoncent Plomb et Wohlhauser dans leur analyse des dispositifs, dans la tendance actuelle, le travail d'insertion serait « *de plus en plus entretenu politiquement comme un travail palliatif, de maintien de l'employabilité des jeunes et de contrôle de parcours* », ce qui aurait relégué « *les professionnels de l'insertion dans un rôle de fournisseur de prestations, les critères du management marchand devenant premiers dans la gestion étatique de ce secteur* » (2010, p.14). Les travailleurs sociaux, en quelque sorte instrumentalisés par le travail d'insertion et les politiques d'action sociale, auraient de plus en plus de mal à discerner les contours de leurs professions, dans un contexte où les missions s'éloignent de leur métier et de leur formation (Bernatet, 2010, p.85).

Comme mentionné plus haut, une scission de la double dimension du travail social aurait été opérée par le travail d'insertion, séparant l'action ciblée sur les individus de l'action globale sur son environnement (social, sociétal), dès lors écartée de l'intervention (Autès, 1998, 1999). Cette double dimension, bien qu'en tension, constitue selon l'auteur la caractéristique et l'efficacité symbolique du travail social qui aurait dès lors été disqualifié. La partie gestionnaire aurait été valorisée et la partie préventive et promotionnelle serait passée à la trappe (Autès, 1999, p.207).

Dès lors, si le social ne sert plus qu'« à éviter l'explosion, à garantir la paix et non à changer le fonctionnement de l'économie » et du système social qui produit ces situations (ibid., p.179), le sentiment d'instrumentalisation légitime remet les professionnels face au dilemme et à la tension centrale qu'a toujours posé le travail social et que pose également la notion d'insertion : S'agit-il par les pratiques d'insertion d'améliorer « à la marge les conditions de vie des bénéficiaires sans pouvoir les transformer » et de leur permettre simplement de « vivre mieux là où ils se trouvent » (Castel, 1995b, 16), ou s'agit-il de tendre aussi à la transformation du contexte qui produit les situations ?

Dans ce contexte, l'enjeu pour les professionnels est selon Autès de pouvoir « reconstruire une légitimité », de renforcer les professionnalités du social, de retisser un sens au travail social, avec en tête « les idéaux démocratiques de promotion, d'auto-organisation et d'émancipation ».

Sans cela, les travailleurs sociaux devraient « *accepter d'être sans lien, sans pouvoir, sans identité, et dans des positions où ils peuvent seulement permettre d'accueillir les paroles perdues, les identités défaites, sans autres mouvements* » (Autès, 1998, p.75).

Les paradoxes et questions posés par l'insertion traversent ainsi le champ du social de manière à questionner de manière radicale les travailleurs sociaux, leur position et leur identité dans ces nouveaux contextes d'intervention.

7.4.3 Marges de manœuvre des acteurs au sein des dispositifs

De Gaulejac met en évidence le fait que la situation d'antagonisme entre logiques institutionnelles et demandes existentielles décrite plus haut n'est pas inéluctable et dépendrait en grande partie du fonctionnement propre des institutions. En effet, les personnes interrogées mettent en évidence la différence entre les institutions bureaucratiques vécues comme normalisantes avec certaines associations ou espaces qui peuvent « *prendre des initiatives, établir un contact qui n'est pas totalement canalisé par des procédures et des règles pré-établies* » (1994, p.246).

Quant aux professionnels au sein des dispositifs, Adjerad et Ballet relèvent que les travailleurs sociaux qui tiennent à « sauvegarder » la dimension sociale dans un contexte de contrainte, mobilisent une variété d'actions qui dépendent des pressions des pouvoirs publics mais également de modes d'actions et de stratégies qu'ils ont plus ou moins intériorisés (2004, p.66).

Muniglia, Rothé et Thalineau ont particulièrement bien mis en évidence ces stratégies d'ajustements développées par certains intervenants, entre contraintes institutionnelles et situations réelles des jeunes, pour assurer un suivi qui soient le plus adapté possible : « *Détourner les objectifs initiaux de certaines mesures* », « *présenter de façon tronquée certaines situations de jeunes afin de leur permettre d'accéder à des aides et d'assurer une continuité du suivi* », « *mettre en évidence l'accompagnement vers l'insertion professionnelle dans le contrat en dissimulant le travail d'écoute et d'accompagnements sans enjeu immédiat effectivement effectué* », ruser avec « *les dispositifs pour protéger les jeunes qui auraient besoin d'un accompagnement plus long* » (2012, p.106-107).

Les professionnels parlent eux-mêmes de bricolages et mobilisent des savoir-faire et des investissements personnels qui sont rendus invisibles mais par lesquels ils tentent de garder une place pour l'écoute et l'accompagnement, sans enjeu orienté vers l'insertion professionnelle immédiate et de réduire « la distance sociale et subjective entre usagers et professionnels » (ibid., p.108).

Ces bricolages peuvent parfois être tolérés, voire encouragés par les structures mais parfois sont à l'origine de conflits et d'une position à tenir de plus en plus délicate pour les professionnels (ibid.).

Toutefois, comme le soulignent les auteurs : « *le positionnement adopté par les professionnels peut atténuer ces effets pervers par l'interprétation qu'ils donnent du sens de leurs missions. Ils jouent alors un rôle de « tampon » qui adoucit la rigidité du système de prise en charge. C'est donc la subjectivité des acteurs mettant en œuvre l'action publique (Cantelli, Genard, 2007) qui agit comme un régulateur des injonctions paradoxales d'un système de prise en charge extrêmement normatif* » (ibid.).

DESCRIPTION DU TERRAIN

Dans ce chapitre, je vais décrire dans un premier temps le contexte institutionnel dans lequel se situe le terrain de ma recherche, en exposant le fonctionnement des mesures d'insertion proposées dans le canton de Vaud et celui de Migr'Action tel que décrit sur le plan formel. Dans un deuxième temps, je décrirai brièvement le public cible puis dans un dernier temps, la démarche de récolte des données, le choix et le découlement des entretiens au sein de Migr'Action, puis celle concernant le traitement et l'analyse des données.

8 CONTEXTE INSTITUTIONNEL

8.1 Les Mesures d'Insertion Sociale pour Jeunes Adultes en Difficulté (MISJAD) ²¹

Le canton de Vaud se caractérise par une politique spécifique à l'égard des jeunes adultes (18 à 25 ans) au bénéfice du Revenu d'Insertion, qui vise une insertion durable de ces jeunes dans le marché du travail, ceci avant tout par la formation professionnelle certifiée.

Ce dispositif comprend deux volets financé par le Service de Prévoyance et d'Aide Sociale (SPAS): les Mesures d'Insertion Sociale pour Jeunes Adultes en Difficulté (MISJAD) ainsi qu'un programme de soutien à la formation, le programme FORJAD.

Les MISJAD font donc partie des Mesures d'Insertion Sociale (MIS) proposées aux bénéficiaires de l'aide sociale qui ont pour objectif un des trois axes suivants: le rétablissement du lien social, la préservation de la situation économique ou la formation et le recouvrement de l'aptitude au placement (art. 47 LASV).

Elles font partie de la troisième catégorie et s'adressent spécifiquement aux jeunes adultes en difficulté (JAD). Elles concernent 20 mesures dans lesquelles 286 jeunes sont placés²², pour 3200 JAD à l'aide sociale, ce qui fait apparaître un important manque de place à disposition.

Tout JAD est tenu de participer à une mesure proposée par les assistants sociaux du Centre Social Régional (CSR) sur la base d'un « bilan social » et d'une démarche dans laquelle le JAD doit définir « un projet d'insertion correspondant à ses capacités et ses potentialités » (art. 50.2, LASV). Les mesures sont alors « *conçues comme une étape préparatoire à l'entrée en apprentissage et visent à la fois à la définition d'un projet professionnel « réaliste et*

²¹ Mise à part les textes cités, les informations de ce chapitre proviennent d'un entretien téléphonique avec Noëlie Schweitzer, responsable des MIS au SPAS le 29.11.13 et de documents du SPAS qui m'ont été transmis suite à cet entretien (la directive sur les Mesures d'Insertion Sociale du RI et la convention de collaboration entre le SPAS et le MIS).

Elles sont également issues de la Loi sur l'Action Sociale Vaudoise (LASV) et des articles relatifs aux Mesures d'Insertion Sociales qui figurent dans les annexes de mon travail (Annexe 2, p. 170)

²² Chiffres de novembre 2013

réalisable », à tester la motivation du jeune et enfin à l'aider à trouver une place en apprentissage » (Bonvin, Dif-Pradalier & Rosenstein, 2013, p.68).

Pour ceux qui refusent d'aller en MIS, une sanction est prévue et le forfait « incitatif » qui est donné aux jeunes qui participent à une mesure leur est retiré²³. Pour ceux qui acceptent de « participer activement à la définition du projet et à sa concrétisation » (art.4, LASV), le rôle des assistants sociaux du CSR est important puisqu'ils déterminent largement le choix de la MIS en fonction du bilan social, du projet d'insertion et des places disponibles (Bonvin, Dif-Pradalier & Rosenstein, 2013, p.68).

La mesure est contractualisée et les objectifs sont fixés entre les parties. Les mesures s'étendent sur 3 à 6 mois et peuvent éventuellement être renouvelées, s'il s'avère que cela fait sens pour chacune des parties.

8.1.1 Conception et pratiques²⁴

Si ces mesures dites « d'insertion sociale » visent à favoriser l'accès à la formation professionnelle ou à l'emploi, le présupposé est, globalement que « l'insertion sociale passe par l'accès à la formation et au travail » et dès lors que le travail des professionnels dans ce domaine doit porter sur « le développement de compétences sociales et professionnelles requises sur le marché du travail »²⁵.

Concrètement, même si les moyens d'action permettent une certaine marge de manœuvre, les MISJAD doivent travailler sur trois axes définis par le SPAS comme prioritaires : L'élaboration du projet professionnel (atelier d'un demi-jour minimum par semaine), le rattrapage scolaire (un demi-jour minimum par semaine) et l'accompagnement social nommé aussi appui psycho-social.

Cet accompagnement social se fait en parallèle et consiste généralement en un suivi individualisé de type « coaching » (conseil et soutien) qui s'attache particulièrement aux questions de « compétences transversales », de « régularité » et de « savoirs-être ».

L'idée est également de développer le « niveau de confiance et d'estime de soi, de socialisation et d'autonomisation comme processus préalable ou concomitant à leur inscription dans un dispositif qualifiant ou de retour à l'emploi » (convention de collaboration avec le SPAS, p.2). Ceci implique l'organisation d'ateliers divers visant à augmenter « l'estime de soi » et les « savoirs-être ».

De manière générale, les ateliers collectifs consistent en des ateliers de recherche d'emploi/formation ou de rattrapage scolaire et visent le développement de compétences sociales et professionnelles nécessaires à l'insertion dans le monde du travail.

²³ Le montant total se trouve alors inférieur à la norme du Revenu d'insertion car le forfait incitatif n'est pas en plus mais est inclus.

²⁴ Il s'agit ici de décrire la conception du travail dans les mesures et les pratiques dominantes promues par le canton. Les éléments mis en avant viennent alors, en plus de présentations officielles, en grande partie des explications de Mme Noëlie Schweitzer, et de la convention de collaboration entre les mesures et le SPAS qui définit les grandes lignes de l'intervention prescrite.

²⁵ Ces propos du Conseiller d'Etat en charge du Département de la Santé et de l'Action Social, Pierre-Yves Maillard dans une présentation PPT de M. Spagnolo « Insertion sociales des jeunes adultes », le 5 avril 2006

De manière transverse, un des éléments central du suivi consiste en l'élaboration d'un « projet professionnel individualisé ». Dans cette optique, la mission du professionnel est d'analyser la situation individuelle du jeune et d'être en charge du développement d'un projet d'insertion tant au niveau de la définition du projet que de la recherche de stages professionnels ou d'un apprentissage. Il s'agit d'évaluer les compétences du jeune, ses acquis scolaires et professionnels puis d'accompagner la confrontation progressive au marché du travail (Avenir Social, 2013). Une fois le projet professionnel validé et testé, il s'agit d'accompagner vers la formation. Dans ce processus, on différencie le suivi d'un jeune qui n'a aucune idée concernant son projet, d'un jeune qui a une idée précise et réaliste ou de celui qui a une idée fixe et non réaliste.

Le travail des professionnels des MIS, que décrivent notamment Bonvin, Dif-Pradalier et Rosenstein, s'apparente à ce qui a été décrit dans le cadre théorique général : un travail « sur » et « avec » le jeune pour arriver à un projet « aussi réaliste et réalisable que possible ». Cela implique, de la part des professionnels, une action « *qui consiste à adapter les préférences initiales du jeune à la double contrainte des limites perçues, de ses capacités personnelles et des opportunités existant dans son environnement proche, ce qui correspond au « principe de réalité » si souvent évoqué par les travailleurs sociaux* » (2013, p.69).

Selon la conception défendue par le SPAS, travailler l'élaboration d'un projet professionnel ne serait possible que lorsque le jeune est à même de respecter le « cadre de la mesure », notamment sur le plan des horaires, de la régularité et du respect des règles. Cela implique parfois un travail préalable pouvant durer pour certains plusieurs mois.

Sur ce point, la convention de collaboration entre le SPAS et les mesures prévoit que l'assistant social, en charge du suivi du jeune, soit informé en cas d'absences non justifiées de plus de trois jours, d'arrêt de la mesure ou de tout autre problème.

8.2 La mesure Migr'Action

Je reprends ci-dessous certains éléments formulés par les initiateurs de Migr'Action dans les documents relatifs à la mesure. Les éléments que je choisis de mettre en évidence sont ceux qui s'attachent à donner les intentions de Migr'Action ainsi que l'organisation des activités sachant que la fiche descriptive formelle figurant dans le catalogue des MIS se trouve dans les annexes de mon travail ([Annexe 3, p.172](#)). Dans la partie analytique qui suivra, on retrouvera par ailleurs, au travers du discours des animateurs et des jeunes, les aspects plus concrets et détaillés de ce qui se vit au sein de Migr'Action.

Le programme Migr'Action se déroule entre les murs de l'espace Mozaïk qui est un des espaces sociaux que l'Association Appartenances propose à des personnes migrantes. Pour reprendre le descriptif de la mesure, les participants sont alors « *intégrés dans un espace social ouvert, intergénérationnel, interculturel, interdisciplinaire, qui inclut aussi des ressources d'appui psychologique* »²⁶.

²⁶ L'ensemble des citations sont issues alternativement de la fiche descriptive de la mesure figurant dans le catalogue des MIS du SPAS ([Annexe 3, p.172](#)) et d'un document de présentation du projet pilote non-officiel datant de 2008 concernant les préoccupations à l'origine du projet Migr'Action

Ce projet a été proposé, en 2008, par une équipe de coordination et d'animation (une psychologue aujourd'hui responsable de la mesure et un sociologue), en réponse à un travail sur la « valorisation des contributions des migrants à la société », travail qui mettait notamment en avant les besoins spécifiques de jeunes adultes migrants en difficulté.

L'idée était de répondre, en complémentarité aux mesures existantes, aux besoins spécifiques des jeunes issus de la migration : manque d'identification à des modèles positifs, manque de soutien continu à long terme, poids des diverses problématiques liées au parcours de migration, solitude, manque de réseaux dans le milieu professionnel, découragement face aux échecs répétés. Selon les initiateurs du projet, le « manque de reconnaissance des compétences acquises dans le pays d'origine, les possibles décalages entre les valeurs familiales ou traditionnelles et celles de la société d'accueil, le manque de repères et de référentiels, la nécessité de reconstruire certaines appartenances, les expériences de ruptures ou de traumatismes, les préjugés subis, les difficultés socio-économiques voire certains conflits de loyauté avec leurs parents » nécessitaient l'élaboration d'un espace qui, habité par un travail d'empowerment, permette que ces obstacles potentiels puissent devenir des ressources.

L'approche se veut centrée « sur le projet de vie et le sens donné par les participant-e-s aux diverses démarches qui mènent à leur entrée dans le monde professionnel, dans le cadre de leur parcours de migrant ». Les activités visent « à activer et valoriser les compétences et ressources des jeunes migrant-e-s » et « à susciter une attitude proactive vis-à-vis du projet de vie ». Ceci passe notamment par le fait de « mettre les jeunes dans des situations qui leur demandent prise d'initiative et engagement ainsi que mise en contexte de leurs compétences ».

Les activités sont imprégnées de certaines préoccupations à l'origine du projet, à savoir, la possibilité d'identification et de communication avec des modèles positifs, la promotion des échanges, l'encouragement à l'action et le suivi individuel à long terme.

Concrètement cela prend forme de la façon suivante :

- Permanence et espace social ouvert chaque après-midi
- Discussions en groupe :
 - les animateurs « suscitent les échanges entre jeunes et guident la discussion sur des thèmes liés à l'expérience de migration, à la construction du projet de vie, aux attitudes face à l'intégration socioprofessionnelle, aux appartenances multiples ainsi qu'à d'autres thématiques proposées par les jeunes eux-mêmes »
 - les jeunes échangent entre eux sur les obstacles rencontrés
- Rencontres hebdomadaires de groupe :
 - Communication avec des modèles positifs, intervenants externes ayant réussi leur intégration, venant parler de leur parcours, des moyens de leur réussite et des difficultés surmontées
 - Mise en commun des projets et discussion (projet de vie, parcours migratoire etc.)
- Suivis et entretiens individuels
- Projets et activités individuelles ou collectives (réseautage, organisation d'événements, ateliers ponctuels, etc) et activités de loisirs et sportives

L'encadrement est effectué par une psychologue sociale, un travailleur social, une stagiaire ETS.

9 PUBLIC CIBLE

9.1 Les Jeunes Adultes en Difficulté (JAD)

Pour revenir au public des MISJAD, j'aimerais en dire un peu plus sur ce que cette appellation de « jeunes adultes en difficulté » recouvre.

En premier lieu, une grande majorité de ces jeunes n'ont pas de formation, un élément qui, non seulement, représente un risque important d'exclusion (OFS, 2009), mais est considéré comme la cause principale du chômage et du recours à l'aide sociale des jeunes (ibid., p.25). Ainsi, début 2013, 70% des JAD étaient sans formation dans le canton de Vaud. Nous avons déjà évoqué les conditions structurelles qui précarisent aujourd'hui les jeunes ayant le moins de ressources. Bonvin, Dif-Pradalier et Rosenstein rappellent que la configuration actuelle du marché suisse des places d'apprentissages rend « les conditions d'accès pour des jeunes disposant de moins de ressources (sociales, économiques, éducatives, culturelles) plus difficiles » et que ceci tient au renforcement des exigences des entreprises dans le recrutement des apprentis (2013, p.71).

Par ailleurs, si ces jeunes « sans qualification », sont les premières victimes du durcissement du marché de l'emploi, leur faible bagage scolaire se double le plus souvent d'une expérience négative de l'école et d'un certain nombre d'échecs antérieurs, ce qui augmente encore leur vulnérabilité socio-économique et culturelle. (Eckmann-Saillant, Bolzman & De Rham, 1994, p.15 et 17).

Les représentants de l'insertion sociale du SPAS décrivent ainsi le profil des jeunes en difficulté : « *l'un des traits dominants des jeunes adultes marginalisés est le cumul de difficultés – professionnelles, scolaires, sociales et de santé – résultant d'un parcours souvent chaotique et parsemé de ruptures. Une forte proportion d'entre eux connaît des situations familiales complexes qui peuvent se traduire par des échecs scolaires et professionnels. A cela s'ajoutent souvent des problématiques d'endettement ou de dépendance.* », « *Parmi les causes structurelles de ce phénomène, on peut citer un marché du travail devenu extrêmement sélectif où des jeunes avec de faibles niveaux scolaires peinent à trouver leur place et un nombre de places d'apprentissages qui, bien qu'en augmentation, ne parvient pas à compenser l'évolution démographique* » (Müller, Cretin, Durrer & Spagnolo, 2009, p.3).

9.2 Les JAD migrants

La mesure proposée par Migr'Action s'adressant spécifiquement à de jeunes migrants, je vais brièvement décrire les spécificités et/ou les similitudes entre jeunes adultes en difficultés et migrants, jeunes adultes en difficulté.

Tout d'abord, ce que constatent Eckmann-Saillant, Bolzman & De Rham, c'est que, même si à première vue, beaucoup de jeunes étrangers ont des difficultés dans leur formation et leur trajectoire d'insertion, pour les immigrés, la réussite scolaire dépend moins de la nationalité

que de l'origine sociale (1994, p.14). Dès lors, la nationalité en soi ne constitue « qu'un facteur de différenciation secondaire » et ce serait « l'origine sociale qui est le facteur principal » (Hutmacher, 1987, cité dans Eckmann-Saillant, Bolzman & De Rham, 1994, p.14). Ainsi, si les jeunes étrangers sont particulièrement touchés par les difficultés, c'est aussi dans la mesure où ils sont d'origines socio-économiques défavorisées (ibid., 1994, p.18).

Par contre, les problématiques d'insertion peuvent être renforcées par certaines difficultés liées à leur parcours migratoire ou à celui de leurs parents, pour les jeunes nés en Suisse. Altay Manço met notamment en évidence la faiblesse plus accrue des réseaux de contacts et d'informations, les discriminations à l'embauche, (en particulier à l'égard des populations ayant immigré le plus récemment) et les obstacles de type « psycho-sociologiques », soit les difficultés pour des jeunes issus de familles elles-mêmes fragilisées face à l'emploi de se projeter dans le monde du travail, l'absence de modèles parentaux valorisants, la peur de trahir les siens par la réussite professionnelle et les dissonances vécues en situation migratoire (2000). Ces dissonances peuvent concerner la reconstruction du sens de son parcours suite à la migration parfois dans un contexte d'écarts culturels et de socialisation entre des parents migrants et leurs enfants qui doivent se projeter dans l'avenir entre deux mondes. Sur le plan concret, le réapprentissage d'une langue, la nécessité du rattrapage scolaire, sont autant de facteurs qui peuvent évidemment renforcer les difficultés d'insertion.

Enfin, comme le relève Karine Clerc²⁷, la migration peut être à l'origine d'une crise identitaire supplémentaire, accentuée notamment par une politique migratoire qui responsabilise les migrants face à leur intégration, sans forcément leur donner les moyens et les ressources, notamment sur le plan du statut. Comme le relèvent également Bonvin, Dif-Pradalier et Rosenstein, les difficultés scolaires se cumulent souvent avec d'autres problématiques liées au parcours migratoire d'une part, et d'autre part avec la question du statut légal et des restrictions formelles (2013, p.66). Selon l'auteur, cette réalité concerne une grande majorité des jeunes qui ont fait l'expérience de restrictions légales dans leur trajectoire (ibid.).

Comme le rappelle encore Karine Clerc, plusieurs facteurs influencent les trajectoires des jeunes migrants, en particulier, le parcours migratoire (les motifs et les conditions de la migration et le droit de séjour), l'environnement familial (situation des parents, position dans la fratrie et genre), le système éducatif (les enfants arrivant plus jeune auraient plus de chances de s'insérer en lien avec le parcours scolaire), le capital social (réseau reconstitué ou présent, etc.).

C'est bien autour de ces éléments que se constituent les ressources potentielles et les éventuels cumuls de difficultés.

²⁷ Intervention lors de la conférence du CESCAP : « L'insertion des jeunes vulnérables : l'expérience FORJAD à la lumière des capacités », 9 décembre 2013

10 RÉCOLTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES

10.1 Guides d'entretiens

Pour mener les entretiens, j'ai élaboré deux guides, un pour les animateurs et l'autre pour les jeunes (Annexe 1, p.165). Je les ai conçus plutôt comme des « réservoirs » de questions qui permettent d'alimenter l'échange. J'y ai placé certaines questions « principales » comme repères pour l'entretien et d'autres questions « secondaires » visant à préciser certains aspects ou à rebondir sur certains éléments émergeant dans la discussion.

Ces guides étant très complets, ils m'ont surtout servi à m'approprier, au préalable, le fil de l'entretien. Je les ai d'autant moins suivis rigoureusement que le cadre collectif nécessitait qu'une grande partie de mon attention soit mobilisée dans l'animation du groupe (en particulier concernant le groupe des jeunes).

Ayant prévu deux heures d'entretien, j'ai réparti un certain temps par questions principales afin de m'assurer de pouvoir toutes les aborder. J'ai également tenté de m'organiser pour avoir, en fin d'entretien, un temps d'échanges libres qui permette de discuter du déroulement de l'entretien et de mettre en discussion « à chaud », certaines de mes observations.

Les guides d'entretien ont été organisés à partir des thèmes soulevés par mes questions et mes hypothèses de recherche.

Pour les animateurs, il a été élaboré autour de trois axes :

- La conception de « l'insertion » et de leur travail d'insertion : je me suis basée sur mon cadre théorique pour questionner notamment, les indicateurs qui permettent de préciser leur conception de l'insertion (conception des difficultés des jeunes, etc.)
- Leurs pratiques d'insertion : je me suis basée sur les pratiques normatives mises en évidence dans mon cadre théorique pour les interpellier sur leurs propres pratiques et je me suis également basée sur mes connaissances de leurs pratiques ainsi que sur certains concepts issus de leur document.
- Leurs perceptions des impacts globaux : inspirée par mon cadre théorique, j'ai tenté de questionner la portée de leurs actions, pour eux, pour les jeunes et en regard du cadre sociétal et institutionnel.

Pour les jeunes, je me suis basée sur ma théorie et en particulier sur les éléments liés aux :

- effets de la désinsertion (méséstime de soi, isolement, sentiment d'inexistence, démobilitation et sentiment d'impuissance, perte de contrôle sur sa vie, etc.)
- effets de certains traitements institutionnels de la désinsertion (sentiment de contrôle et de contraintes, individualisation du problème de la désinsertion, etc.)

Par ailleurs, j'ai été attentive à ramener systématiquement les questions et les discussions à leur vécu au sein de Migr'Action, avec le souci d'avoir des résultats qui soient le plus possible reliés aux impacts du facteur « Migr'Action ».

10.2 L'entretien avec les jeunes

10.2.1 Organisation de l'entretien et profil des jeunes

Avant cet entretien avec les jeunes, j'ai à plusieurs reprises discuté avec les animateurs de cet entretien collectif. Pour faciliter les contacts, leur participation et la dynamique des entretiens, j'ai sollicité quasi uniquement des jeunes que je connaissais déjà.

J'ai, par contre, cherché à rassembler différents types de profils, à savoir des jeunes nés en Suisse, ayant migré eux-mêmes, ayant migré plus ou moins récemment, ayant passé des temps plus ou moins long à Migr'Action, avec des statuts de séjour différents, tout en veillant à avoir suffisamment de jeunes inscrits dans le système traditionnel de l'aide sociale ou ayant accès aux mêmes mesures²⁸. Sur le plan du statut de séjour, j'ai uniquement choisi des personnes qui ne sont pas limitées en terme de droit à la formation, soit au bénéfice de permis F, B, C.

Pour m'assurer de la présence d'un nombre idéal de cinq à six jeunes, j'en ai sollicité huit. Le fait de les « recruter » n'a pas représenté de difficultés puisque nous nous connaissions et que globalement, nous avons des liens de confiance. Au final, sur les sept qui étaient disponibles et disposés à venir, deux d'entre eux ont eu un empêchement et une jeune, non contactée, est venue sur invitation d'un autre participant. Six jeunes étaient donc présents, deux garçons et quatre filles. Parmi ceux-ci, les profils se sont avérés moins diversifiés que dans mon échantillon initialement choisi. Les jeunes nés en Suisse, ayant fait leur scolarité en Suisse et/ou inscrits dans le système d'aide sociale étaient minoritaires. Par contre, qu'ils soient à l'aide sociale « traditionnelle » (CSR), à l'aide sociale pour les réfugiés statutaires (CSIR), ou pour les requérants d'asile admis provisoirement (EVAM)²⁹, tous ont l'expérience d'autres dispositifs « d'aide à l'insertion », voire d'autres mesures d'insertion. Ils fréquentent par ailleurs Migr'Action depuis des durées variables, allant de neuf mois à trois ans et deux d'entre eux sont déjà en première année d'apprentissage.

Finalement, quatre d'entre eux sont arrivés en Suisse après leur scolarité, ce qui inscrit leur points de vue sur Migr'Action dans des trajectoires avec des difficultés d'insertion socio-professionnelle, l'essentiel de la scolarité s'étant déroulée dans un autre pays.

10.2.2 Dérroulement

L'entretien a eu lieu dans les locaux de Migr'Action, lieu familier et habituel de leurs rencontres quotidiennes. J'ai choisi de ne pas faire l'entretien en présence des animateurs pour permettre une parole qui soit la moins biaisée possible, sachant que le sujet évoquait en partie leur manière de travailler. Les entretiens, bien qu'enregistrés, ont été présenté comme confidentiels et anonymes.

²⁸ Les jeunes avec des permis F ou B réfugiés peuvent avoir accès aux mêmes mesures et à un financement pour une participation à Migr'Action selon certaines conditions.

²⁹ CSR : Centre Social Régional, CSIR : Centre Social d'Intégration des Réfugiés, EVAM : Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants

Le fait que je connaisse les jeunes, bien que cela puisse également constituer un biais, a surtout permis de limiter la gêne et l'aspect artificiel d'une disposition que nous avons au contraire, déjà expérimentée lors de mon remplacement. Ceci m'a également permis d'utiliser ce que je connaissais de leur parcours pour les amener à s'exprimer, à approfondir certains aspects et à susciter leurs paroles sur des éléments concrets.

Sur ce point, cela a impliqué une certaine vigilance puisque mon interprétation spontanée des réponses pouvait être d'autant plus marquée par ma subjectivité, d'où l'importance de distinguer mon regard de celui des jeunes, ce à quoi j'ai cherché à être particulièrement attentive à l'étape de l'analyse (Eckmann-Saillant, Bolzman & De Rham, 1994, p.68-69).

Durant les deux heures de l'entretien, l'ensemble des thèmes a pu être évoqué même si le dynamisme a faibli en fin de l'entretien. J'ai passablement utilisé la reformulation, notamment pour mieux permettre à la parole de circuler. Au final, j'ai peu eu besoin de les solliciter tant ils rebondissaient spontanément sur les propos des uns et des autres.

10.2.3 Dynamique

Dans la mesure où l'analyse ne portera pas sur la dynamique des interactions mais sur le contenu, il est intéressant de relever brièvement ce que la dynamique de l'entretien a laissé transparaître.

Les jeunes ont de manière générale pris la parole aisément y compris pour ce qui est de leurs vécus personnels. Le fait que le groupe soit habitué à interagir de cette manière et que les participants se connaissent dans cette configuration semble avoir été un facilitateur. Les temps de parole étaient bien répartis et j'ai peu dû insister pour que tous les jeunes s'expriment.

Ce qui est ressorti et qui se perçoit bien dans l'enregistrement, c'est le fait que les jeunes ne se sont presque pas coupé la parole. L'écoute était présente et attentive et les jeunes ont parfois demandé d'eux-mêmes des explications afin de mieux comprendre ce qui était dit. J'ai parfois cru que certains jeunes « décrochaient » alors qu'ils intervenaient tout à coup d'une manière qui, au contraire, montrait à quel point ils étaient attentifs et intéressés, rebondissant sur un mot ou un autre. L'enrichissement des propos et la stimulation de la réflexion ont clairement été favorisés par la nature collective de l'entretien.

Par ailleurs, si peu de désaccords étaient présents, les différentes expériences, vécus et opinions ont pu être entendus et les quelques incompréhensions étaient régulées par le groupe. L'ensemble des interactions indiquaient une certaine habitude et une aisance à fonctionner en groupe. J'ignore quel aurait été le résultat avec des jeunes qui ne se « pratiquent » pas en tant que groupe mais j'y vois le reflet de l'expérience commune qu'ils ont de l'expression en groupe ainsi que la démonstration de ce que le collectif développe et/ou renforce comme capacités sociales... Élément sur lequel nous reviendrons dans l'analyse du contenu.

10.3 L'entretien avec les animateurs

10.3.1 Organisation de l'entretien et profil des animateurs

Tout d'abord, j'ai réuni les deux animateurs principaux de la mesure³⁰ dont je décris ici brièvement le profil : L'animatrice A1³¹ a deux formations, en ethno-musicologie et une en psychologie sociale. Elle a notamment fait de la recherche, de l'enseignement et a travaillé depuis très longtemps avec des jeunes dans des cadres multiculturels. Son collègue A2 a une formation de cuisinier, puis des expériences associatives et militantes dans le domaine de la précarité (défense des chômeurs, de l'asile) et enfin une formation de lettres et d'économie politique à l'Université. Il a travaillé dans des projets d'économie solidaire en Amérique Latine et en sociologie du travail dans des institutions académiques.

L'entretien avec les deux animateurs a eu lieu dans les locaux de Migr'Action.

Un des aspects particuliers à prendre en compte tenait au fait que je connaisse les animateurs en tant qu'anciens collègues. Si cet aspect pouvait faciliter l'échange, il pouvait également induire le fait qu'ils ne développent pas ou que je ne développe pas suffisamment leurs réponses, ce à quoi j'ai dû être attentive. Dans ce même ordre d'idées, j'avais à veiller à l'interprétation trop spontanée de leurs récits et aux raccourcis dans mes questions.

10.3.2 Dynamique et déroulement

Tout d'abord, la dynamique de l'entretien a bien reflété le fait que les animateurs ont l'habitude de mettre en commun leurs conceptions tant respectives que communes, ainsi que leur vision du travail. Ils se sont à plusieurs reprises répartis la parole en fonction de ce qu'ils estimaient que l'autre était plus à même de développer. Cette manière de faire et d'anticiper les opinions de l'autre sur certains sujets a très clairement mis en évidence leur complicité. Par ailleurs, le fait de collectiviser l'échange a manifestement permis de nourrir leurs réflexions mutuelles et d'enrichir les réponses. Leurs propos se sont complétés et n'ont pas mis en évidence de divergences d'orientation.

Sur le plan du déroulement de l'entretien, j'ai rencontré quelques difficultés, en lien avec la conception de ma grille et la dynamique engagée dans le cours de l'entretien. Tout d'abord, les prises de parole des animateurs étant relativement longues, ils ont développé dès le début une grande partie des éléments transversaux qui étaient contenus dans la suite de mes questions. De ce fait, j'ai parfois eu du mal à reprendre les questions peu exploitées ou à approfondir certains éléments, ce qui aurait nécessité que j'abandonne mon fil et que je m'adapte à la tournure libre de l'échange. Le fait que je connaisse leurs activités a sans doute joué un rôle dans ma difficulté à recentrer l'entretien. Ainsi, une grille plus ciblée et brève aurait pu être plus adaptée.

³⁰ Une stagiaire en Emploi Temporaire Subventionné du chômage s'ajoute en général à l'équipe et une accompagnante pour les apprentissages scolaires.

³¹ Les animateurs seront nommés à A1 et A2 dans la partie analytique.

Sur le plan du contenu, la formulation de mes questions a débouché sur la description de pratiques que je connaissais et cela, dans une certaine mesure, m'a empêché d'approfondir suffisamment le sens et la conception qu'elles sous-tendaient.

En fin de compte, et en lien avec ma seconde sous-question de recherche, mes questions auraient sans doute pu être davantage centrées sur la « conception des pratiques d'insertion » et non sur les « pratiques d'insertion » en tant que telles.

Les résultats ont malgré tout été exploitables et intéressants et m'ont permis de questionner le sens de leurs pratiques.

10.4 Traitement et analyse des données

Après avoir terminé la récolte des données et effectué la retranscription des entretiens, j'ai utilisé une grille d'analyse pour faciliter la lecture des données. Ensuite, j'ai regroupé le discours des participants en différents thèmes, séparant les résultats de l'entretien avec les animateurs de celui avec les jeunes.

Pour la méthode d'analyse, comme suggéré par la théorie sur les entretiens collectifs, deux options se présentaient à moi : me focaliser sur l'analyse du contenu des opinions exprimées collectivement, avec pour unité d'analyse le groupe dans sa globalité (Duchesne & Haegel, 2008, p.86), ou me focaliser sur la manière dont ces opinions étaient élaborées et dès lors sur la dynamique de groupe, avec pour unité d'analyse l'interaction entre les participants (ibid).

En lien avec mon intention de départ, j'ai opté pour la première option.

Concernant l'entretien avec les animateurs, le contenu est issu d'une dynamique dans laquelle ils se renforcent et se complètent mutuellement pour déboucher sur une appréhension commune de l'espace d'insertion. Pour les jeunes, le contenu est issu d'une dynamique similaire mais enrichie de plus de points de vue, qui se sont complétés mutuellement pour décrire les impacts et leurs perceptions globales des pratiques de Migr'Action. J'ai extrait les tendances communes exprimées par l'ensemble de ceux qui ont pris à la parole, ce d'autant qu'il n'y a pas vraiment eu à traiter de points divergents, plutôt des différences d'intensité ou de type de vécus à l'intérieur de perceptions du même type.

Au cours de ce processus, j'ai dû être particulièrement attentive à éviter d'être interprétative dans mon analyse au vu de ma connaissance préalable du contexte de Migr'Action et de certains éléments décrits par les participants.

Pour la mise en lecture, à partir de l'analyse des deux entretiens selon des grilles indépendantes, j'ai ensuite rassemblé l'ensemble des résultats autour des thèmes transversaux les plus prégnants, ceux qui rejoignaient à la fois les propos des animateurs et les perceptions des jeunes. J'ai alors rédigé une analyse qui regroupe à la fois les propos des uns et des autres autour de ces thèmes et qui, en lien avec ma question de recherche, fasse état de la manière d'envisager le travail d'insertion à Migr'Action et des impacts sur les jeunes.

Cette analyse a été parallèlement nourrie par les apports théoriques indispensables pour mettre en perspective et en valeur les différents éléments abordés.

Ainsi, dans ce qui va suivre, les propos issus des entretiens alternent avec des références d'auteurs de manière à rendre la lecture et la mise en perspective des résultats la plus nourrie possible.

ANALYSE ET MISE EN PERSPECTIVE DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, cinq thématiques transversales vont être développées. Les quatre premières parties concernent les conceptions et pratiques spécifiques développées à Migr'Action et la perception que les jeunes en ont. Elles se basent alternativement sur les propos des animateurs et ceux des jeunes. La dernière partie met en perspective cette manière de travailler l'insertion dans les limites du cadre sociétal et institutionnel dans lesquelles elle se situe ³².

11 L'INSERTION DANS UNE PERSPECTIVE NON-NORMATIVE

Nous allons premièrement mettre en avant la conception non-normative de l'insertion qu'ont les animateurs de Migr'Action, deuxièmement nous verrons par des exemples comment cette manière d'approcher l'insertion oriente les pratiques et la façon d'aborder le travail avec les jeunes puis troisièmement, nous évoquerons les impacts de ces éléments sur le rapport des jeunes à la norme de l'insertion.

11.1 Une conception globale de l'insertion

Tout comme la notion d'insertion, l'accompagnement n'est pas neutre mais « fondé sur des conceptions qu'il convient d'explicitier » (Bernatet, 2010, p.132). En effet, si j'ai décrit dans mon cadre théorique la manière dont est envisagée la notion d'insertion dans les politiques, discours et pratiques, j'ai également mis en évidence le fait que la définition de cette notion n'est pas figée et dépend des usages sociaux et institutionnels qui en sont faits (Paugam, 1992). Ceci apparaît fortement dans la manière dont la conception de l'insertion des animateurs s'éloigne de la norme décrite dans le cadre théorique.

Selon eux, l'insertion ne correspond pas nécessairement à l'acquisition d'un espace dans le champ de l'emploi salarié mais à l'acquisition d'une place, d'un espace au sein de la société : « *L'insertion intéressante, entre guillemets, c'est de pouvoir trouver sa place dans un espace donné, moi c'est comme ça que je le définis. Parce qu'être inséré juste pour aller trimer et puis se tuer au travail, ça me paraît pas de l'insertion très intéressante personnellement...* » (A1. rit) (A2). « *Ecoute, moi j'suis assez d'accord avec A2, enfin un peu en d'autres termes, c'est à dire qu'il faut trouver... il y a le tissu social qui est très divers, enfin le plus divers possible et puis là-dedans les gens doivent trouver une place où ils peuvent être contents avec*

³² Par souci de clarté, dans cette partie analytique, seule ces citations (issues des entretiens) seront en italiques alors que les citations d'auteurs, quelles que soient leur longueur, resteront dans le format courant. Par ailleurs, les noms des jeunes et des animateurs sont remplacés par des initiales fictives.

eux-mêmes mais qui leur donnent aussi justement la possibilité d'être une personne à part entière et puis d'être respectés et puis d'avoir du respect pour soi-même tu vois... Après, ça peut se faire de toute sorte de manières » (A1).

A la notion de place s'ajoute ici l'idée que cette place corresponde à un sentiment d'« être content avec soi-même » de trouver du « respect » et en quelque sorte, de pouvoir « se réaliser » (terme qui sera utilisé par la suite par les animateurs). Ainsi, dans leur conception, l'insertion ne serait pas réalisée au regard d'une norme donnée par l'extérieur mais de manière subjective, au regard de ce qui fait et amène du sens et du contentement pour l'individu.

On comprend que cette vision de l'insertion s'éloigne de la conception dominante selon laquelle retrouver une place dans le champ de l'emploi est une finalité, ce qui implique que celui qui « n'occupe pas une place dans l'aire conventionnelle, qui ne satisfait pas aux standards sociaux de la conformité, n'est pas inséré » (Bergier, 2000, p.18). La conception des animateurs débouche sur une perspective prioritaire qui n'est plus « de permettre à la personne de conquérir une place dans le champ de la conformité » (ibid. p. 19), mais de trouver prioritairement une place satisfaisante dans tout espace donné.

L'occupation d'une place dans la société, quelle qu'elle soit, implique pour les animateurs de soutenir le projet du jeune même s'il se distancie de ce qui est « prescrit »: « *Moi, après, c'est ce que les gens souhaitent faire de leur vie, je les accompagne là-dedans, j'ai aucun jugement à porter sur ce qu'ils veulent faire. Le jour où il y a un jeune qui veut être un artiste de rue, je l'accompagne là-dedans tu vois et s'il trouve une place là-dedans, pour moi c'est de l'insertion aussi. C'est pas forcément qu'il faut avoir fait une formation reconnue, c'est pas forcément qu'il faut avoir fait le truc avec le papier certifié et trouver le job à 100% qui t'amène un salaire tous les mois, c'est pas ça. Je sais bien que ce qui est prescrit par les institutions sociales, c'est d'arriver à amener les jeunes à accéder à une formation reconnue et un travail... Moi je peux pas complètement adhérer à ça » (A1).*

Ainsi, la question de l'insertion est clairement envisagée comme non-dépendante de la norme de l'emploi et de l'insertion professionnelle : « Vous pourriez considérer que sans insertion professionnelle, on peut aussi parler d'insertion ? » « *Oui bien sûr, oui* » (A2) « *Bien sûr ! Evidemment, après...selon les grilles d'évaluation du SPAS ça entrerait pas, tant qu'il est dépendant de l'aide sociale si tu veux on n'aurait pas atteint les buts prescrits* » (A1).

Dans cette perspective, s'ils ne peuvent être complètement détachés des buts prescrits par l'institution et par les normes sociétales que les jeunes ont par ailleurs souvent intériorisées, les animateurs considèrent que « *l'insertion sociale, lorsqu'elle n'est pas forcément une fin en soi, peut être un réel but dans un premier temps* » (A1). Cette vision implique de considérer l'insertion sociale, non de manière instrumentale, dans une démarche de qualification sociale visant l'insertion professionnelle (Adjerad & Ballet, 2004, p.14), mais comme une fin en soi, ce qui, comme nous le verrons, implique d'autres types de pratiques.

Au-delà de la question de l'insertion professionnelle ou sociale, comme le suggère Autès, c'est alors davantage la logique (insertion par la citoyenneté, ou insertion par le travail) que porte la conception de l'insertion qui importe, et à ce titre celle des animateurs s'oriente clairement vers une logique « d'insertion par la citoyenneté » (Autès, 1992, cité dans Adjerad & Ballet, 2004, p.18). La place à « conquérir » serait en ce sens une place de citoyen avant d'être une place de « salarié ».

11.1.1 Le contexte sociétal pris en compte

La conception qu'ont les animateurs de la notion d'insertion est mise en perspective avec un contexte sociétal dans lequel le rôle et la place de l'emploi ont changé.

A2 évoque la période de plein emploi jusqu'à la fin des années 80 où même pour les personnes « *qui n'avaient pas vraiment une insertion sociale* » ou qui « *n'étaient pas vraiment dans le cadre* », l'insertion professionnelle pouvait permettre « *une insertion réelle* ». Il met en évidence le fait qu'avec le resserrement de l'accès à l'emploi et des opportunités d'insertion professionnelle, l'insertion sociale devient nécessaire: « *sinon ça marche pas, à moins qu'il y ait une audace des jeunes qui ont des passions fortes et qui puissent s'imaginer se construire à travers ça* ».

Ce constat amène les animateurs à prôner une autre vision de l'insertion :

« *S'il y a pas de logements, y en a pas, si y a pas de boulot, y en a pas. Après tu peux essayer d'augmenter le potentiel de chacun mais à un moment donné, mon opinion quand même, c'est qu'il faut trouver d'autres façons pour que les gens puissent se réaliser en dehors du travail. Moi j'en suis convaincue, quand il y a pas assez de boulot pour tout le monde, au lieu de juste caser des gens au social ou au chômage, il faut qu'il y ait d'autres espaces où les gens puissent faire des trucs intéressants de leur vie, tu vois. Mais ça c'est des problématiques qui nous dépassent aussi* » (A1). « *Tout ça est en jeu, dans la manière dont vous abordez la question de l'insertion avec une vision plus large ?* » « *Bien sûr, c'est hyper important* » (A1). « *Oui, bien sûr* » (A2).

Face aux limites manifestes du modèle normatif du salariat et pour éviter l'exclusion durable des surnuméraires (Castel, 1995a), les animateurs cherchent à « réfléchir autrement la fabrication du lien social » (Bergier, 2000, p.21) pour construire une insertion qui permette aux exclus « de se penser comme appartenant toujours à la société » (Soulet & Châtel, 2001, p.191).

Leur conception de l'insertion laisse alors ouverte la possibilité pour les personnes d'exister socialement et d'avoir une identité et une valeur hors du travail, dans une perspective de cohésion sociale qui s'oppose au fait de rejeter « les inactifs » (Burhig, 1996, p.16). On pourrait dire que les animateurs opèrent dans le cadre de la mesure Migr'Action le changement de paradigme prôné par les auteurs en lien avec les limites de l'insertion dans l'emploi, en prônant une place pour les individus indépendamment du statut professionnel. Ils rejoignent en cela la « vie sociale » que préconise De Gaulejac et dans laquelle « l'utilité ne se réduit pas aux capacités productives, les revenus aux salaires, les relations sociales aux relations professionnelles et la reconnaissance à la carrière » (1994, p.280).

11.2 Une compréhension singulière des difficultés d'insertion

La vision qu'ont les animateurs de la nature et de l'origine des difficultés d'insertion que rencontrent les jeunes s'apparente à leur manière d'appréhender l'insertion, à savoir de manière multidimensionnelle et globale.

Premièrement, les profils des jeunes, s'ils ont certains points communs, sont perçus comme très diversifiés et les problèmes comme relevant de diverses dimensions: « *Pour moi, les*

problématiques, elles sont, très très diverses », « donner un profil particulier des jeunes qui viennent ici, moi je pense pas... ». « Ecoute, ce qui les rassemble, c'est qu'ils sont issus de la migration, qu'ils sont face à des difficultés socio-professionnelles dans l'immédiat mais après il y a beaucoup de choses derrière et pis... qu'ils ont la motivation de faire quelque chose. Après c'est des jeunes qui sont précarisés ou en risque très fort de précarisation plus intense... ils ont des difficultés à entrer dans le monde socio-professionnel si tu veux mais au-delà il y a tous les parcours, qui sont des parcours très différents » (A1).

En tant que migrants, les jeunes rencontreraient les mêmes problématiques mais celles-ci seraient amplifiées, ajoutant « *plusieurs couches de problématiques* », notamment les dynamiques et les liens avec la famille, les traumatismes liés au déplacement, la question du sens du parcours, etc.

Ainsi, dans la perspective globale qu'induit leur vision large de l'insertion, les animateurs prennent en compte au-delà de la question de l'emploi, tout ce qu'il y a « *derrière* », soit « *l'ensemble des problématiques rencontrées* ».

Par ailleurs, des liens sont faits à la fois avec les parcours personnels mais également avec des facteurs externes et contextuels :

« On se rend compte que les problématiques qui sont liées à l'insertion socio-professionnelle, c'est souvent des problématiques qui sont liées à d'autres choses ou événements qui font que les gens, les jeunes, pour des raisons ou des autres, ont de la difficultés à trouver une place à l'intérieur de la société (...), il y a toute une dimension externe qui joue aussi un rôle dans la difficulté mais je pense aussi qu'on est souvent confronté à des jeunes qui, pour diverses autres raisons, arrivent pas à se construire dans cet espace-là. Comme dit A2, ça peut être effectivement pour des raisons extrêmement variées, pour des situations extrêmement différentes mais effectivement le travail qu'on fait, c'est d'essayer de comprendre ça » (A1).

Si les difficultés personnelles ont toute leur importance, elles ne peuvent être définies « *à priori* » par les professionnels mais sont à « *comprendre* » dans leurs contextes sociaux (parcours migratoire, contexte familial, pauvreté), et sociétaux : « *Ensuite, même pour des jeunes qui ont des projets très précis, pour des raisons liées au contexte, à l'extérieur, les jeunes peuvent ne pas arriver à les réaliser parce qu'il n'y a pas dehors les opportunités qui s'y prêtent* » (A1).

Cette vision des difficultés sort de la tendance décrite dans mon cadre théorique, consistant à privilégier l'insertion comme un processus individuel, à relier la désinsertion à un parcours personnel duquel il s'agit de se sortir par une mobilisation personnelle de leur volonté et un travail sur eux-mêmes (Soulet, 2000, p.67-68). Elle permet de ne pas mettre le poids de la responsabilité (de la non-insertion ou de l'insertion) sur l'individu mais de considérer à l'instar de Denis Clerc que l'insertion implique « *un devoir d'insertion* » de la part de la société » (cité dans Guyennot, 1998, p.16), optique dans laquelle les animateurs en appellent à une mobilisation de l'ensemble des acteurs: « *Mais c'est aussi un problème de société, la société leur permet pas d'entrer non plus, (...), le système, toute la formulation des problématiques, c'est quand même faire reposer une responsabilité individuelle sur le jeune alors que la responsabilité c'est celle de tout le monde* » (A1).

Dans ce prolongement, les animateurs ne relient à aucun moment les problèmes des jeunes à des déficits individuels sur lesquels il s'agit de travailler mais les appréhendent d'un point de vue contextualisé. Cela ressort particulièrement lorsque nous abordons les notions de

« socialisation », de « compétences sociales ». Les animateurs mettent par exemple la question de la socialisation en lien avec le contexte communautaire: *« Souvent les gens sont très isolés, c'est pas qu'ils sont désocialisés, c'est plutôt qu'on vit dans une société dans laquelle les gens... où y a de manière globale un très gros problème de lien social dans la manière dont la société est construite. Et les jeunes sont isolés, je dirais d'autant plus quand ils sont migrants, parce que c'est vrai que la société dans laquelle on se trouve, ici à Lausanne, fait que si t'as pas grandi ici, c'est assez compliqué de créer des liens »* (A2).

Dans le même ordre d'idée, les compétences sociales ne sont pas envisagées comme déficitaires mais comme « déshabilitées » par le contexte. A1 donne l'exemple de jeunes migrants qui ont perdu les repères qu'ils avaient et qui doivent faire face à des situations où ce qui pouvait fonctionner auparavant au quotidien (par exemple réseau de sociabilité et de soutien) n'est plus présent de la même manière et où les canaux de sociabilité utilisent d'autres canaux dont ils n'ont pas « l'habitude » (p.ex. réseau associatif) et qui sont plus restreints (cloisonnement des sphères sociales) : *« Ce que j'essaie de dire, c'est que les gens avec qui on travaille ont énormément de compétences sociales mais les compétences sociales qu'ils ont, ils peuvent pas les exercer ici parce qu'il y a pas les champs qui le permettent, dans l'espace public »*.

Par ailleurs, dans certaines situations, le problème serait selon eux lié à la difficulté de pouvoir faire usage de certaines compétences sociales, dans certains contextes: *« Moi, je pense qu'ils sont très bien armés sauf qu'ils sont échaudés, tu vois, parce que ici, les codes sont quand même très bien établis. Je pense juste à V., lui il débarque chez le patron, tout se passe bien mais il parle à la secrétaire exactement de la même façon qu'il parle au patron, exactement comme il parle à tous.. et c'est des choses qui peuvent poser certaines difficultés. En même temps, il a une grande aisance, il manque pas de compétences mais... dans le milieu du travail, les codes, il les porte pas en lui »*. *« Le fait de « développer des compétences sociales », ce qui m'embête dans cette formulation, c'est qu'on partirait de l'idée qu'ils n'en n'ont pas et qu'ils doivent ensuite en avoir. Mais c'est pas ça, c'est qu'ils en ont plein mais ils peuvent pas utiliser »* (A1).

Les propos des animateurs s'inscrivent ainsi à contre-courant des tendances décrites dans la plupart des dispositifs, où les difficultés sont associées à des incapacités et des inaptitudes ou des manques au niveau de l'individu, notamment ceux « de savoir-faire sociaux dont les jeunes seraient démunis » (Guyennot, 1998, p.136). Ici les animateurs évoquent principalement le manque de confiance des jeunes en leurs propres capacités et en leurs compétences, postulant ainsi qu'elles sont existantes : *« Généralement ce qui manque au jeune, c'est justement la capacité d'avoir confiance en eux-mêmes, en ce qu'ils peuvent faire et de pouvoir avancer dans leur truc... »* (A2).

Nous avons décrit ci-dessus la définition de l'insertion qu'ont les animateurs. Nous allons maintenant montrer par quelques exemples comment cette conception imprègne leurs pratiques d'accompagnement.

11.2.1 Illustration par la question de « l'aptitude au placement »

La manière dont les animateurs envisagent la question de « *l'aptitude au placement* » et la possibilité d'adaptation au monde de l'emploi (en somme, l'« employabilité »), est significative.

Cette aptitude serait, selon eux, liée à la possibilité qu'a le jeune de pouvoir s'appuyer sur deux types de ressources afin de pouvoir « tenir » dans un travail : « *ressources personnelles* » (sens de sa démarche, auto-réalisation, moteurs personnels etc.) et « *ressources dans le réseau* » (sources de soutien extérieur, etc.) (A1). Leur vision se démarque de celle qui soutient qu'un individu devrait travailler sur lui-même et ses ressources personnelles pour pouvoir être employable (Soulet, 2000, Mauger, 2001). Pour les animateurs, permettre l'entrée en emploi consiste davantage à renforcer des ressources sur lesquelles le jeune puisse s'appuyer à l'interne et à l'externe plus qu'en un effort d'adaptation et de mobilisation personnelle de ses ressources.

Dans cette perspective, il s'agit donc de travailler à renforcer des compétences jugées déjà présentes. « *On part du principe que c'est ça qui fait défaut (l'aptitude à se conformer au monde du travail) et notre position c'est que c'est absolument pas ça, et on le voit de manière extrêmement concrète dans les situations qu'on suit* » (A2).

Comme évoqué plus haut, les animateurs estiment que les jeunes seraient plutôt « *très bien armés* », sur le plan des compétences « *mais échaudés* », ce serait davantage la manière de mettre à profit des compétences présentes et de les adapter à certains codes qu'il faudrait réfléchir avec eux. Cette situation est illustrée par plusieurs exemples dont celui, évoqué plus haut, d'un jeune qui a « *une grande aisance (...), ne manque pas de compétence* » mais « *c'est dans le milieu du travail, les codes, ils les portent pas en lui quoi* ».

L'action est alors d'un autre type : « *Ce que je fais, c'est que je les sensibilise, après c'est aussi à eux de découvrir comment ils veulent le faire, c'est pas à moi de leur dire comment il faut se comporter, pas du tout.* », « *c'est des choses très compliquées parce que les codes, c'est des choses subtiles... c'est difficile en fait. Mais c'est pas une question de ponctualité* » (A1).

Il apparaît ici clairement que la manière dont les animateurs envisagent cette question des compétences sociales et des codes ne renvoie pas à des questions d'adaptation à la norme du travail (« *c'est pas une question de ponctualité* ») mais, de manière non instrumentale, à des facultés plus globales de pouvoir entretenir des relations satisfaisantes avec les autres : « *Un savoir-faire qui permet d'entrer en relation avec les gens et de rester en relation avec eux dans un groupe* » (A1).

Dans cette optique, c'est plutôt l'espace relationnel de Migr'Action et le travail des animateurs qui les sensibilisent à la manière d'utiliser leurs compétences et visent le fait de « *restaurer des capacités des femmes et des hommes trop souvent réduits à leurs manques et à leurs limites* » (Bernatet, 2010, p.18).

11.3 Des impacts sur les pratiques : approche globale

Les animateurs de Migr'Action travaillent dans une « approche globale », ce qui correspond « à un soutien complet apporté aux personnes en situation critique, avec des services plus vastes que ceux strictement destinés à l'aide à l'emploi » (Bernatet, 2010, p.133).

11.3.1 Un travail sur l'ensemble des problématiques

Dans cette optique, les animateurs sont amenés à faire un travail de type « *psycho-social* » : « *D'une part, il y a toutes les questions plutôt relationnelles...* » (A1. cite les problématiques liées à la famille, ruptures, séparations ou enchevêtrements trop forts de liens, pressions dans les décisions), « *d'autre part, il y a ce qui est plus social* » (A1. cite le manque de ressources de l'entourage dans les problèmes concrets, de type administratifs ou quotidiens et le fait de devoir se débrouiller face aux institutions). « *Le genre de travail qu'on après fait beaucoup, c'est de poser sur la table. Au lieu qu'il y a ait un immense problème tout embrouillé, de poser sur la table, de décomposer en petits morceaux qui sont chacun abordables mais là aussi c'est un vrai travail psycho-social* » (A1).

Après avoir identifié avec les jeunes les difficultés, les animateurs expliquent pouvoir décider avec le jeune de se consacrer par exemple « *presque uniquement à un travail axé autour des relations familiales dans lesquels le jeune se sentirait bloquer et alors on va parfois aussi faire un travail avec la famille... ou ça peut être toutes autres sortes de difficultés qui apparaîtraient comme... un obstacle, une entrave à son insertion et, comme un besoin, une priorité pour être mieux... pour avancer* » (A2).

Si nécessaire, les animateurs se dégagent de toute question d'insertion spécifiquement professionnelle pour se consacrer à d'autres types de problématiques. Comme le rappelle De Gaulejac, la désinsertion professionnelle est souvent l'« aboutissement de ruptures multiples qui se jouent ailleurs et que le travail ne suffit pas à réparer » (1994, p.104). Plusieurs auteurs mettent aussi en évidence le fait que les problèmes sociaux (santé, pauvreté, logement) « freinent toute l'insertion » et rappellent les impacts sur le domaine professionnel des problèmes sociaux et familiaux et la nécessité de prendre en compte les individus dans leur globalité, en tenant compte dès lors de la vulnérabilité sociale présente (Adjrad & Ballet, 2004, p.148-149).

Cette insertion sociale n'est par contre pas perçue dans sa « dimension instrumentale vis-à-vis de l'insertion professionnelle » (ibid., p.18) car dans cette perspective, les autres champs ne sont pas seulement pris en compte parce qu'ils « affectent la disponibilité et la psychologie de l'individu » en lien avec l'emploi mais parce qu'ils affectent aussi la notion défendue de réalisation personnelle.

11.3.2 Un travail sur la pluralité des ressources et des espaces

Les auteurs Ossipow, Lambelet & Csupor soulignent que « l'intégration et la réinsertion devraient être pensées plus globalement en lien avec différentes formes d'ancrages dans différents réseaux » et permettent d'autres formes « d'implications citoyennes » (2008,

p. 291). Dans cette même perspective, les animateurs considèrent que toutes sortes d'espaces, de ressources et d'ancrages doivent être investis hors du champ professionnel (activités sociales, culturelles, de loisirs, bénévoles, artistiques etc.).

Premièrement, ils partent du principe qu'il y a plusieurs manières de trouver sa place dans un groupe et que des espaces différents peuvent constituer une source d'impulsion globale au processus d'insertion : « *à partir du moment où on se sent quelque part dans un certain espace, les choses s'enchaînent, d'une certaine manière...* » (A2). « *On parlait de moteur, c'est quand même hors du travail que les gens trouvent souvent leurs moteurs* » (A1).

Dans cette optique, les animateurs tendent à décloisonner les espaces, notamment en investissant largement l'espace « extra-Migr'Action » : « *Ce qui est intéressant, c'est aussi l'aspect extra-purement travailler à l'intérieur des locaux* » (A2). Ces activités permettraient d'élargir le champ des possibles et de valoriser d'autres champs que les jeunes pourraient s'autoriser à investir, y trouver des sources de satisfaction, d'inspiration ou de réalisations extra-professionnelles considérés comme des appuis importants à l'insertion.

Il s'agirait comme, le met en avant Ossipow, Lambelet & Csupor, par d'autres expériences (culturelles, artistiques, etc.), « de sortir le travail d'intégration du seul modèle professionnel », ce qui aurait le mérite, à défaut de permettre à eux seule l'intégration, « de questionner la seule (ré)insertion par le travail » (2008, p.292). Selon les animateurs, cela permet aussi décloisonner les sphères d'investissement professionnel et personnelle: « *C'est aussi que les jeunes comprennent que le travail qu'on fait, même si c'est souvent ça, il commence pas à 14h et finit à 18h, c'est aussi ce qu'il y a autour qu'on peut investir...* » (A2).

Deuxièmement, les animateurs estiment qu'une insertion centrée exclusivement sur l'emploi et ne s'appuyant pas sur d'autres ressources a toutes les chances de ne pas être durable ou solide. Ils jugent que certaines conditions sont nécessaires pour qu'une insertion professionnelle s'inscrive dans la durée : « *Pour entrer sur le marché du travail, en formation ou dans un boulot, il faut certaines ressources pour qu'ils puissent supporter et le faire sur la durée. Travailler, c'est pas un truc facile... à moins qu'on soit complètement passionné, c'est une chose qui est un peu compliquée. (...) tu peux pas imaginer que quelqu'un qui fait un travail ou un apprentissage qui n'est pas porteur de sa vision du monde et où il peut pas adhérer complètement, se réalise par le biais du travail ou de l'apprentissage... Il y a des gens qui ont cette chance mais de loin pas tout le monde – il faut qu'on puisse se nourrir d'autres choses sinon tu tiens pas, trouver d'autres espaces où faire des trucs intéressants de sa vie* ». Il faudrait par ailleurs : « *Pouvoir avoir des contacts avec d'autres gens, pouvoir faire des trucs sympas, trouver de l'aide quand il y a besoin sur le plan scolaire par exemple. Il faut savoir où aller pour pouvoir trouver des appuis etc.. (...) c'est tout un ensemble de choses qu'il faut avoir sous la main* » (A1).

Autrement dit, pour que l'insertion (y compris professionnelle) soit solide, il faudrait pouvoir s'appuyer sur « *des ressources personnelles* » et « *des ressources dans le réseau* ». Les *ressources dans le réseau* correspondent aux appuis extérieurs dans lesquels le jeune peut trouver du soutien et des assises alors que les *ressources personnelles* correspondent à la question du sens (pouvoir trouver du sens, se nourrir, « se réaliser »), donc à des appuis « intérieurs ».

11.3.3 Un travail sur le projet de vie

Lorsqu'il s'agit de parler de projet, les animateurs parlent de « *projet de vie* » et non de projet professionnel. De la même manière qu'ils considèrent que l'insertion ne peut exister qu'au travers d'une insertion professionnelle, ils estiment qu'un projet professionnel ne peut exister sans un « projet de vie » :

« Dans les mesures, on parle en général de projet professionnel, pourquoi parlez-vous de projet de vie? » « *Mais le projet professionnel, il peut pas exister hors d'un projet de vie, c'est pas possible ! Parce que les gens ils arrêtent de vivre pour bosser ?* » (A1). « *Bah oui, c'est même assez courant hein... (provocateur)* » (A2). (rires) « *Alors moi je transmets pas cette idée-là* » (A1). « *Je sais que tu transmets pas cette idée là (rires) mais c'est présent dans la société malheureusement* » (A2). « *Bon, d'accord, c'est présent dans la société mais moi en tout cas, j'amène jamais ça à Migr'Action !* » (A1).

Cela met en évidence l'importance accordée à une insertion globale et non centrée exclusivement sur le champ professionnel. Dans cette optique les animateurs disent accorder une grande importance à la prise en compte du parcours de vie.

Comme mis en valeur par Adjrad & Ballet, le fait est que l'insertion professionnelle comme « seul vecteur de construction identitaire » est inadaptée à la situation des personnes et en particulier des personnes vulnérables puisque le risque d'exclusion dépend autant de la vulnérabilité sur le plan social (appuis, réseaux, famille) que sur le plan de l'emploi (2004, p.147). Comme le résume De Gaulejac, « en cristallisant dans le travail, l'ensemble des valeurs existentielles, on prend le risque de produire des effets de synergie négatifs et de détruire l'individu qui est confronté à un problème qui n'est pas d'ordre professionnel » (1994, p.104).

Les animateurs font apparaître la fragilité d'un investissement dans le seul champ professionnel comme étant notamment de deux ordres :

Premièrement, le seul champ professionnel n'est souvent pas une base suffisante pour permettre aux personnes de se réaliser, de trouver une stabilité et un bien-être personnel qui garantissent une insertion solide. Deuxièmement, les limites concrètes qu'offre le monde de l'emploi sont manifestes.

Ces deux éléments rendraient alors en soi nécessaire le fait de trouver d'autres bases au travers desquelles « *se réaliser en dehors du travail* » et comme vu plus haut, d'autres ressources globales sur lesquelles s'appuyer. Il s'agirait « sans renoncer à la conquête d'un emploi » de pouvoir « s'ouvrir parallèlement à d'autres formes de socialisation » (Bergier, 2000, p.25), et de prendre en compte « la pluralité des modes d'existence » qui pourraient caractériser les personnes « mises à l'écart de l'ordre productif » (Bergier, 2000, cité dans Hainard & Plomb, 2000, p.6).

Par ailleurs, dans la perspective d'insertion professionnelle sur laquelle ils travaillent parallèlement, les animateurs estiment également qu'assurer la durabilité d'un projet professionnel ne peut se faire sans prendre en compte le projet de vie, l'environnement et les conditions de vie dans lequel il s'inscrit, sous peine d'être rapidement mis à mal. C'est également pour ces raisons qu'ils jugent essentiels la prise en compte de l'ensemble des

problématiques et l'intérêt pour l'ensemble des sphères entourant le jeune avec les ressources et les « freins » qu'elles mettent en lumière.

Les animateurs insistent alors sur la fragilité accrue d'une forme d'insertion rapide qui ne peut s'inscrire dans une consolidation suffisante des jeunes, ce d'autant plus avec des jeunes qui vivent certaines difficultés sociales : *« Il est tout à fait absurde de penser qu'un jeune qui se trouve dans une assez grande difficulté sociale pour des raisons très diverses, puisse tout à coup en deux coups de cuillères à pot et en 4 mois, résoudre ces questions. Non c'est pas vrai, ça n'existe pas. Il y a des questions auxquelles on est confronté, qui sont des questions plus profondes et je pense que si tu veux construire du solide pour que tout ne parte pas en lambeaux dès le premier souffle d'air qui passe par là, il faut essayer de construire quelque chose d'un peu plus solide, et pour construire quelque chose d'un peu plus solide – et ça tout le monde le sait très bien – c'est pas en 4 mois que tu le fais »* (A2).

Comme évoqué plus haut, la logique temporelle de l'intervention, dans la lignée de l'insertion professionnelle à court terme (visant l'efficacité sur le plan de l'emploi et de la formation) serait peu compatible avec la situation de populations vulnérables (Muniglia, Rothé & Thalineau, 2012, p.76-77). Il y aurait donc un choix à faire entre l'effet d'incitation à la sortie de l'assistance à court terme et l'effet de la stabilité de l'insertion à long terme.

Les animateurs optent plutôt pour une temporalité suffisamment « souple » : *« les jeunes restent dans le projet relativement longtemps, c'est-à-dire qu'ils restent souvent pas que 4 mois mais qu'ils renouvellent et ils renouvellent parce que dans le fond, justement, ce qu'on fait pas, c'est juste mettre en place un projet professionnel dans le vide, on peut pas faire ça »* (A1). Par ailleurs, au-delà du renouvellement, les animateurs précisent que les jeunes peuvent continuer à fréquenter Migr'Action tant que cela fait sens pour eux : *« Après si les gens ensuite ont envie de continuer de venir, on fait pas de différence entre les personnes »* (A1).

11.4 Impacts sur les jeunes et leur vision de l'insertion

Pour terminer, il me semble indispensable de dire un mot des aspirations globales des jeunes, de leur idée de l'insertion et de ce que signifie pour eux « être inséré », afin de pouvoir faire des liens avec la représentation qu'ont les animateurs de Migr'Action, de l'insertion.

De façon générale, il ressort que les projets globaux et les aspirations des jeunes sont, comme le faisaient remarquer les animateurs, relativement « conformes » à la norme sociale: *« Construire une famille, comme il faut, un mariage, des enfants »* (C). *« Moi l'apprentissage, j'ai. Ce que je veux, c'est pas qu'un travail, c'est insérer, comme elle a dit là ou là, moi je cherche la vie normale, aujourd'hui avoir une famille, si je trouve un travail je peux mieux m'insérer mais c'est pas mon premier objectif, mon passeport ok, mon apprentissage ok, une famille qui me manque »* (B). *« Moi je souhaite partir de chez mon père et vivre ma vie, voilà, c'est ce que je souhaite »* (D). *« Quitter chez toi et avoir une vie indépendante ? » « Oui mais c'est loin »* (D).

Les animateurs confirment dans leurs observations que les jeunes ont des projets relativement « conformes » : *« leurs aspirations sont très normatives, on en a peu qui ont voulu faire des*

choses un peu hors cadre » (A2). « Nous on est tout à fait ouvert à toutes autres possibilités mais en fait les projets que les jeunes nous amènent, ils n'entrent pas dans autre chose que ce qui s'aligne avec ce qui est prescrit... » (A1). Ils auraient alors intériorisé les normes ambiantes dans un contexte où comme le relève A2, il faut par ailleurs être « assez normé » aujourd'hui pour « pouvoir trouver une place dans la société » : « Mais je pense que ça vient pas d'eux.. » (A1). « Non, on retrouve ça chez les jeunes d'une manière, je pense tout à fait « raisonnable », d'une certaine façon, par rapport au contexte dans lequel ils doivent évoluer » (A2).

Si les perspectives d'insertion des jeunes correspondent donc généralement à ce type de projets « conformes », la notion d'insertion est quant à elle appréhendée de manière moins normative et comme un mouvement qui peut concerner d'autres champs que celui du travail. C'est ce qui ressort quand j'interroge les jeunes sur ce que représente pour eux le fait d'être « inséré » : « Mais avant que tu trouves un travail, y a une vie avant ça.. un travail c'est pas la vie.. la vie c'est.. » (B). « Moi je suis insérée par rapport à l'apprentissage, (...) je suis insérée de ce côté-là mais de l'autre côté, dans la vie, y a beaucoup de choses mais on peut pas non plus être inséré partout. Y a des points négatifs, y a des points positifs... » (P). « Moi ce que je cherche c'est pas qu'un travail, c'est m'insérer, là et là, comme elle a dit... avoir aussi une famille etc. », « si je trouve un travail tant mieux, si je trouve pas un travail, je vais faire mes enfants et faire d'autres choses aussi » (B).

Il est difficile de mesurer l'impact de la vision non-normative des animateurs sur les jeunes, sans outil de comparaison, mais on pourrait toutefois faire l'hypothèse que cet environnement conceptuel et discursif a en tous cas un rôle dans les réponses des jeunes qui élargissent leur conception de l'insertion. On peut également faire l'hypothèse que si l'ensemble des activités et du discours des professionnels était orienté vers la question de l'insertion professionnelle, les réponses concernant leur insertion et leurs attentes à Migr'Action se rapporteraient davantage au prescrit, soit à l'insertion par l'emploi.

C'est du moins ce que Duvoux met en évidence lorsqu'il met en lumière les phénomènes d'intériorisation des injonctions et normes institutionnelles : « La nature des transitions dans lesquelles les individus se disent inscrits se négocie en effet avec les représentants de l'institution dont ils intériorisent, au moins en partie, les exigences » (2009, p.68).

12 L'INSERTION DANS UNE PERSPECTIVE ÉMANCIPATRICE

Les préoccupations autour de l'accroissement du pouvoir d'agir des jeunes et de leur capacité d'auto-détermination traversent l'ensemble des pratiques mises en évidence par les animateurs et leur manière d'envisager leur travail. Nous allons d'abord voir de quelle manière ces éléments sont pensés et travaillés dans l'accompagnement quotidien, nous allons ensuite donner l'exemple de pratiques d'accompagnement spécifiques qui visent à amplifier le travail sur le pouvoir d'agir et nous verrons finalement quelles sont les réactions des jeunes à ces pratiques.

12.1 Auto-détermination et pouvoir d'agir : des moteurs nécessaires

La conception de l'accompagnement que nous allons décrire ici au travers du propos des animateurs, s'inscrit dans deux concepts que je vais décrire ci-dessous pour mettre en perspective leurs propos: celui d' « empowerment » et celui de « capabilities ». J'utiliserai en particulier le premier pour parler de la perspective globale d'accroissement du pouvoir d'agir dans une perspective émancipatrice³³ et le deuxième plus particulièrement dans la perspective d'auto-détermination et de liberté individuelle qui découle par ailleurs de la première approche.

L'empowerment « correspond à un point de convergence des philosophies axées sur l'idée que les individus et les collectivités doivent avoir un mot à dire dans les décisions qui les concernent » et promeut « l'exercice d'un pouvoir dans ce sens, c'est-à-dire celui qui permet d'augmenter le degré de contrôle sur soi-même et sur son environnement, et donc d'influencer son propre destin » (Ninacs, 1995, p.87). L'intervention en lien avec l'individu a alors pour but « d'aider la personne à développer par l'intermédiaire d'actions concrètes, le sentiment qu'il lui est possible d'exercer un plus grand contrôle sur les aspects de sa réalité psychologique et sociale qui sont importants pour elle » (Le Bossé et Lavallée, 1993, cité dans Ninacs, 1995, p.71).

L'accès au pouvoir que tente de promouvoir le processus d'empowerment est donc un accès à des capacités, à la possibilité d'être acteur de sa vie, à l'initiative et donc à la liberté de faire des choix et d'agir.

L'accroissement des capacités d'action individuelle et collective visé peut se rapprocher de la perspective développée par l'économiste Amartya Sen, qui parle de « capabilities » (Bonvin & Farvaque, 2007), notion aux significations plus définies, utile pour préciser à quel paradigme les animateurs se réfèrent, ceux-ci faisant explicitement référence à cette notion.

L'approche par les « capabilities » a pour objectif de permettre « la liberté réelle des individus, en interaction avec leur contexte social et institutionnel, de définir eux-mêmes les

³³ Je précise la perspective car ce terme a été employé dans des contextes qui lui ont fait prendre des significations bien différentes et s'éloignant de celle visée ici. Il s'agit donc d'être attentif à la manière dont est mis en évidence ce concept.

orientations et choix de vie qu'ils ou elles ont des raisons de valoriser » (Bonvin, Gobet, Rossini & Widmer, 2012). Cette deuxième notion permet de préciser le sens de l'empowerment dans un contexte qui vise alors des capacités d'agir, non selon une norme mais selon ce qui semble « bon pour soi » (Châtel & Soulet, 2001, p.186).

La démarche de réappropriation par les jeunes d'un pouvoir sur leur parcours et leur quotidien ainsi que le renforcement de leurs capacités est présentée par les animateurs comme une finalité.

Dans cette optique, ils insistent sur la possibilité donnée aux jeunes par les activités à Migr'Action, d'acquérir confiance en eux et en leurs capacités, leur donnant ainsi les moyens de redevenir acteurs de leurs choix. L'idée est celle mise en avant par Bernatet selon laquelle la personne pourra dès lors, quand elle a retrouvé un minimum d'estime d'elle-même, être « conviée à rechercher (...) des issues avec l'intervenant social, afin de ne pas être dépossédée de ses choix » (2010, p.66). « *Le travail qu'on fait, c'est beaucoup de tenter de leur donner les instruments qui leur permettent d'avoir confiance en eux-mêmes, en leurs capacités, et en ce qu'ils peuvent faire et de pouvoir avancer dans leur truc, en fait c'est ça. ... Les activités qu'on a ici c'est pas une fin en soi...* » (A2). « *C'est pas une fin en soi, bien sûr !* » (A1). « *Ce qu'on tente à travers ça, c'est à la fois d'avoir un lieu, de créer un espace dans lequel ils puissent se sentir en sécurité et d'autre part, c'est leur donner effectivement les outils pour qu'ils puissent avoir le sentiment que c'est eux, comme dit A1, qui ont leur destin en main. La confiance, c'est ça aussi.. et ça permet réellement d'avancer* » (A2).

La confiance en soi devient alors « un dynamisme créatif » qui permet de passer à l'action, comme le met en évidence Bernatet (2010, p.149).

On voit que les animateurs postulent une fois de plus que les jeunes possèdent déjà les capacités et que c'est donc une reprise de confiance qui est nécessaire. Dans un contexte de fragilisation et de doute, les animateurs précisent qu'il est fondamental, pour aider les personnes à se déployer, « *de constamment renouveler la confiance en eux* » (A1).

L'empowerment est précisément une intervention « misant sur les capacités, les forces et les ressources » (Ninacs, 1995, p.70) et comme le soulignent plusieurs auteurs, cette approche implique d'appréhender l'individu comme ayant déjà en lui ou à disposition les capacités nécessaires : « toute approche axée sur l'empowerment est fondée sur la croyance que les personnes, tant individuellement que collectivement ont déjà ou ont le potentiel d'acquérir les capacités pour effectuer les transformations nécessaires pour assurer leur accès à ces ressources, voire même à les contrôler » (ibid).

Cette reconnaissance apparaît comme essentielle dans le processus d'aide. Ce serait « considérer la personne comme centrale, c'est-à-dire, considérer ses capacités comme centrales et la reconnaissance de celles-ci comme déterminantes dans le processus d'aide. C'est pourquoi l'enjeu du travail social est, nous semble-t-il, de travailler les conditions et les systèmes qui vont permettre à la personne de transformer ses capacités en compétences, en compétences à agir sur sa vie » (Cholet, 2000, p.57).

Favoriser ainsi la « confiance » en ses capacités et le sentiment de contrôle sur son « destin » permet selon les animateurs, « d'avancer » et donc d'agir. Ces éléments sont conçus comme « des pré-conditions » et des bases à l'insertion : « *C'est des pré-conditions. Ce qui est extrêmement difficile et ce qui est quand même le cœur de la difficulté du travail qu'on fait, c'est justement de créer ces pré-conditions, après le reste c'est plus tranquille...* » (A2). « *Une fois que t'as ces pré-conditions, t'as la possibilité qu'il y ait un moteur mais qui est du*

coup un moteur qui est le leur » (A2). « Leur moteur, ça c'est très important » (A1). « Il faut que ce soit leur moteur, après tu fais qu'accompagner » (A2).

La « solidité » de l'insertion serait dès lors aussi liée à ce processus de ré-appropriation de son parcours, de prise de pouvoir sur sa vie et son destin qui nécessite une reprise de confiance en soi. Les animateurs diront d'ailleurs à plusieurs reprises leur scepticisme à l'encontre de projets d'insertion que les jeunes ne se sont pas réellement appropriés.

12.2 Donner les moyens d'appropriation du pouvoir d'agir

Appropriation par les jeunes de leur parcours, de leurs choix, de leurs projets, reprise de pouvoir sur sa vie et autonomisation dans les démarches : les animateurs insistent sur les moyens donnés aux jeunes pour accéder à ces possibilités: « *donner en main les instruments* » (A1), « *donner les outils* » (A2), « *tous les gens, s'ils ont en mains les instruments qui leur permettent de faire les choses, ils les font* » (A1).

Dans cette optique, l'autonomisation des acteurs n'est pas une démarche strictement personnelle et s'éloigne d'une tendance dans laquelle « l'accent est mis sur la responsabilité individuelle au détriment d'une conception impliquant la responsabilité sociale et institutionnelle » (Bonvin, Gobet, Rossini & Widmer, 2012) et dans laquelle l'individu devrait pouvoir « s'aider lui-même » en mobilisant ses propres ressources (Duvoux, 2009, p.49).

Elle rejoint d'idée selon laquelle la capacité « des individus à mettre en pratique la norme institutionnelle d'autonomie malgré leurs difficultés dépend des ressources collectives dont ils disposent » (ibid.), et dont l'accès doit donc être facilité par les institutions pour permettre réellement aux individus de sortir de « la soumission et de l'impuissance » (De Gaulejac, 1994, p.265).

Dans cette perspective, on peut dégager des propos des animateurs plusieurs outils privilégiés qui visent à augmenter le pouvoir d'agir des jeunes, d'une part sur leur quotidien et sur leur environnement et d'autre part, sur leurs choix et décisions pour l'avenir.

12.2.1 Sur son quotidien et son environnement

- **Dans ses démarches quotidiennes**

Permettre l'accès aux ressources passerait tout d'abord par le partage de l'information et d'éléments permettant la compréhension et l'appropriation de démarches et de savoir-faire, cette « acquisition progressive de connaissances pratiques et techniques » étant dans une perspective d'empowerment « essentielle pour passer à l'action » (Ninacs, 1995, p.77).

Pour les animateurs, ce processus passe dans un premier temps par le fait de pouvoir identifier les difficultés avec les jeunes et les éléments sur lesquels il sera nécessaire de les accompagner : « *Une grande partie de notre boulot, c'est de déterminer exactement avec les jeunes où ils en sont par rapport à toutes sortes de choses, à leurs difficultés diverses (...)*

après on peut faire toute sorte de choses (...) il faut déjà se rendre compte où est le problème » (A2). Comme le souligne Bernatet, permettre que la personne puisse s'engager pour agir et obtenir ce qu'elle recherche réellement, implique qu'elle « ait une représentation globale de ce qui constitue ses difficultés et que nous-mêmes soyons disposés à coconstruire un changement avec lui » (2010, p. 113).

Ce travail de clarification contribuerait à donner au jeune les moyens de se réapproprier du pouvoir en améliorant également la compréhension de ses difficultés:

« Décomposer les problèmes et leur expliquer, leur montrer les solutions, comment faire et tout ça, dans l'optique qu'ils puissent comprendre les enjeux et les positionnements » (A1).

Une fois les problèmes identifiés, montrer « comment faire » apparaît comme la deuxième étape pour permettre à la personne de retrouver du pouvoir : « *Si tu sais que pour régler tel ou tel problème, il faut telle ou telle chose et pis qu'après tu réunis toi-même les conditions pour les accomplir, tu tiens les choses dans tes mains » (A1). A1 propose l'exemple des explications qu'elle donne sur les démarches en lien avec l'assurance : « tu vas alors savoir ce qu'il faut et la prochaine fois que tu veux régler ton truc d'assurance, peut-être que tu vas faire un téléphone pour obtenir un duplicata toi-même. Donc il y a besoin d'un accompagnement au début pour découvrir le paysage mais après, une fois que tu sais faire, tu fais toi-même » (A1).*

Selon la conception d'Amartya Sen, pour permettre la liberté réelle de faire des choix, il s'agit « de mettre des ressources à disposition des personnes (formations, informations, matériel, professionnels compétents et disponibles, etc.), mais également de s'assurer qu'elles soient en mesure de convertir ces ressources » (Bonvin, Gobet, Rossini & Widmer, 2012).

Ainsi, la liberté d'agir ce qui est bon pour soi dépendrait d'une part des ressources à disposition mais également des « facteurs de conversion » à la fois individuels et sociaux, de la possibilité d'utiliser ces ressources, aspect sur lequel le travailleur social ou l'institution peut jouer un rôle (ibid.).

Pour terminer, s'assurer de la possibilité de convertir les ressources passe pour les animateurs par le fait, dans un « accompagnement progressif », de se baser toujours sur « du connu » : « *Ca on y est très attentif, on essaie toujours de partir de territoires connus pour qu'ils puissent avancer dans des nouvelles zones d'apprentissages mais de manière sécurisée, tu vois. C'est pas hop dedans puis il devrait être à l'aise tout à coup, mais c'est un pied après l'autre, en étant très attentif à cette sécurité qu'il leur faut » (A1). Ce type de ressources (soutien dans les étapes), permettrait alors une meilleure acquisition des apprentissages en même temps qu'une reprise de confiance en ses capacités.*

- **Dans son rapport aux institutions**

La réappropriation d'un pouvoir sur sa situation passerait aussi selon les animateurs par l'accès à une compréhension plus globale du système dans lequel les jeunes évoluent, ainsi qu'une reprise de pouvoir face aux institutions voire face à d'autres espaces dans lesquels les jeunes apparaissent en position de faiblesse.

De manière globale, cela se rattache à l'idée selon laquelle une « pensée critique » est le « seul point de départ non seulement de la responsabilité mais aussi de la formation d'un sujet libre et autonome, capable de penser par lui-même » (Châtel & Soulet, 2001, p.184).

Cette tendance s'apparente à l'importance du « développement d'une conscience critique comme composante essentielle de l'empowerment » en lien avec les écrits de Paolo Freire sur laquelle insiste la plupart des ouvrages autour de ce concept (Ninacs, 1995, p.78). La « conscientisation », traduction brésilienne d'empowerment qu'utilise Freire, désigne alors « le processus qui permet aux opprimés de prendre conscience de leurs problèmes, de leur condition personnelle », dans leurs dimensions collectives, sociales, voire politiques (ibid.).

Dans cette perspective, il serait important de mettre à jour les phénomènes de précarité, ce sur quoi A2 insiste : « *J'insiste pas mal sur des éléments de systémique sociale, je pense que les gens quand ils sont dans une situation de précarité sociale, de pauvreté, ils se rendent bien compte de la manière dont le système les traite et je pense que c'est important que les personnes puissent avoir cette reconnaissance de la situation dans laquelle ils se trouvent* » (A2). Il s'agit d'aller à l'encontre de l'invisibilisation des inégalités structurelles et de naturalisation du social (Plomb 2007, Soulet, 2000, Castra, 2003) et de permettre au contraire au phénomène de la désinsertion d'apparaître « à travers l'expression de catégories collectives d'identifications » (Plomb 2007, p.270).

D'autre part, il s'agit de pouvoir s'appropriier son destin et de retrouver du pouvoir face aux institutions, ce qui passerait notamment et selon leurs pratiques par une meilleure compréhension des fonctionnements et des enjeux qui les traversent : « *le fait qu'ils soient engagés avec différentes institutions où ils ont vraiment besoin qu'on les aide à reprendre leur destin en main ... Si c'est l'A.S.³⁴ qui détient les choses pour eux pis qu'ils arrivent pas à négocier leur situation avec l'A.S, ils ont besoin qu'on leur montre ce qu'ils peuvent.. Quelle est leur marge de manœuvre là-dedans, qu'est ce qui est possible de faire et comment on le fait et ils ont besoin d'un accompagnement pour ça...* » (A1).

Dans cette optique, les animateurs accompagnent les jeunes dans leurs difficultés auprès des institutions en étant à leurs côtés, en leur indiquant les manières de débloquer les situations et en les appuyant dans la défense de leurs droits dans ces situations : « *la position du travailleur social avec les jeunes peut osciller entre le « advocacy », la défense des droits et puis le « compliance officer », être garant des règles de l'institution. Et nous, dans la balance (...) on choisit en général plutôt de passer dans advocacy (...) on soutient le jeune, (...) notre choix va dans la défense des droits* »³⁵ (A1).

Ainsi, les animateurs privilégient le déploiement de l'individu et de son pouvoir d'agir, à savoir les logiques existentielles, quitte à ce que cela soit en opposition avec des logiques institutionnelles.

³⁴ L'assistant social

³⁵ En utilisant ces notions d' « advocacy officer », « compliance officer » dans ce contexte, l'animatrice précise qu'elle fait référence au contenu d'une journée de conférences à laquelle elle a assisté la veille « L'insertion des jeunes vulnérables : l'expérience FORJAD à la lumière des capacités », Conférence du CESCAP, 9 décembre 2013

L'attitude face aux institutions et la défense des intérêts des jeunes permettent de ne pas considérer l'individu comme un bénéficiaire redevable mais de viser davantage d'égalité dans la relation. Ninacs précise en effet que dans le processus d'empowerment, « la modification de la relation de pouvoir de l'individu avec l'intervenant » et « la modification de la relation de pouvoir de l'individu avec son environnement » sont simultanément visées (1995, p.72).

Par ailleurs, le fait de considérer l'autre comme un sujet de droit serait un des éléments essentiels dans l'instauration d'une dynamique du pouvoir d'agir, dynamique qui nécessite comme le précise le même auteur, « un postulat opérationnel qui conçoit les clients et clientes comme sujets actifs et comme des ayant droit plutôt que comme des bénéficiaires... » (ibid., p.71). Ceci intervient par ailleurs dans un contexte local où « l'aide sociale n'est pas fondamentalement considérée comme un droit » comme l'ont montré Ossipow, Lambelet & Csupor (2008, p.186), et où les logiques d'activation se marient globalement mal avec « le droit à l'aide » (Keller, 2005, p.126), (évaluation de la motivation, du mérite, du comportement, de la légitimité de l'aide, surveillance, sanctions, etc.).

12.2.2 Sur ses choix et ses décisions

Les moyens donnés aux jeunes dans cette optique sont axés sur la possibilité de se dégager des différentes pressions et obstacles entravant leur liberté « réelle » de faire des choix :

- **Alléger la « pression à s'insérer »**

Le fait de permettre aux jeunes de se dégager des pressions autour du projet passe par le fait de relativiser ce qu'il est, en lien avec le poids des prescriptions qui peuvent y être attachées.

Dans cette perspective, les animateurs n'ont tout d'abord pas d'exigence sur ce plan : « *Non, pour nous les jeunes ils n'ont pas du tout besoin de faire un projet quand ils arrivent, ça viendra peut-être ensuite, petit à petit, c'est pas quelque chose de facile* » (A1). C'est donc lorsque ces aspects émergent que les professionnels les appréhendent avec des priorités de « facilitation ». Il s'agit dans un premier temps de les aider à « oser se projeter » : « *construire un projet de vie, c'est aussi que la personne puisse arriver à oser se projeter dans le futur et parfois même d'aider à « apprivoiser l'idée d'oser* » (A1). Cette nécessité serait liée à la difficulté que peuvent avoir les jeunes de « *prendre une décision* », « *par peur de faire faux, peur de pas réussir, peur...* ». A1 évoque un jeune « *qui n'arrivait même pas à s'imaginer quelque chose dans le futur, à appréhender le projet* », « *qui reste coincé dans sa situation* » (A1).

Les animateurs aident alors le jeune à oser se ré-appropriier son futur, dans un contexte fait de pressions diverses : « *Je dis ça par rapport à toutes les prescriptions qu'ils ont reçues depuis l'école. Ils arrivent avec beaucoup de prescriptions, c'est-à-dire, il faut faire ça, et faut faire ci, et faut faire ça... Mais tout ça, c'est juste des prescriptions qui dans le fond prennent aucune forme par rapport à leur projection dans le futur* » (A1).

Ces prescriptions sont vues comme des entraves dans la capacité de se projeter dans un futur enviable.

Finalement, entre les réticences liées aux « *prescriptions* » et celles, liées à l' « *inconnu* » que nomment les animateurs, une autre part du travail serait d'insister sur le projet comme étant « *quelque chose qui doit rester flexible* » (A2), où l'on puisse « *se dire, voilà, il y a le projet qu'on fait mais c'est qu'un projet, c'est-à-dire que c'est possible ensuite qu'il faille faire comme ça, et ensuite revenir un peu là et puis faire des choix... mais il faut que ce soit fluide, flexible* » (A1).

- **Identifier et comprendre les enjeux de sa situation**

A un niveau théorique, Bernatet met en avant deux conceptions de l'accompagnement à l'orientation : le « *diagnostic porté sur l'individu à partir des résultats scolaires, d'épreuves (...) ou de tests qui détermineront des aptitudes et des motivations* » (2010, p.32) qui ressemble au « *bilan des compétences* » dont parle Guyennot (1998, p.142-143) ; et l'offre au jeune « *d'accéder à des outils et à la compréhension d'une démarche pour construire sa voie professionnelle* », méthode qui permet « *aux usagers d'élaborer les choix fondamentaux qui les concernent, et cela tout au long de leur vie* » (Bernatet, 2010, p.32).

Cette deuxième option est celle vers laquelle s'orientent les animateurs. Sur le plan du pouvoir d'agir, l'approche par la conscientisation implique également une dimension de conscience individuelle qui permettra « *la mise en route d'un processus continu de contrôle sur une ou plusieurs sphères de sa vie* » (Ninacs, 1995, p.71-72).

Il s'agit de donner les moyens aux jeunes de tracer un projet, dans un contexte où la fragilisation identitaire et leur statut rend, par définition, difficile le fait de se définir (Soulet, 2000, Castel, 1995a).

Pour les animateurs, cela passe tout d'abord par le fait de réfléchir avec les jeunes aux difficultés qu'ils rencontrent, de les accompagner dans l'identification de leurs besoins et la compréhension des enjeux dans lesquels leurs choix peuvent se situer: « *C'est leur expliquer (...) qu'il puissent ensuite comprendre les enjeux, les positionnements de tout ça et pouvoir alors dire « voilà, je veux faire ceci, ceci, et cela » et puis on le fait souvent d'ailleurs, on dit voilà, quelle est la situation, il y a ça, ça, ça, qu'est-ce que tu veux faire* » (A1). Cela implique une information telle que mise en avant plus haut sur les différentes options et leurs implications concrètes.

Les animateurs mettent en avant à nouveau l'importance de réfléchir avec les jeunes et de les accompagner dans la définition de ce qui les mobilise, « *amener les jeunes à réaliser quel est leur moteur, de le découvrir* » afin de pouvoir partir de là pour travailler:

« *Il y a différents moteurs pour différentes personnes (...), un jeune récemment, lui son truc c'est, il veut de l'argent, c'est un moteur puissant et lui il est porté par ça et il fait d'énormes efforts pour avoir du fric. C'est un moteur extraordinaire, moi j'adhère pas personnellement, mais c'est pas mon affaire... avec lui on travaille avec ça. (...) Et d'autres ils veulent absolument une formation, c'est différent de personne en personne* » (A1).

Il s'agit de leur permettre de prendre conscience de ce qui les mobilise et de ce qu'est « *leur moteur* » pour les aider à positionner leurs projets et leurs choix pour l'avenir, « *d'aider l'autre dans son analyse afin de favoriser son évolution* », dans l'idée que « *mieux armé et plus confiant, il pourra mieux développer son projet de vie* » (Bernatet, 2010, p.54).

Les animateurs disent accepter que ce processus prenne du temps. L'essentiel serait de partir « de là où se trouvent les gens », avec ce qu'ils ont et ce qu'ils sont, dans l'idée qu'ils puissent « devenir experts de leur situation » (A2) et progressivement se définir eux-mêmes.

A1 précise que l'enjeu est alors également de les aider à comprendre et à prendre en compte les différentes pressions dont ils peuvent être l'objet: «...le moteur, ça peut être au départ, quand ils arrivent, « ah, bah mon père veut que je fasse ça ».. Et en fait eux, ils portent ce projet mais c'est pas le leur.. Et là, tu te retrouves dans une situation où tu te dis « mais attention, est-ce que ça va tenir sur la durée » c'est pas du tout dit. Après si la loyauté familiale est suffisamment forte pour le faire, ça peut marcher mais il faut évaluer ça. Je pense à un autre jeune qui voulait absolument faire un truc dans la vente, il avait trouvé une place d'apprentissage et après, il s'est quand même rabattu pour aller aider ses parents dans le business familial, un petit kiosque, parce qu'ils avaient trop besoin de lui, il a abandonné son projet pour ça mais c'est sa loyauté à lui, c'est lui qui vient avec ça. Ce qu'on peut faire, c'est l'accompagner dans le processus et qu'il voie clair dans ce qu'il fait, qu'il prenne des décisions consciemment » (A1).

Comme le souligne Bernatet, permettre que la personne puisse s'engager pour agir et obtenir ce qu'elle recherche réellement, implique qu'elle « ait une représentation globale de ce qui constitue ses difficultés » (2010, p.113).

Cette démarche inclut les facteurs externes qui influencent les choix des individus et prend également en compte, les facteurs environnementaux et sociaux. Ceci se rapporte à l'une des bases du processus d'empowerment qui vise « une cible de travail double, c'est à-dire, à la fois sur l'individu et sur son environnement » (Ninacs, 1995, p.70).

Par ailleurs, si se dégager de certaines pressions peut constituer une véritable difficulté, l'importance réside, on le voit, dans le fait que le jeune puisse prendre ses décisions « consciemment », dans une réelle liberté de choix.

Le fait de favoriser une auto-réflexivité autour de la question du projet serait de manière générale un outil dans la perspective d'une conscience individuelle et de prise de pouvoir sur sa situation, que les animateurs utilisent par exemple au sujet de l'évolution des jeunes : « on est aussi un peu là pour observer et leur dire « ah y a 3 mois, tu sais, t'aurais jamais osé faire ça.. », et leur dire « tu te souviens comment c'était quand t'es arrivée » et puis de leur donner, des outils d'autoréflexivité qu'ils acquièrent peu à peu. C'est une période hyper importante pour ce genre de choses » (A1).

- **Permettre le libre choix**

Les éléments ci-dessus reflètent assez clairement le fait que la définition du projet est un processus qui appartient totalement aux jeunes et dans lequel les animateurs les accompagnent sans jamais les précéder. Ceux-ci estiment que le plus essentiel est que, à tous les niveaux, « l'idée parte d'eux-mêmes » (A2) et considèrent que leur travail est ensuite de les aider à dégager des stratégies pour rendre possible leur réalisation.

Contrairement aux tendances observées par Plomb, qui parle d'un travail d'insertion de plus en plus conçu comme un travail de « contrôle des parcours » (Plomb, p.14 écueil), les

animateurs évoquent régulièrement l'importance du libre choix et leur ouverture à tout type de projet. Ils estiment que Migr'Action est « *un espace où les jeunes puissent rêver* » (A1). Dans la même optique, ils soulignent que contrairement au discours sur « l'intégration », la différence peut être source d'insertion : « *on a pourtant pas besoin de renoncer à qui on est pour s'intégrer, on peut être différent, authentique, du moment qu'on l'affirme, l'intégration est possible* » (A1). Les animateurs disent alors leur foi dans le fait que « *si on avance pas à pas mais qu'on persiste, tous ces projets peuvent être possibles* » (A1).

Cela se différencie grandement du discours normatif mis en évidence dans le cadre théorique quant à la nécessité d'amener les jeunes à conformer leurs projets au « *principe de réalité* » : « *Ils parlaient beaucoup hier³⁶ du principe de réalité. Pour moi dans l'absolu, la réalité, c'est quelque chose qu'on construit nous-mêmes à chaque moment. C'est d'une part comment on fait les choses, quels choix on fait et puis quel sens on y donne. Et là-dessus il y a un énorme champ de travail, de possibilités, un énorme potentiel de travail avec les jeunes mais tout ça c'est lié à la question de la confiance* » (A1).

S'il appartient aux jeunes de définir leur réalité, les animateurs écartent donc l'idée d'une réalité externe à laquelle il faudrait se plier et c'est selon eux dans cette subjectivité assumée qu'il y aurait un potentiel de liberté et de travail.

Sur le plan objectif, l'important pour eux dans le soutien inconditionnel à « *tout type de projet* » serait de permettre aux jeunes de saisir les enjeux de leurs choix, ne pas « *leur cacher* » les potentielles difficultés de parcours et dans une optique d'assurance, d'amener par exemple une réflexion commune sur « *une option B* » à prévoir (A2).

Les animateurs insistent avant tout sur le fait que la solidité et la durabilité de l'insertion tiendraient au sens donné à chaque parcours et comme Bonvin le suggère, à « l'adhésion non-contrainte » nécessitant la « participation active » des jeunes et leur liberté réelle de faire des choix (Bonvin, Gobet, Rossini & Widmer, 2012). Il s'agit alors comme le préconisent Bonvin et Farvaque, « d'éviter autant que faire se peut l'écueil des préférences dites adaptatives où les individus ne choisissent pas librement mais adaptent leurs préférences et leurs décisions aux normes sociales et possibilités socio-économiques en vigueur » (2007, p.13). Bernatet rejoint ce point de vue en constatant dans les pratiques que « les projets réfléchis et librement consentis permettent aux personnes de participer de manière active à la vie de la société » (2010, p.87) et que s'engager dans un projet « véritablement choisi » est « un puissant mouvement vers la réussite », peu importe les efforts à fournir si le projet a du sens (2005, p.97).

On peut relever l'écart entre la manière dont est abordé ici le projet porteur de sens pour l'individu et celle mise en évidence dans mon cadre théorique, soit un travail de mise en conformité des aspirations (Plomb, 2005, Guyennot 1998) et où l'adhésion « aux normes sociales et aux possibilités socio-économiques en vigueur » serait justement celle visée par le travail autour de projet. Comme le relève Bernatet, dans la logique non-adaptative, « la notion de « deuil du projet » disparaît » puisque c'est le jeune « lui-même qui vérifie, au fil du temps, la faisabilité de son projet puisqu'il en est acteur » (2010, p.139).

³⁶ L'animatrice fait à nouveau référence à la journée de conférences autour des mesures d'insertions à l'EESP

Selon De Gaulejac, la vision normative de l'insertion qui vise une finalité d'insertion professionnelle uniquement, entraverait la possibilité de laisser cette « liberté réelle » aux individus de s'auto-déterminer et celle de les rendre totalement acteurs : « A penser la « réinsertion » uniquement sous l'angle objectif, en terme de revenu et d'emploi, on passe à côté d'un besoin primordial, celui d'être considéré comme auteur de son existence, comme responsable de « ce que je suis », comme sujet capable de faire des choix » (1994, p.160). Ainsi la vision non-normative des animateurs favorise le fait de donner un réel pouvoir d'agir aux individus.

12.3 Expérimenter dans le cadre de Migr'Action

Si les animateurs visent à accroître le pouvoir d'agir et le libre-choix dans la manière d'aborder les projets, les parcours et les aspirations des jeunes, c'est finalement dans la manière d'envisager l'ensemble du cadre et du contenu que la mesure Migr'Action semble permettre aux jeunes d'expérimenter la réappropriation d'un pouvoir d'agir.

Un aspect important que mettent en avant les auteurs travaillant sur cette approche est justement que « le processus du pouvoir d'agir se réalise dans l'action et l'expérimentation » et dans le cadre de l'action et de ses exigences (Deslauriers, 2007, p.5). Comme le souligne Ninacs & Benoît, « Il fait appel à l'activation des ressources tant personnelles que communautaires ; à partir des forces des personnes, il vise le développement du sentiment de l'efficacité personnelle, du sens critique, des compétences et de l'estime de soi » (1997, cité dans Deslauriers, 2007, p.5).

Nous allons ci-dessous mettre en évidence une partie des pratiques spécifiques associées à cette perspective d'appropriation du pouvoir³⁷ qui devrait permettre de mieux appréhender le travail d'insertion globale pratiqué à Migr'Action.

12.3.1 Un espace ouvert et un accueil libre

Dans la démarche visant l'empowerment « l'accueil constitue la base de l'intervention. Elle contraste avec l'approche bureaucratique qui découpe la personne selon ses exigences administratives : au contraire, l'accueil présuppose une attitude d'ouverture faite d'acceptation et de reconnaissance des droits » (Deslauriers, 2007, p.8). A Migr'Action, il s'agit d'un accueil libre, dans un espace ouvert où se côtoient les animateurs et les jeunes.

« La manière d'accueillir les gens, c'est de se mettre autour de la table et de commencer à discuter (...) c'est-à-dire que tu laisses venir un peu ce que les gens ont à dire » (A2). « Et surtout, tu t'intéresses véritablement à ce qu'ils ont à dire » (A1). « C'est quoi véritablement ? », « Mais c'est de l'intérêt réel. Moi la personne qui vient, le jeune qui vient me voir, ça m'intéresse extrêmement de savoir ce qui l'amène ici, tu vois. Donc c'est pas que je... on remplit pas de formulaire, de paperasse, je suis juste là en train d'écouter ce qu'il me

³⁷ Excepté le travail dans un cadre communautaire qui peut être associée à la mise en pratique de la logique de l'empowerment mais qui fera l'objet d'un chapitre à part.

dit et en même temps je réfléchis, je laisse résonner, je laisse faire la chose (...) j'essaie de faire en sorte de vraiment écouter ce qu'il dit » (A1).

L'« intérêt réel » et l'écoute disponible correspondent à quelque chose qui n'est pas formalisé et qui n'est pas défini a priori mais spontané. Il s'agirait, comme le dit Bernatet, de mettre à distance « les réponses stéréotypées que peuvent provoquer les différents documents administratifs, les multiples contrats » dans l'idée que « tout cela dérange une (...) démarche, fondée d'abord sur l'écoute » (2010, p.46) et « de prendre le temps de découvrir la personne avant de lui proposer des actions » (2010, p.92). Ce serait en somme « accompagner les idées formulées et clarifiées par les personnes plutôt que de céder à des (..) pseudo-solutions » (ibid, p.57). Par ailleurs les animateurs estiment que « l'écoute authentique et disponible » serait un des leviers permettant l'émergence du sens et dès lors, une potentielle mobilisation.

L'objectif et la priorité dans cette manière d'accueillir est parallèlement de pouvoir partir de ce que les jeunes amènent: « *C'est trouver une amorce qui permette au jeune de démarrer sur un truc, qui nous permette ensuite de faire quelque chose* » (A1). Les animateurs s'adaptent alors à ce qui émerge : « *La logique du truc veut qu'on entre de manière, je dirais assez systématique dans la demande des gens. C'est une manière d'ensuite construire quelque chose avec la personne. Si la personne arrive tout de suite en disant voilà « moi je veux faire ci ça ça » on va essayer de discuter un moment et si on voit que c'est vraiment ça, on va accéder à la demande* » (A2). Dans la même idée, les animateurs estiment que si le jeune n'a « *rien envie de faire* » (A2) cela est inutile de lui proposer quoi que ce soit.

Dans l'accueil comme à tous les niveaux de leur accompagnement, les animateurs affirment avec conviction qu'« *il y a pas besoin de contrôle* » (A2), que seule la dimension du sens personnel à ce qu'ils font est essentielle à travailler et peut être mobilisatrice. Les animateurs visent dès lors une impulsion qui parte des besoins, préoccupations ou demandes exprimées par les jeunes, dans l'idée que ces derniers soient acteurs dès le début de leur insertion:« *Ce qu'il faut qu'ils comprennent dès le départ, c'est que nous on est pas là pour faire des choses pour eux, qu'on est pas là pour leur dire quoi faire, mais qu'on est là pour les accompagner quand il y a quelque chose mais il faut que ce soit eux qui décident de ça.* » (A2).

Donner du pouvoir d'agir et « agir dans une perspective de co-développement » consisteraient en effet « à partir de la demande des usagers pour la construction de leur projet. » et à « faire émerger leurs potentiels, leurs atouts en s'appuyant sur leurs connaissances et leurs envies » (Bernatet, 2010, p.154).

Si les animateurs disent la nécessité de leur faire comprendre rapidement la démarche, c'est que les attentes peuvent souvent être différentes en lien avec ce que les jeunes ont été habitués à faire dans les institutions : « *il y a cette idée aussi très souvent dans la tête des gens – qui est pas une idée qui vient du néant – c'est que pour faire le travail qu'on est censé faire, il faut se mettre là, aller à l'ordinateur..* » (A2) « *faire des choses* » (A1) « *voilà, qu'il faut faire des choses, que c'est l'immédiateté* » (A2).

A1 insiste sur le fait « *d'expliquer comment ça fonctionne* » et sur l'importance pour les jeunes de pouvoir comprendre la démarche et se l'approprier : « *Ce que j'essaie toujours, c'est qu'ils comprennent très vite les possibilités de l'espace qu'on propose. Après le chemin peut être très différent, c'est-à-dire que c'est aussi un espace de liberté où le jeune peut prendre ses propres décisions. Des fois il faut déconstruire beaucoup pour arriver à ça* » (A1).

Dans cette même optique, les animateurs insistent d'entrée sur la liberté que les jeunes ont ou non de venir, les invitant à « essayer » de fréquenter Migr'Action quelques jours pour déterminer si le lieu leur semble approprié.

12.3.2 Un accompagnement sur mesure

Si les animateurs estiment peu utile de poser un cadre et des conditions de manière pré-établie, ils pratiquent dès lors un accompagnement différencié :

« Tout ça, c'est possible mais on va pas faire systématiquement avec tout le monde. Et ça c'est important parce qu'il y a beaucoup de mesures qui ont des modules, voilà, il faut avoir fait module A, pis module B, pis module C. Nous, on va avec les gens là où ils ont besoin d'un accompagnement, on va avec eux, mais c'est pas prédéfini, on prend les gens là où ils sont et on va quelque part... » (A1).

Cette démarche implique alors un travail de clarification : *« Une grande partie de notre boulot, c'est de déterminer avec les jeunes exactement où ils en sont, par rapport à toutes sortes de choses, à leurs difficultés diverses, parce que le problème, ça peut être juste que le jeune il sait pas. Il a son papier mais il sait absolument pas où appeler pour résoudre tel problème, peut-être qu'il arrive pas à définir quel est le problème, peut-être que c'est au téléphone que ça va pas, peut être que c'est avec le français qu'il a encore de la peine au téléphone (...) ou peut-être que la personne ne sait juste pas qu'elle est capable de le faire ». « On a des jeunes qui savent pas comment on fait pour chercher une place de stage, ils savent pas ce qu'on peut mettre dans une lettre de motivation, ou ce qu'on peut faire quand on fait un CV » (A1).*

Dans l'optique d'un accompagnement « sur mesure », les animateurs insistent sur la dimension flexible des objectifs à fixer avec les assistantes sociaux : *« Moi, je dis chaque fois que les objectifs, ça reste des choses qui se modifient, des choses qui se changent et qui évoluent... Je garde toujours cette liberté, je le dis aussi aux assistants sociaux » (A1).*

- **Les activités à l'extérieur**

Les sorties et activités extérieures ou les ateliers ponctuels apparaissent comme importants aux yeux des animateurs et les possibilités peuvent être diverses (aller aux champignons, bénévolat dans un petit festival alternatif, faire du camping, du bateau, du bowling, des sorties en boîtes, aux musées..).

L'accompagnement sur mesure inclut justement ce type d'activités spontanées et « cousues-main » organisées au fur et à mesure autour des besoins et/ou aspirations d'un ou plusieurs jeunes. *« Y avait une fois un groupe de jeunes du CSIR (Centre social d'intégration des réfugiés) où on a fait des sorties qu'on a appelé vocaville, c'était du vocabulaire en ville. J'inventais des sorties et ils devaient aller découvrir un monument à Lausanne, faire des trucs... C'était toutes sortes de petites énigmes comme ça, sortir la carte, trouver ce que c'était, réfléchir ensemble, aller peut-être sur internet voir, puis après aller là-bas concrètement, et noter 30 nouveaux mots de vocabulaire en lien avec cette chose.. Voilà, des trucs comme ça. Pourquoi pas, ça a duré un moment et après on a arrêté parce que ça avait*

plus de sens. Il y a une jeune fille là qui est en train de réfléchir à faire la formation de pâtissière confiseur, alors on fait une matinée de pâtisserie chaque semaine avec elle et les autres qui s'intéressent aussi... par exemple là, cette jeune-là bien sûr elle s'intéresse à ça, ça lui permet de.. on fait des trucs, le vocabulaire de la cuisine, tout ça on fait, et y a un autre jeune qui avait jamais touché la cuisine avant et qui tout à coup est capable de faire des trucs et il a du plaisir à le faire et il veut faire » (A1).

Les animateurs revendiquent une certaine créativité et une certaine liberté: *« il faut observer, il faut voir, il faut avoir... après on peut plus ou moins faire ce qu'on veut, tant que ça coûte pas trop cher, on peut faire ce qu'on veut », « Les idées on les a en étant à l'affût de ce qui se dit, de ce qui se joue. » « Le cadre nous permet d'inventer beaucoup de choses » (A1).*

12.3.3 Un cadre flexible : l'exemple des horaires

La quasi absence d'exigences pré-définies concerne le contenu de la mesure mais également l'ensemble du cadre de la mesure qui est lui aussi flexible. Les animateurs parlent *« d'exigence fluide » (A1)*. La manière qu'ont les animateurs d'appréhender la question du cadre s'illustre particulièrement dans la question des horaires, souvent perçue comme une des exigences importantes des mesures d'insertion et du cadre auquel il faut pouvoir se conformer pour faire preuve de son aptitude à l'emploi.

Les animateurs de Migr'Action, eux, ne mettent en avant la nécessité des horaires uniquement que lorsqu'a lieu un cours de français ou une activité particulière. Sinon, ils fonctionnent sur le mode d'une « permanence » où les jeunes viennent de manière libre et volontaire.

Selon eux, le fait d'imposer un horaire serait contre-productif dans la perspective de l'auto-détermination et irait à l'encontre de la nécessité du sens, exigences qu'ils considèrent comme centrales dans la démarche d'insertion. *« Et pourquoi vous n'avez pas de cadre horaire ? » « Mais ça ferait aucun sens ! » (A1) « Pourquoi ? » « Pourquoi ? Mais parce que les gens viennent faire différentes choses, on peut avoir 10 jeunes qui font chacun un truc différent, ça n'aurait aucun sens qu'ils viennent tous à la même heure ! Ils viennent pour faire des choses qui sont importantes pour eux, on est là, on accompagne, on fait, on aide mais c'est un truc qui... c'est un espace vivant ! » (A1).*

Ainsi, les animateurs estiment que lorsque les conditions ne sont pas pré-établies, elles émergent de toute manière du contexte : *« c'est le contexte qui les donne. C'est le contexte qui donne les conditions pour tout » (A2).* *« Pour chaque truc que tu veux accomplir, il y a toujours des conditions, pour pouvoir rester dans ton boulot ou ton apprentissage, une des conditions c'est l'horaire... », « quand tu viens à Migr'Action, tu sais que pour accomplir ce que tu veux, il faut venir entre 14h et 18h, sinon on est pas là, si tu veux qu'on règle des histoires de factures avec toi, il faut amener la paperasse... » (A1).*

Ainsi, lorsque les conditions sont données par le contexte (un projet, un objectif) elles prennent du sens, ce qui permettrait d'y adhérer : *« Ça sert à rien, c'est inutile de poser des conditions qui n'ont aucune pertinence », « le fait d'inventer des conditions inutiles pour ce que t'es en train de faire, ça n'a aucun sens, c'est contre-productif » (A1).*

Comme vu plus haut, être acteur d'un processus et reprendre du pouvoir sur sa vie (« *tenir les choses entre ses mains* ») passe par le fait de pouvoir définir ce qui fait sens pour soi, ce sur quoi insistent les animateurs, comme le montrent ces propos exemplifiés : « *C'est aussi un espace de liberté où les jeunes peuvent prendre leurs propres décisions. Des fois, il faut déconstruire beaucoup pour arriver à ça. Je pense à un cas là tout récent d'une jeune fille qui arrive en disant euh « ça commence à quelle heure.., je dois être là.. », elle est pile pile à l'heure tous les jours, on lui dit « mais attends, tu viens pour faire quoi ? Est-ce que vraiment y a besoin d'être ici à deux heures pour faire ce que tu veux faire ? » voilà... pis après d'un coup ça devient un peu plus souple et ... elle habite ensuite son projet d'une autre manière* » (A1).

Selon les animateurs, ce type d'exigences d'horaires serait également contre-productif dans la mesure où cela participe à un mouvement d'infériorisation des jeunes, qui ne sauraient se responsabiliser sans exigences posées par un tiers.

« *C'est faire croire aux gens que de faire des choses débiles, ça va leur apporter quelque chose, c'est dé-contextualisé, comme dit A1* », « *Après, c'est vrai si tu dis 4 fois à la personne qui veut régler son truc d'assurance, qu'il faut amener les papiers et qu'elle les amène jamais, au bout d'un moment, on va en parler, voir pourquoi elle les amène pas, partir de là mais si tu demandes juste aux gens d'arriver à l'heure parce qu'il faut arriver à l'heure, c'est prendre les gens pour ce qu'ils sont pas, comme s'ils réfléchissaient pas, comme s'ils n'étaient pas capables de réfléchir à leur situation et de voir ce qui est important pour eux dans telle ou telle situation* » (A2).

Ceci s'opposerait également au postulat selon lequel les gens sont capables d'agir et de savoir ce qui est bon pour eux. La démarche part ici de l'idée mise en avant par De Gaulejac : « *redonner aux personnes des capacités d'action et de l'autonomie et d'établir un lien positif résiderait (...) dans cette reconnaissance et cette confiance donnée à l'autre* » (1994, p.249).

De manière globale, les animateurs relèvent que leur manière d'envisager ces questions ne correspond pas à la conception dominante au sein des mesures : « *ce qu'on a pu observer, c'est que dans la plupart des MIS, en fait c'est sur le modèle du travail* ». Le fait de mettre l'importance sur le respect des horaires comme étant un élément de preuve de la capacité du jeune à se conformer au monde du travail ne fait pourtant pas sens pour eux : « *C'est sur le modèle du travail mais en fait, c'est pas du travail, ce qui fait qu'à notre sens, c'est complètement absurde, c'est-à-dire que tu mets en place quelque chose où les jeunes sont censés se conformer à quelque chose qui serait du travail mais qui n'en est pas !* » (A2).

Le fait d'associer, voire de confondre un lieu d'élaboration et d'insertion à un emploi serait donc une décontextualisation qui entrave la question du sens. Cela relèverait du même mouvement de déqualification des compétences et d'infériorisation évoqué précédemment : « *Je m'excuse du terme mais c'est prendre un peu les gens pour des crétins de leur dire, vous vous conformez au cadre formel du travail et comme ça, on sait que vous pouvez travailler* » (A2). Ce serait également faire comme si ces jeunes n'aspirent pas à l'autonomie mais qu'ils ont besoin d'y être poussés, de recevoir des injonctions.

« *Le discours qui dit que les gens se complaisent dans la dépendance, moi je n'y crois pas non plus, je pense que tous les gens, s'ils ont en main les instruments qui leur permettent de faire les choses, ils les font.* », « *très pratiquement et rationnellement, pour différentes raisons, les gens recherchent l'autonomie de toute façon* » (A2).

Enfin : « *On part du principe que c'est ça qui fait défaut (l'aptitude à se conformer au monde du travail) et notre position c'est que c'est absolument pas ça. On le voit de manière extrêmement concrète dans les situations qu'on suit. C'est pas parce que les jeunes viennent plus ou moins aux heures où on est ouvert ou pas aux heures où on est ouvert, qui fait que le jeune va - au moment où il trouve une formation ou du travail, peu importe, quelque chose qui l'intéresse – ne pas suivre les horaires, s'il ne les a pas suivi lorsqu'il était dans la mesure* » (A2).

La possibilité de donner du sens à ce que l'on fait et le sentiment de pouvoir déterminer ce qui est bon pour soi induiraient dès lors l'adhésion à certaines conditions imposées: « Si c'est pas sur le respect d'un cadre pré-établi, cette aptitude à se conformer pour être en emploi se jouerait alors sur quoi ? » « *C'est l'auto-détermination qui joue* » (A1). « *Et le sens qu'il trouve à ce qu'il fait..* » (A2). « *Ouais ça c'est un début hyper important, sinon, ça peut pas durer* » (A1). Comme le souligne Bernatet, le sentiment global de pouvoir influencer son environnement et d'avoir prise sur lui est ce qui permet « de trouver en soi assez de motivation et de courage pour s'engager dans une action ou un projet » (2005, p.93).

12.4 Impacts sur les jeunes et leurs perceptions

12.4.1 Des possibilités multiples pour des motivations diverses

Si les jeunes ne sont pas contraints de venir à Migr'Action, ils sont acteurs et actifs dans leurs liens avec cet espace et dans la gestion de leurs besoins. Leurs motivations apparaissent comme diverses, à l'image des possibilités qu'offre le lieu : « *Quand j'ai commencé avec Migr'Action, je venais pour chercher un apprentissage, faire un CV, des choses pratiques que je connais pas. Voilà et après, chaque fois qu'on vient ici, on vient aussi pour le plaisir et on fait des choses, par exemple des lettres ou des recherches ou des conseils. Et nous aussi quelques fois on prend un rendez-vous pour aider quelqu'un, montrer le chemin où t'es passé avant. On peut faire beaucoup de choses quand on vient ici, pour moi en tout cas* » (E). « *Ca peut être un encouragement. Moralement, ça peut aussi être un truc qu'on peut travailler* » (P). « *Des recherches de travail et aussi autre chose parce qu'il y a des gens autour de moi, on parle et tout ça* » (B).

Les raisons qui amènent les jeunes à Migr'Action sont ainsi à la fois liées à des éléments concrets mais aussi à des éléments plus relationnels et des apports psycho-sociaux :

« *Quand je suis là, même quand je suis pas bien, j'explique toujours, je parle ici pour trouver des solutions, comment je dois sortir de cette histoire, ça me motive toujours* » (C). « *C'est pas seulement écrire des lettres, comme ça des réponses. Si quelqu'un vient souvent, il s'exprime, il vient parler... par exemple nous, si on est pas bien, on vient ici ou si je me sens pas bien, j'appelle A1, ou A2³⁸, y a beaucoup de situations comme ça* » (E).

Beaucoup de jeunes sont conscients que leur motivation est liée à ces deux aspects : « *Au début on est venu pour du concret, quelqu'un qui nous donne un conseil, trouver un travail et*

³⁸ L'un ou l'autre des animateurs

voilà, maintenant c'est différent, on est comme une famille » (B). « Je continue toujours à venir, pour les cours, des fois pour écrire une lettre, pour plein de choses, même des petits trucs. Juste, ça fait du bien de venir parler, discuter avec du monde et repartir. Des fois, même pas qu'on a besoin, c'est juste voir du monde » (P).

Ces réponses mettent bien en évidence le fait que les jeunes viennent lorsqu'ils ont en besoin et pour prendre ce dont ils ont besoin selon les circonstances. Tel qu'évoqué par les animateurs, c'est une démarche où les propositions ne sont pas pré-établies et dans laquelle les jeunes sollicitent le lieu et les professionnels dans ce qu'ils peuvent leur offrir. Dans ce sens-là, les jeunes apparaissent en effet comme les acteurs de leur processus d'insertion.

12.4.2 Conscientisation des problèmes sociaux et revalorisation personnelle

Les jeunes n'ont pas été interrogés sur l'origine de leurs difficultés. Toutefois lorsqu'ils évoquent spontanément la question des difficultés d'insertion, il en ressort un discours relativement construit sur le rôle qu'y jouent certains facteurs extérieurs.

« Moi je suis insérée par rapport à l'apprentissage, c'est déjà pas mal, c'est dur de trouver un apprentissage pour les jeunes » (P). « Je pense qu'il y a personne qui n'est pas capable, chacun peut faire des choses, peut-être pour quelqu'un il faut plus, chacun son niveau pour le faire. Après c'est normal, tu viens ici, tu es handicapé, tu connais pas la langue, tu connais pas le système, tu fais pas des études, tu n'as pas des amis, tu te sens seul, c'est beaucoup de challenges. Si tu parles bien, si tu connais la société, tu as une bonne formation, tu as tout ça, le chemin c'est un peu plus clair mais si tu as pas tout ça, il faut que tu amènes tout ça sur ta route. C'est la différence mais sinon, je pense que tout le monde est capable de faire des choses » (E). E. énumère ici certains facteurs relatifs à une situation de migration qui compliquent le chemin d'insertion.

La prise en compte de facteurs extérieurs, sociaux et sociétaux dans la perception de sa situation peut être facilitée par des informations et une conscientisation que favorisent les animateurs, dans l'idée de sortir de possibles mouvements de culpabilisation et de dégradation de l'image de soi amplifiés par l'individualisation des problèmes et la psychologisation des dispositifs. Autant d'éléments que les auteurs cités dans mon cadre théorique ont bien mis en évidence. C'est ce que met en valeur B. qui a évolué dans la perception de ses difficultés : *« tu envoies des lettres, tu reçois de partout négatif, négatif. A un moment donné, t'es un être humain, t'es pas une pierre, tu te dis, qu'est-ce qu'il y a, j'ai un truc ?... »* et elle poursuit en parlant d'un reportage télévisé sur la discrimination à l'embauche qui a modifié sa vision : *« Maintenant je me suis calmée. Pour ça, je sais que si tu as la même capacité et que t'es étranger, t'es plus handicapé, c'est dommage... mais je sais » (B).* Le changement de perception évoqué par B. fait référence à un documentaire vu à Migr'Action.

Comme le souligne Bernatet, « le chômage de longue durée place les gens dans un statut de débutants, qui finissent par douter de leurs compétences. S'ils gardaient l'estime d'eux-mêmes, il y aurait moins de souffrance » (2010, p.124). Avoir ainsi les ressources pour considérer ses difficultés d'une manière plus globale permet de s'extraire des explications dévalorisantes qui ont un impact sur l'estime de soi et donc, invalident la possibilité de se mobiliser.

12.4.3 Se mobiliser grâce au sentiment de « liberté » et de reconnaissance

Pour les jeunes, la notion de liberté apparaît à divers moments des entretiens comme un aspect important, notamment quant à leur investissement au sein de l'espace de Migr'Action et de leur parcours d'insertion.

Ce sentiment de liberté serait lié pour une part à l'absence de contraintes extérieures, ou du moins à la flexibilité du cadre, tant au niveau du programme que du rythme.

Le fait d'être libre de venir constitue en effet pour plusieurs d'entre eux une motivation en soi: « *On est libres de partir, de venir quand on veut, c'est pas mal, ils sont là pour nous, en fait* » (P). « *Moi par exemple, c'est pas l'assistante qui m'a envoyé ici, c'est la différence, là-bas, quelqu'un m'a obligé à aller* » (E). Les notions d'adhésion et de libre-choix semblent importantes, d'autant plus lorsque plusieurs jeunes sont imprégnés du sentiment de contrainte, par leurs expériences passées, comme nous le verrons.

Par ailleurs, leurs propos reflètent l'attrait d'un lieu à l'intérieur duquel ils se sentent libres (de discuter, de faire ce qu'on estime bon pour soi, de prendre ce qu'on veut...) et ce terme ressort beaucoup dans les motivations évoquées : « *On se sent libres, on peut discuter avec tout le monde, on peut dire ce qu'on veut* » (P). « *Je me sens à l'aise, j'ai rien à rendre à personne* » (B). « *Moi je me sens très libre, parce qu'à la maison c'est pas libre du tout* » (D). Cette notion de liberté alimente le plaisir et nourrit la motivation à venir : « *je viens pour les cours et en même temps, je m'amuse, avec les gens, je me sens bien, je me sens libre, je sais pas comment dire..* » (P). « *Je viens pour des besoins d'aide et parfois pour le plaisir* » (E). « *Je continue de venir, je me sens bien avec les gens, à l'aise* » (B). « *Ca me motive toujours* » (C). « *On vient pour le plaisir et aussi pour faire des choses* » (E).

L'aspect « informel » et non contraignant des relations et du cadre de Migr'Action participerait également de ce sentiment de liberté, source de motivation. « *Ce qui motive aussi, c'est le contact avec vous, c'est pas des contacts officiels, des trucs comme ça* » (E).

De Gaulejac, au terme de ses enquêtes, met en avant la sensibilité des personnes « assistées » à la relation interpersonnelle avec les professionnels et au sentiment d'être instrumentalisées à travers un traitement procédurier et bureaucratique. Il conclut que des rapports personnalisés sont une condition pour que l'institution produise du lien social, facteur d'insertion (1994, p.231-238). Ce côté informel et personnalisé des relations est valorisé par les jeunes, qui le différencient de ce qu'ils semblent rencontrer dans d'autres institutions plutôt source d'inconfort : « *J'avais une autre expérience dans une même institution comme Migr'Action, mais là-bas, pour parler avec votre conseiller, il faut prendre un rendez-vous, en avance d'une semaine et (il imite) « tu arrives à l'heure, tu vouvoie, tu dis « vous » tu dis pas « tu » et pis...* » (E). « *Tu te sens pas à l'aise* » (P). « *Ouais* » (E).

Au final, l'ensemble de ces jeunes se rendent à Migr'Action, malgré l'absence d'obligation de venir et tous manifestent largement que ce qui les mobilise est à mettre en lien avec des motivations diverses, faites de plaisir et d'envie personnelle.

Du fait de la quasi absence de contraintes, le « contrôle » s'opère « par soi-même » et la liberté fait appel à la responsabilité de chacun, comme ce jeune le résume : « *En fait, on est*

libre ici parce qu'en fait, on est contrôlé en nous-mêmes. On se contrôle, on s'adapte, on fait pas n'importe quoi, on passe pas la limites, on dépasse pas des choses qu'on doit pas dépasser » (C).

Si cette liberté est appréciée, c'est également du fait que les jeunes se sentent valorisés car considérés comme responsables, adultes et capables de déterminer par eux-mêmes ce qui est adéquat et utile pour eux. Cela fait en tous cas écho avec des expériences de certains lieux dans lesquels ils disent s'être sentis « infantilisés »:

« Au travail, à l'école, ça je comprends mais après, nous on est des gens majeurs, on a des objectifs clairs (...) je parlais d'un lieu comme Migr'Action (il parle d'une mesure) quand je suis arrivé là-bas, c'est comme à l'armée pour moi (il imite) « tu arrives à l'heure, tu vouvoies », j'ai pas grandi ici, j'ai pensé que c'était peut-être la manière mais c'était un peu... » (E). « Je comprends mais si tu travailles chez un employeur » (T). « Mais chez un employeur c'est autre chose, y a un salaire, il faut finir le travail, etc, mais là c'est pas un travail, il faut être relax (...) et même pendant le travail, le patron, il t'oblige pas à prendre des décisions, il peut te dire « finis ton travail » mais là-bas ils prenaient des décisions pour ma vie », « on est des gens majeurs, on a des objectifs clairs » (E).

Ainsi, sans lien avec le but poursuivi, les conditions posées semblent plutôt alimenter un sentiment de dévalorisation et de contrôle, qui rend difficile la pleine adhésion aux conditions en question, comme suggéré par les animateurs.

Au-delà de la flexibilité du cadre, les jeunes expriment un sentiment unanime autour de la liberté de choix qu'ils estiment avoir dans la définition de leurs projets ou dans ce qu'ils mènent comme activités en général, tout en ayant des conseils, des repères et des informations de la part des animateurs:

« Ici, y a personne qui va nous dire, « oui, toi tu devrais faire ça, ça ça, ». Y a personne qui va nous donner d'ordre. C'est notre choix, soit on choisit oui, soit on choisit non, Si on dit oui, volontiers, ils vont nous pousser où on veut aller. Si c'est non, ben, ils vont pas trop insister. Peut-être qu'ils vont nous dire : « si vous faites ça, c'est possible, ça c'est.. » en fait ils vont nous dire les conséquences que ça amène mais après on est libre de choisir ce qu'on veut » (P). « Ca c'est tout à fait vrai, comme elle a dit, ça dépend de ce qu'on veut. Si on décide que c'est une bonne idée, y a A1, A2, qui nous encouragent et c'est quelque chose qui fait du bien » (T). « Ils nous ont jamais obligés pour faire des choses, ils nous ont juste toujours conseillé de faire attention... Après c'est nous qui décidons toujours et ça dépend de notre tête, de si on réfléchit bien (...) une fois, peut-être tu vas faire ce qui est moins bon pour toi. Mais ils vont te laisser voir ce truc, pour que la deuxième fois, peut-être je le fasse pas moi-même. Mais si j'ai envie de faire, ils vont me laisser » (C).

Ainsi, les jeunes se sentent informés sans être contraints et ont le sentiment de pouvoir décider en toute conscience.

Ce qui émerge généralement de la parole des usagers serait, selon De Gaulejac, le fait qu'à la place d'une « prise en charge », c'est une « aide pour retrouver une dignité, développer des capacités d'initiative et l'affirmation de soi comme sujet » que les personnes attendent (1994 p.266). Cette posture permettrait de fait de prouver « aux personnes qu'elles sont capables de produire des idées et d'agir au-delà des complexités de leur contexte de vie parfois difficile » (Bernatet, 2010, p.66).

Le fait qu'on les laisse expérimenter et qu'on les considère capables de faire ce qu'ils choisissent, les valorise et semble les encourager à avancer et à expérimenter :

« *Même s'ils t'imaginent pas, il va pas dire, tu vas pas faire, il va te dire essaie de faire* » (C).
« *Exactement, et ça donne du courage. Faut essayer et c'est après on va savoir si ça marche ou pas, tu vois, pas comme si on te dit ça tu n'arrives pas à faire...* » (B).

« Cette reconnaissance et cette confiance donnée à l'autre », qui se traduit également par le fait de laisser aux jeunes la responsabilité de « *se contrôler eux-mêmes* » serait en réalité l'élément central qui autorise « le fait de redonner aux personnes des capacités d'action et de l'autonomie et d'établir un lien positif » (De Gaulejac, 1994, p.266).

Selon les jeunes, il semble préférable de vivre un échec, s'ils ont le sentiment d'avoir pris une décision par eux-mêmes que de se sentir dévalorisés parce qu'on les juge à priori incapables.
« *Cette situation, c'était même pas essayé, c'est clair, elle me dit, « S, c'est trop pour toi, t'es pas capable », c'est pas la même chose de pouvoir essayer ou qu'on te dise avant* » (E).

Plusieurs jeunes disent l'impact qu'ont eu sur eux des situations dans lesquelles ils se sont sentis contrôlés dans leurs parcours, leurs choix et leurs décisions. Ils différencient clairement les dynamiques qu'ils ont pu rencontrer. « *Concernant ce que disait E., avant, qu'on décidait pour lui, en fait, ça dépend des endroits* » (T). « *Il y aurait des endroits où c'est différent?* » « *Bien sûr* » (B). « *mais oui bien sûr* » (C). « *Elle a raison c'est pas la même chose partout* » (F). E. explique que la décision prise pour lui concernait son orientation professionnelle dans le domaine des nettoyages alors qu'il s'intéressait à l'apprentissage d'ASSC ou d'ASE³⁹ :
« *Là-bas, il y a des décisions, même des décisions de ma vie, de ce que je peux faire comme truc, je sentais qu'on décidait pour moi !* », « *Mais toi, si tu savais que tu es capable...* » (C). « *Ouais mais le problème c'est que parfois, c'est des personnes qui veulent décider des choses pour toi qui te disent que t'es pas capable !* » (E). « *Ça te décourage* » (B). « *Et ils pouvaient me mettre dans un chemin que j'ai jamais pensé aller dans ma vie, un métier que j'ai jamais aimé faire, il peut me mettre dans une vie que j'ai jamais pensé que je vais vivre cette vie !* » (E).

La valorisation de l'identité se vit en lien avec le « sentiment d'avoir des qualités reconnues (...) et que l'on peut influencer sur les choses (...) diriger ou maîtriser au moins partiellement les événements » et le sentiment d'impuissance renforce à l'inverse une image négative de soi (De Gaulejac p.96).

Dans cette perspective, le fait de sentir un contrôle sur sa vie, et de se voir invalidé dans ses choix provoquerait un désinvestissement et un sentiment de dévalorisation et de découragement : « *Même si j'ai répondu, c'est moi qui sais si je suis capable, je me suis pas senti bien, j'ai déprimé à cause de ça. Ouais, on est très mal quelques fois, tu sens que t'est pas bien...* » (E). « *Et pis, quelqu'un qui prend une décision à votre place, là-bas, toujours, je sentais que je suis comme un gamin, ou quelqu'un qui... ça m'a découragé ! Alors je passais quand même de temps en temps ici et je trouvais des gens qui me donnaient vraiment le courage* » (E).

Comme De Gaulejac le relevait au terme de son étude, si dans la relation au professionnel « l'individu est soutenu dans sa démarche (...) il pourra reprendre confiance dans la société et

³⁹ Assistant en Soins et Santé Communautaire / Assistant Socio-Educatif.
A noter que malgré tout, E. a aujourd'hui trouvé un apprentissage d'ASSC

en lui-même, restaurer sa propre image, oser demander et emprunter le chemin de la réinsertion sociale. Si l'individu est traité avec mépris ou soupçon (...) alors il risque fort d'emprunter le chemin inverse : repli sur soi, sentiment de rejet, perte de confiance... » (1994, p. 249-250).

Une autre jeune, dans une expérience un peu similaire, exprime également un sentiment de colère de ne pas avoir été entendue et un immense découragement en s'apercevant que sa motivation n'était pas soutenue. Elle explique qu'on l'a poussée à faire plusieurs longs stages dans un domaine qu'elle ne souhaitait pas réinvestir pour des raisons précises mais que son assistante sociale s'obstinait à renouveler des stages dans ce domaine: « *Elle disait de pas faire ça, que c'était trop cher, de continuer dans la coiffure (...)* « non, non tu dois continuer dans ça »... *je suis pas obligée, c'est comme si elle décide à ma place (...), elle voulait même pas comprendre, ni écouter*», « *Aider c'est pas de décider à la place de la personne* », « *parce que ça m'énerve de me dire tout le temps de faire le stage dans le même domaine alors que moi j'ai envie de faire un autre apprentissage ! (...)* » (T). T. a alors arrêté son stage.

Ce témoignage, comme l'ensemble des propos de ce chapitre, rappelle que « ce n'est pas à coups d'injonction qu'on stimule l'envie d'agir des personnes accompagnées mais grâce à la disponibilité, attitude dans laquelle il ne suffit pas d'écouter, il faut entendre » (Bernatet, 2010, p. 162).

Pour l'orientation du projet professionnel mais également dans les aides concrètes proposées, s'ils ne se sentent pas entendus et si les propositions ne font pas sens ou ne correspondent pas à ce dont ils estiment avoir besoin, les jeunes les désinvestissent, ce que nomment clairement les animateurs, et vient appuyer ce que plusieurs auteurs ont décrit.

B. donne l'exemple d'une conseillère d'un service social qui lui demandait de venir chaque semaine pour travailler sur son CV, démarche dont elle ne comprenait pas le sens : « *pour un document, un CV, s'il te plait, on va pas faire deux ans dessus, et elle me disait faut faire ça, ça, ça, après j'ai dit, bon, je peux pas supporter tout ça..* » (B). Elle a alors cessé de se rendre aux rendez-vous et a préféré se débrouiller seule même si elle dit son découragement avant d'avoir accroché à Migr'Action : « *j'en avais marre de me trouver seule* ».

Duvoux le fait remarquer dans son analyse des stratégies face aux logiques d'assistance, lorsque l'individu se trouve dans un système d'aide avec le sentiment de « tourner en rond », toute démarche peut être vécue « avec un sentiment de honte et avec l'impression d'être contrôlé et sciemment humilié », situations qui peuvent amener des stratégies de rejet social ou de retrait social (2009, p.175).

Par ailleurs, comme le met en évidence Bernatet, « être entendu, c'est avoir la certitude de la présence disponible d'autrui. Cela développe la certitude d'être reconnu et par là suscite en la personne un désir de s'exprimer et d'entrer en communication avec autrui. Etre écouté et entendu permet par l'expression de soi, de se sentir en cohérence avec soi-même. Cela donne le désir de s'engager » (2010, p.134).

A l'inverse, lorsque les jeunes ne se sentent pas entendus, ils peuvent se décourager et être amenés à des situations de tensions avec les institutions. Ceci pourrait les pénaliser doublement en ce sens d'être interprété comme de la passivité ou de la mauvaise volonté (Duvoux, 2009), ce qui pourrait déboucher sur des sanctions (Keller, 2005).

12.4.4 Les contre-effets du sentiment de contrôle

Les jeunes montrent lors des discussions qu'ils ont conscience de ce qui les aide ou pas, et en parlent spontanément. Tout au long de l'entretien, le sentiment d'être contrôlé est apparu comme ce qui les démobilise avant tout.

Lorsque je leur renvoie cette impression au terme de notre entretien collectif, leurs retours sont relativement unanimes: « J'ai l'impression que quand vous vous sentez écoutés et entendus pour qui vous êtes, vous pouvez mieux avancer, vous déployer... » « *Exactement* » (E). « *Moi je veux pas quelqu'un qui m'aide s'il me montre qu'il est plus haut que moi, ou bien qu'il est mieux que moi, ça, j'ai pas besoin de son aide. Y a aussi des gens qui font une aide et après ils gagnent quelque chose, tu es obligé de faire quelque chose après...* » (C). « *C'est comme si c'est payant* » (E). « *Des choses comme ça, je vais jamais accepter que les gens me fassent* » (C).

« Tu veux dire que tu n'accepteras que si tu sens vraiment que tu es libre de... »

« *Ouais, s'il me montre que... mais contrôlé, ça j'accepte pas* » (C). « *Il y a personne qui aime être contrôlé en fait* » (P). « *Moi je déteste qu'on me contrôle hein...* » (B). « *Mais tout le monde veut être libre comme..* » (P). « *Quand vous vous sentez contrôlés, dans vos parcours ?* » « *Ca décourage* » (P). « *Ouais ça décourage et du coup, ça bloque, vous avez pas forcément envie d'avancer* » (B). « *Mais en tout cas on se sent pas contrôlé ici* » (P). « *Mais ailleurs, pas ici* » (B). « *Moi, je suis majeur, je me débrouille tout seul dans la vie, je veux pas quelqu'un qui me décide dans ma vie, c'est pas m'aider* » (E).

Tout ceci confirme ce qui a été mis en évidence précédemment : trop de contrôle menace l'estime de soi déjà fragile de personnes qui ont un vécu antérieur particulièrement difficile (Duvoux, 2009, p.225-226). D'autre part, la disqualification vécue comme trop forte peut induire résignation et découragement ainsi que des stratégies de rejet ou de retrait visant à « échapper à l'infériorisation et à la dépossession dont ils se sentent l'objet ». Ce qui apparaît alors comme des manières de préserver un minimum d'estime de soi ou d'autonomie (ibid., p.208).

Dans ces situations, comme le met en évidence Bernatet, « si je ne reconnais pas l'autre dans ses possibilités de résolution de problèmes, je suis celui qui détient la toute-puissance, qui sait et qui détient un certain pouvoir sur l'autre. (...) A ce moment-là, il peut y avoir deux comportements chez la personne : soit elle accepte de faire ce qu'on lui dit et ainsi elle se sent en sécurité, protégée. Soit elle se met en position de défiance, de rejet de ce que l'autre dit, elle n'écoute pas son conseil » (2010, p.56). Le rejet correspond à ce que Duvoux appelle le « refus de la dépendance » et qui concerne les individus particulièrement fragilisés, marginalisés (2009, 225-226). Il va de soi que les jeunes, ayant vécu pour la plupart de nombreuses ruptures et dévalorisations, sont particulièrement concernés.

En lien avec la question de la définition de leur choix, les jeunes disent attendre plutôt des repères (conseils ou informations), afin de pouvoir faire leur choix de manière « éclairée » et libre : « *Qu'on me conseille, qu'on me dise s'il y a des choses, si elles sont possibles ou pas, c'est bien...* » (B). « *Par exemple, si tu as des projets, tu vas discuter avec la personne et pis tu lui demanderas des conseils, si la personne connaît alors oui, elle peut te conseiller, sinon* »

elle te dira « écoute je peux demander des renseignements ailleurs et je te redis (...) mais au moins tu vas m'écouter attentivement » (T).

Les jeunes valorisent cette pratique de conseil et de pose de repères. Si l'on se réfère à mon cadre théorique, cela correspond à sortir des injonctions paradoxales qui consiste à leur demander, alors qu'ils sont fragilisés sur le plan identitaire, de chercher « au cœur-de lui-même (...) sa propre définition c'est-à-dire l'élaboration de son projet » et de lui-même, « baliser ses propres fins » (Châtel & Soulet, 2001, p.186).

Cela rappelle, comme le précise De Gaulejac, qu' « à condition qu'on leur donne les moyens », les personnes en difficultés sont « aptes à produire un savoir sur leur propre situation et capable d'imaginer les solutions pour résoudre leurs problèmes » (1994, p.266).

Ceci induit par ailleurs, un changement dans la distribution du pouvoir usager/professionnel (ibid.). Ce rééquilibrage serait particulièrement nécessaire dans un contexte où le sentiment d'infériorisation dans la relation est un frein à l'engagement. Cela constitue par ailleurs une des bases de l'approche visant l'appropriation d'un pouvoir d'agir que souligne Weick: « l'empowerment (...) entrevoit le rapport entre tous les individus, y compris celui entre intervenants et usagers, comme étant fondé sur la réciprocité et étant foncièrement égalitaire » (1981, cité dans Ninacs, 1995, p.70-71).

13 L'INSERTION DANS UNE PERSPECTIVE COMMUNAUTAIRE

Une autre spécificité de l'action des animateurs consiste à travailler sur un plan collectif, dans un cadre communautaire, élément qui, en plus de favoriser la dynamique d'empowerment, permet d'autres dynamiques constructives que nous allons décrire ci-dessous.

Nous allons tout d'abord mettre en avant la manière dont les animateurs conçoivent et « pratiquent » ce cadre et ce lien communautaire, puis nous décrirons les effets de ces pratiques sur les jeunes et la manière dont ils les perçoivent.

13.1 Pour ne pas cheminer seul

L'insertion correspond à une forme de quête identitaire, la construction identitaire (socialisation) prenant une place d'autant plus importante pendant les périodes de transition (Dubar, 1994, Adjerad & Ballet, 2004, p.143-145). Ces transitions individuelles (école-travail, famille-indépendance, etc.) sont possibles grâce à des passerelles qui se font sur le plan interactionnel et relationnel (Goyette) et à ce titre, pouvoir effectuer les transactions identitaires qui accompagnent ces transitions nécessite des ressources sociales (Clerc)⁴⁰. Pourtant, dans la logique de l'individualisme négatif mise en avant par Castel (1995a), comme le soulignent Châtel et Soulet, « notre capacité à exercer notre autonomie atteint ses limites » lorsque l'individu se trouve « trop libre », « trop livré à l'indétermination faute de pouvoir être confronté au regard autonome et normatif d'autrui qui seul, permet, dans un processus réciproque, la révélation de soi et la construction de soi comme acteur parmi les acteurs » (2001, p.195).

Dans ce contexte individualisé où les supports nécessaires font cruellement défaut, les animateurs, en étant attentifs au fait de donner « les outils nécessaires » au déploiement des jeunes, favorisent alors la mise à disposition de références relationnelles et sociales suffisantes par la mise en place d'un travail de type communautaire : « *La socialisation qu'on propose, c'est une socialisation dans un cadre communautaire, c'est une socialisation relativement atypique pour ne pas dire très atypique dans la société dans laquelle on vit* » (A2) « *Et pourtant ça permet beaucoup de choses...* » (A1).

13.2 Un encadrement collectif

Les animateurs privilégient un « encadrement collectif », qui correspond au fait qu'il y a plusieurs personnes qui encadrent les jeunes, deux animateurs, une stagiaire, ou une personne en emploi temporaire, « *des gens qui arrivent, qui restent un moment et qui repartent mais qui*

⁴⁰ Goyette puis Clerc, dans : L'insertion des jeunes vulnérables : l'expérience FORJAD à la lumière des capacités, Conférence du CESCAP*, 9 décembre 2013

font partie intégrante de l'équipe » (A1). C'est ensuite la manière dont est configuré l'encadrement par ces personnes et le rôle qu'elles jouent qui est spécifique :

« Autant notre groupe de travail que le groupe des jeunes, c'est des groupes que j'appellerais semi-ouverts. Des groupes dans lesquels, effectivement on entre, on reste un moment et on peut ressortir. Il n'y a pas de début et de fin, c'est un truc continu qui se tisse au fur et à mesure. Dans notre équipe de travail, c'est aussi comme ça. Le truc qui est intéressant pour moi, c'est que les jeunes n'ont pas de référent désigné, c'est eux-mêmes qui choisissent parmi les gens qui sont là, avec qui ils ont envie de parler de quoi. Et ça c'est important parce que tu construis des rapports différenciés avec différentes personnes, on est pas des instruments de l'institution, interchangeables. Dans le genre de travail qu'on fait, on est nous-mêmes..., on a des buts, on a une façon de travailler, mais c'est nous-mêmes qui sommes notre propre outil de travail. Moi je suis pas du tout interchangeable avec A2. C'est arrivé très souvent que les jeunes aillent vers lui pour parler d'une certaine chose et après viennent vers moi pour parler d'une autre ou quelqu'un qui arrive peut-être moins à construire un lien avec moi, pour des raisons qui lui appartiennent moi j'en sais rien, mais avec A2.. Et c'est important que le jeune puisse avoir différentes personnes qui sont là, vers qui il peut aller et qu'il puisse choisir... » (A1).

Les animateurs disent également inviter régulièrement des personnes (migrantes) ayant réussi des parcours d'insertion très divers à venir partager leur expérience avec les jeunes.

L'absence de « référent désigné » permet au jeune de choisir lui-même ses ressources et d'être acteur de son processus au sein de Migr'Action en pouvant décider et définir ce qui apparaît le mieux pour lui, toujours dans la perspective d'empowerment développée précédemment.

Cette manière de travailler débouche sur une méthode de travail et de communication particulière : *« Ça implique de travailler beaucoup dans l'oralité, c'est-à-dire puisqu'on est tous comme ça, on baigne dans une masse d'informations sur chacun, on fait des choses, on est obligé de communiquer beaucoup sur où en sont tous les jeunes, qu'est-ce qu'on a à faire, qu'est-ce qu'il faut faire, comment, pourquoi, dans quel but... » (A1).* Selon les animateurs, cela permet également des échanges continus notamment d'opinions, d'idées et de propositions sur les personnes de leurs réseaux à mobiliser dans les situations.

Les animateurs décrivent ces dynamiques comme fertiles, en termes de liens et d'évolution tant pour les professionnels que pour les jeunes. Ils estiment qu'elles se produisent moins facilement dans *« une structure très organisée formellement, c'est-à-dire où le jeune X arrive, ok, son référent, ça sera Y et il a des entretiens individuels avec lui, ils sont confidentiels » (A1).*

En fin de compte, on pourrait dire que favoriser cette multiplicité de repères permet de limiter la « logique de précarité » (entre expérimentation et galère) décrite dans mon cadre théorique. Dans cette logique, en lien avec l'absence de modèles identificatoires ou de « personnes ressources », les jeunes doivent trouver seuls « le sens de leur engagement dans une carrière » ou du moins « une définition d'eux-mêmes » (Plomb, 2005, p.269-272) et l'écart entre les attentes sociales et les ressources pour les atteindre peut être un facteur de crise.

Offrir une diversité de modèles et de relations grâce à un encadrement collectif et du fait d'un quotidien au sein d'un groupe ouvert permettrait alors d'éviter l'injonction paradoxale appelant un individu souvent peu relié socialement à tracer son parcours alors qu'il manque

précisément des « repères, (...) sources de valorisation et d'assurance » nécessaires (De Gaulejac, 1994, p.59).

En fin de compte, comme le souligne Cholet, cette combinaison entre individu, groupe et collectif apparaît comme une condition pour permettre aux individus « de trouver, dans la diversité des échanges sociaux, les conditions de leurs « transactions » et de leur « reliance » » (2000, p.52).

13.3 Le groupe comme espace d'élaboration

Si l'encadrement est collectif, l'espace d'accueil des jeunes est également un espace de groupe où chacun circule, est présent et « travaille dans un espace commun », sans qu'il n'y ait d'espace individuel à proprement parler. Ceci implique que les jeunes soient questionnés et parlent généralement de « *tout ce qui les concerne en présence du groupe* » et « *devant le groupe, même quand il y a quelqu'un qui est à l'ordi mais qui entend, je veux dire...* » (A1).

Cela permettrait un plus grand dynamisme dans les liens, les relations et les apports pour chacun des acteurs : « *Y'a beaucoup de choses comme ça qui se passent quand tu laisses l'espace pour le faire... dans le groupe aussi quelqu'un dit quelque chose et ça résonne avec l'autre, une semaine plus tard, il vient, « tel et tel a dit ça, ça m'a fait réfléchir »... Et c'est ça qui est intéressant, c'est riche. Si c'est pas comme ça, on perd énormément, c'est pour ça que j'aime pas les entretiens individuels, parce que le groupe devient porteur de beaucoup de choses* » (A1). Les animateurs considèrent que le partage d'expériences est un des leviers important dans leur approche permettant aux jeunes de définir progressivement le sens de leur parcours ou de leur action et de s'engager dans l'action, dans l'idée que « *ça n'a pas le même poids que si quelqu'un vous dit comment faire* » (A2).

Dans cette perspective, ils décrivent alors un travail où leur rôle est de susciter le partage d'idées et d'expériences à partir de l'identification des ressources du groupe, l'entraide et la réflexion commune sur les problématiques amenées. Comme le dit A2, ceci implique pour le professionnel de laisser « *l'espace* » pour que les « *choses* » se passent, autrement dit, « de présenter une disponibilité, une authenticité et une ouverture au fonctionnement collectif qui le positionne en tant que catalyseur et révélateur et non comme agent d'ordre et de contrôle » (Trémintin, 2007, p.10).

Le fait de permettre ces dynamiques implique une autre posture du professionnel qui « lâche » une certaine maîtrise pour « laisser l'espace » au groupe de « faire ». Cholet le souligne, travailler avec un groupe, c'est « travailler à ce que celui-ci devienne le support de l'aide. C'est, pour le travailleur social, abandonner du moins en partie le sentiment d'une certaine maîtrise de la relation avec l'utilisateur liée à la relation duelle » ce qui évite d'enfermer « le travail social dans la lecture binaire demande-réponse » pour « passer d'une logique de solutions à une logique de résolution de problèmes qui implique toutes les parties concernées » (2000, p.56).

Par ailleurs, les animateurs observent que cette dynamique ouvre davantage de mouvements d'identifications et de résonances (« *ça résonne* », « *ça m'a fait réfléchir* »), qui permettent aux jeunes de se positionner, d'apprendre, d'évoluer ou de se sentir rejoints dans leurs

situations, en plus de pouvoir situer et consolider leurs identités : « *Pouvoir dans le groupe, découvrir comment on peut adresser des demandes à des personnes, comment on se présente, - pas dans le sens d'une présentation formelle mais - comment on est dans le groupe, comment on se raconte...* » (A1). Le fait de « raconter les choses » dans le groupe permet selon les animateurs également l'élaboration du sens de son parcours voire de son projet.

Ces interactions multiples favorisent le cheminement individuel sachant l'identité sociale permet la construction de l'identité personnelle (Dubar, 2000, p.121).

Finalement, cette approche par le groupe permet également à chacun de mettre à disposition ses ressources et dès lors de se réapproprié une certaine confiance en ses savoirs et ses capacités : « *ça les remet aussi dans une position d'expert, quelque part...* » (A1), y compris dans certaines dynamiques d'entraide: « *C'est aussi la capacité que les uns ont envers les autres de discuter des choses et des problématiques* » (A2). Ce mouvement d'entraide permettrait alors, nous le verrons, « le sentiment d'avoir des qualités reconnues par le groupe », et donc une valorisation de l'identité (De Gaulejac, 1994, p.96). En ce sens, Bernatet observe et relève dans les pratiques d'insertion que « si les personnes sentent que l'on apprend d'elles, elles se mettent en route » la reconnaissance amenant un sentiment d'existence puis de reprise de confiance en soi (2010, p.79).

Le fait de pouvoir à la fois prendre et donner, est corrélé à l'expérimentation d'une certaine horizontalité dans la relation: « *On est assis avec eux à la même table et quelque part, on est aussi participant* » (A2). Comme De Gaulejac le souligne, il s'agit d'induire un changement dans la distribution du pouvoir dans la relation usager/professionnel et « d'introduire dans la relation d'aide un principe de réciprocité, un échange » (1994, p.266). Les possibilités d'identification et de réciprocité permettant alors de favoriser un climat de confiance : « *Je pense qu'il y a un lien qui se crée assez fort entre les gens* », « *à notre sens, c'est intéressant parce que c'est vrai que les liens de confiance qui se créent à Migr'action, c'est pas juste le lien de confiance de X avec A2, de Y avec A1, je veux dire, c'est un lien de confiance plus global, quelque chose de plus rond...* » (A2).

Ce lien de confiance qui alimente la confiance en soi et en ses capacités est, dans l'optique des animateurs, une des bases sur lesquelles se construit la dynamique d'insertion: « *A partir du moment où les jeunes s'insèrent dans le groupe qui leur donne confiance, c'est aussi une confiance dans la vie d'une certaine manière* » (A1). « *En des gens* » (A2). « *En des gens et après tu peux construire beaucoup de choses avec ça* » (A1).

13.4 La portée de l'espace communautaire

Globalement, les animateurs voient cette disposition de travail comme ayant une portée plus large, prenant en compte, à l'instar de Cholet, « les défaillances de la cohésion sociale » qui se traduisent à différents niveaux touchant à l'atomisation de l'individu vivant une situation anémique (2000, p.52) :

« *Je pense qu'il a une volonté chez nous, de manière tout à fait claire, d'amener au-delà de la dimension pratique, une dimension sociale, politique et de société très différenciée de la vision dominante. De travailler avec une certaine vision large de la société dans laquelle les personnes sont de plus en plus atomisées...* » (A2).

Si « l'individualisme menace la cohésion sociale », le lieu du problème serait alors aussi « celui de la solution » : « L'instauration sociale de l'individu » fournit « les ressources nécessaires pour construire la société et tisser des nouveaux liens sociaux. » (Cholet, 2000, p.57). « *Travailler sur d'autres dimensions que juste des relations individuelles* » (A1) renvoie à l'idée que le « délitement du lien social » serait dans le problème de l'exclusion, « à la fois l'élément déterminant et le champ à investir... » (ibid.):

« *Il y a vraiment à l'intérieur de Migr'Action cette volonté de construire, dans une symbolique plus large, c'est cette société dans laquelle on pourrait s'insérer potentiellement* » (A2). Une appartenance au groupe qui, si elle s'avère enrichissante, pourrait aussi favoriser l'intérêt à entrer dans d'autres appartenances : « *C'est les interactions dans le groupe et par exemple d'avoir des gens qu'on invite qui viennent raconter leur parcours de vie, ça leur montre aussi qu'ils font partie d'une communauté humaine où il y a des choses intéressantes qui peuvent se passer dans l'interaction, plus largement* » (A1).

Ce que mettent en avant les animateurs par leur manière de penser la dimension collective se rapporte à l'idée développée par Cholet, selon laquelle, si l'objectif général est d'agir sur l'exclusion et les dynamiques de désinsertion que rencontrent les jeunes, il est indispensable de s'intéresser aux mécanismes de la cohésion sociale et aux dimensions du lien social pour pouvoir travailler à leur rétablissement (2000, p.51).

En fin de compte, le fait de conjuguer les modes d'interventions au niveau de l'individu, du groupe et du collectif apparaît comme indispensable lorsque l'on considère en effet, à l'instar de Cholet, que le travail d'insertion comme un travail qui conjugue à la fois, « un travail sur la socialisation permettant la construction, la transaction identitaire et un travail sur le lien social, la cohésion sociale » (2000, p.50). Dans cette vision, travailler l'insertion signifie rétablir les différents éléments constitutifs du lien social (lien symbolique, lien social, lien communautaire, lien sociétaire...), et « travailler à leur croisement », ce que la dimension communautaire utilisée par les animateurs faciliterait (ibid., p.51-52).

13.5 Impacts sur les jeunes et leurs perceptions

Mixité, échanges, interactions... le contexte communautaire décrit par les animateurs constitue divers apports et bénéfices nommés et ressentis par les jeunes de Migr'Action.

13.5.1 Sentiment d'appartenance et étayage des liens sociaux

Plusieurs jeunes utilisent les notions de « familiarité » et de « famille » pour décrire leur sentiment lorsqu'ils se trouvent à Migr'Action ou plus généralement à l'espace Mozaïk. En lien avec le cadre communautaire, ils utilisent des termes qui renvoient aux notions de sécurité et d'appartenance : « *Je me sens familier, vraiment familier en fait* » (P). « *C'est comme une grande maison, une grande famille, on sent qu'on a comme une famille ici* » (E). « *Je crois qu'on pense tous la même chose, c'est comme notre deuxième maison ici* » (C).

Les jeunes mettent également en évidence les activités et les sorties en groupe comme un élément renforçant leur sentiment « d'exister » plus largement dans la société : « *Quand on*

est sorti, j'ai senti que moi j'existe dans cette société » (E). L'inscription dans des réseaux relationnels permet de « se représenter au sein de son propre groupe mais aussi par rapport à la société globale » (De Gaulejac, 1994, p.59). L'appartenance à un groupe est considérée comme un des éléments nécessaires pour qu'un individu se sente « exister » (Kaserztein, 1990, cité dans Oberson, 2002, p.19).

« *Aller au théâtre, au cinéma, au festival, faire des petits camps par exemple, moi le premier feeling que ça m'a donné, c'est, on est un groupe, on est un groupe et dans une communauté, nous aussi* » (E). Le « nous aussi » met bien en évidence le sentiment d'être initialement exclus et ce jeune compare ce sentiment à celui qu'il a lorsqu'il voit des groupes qui dialoguent entre eux alors qu'il est seul « *quand tu es tout seul, c'est pas facile de communiquer mais quand vous êtes un groupe...* » (E). « *moi je suis d'accord avec E. parce que nous, on est presque tout le temps tout seul mais quand tu sors avec un groupe, là, on est vivant* » (C). « *Ca donne du courage* » (P). Comme le relève Trémintin, le cadre du groupe développe « un sentiment d'appartenance, la conviction d'avoir enfin une place, ne serait-ce que dans cette micro-société représentée par le groupe » (2007, p.9).

De ce sentiment d'appartenance exprimé par les jeunes, se dégagent par ailleurs satisfaction et fierté. Tout l'inverse du sentiment de honte qui, comme l'évoque De Gaulejac est « facilement intériorisé lorsqu'on est isolé » et de surcroît, à l'aide sociale (1994, p.248).

Les sentiments exprimés renvoient à une nouvelle image valorisée d'eux-mêmes confirmant ainsi l'idée selon laquelle l'identité collective retrouvée serait source de valorisation et de « restauration de l'image de soi » (ibid., 248). Finalement, les ressentis décrits suscitent une impulsion également nouvelle, puisqu'ils donnent « du courage », ce qui rejoint l'idée de Bernatet selon laquelle le fait que les individus aient « la sensation d'avoir une place dans le monde », serait « une source du changement » (2010, p.142).

On le voit, le cadre communautaire, ainsi que les échanges et les activités en groupe ont un impact important sur le sentiment d'appartenance non seulement au groupe (famille, maison) mais également à la société (communauté, société).

Finalement, il permet sur le plan concret de rompre l'isolement dans lequel certains jeunes vivent, en offrant un étayage social. En effet, certains des jeunes (en particulier des jeunes ayant migrés récemment) estiment avoir créé leur réseau social grâce à Migr'Action et à l'espace communautaire: « *Presque tous mes amis, c'est parti d'ici alors c'est grâce à cette maison que j'ai ce réseau d'amitié, je pense* », « *quand je suis arrivé en Suisse, avant que je connaisse Migr'Action, j'étais pas vraiment sociable, j'avais des contacts avec ma communauté mais pas avec les Suisses ici...* » (E).

13.5.2 Une prise de confiance progressive

Les jeunes mettent en avant une confiance acquise à Migr'Action et au sein de l'espace communautaire pour s'exprimer en groupe, ceci sur deux niveaux :

Premièrement, ils font part d'un sentiment d'aisance et de liberté à s'exprimer de manière « large » dans l'espace communautaire : « *C'est libre, on peut discuter avec tout le monde, y a la communication* » (P). *Ici, on est à l'aise, on est tous ensemble, on fait des activités, on parle librement...* » (E).

Deuxièmement, ils évoquent une certaine confiance pour s'exprimer sur des aspects plus personnels en présence du groupe (s'adressant aux animateurs ou à d'autres jeunes).

En effet, si le fait de s'exprimer en présence du groupe peut paraître singulier en comparaison avec d'autres structures où les entretiens se font de manière individuelle, les jeunes semblent appréhender cette manière de faire avec peu de réticences et assez naturellement. Ils disent solliciter des échanges individuels lorsqu'ils l'estiment nécessaire, ne mentionnant pas l'absence d'espace individuel comme un manque.

Très majoritairement, ils font usage de l'espace de groupe pour s'exprimer, montrant ainsi qu'ils y trouvent la confiance suffisante : « *Avec les gens que j'ai confiance ici, je parle toujours. Si tu me poses une question je réponds si j'ai envie de répondre et si je réponds pas, je dis à A1 ou A2 que je parlerai après* » (C). « *Moi je parle sans problème et si y a des choses que je veux pas parler avec les autres, je demande à A1, A2 de me donner un petit moment* » (E). « *Ca me gêne pas de parler devant eux, il y a juste certaines choses personnelles que je dis pas toujours* » (D). « *Même s'ils sont là, je peux parler, j'ai rien à cacher* » (B). « *Je suis d'accord, je sais plein de choses sur elle, elle sait plein de choses sur moi aussi, on est là, on a vu les larmes qui tombaient, on a vu toute sorte...* » (C). On voit bien dans ces propos comment le groupe peut aussi permettre l'échange de vécus personnels et d'émotions (« larmes »), autrement dit être vécu comme un espace d'intimité avec un degré suffisant de confiance.

Toutefois, la prise de confiance que nécessite cette ouverture aux autres ne va pas forcément de soi pour ces jeunes et s'avère liée à un processus favorisé par le cadre de Migr'Action.

Le cadre sécurisant et bienveillant du groupe est un des éléments qui permet aux jeunes une prise de confiance progressive : « *on a souvent parlé de ça, je te disais, j'ai pas confiance dans les gens mais quand je viens là, depuis le premier jour, j'ai vu cette chaleur et j'ai senti ça, que je peux avoir confiance en des gens ici* » (C). Cette prise de confiance est également incarnée par le fait de pouvoir prendre la parole, de prendre part à la vie du groupe et de pouvoir « s'ouvrir » aux autres : « *Avant je venais mais c'était juste pour écouter les autres, je ne parlais pas forcément, même si ça me faisait quand même plaisir, après moi aussi j'ai commencé à m'exprimer* » (P). « *Quand on est arrivé ici, au tout début, on était vraiment timide et pis quand on a vu la chaleur d'ici et la confiance, on a commencé à s'ouvrir et pis on a commencé vraiment à nous connaître entre nous* » (C).

De Gaulejac précise que de l'identité collective d'un groupe restreint auquel on peut appartenir, les individus peuvent trouver des sources d'assurances (1994, p.59). Toutefois, oser parler dépend avant tout du climat de confiance (non jugement, valorisation, etc.) permis par le groupe, ce qui est le but visé des animateurs. Par ailleurs, on peut imaginer que la « réciprocité » dans ce qui est partagé alimente également cette confiance et la confidentialité tel que le suggère l'auteur (De Gaulejac, 1994, p.266).

De plus, oser parler dépend également du sentiment de légitimité à participer aux échanges. La progression du niveau de participation est par ailleurs un élément central du processus d'empowerment et à ce titre, il est intéressant de relever dans les propos des jeunes que le sentiment de confiance et de légitimité passe d'une forme de « participation silencieuse » (un premier pas ayant toute son importance) à une « participation avec prise de parole » (expression de soi et de son point de vue avec affirmation progressive) : les deux premiers niveaux de participation dans le processus d'empowerment (Deslauriers, 2007, p.5).

13.5.3 Se construire dans les interactions

Trémintin le souligne à propos de l'utilité du travail en groupe, « à plusieurs, on peut s'aider, on peut échanger des idées, partager ses sentiments, comparer ses expériences, se donner envie d'avancer, faire face ensemble aux difficultés et obstacles rencontrés ... » (2007, p.9).

Globalement, on l'a vu, le fait que les interactions aient lieu en présence du groupe ouvert permet des échanges de points de vue et d'expériences susceptibles d'enrichir la construction de sa propre trajectoire, de sa propre pensée, voire de son identité. « *C'est utile parce que tu sais, si tu rencontres des gens, tu parles avec elle, tu parles avec lui, elle a une autre façon de penser que moi, elle aussi, lui aussi, c'est pas pareil, ça apprend des choses, c'est ça que j'aime bien* » (B).

Comme suggéré par les animateurs, ce qui se dit résonne ainsi en eux et peut susciter des réactions, des émotions, partagées ou divergentes. Les jeunes insistent sur le fait que ces paroles sont des ressources qu'ils ont la liberté de prendre ou de ne pas prendre: « *Ce qui m'intéresse d'abord, c'est la personne à qui je raconte, si les autres me conseillent, je prends, s'ils me conseillent pas, je laisse* » (B). « *Moi honnêtement, j'aime bien rester tranquille à regarder tout le monde, j'aime bien observer (...) après si la personne et son caractère me convient, je m'attache* » (T). « *Moi je peux écouter les histoires de tout le monde, si ça me touche son histoire, je peux lui dire tout de suite, si ça a touché et qu'il fasse pas ça.. (...) j'écoute pis à la fin, je lui dis un truc, celui-là ça va choquer, et celui-ci.. (...)* » (C). « *Et quand ils ne sont pas d'accord, ça t'énerve ?* » « *Non non ça m'énerve pas, s'ils sont pas d'accords, ils sont pas d'accords. On s'est jamais énervé, on se conseille des trucs, on a parlé, on a jamais dit E, il sait plus que B, B, elle sait plus que moi, on a jamais dit ça. On a entendu les paroles de tout le monde* » (C).

Le groupe permet certainement d'expérimenter des échanges dans lesquels la diversité d'opinion peut enrichir et à défaut, nécessite d'apprendre à tolérer les positions des autres, voire à se positionner. Ces propos reflètent par ailleurs une certaine tolérance à la diversité d'opinion, ainsi que la confiance et la vision positive que les jeunes ont du groupe. Comme le souligne Bernatet, accepter dans l'espace d'insertion que les personnes soient « à la fois seules et ensemble » permet « d'envisager d'une façon inédite les contacts entre les différentes personnes, et favorise des confrontations d'expériences et des connaissances partagées dans un rapport dégagé de tout malentendu » (2010, p.92).

On observe aussi dans ces propos la progression des niveaux de participation visée dans le processus d'empowerment : la participation silencieuse et la participation avec prise de parole, s'étendent à la participation avec capacité d'argumenter « en écoutant l'autre dans la discussion », dernier niveau avant la participation avec analyse critique (Deslauriers, 2007, p.5). Cette prise de parole progressive correspond également à une prise de pouvoir progressive et vient combler un des effets de l'exclusion, évoqué dans mon cadre théorique, à savoir le sentiment que sa parole, voire son existence ne compte pas. Cette progression pourrait selon Ninacs conduire à des prises de décisions (1995).

Au-delà de l'échange d'opinions, les jeunes parlent d'échanges d'expériences (« *écouter les histoires de tout le monde* »), dans lesquels ils peuvent prendre et donner : « *On propose*

aussi, même quelques fois on se donne des conseils entre nous » (T). « Surtout si je pense que c'est intéressant pour les autres, que j'ai passé par cette expérience, je parle (...) ils entendent des paroles entre moi et A1 ou A2 et je me dis voilà, je vais parler de ça parce que je sais, y sont tous passés par ce même processus et je me dis que ça sera une bonne expérience pour les gens. » (E). « Moi si on parle comme ça, je crois qu'elle est là pour connaître mon avis et mon expérience » (C). Les jeunes relèvent la manière dont cette mise en commun, les renforce. Bernatet l'observe, les récits qui se succèdent peuvent apporter « aux uns et aux autres une nouvelle confiance. Le simple fait d'énoncer ce qu'ils ont réussi » peut les inciter « à dépasser de nouveaux obstacles. Les expériences deviennent contagieuses (...), la découverte des possibilités des uns rejailit sur le courage des autres. Et au bout d'une heure de partage, chacun peut se dire qu'il n'a pas peur du dehors parce qu'il se sent fort de l'ensemble des expériences racontées, et pas seulement de la sienne » (2010, p.112).

Cette possibilité de pouvoir donner et de pouvoir contribuer aux échanges participe à améliorer leur estime de soi, en les mettant dans une position d'expert de leur propre vie, comme les animateurs l'ont suggéré. Ninacs dit bien comment exprimer son point de vue ne va pas de soi lorsque son estime de soi est faible. Dans ces situations, « l'organisation communautaire serait capitale » car « toute dynamique d'entraide dans un milieu aura tendance à diminuer les sentiments d'isolement et de culpabilité qui accompagnent l'absence de pouvoir » (Ninacs, 1995, p.81).

Il apparaît dans ce qui précède que le contexte communautaire multiplie les ressources, les possibilités d'apprentissages, d'identifications et d'expressions. On voit alors que « si toute personne possède en elle-même un potentiel qui ne demande qu'à être stimulé, le groupe amène une série de richesses que peut difficilement déployer l'individu isolé » (Trémintin, 2007, p.9). Les propos des jeunes nous rappellent également les « fonctions essentielles » évoquées dans mon cadre théorique que remplit l'inscription dans un réseau relationnel et dans des liens sociaux : « échanges de services, d'informations, de communication, les échanges d'images identificatoires qui permettent à l'individu de se représenter à la fois au sein de son propre groupe et par rapport à la société globale et d'identifier sa place et son rôle dans cette société » (De Gaulejac, 1994, p.59).

Les dimensions identitaires et transactions identitaires peuvent se déployer dans ce type d'espace puisque l'identité est le produit de socialisations successives, ne se construit jamais seule et dépend autant du jugement d'autrui que de ses propres orientations et définitions de soi (Dubar, 2000).

Finalement, dans la perspective d'empowerment voulue par les animateurs, on voit que le groupe est un lieu d'expérimentation privilégié (Ninacs, 1995, p.73) et que, si l'expérimentation suppose des essais, des erreurs et des recommencements le groupe permet d'atténuer leur portée ou leurs conséquences (Le Quéau, 2000, p.125).

13.5.4 Vivre ensemble et développer des liens positifs

« *On est tous différents. Ici, c'est un petit monde, on a différentes mentalités, éducations et avec tout ça, on est arrivé à s'adapter* » (E).

Cet espace de groupe, « *un petit monde* » comme E. l'appelle, permettrait aussi de vivre à petite échelle une forme de vie sociale, de vie en société. Comme le précise Mead, fondateur de l'interactionnisme symbolique dans la socialisation⁴¹, « le fait premier est l'acte social qui implique l'interaction de différents organismes, c'est-à-dire l'adaptation réciproque de leurs conduites dans l'élaboration du processus social » (trad, p.37, cité dans Dubar, 2000, p.95).

Plus largement, en plus des apports déjà mentionnés, le fait de pouvoir évoluer dans un espace communautaire de relations semble représenter pour les jeunes, une expérimentation nouvelle du vivre ensemble et de la relation aux autres, associé à une transformation plus radicale sur le plan identitaire. Comme le souligne Trémintin, le travail en groupe peut aussi avoir une « fonction d'apprentissage (ou de ré-apprentissage) de la vie sociale par la mise en situation d'une nouvelle confrontation avec les autres, le nécessaire respect des règles qui en découle » (2007, p.9).

Ceci ressort dans les apprentissages que les jeunes estiment avoir pu faire à Migr'Action : « *J'ai appris beaucoup de choses, la première chose, comment vivre ensemble, comme être humain* » (E). Ce jeune compare cela à son expérience de relations négatives (personnes qui font le « malheur »), déstructurante en termes de liens, dans un contexte de dictature qu'il a fui et où très jeune il a été sorti de sa famille pour être enrôlé dans l'armée. Il parle du vivre ensemble de manière concrète, mais on peut lire également son témoignage sur un plan plus symbolique, celui de sa représentation du monde - nous y reviendrons plus tard.

D'autres jeunes précisent davantage les transformations dans le rapport aux autres qu'a favorisé pour eux le cadre communautaire de Migr'Action : « *E. disait qu'il avait appris à vivre ensemble avec d'autres, c'est comme il a dit, c'est vrai... Avant quand je suis arrivée, j'étais pas comme ça, j'étais agressive, parce que j'ai pas vécu avec mes parents, j'ai vécu avec une tante qui était 24 h sur 24 agressive, tu vas devenir agressive aussi. En venant ici, j'ai galéré, tu dois pas taper, etc (...) A Migr'Action, tu apprends à respecter l'un et l'autre, même si la personne t'énervé, tu es obligé de respecter. Avant, si on me respectait pas, je voulais mettre ma propre haine. Ça m'a changé, je suis moins agressive et ça m'a fait travailler parce que changer comme ça...* » (B).

Un jeune qui a vécu des discriminations et dévalorisations identitaires en lien notamment avec son origine ethnique et son vécu familial : « *Chez moi, ça vient de commencer, un truc qui a changé parce qu'avant (toujours, mais pas autant qu'avant), quand quelqu'un me fait mal, je lui fais le même mal ou pire qu'il sente ce mal aussi, qu'il fasse pas à d'autres (...) mais maintenant quand quelqu'un me fait mal, je dis merci et puis je change de chemin* » (C).

Comme Trémintin le souligne, « si l'acquisition de nouvelles habilités sociales permet de mieux satisfaire ses besoins et de régler ses problèmes avec plus d'efficacité, cela favorise aussi le changement de l'environnement, l'amélioration de ses rapports aux autres et une meilleure mobilisation de son entourage » (2007, p.9-10). Les pratiques de groupe

⁴¹ Défini par lui comme la construction d'une identité sociale dans et par l'interaction ou la communication avec les autres.

permettraient ainsi de « nouer ou renouer les liens sociaux fonctionnels » et contribuent « au renouvellement du regard sur soi et sur autrui » (Le Dain, 2000, p.94).

Si la socialisation est un processus qui se poursuit tout au long de la vie et dépend de « l'environnement dans lequel l'individu doit s'insérer » (Berger & Luckman, 2002, cité dans Adjerad & Ballet, 2004, p.145), la socialisation vécue au sein des dispositifs d'insertion peut aussi bien s'apparenter « à une continuité dans la socialisation antérieure qu'à une rupture par rapport à celle-ci » (ibid. p.146). Le contexte de Migr'Action aurait favorisé pour certains une forme de rupture avec un certain mode de socialisation. Les jeunes décrivent ce que Cholet associe au processus d'insertion « par les liens », autrement dit, la « transformation d'une manière d'être en société » avec une action à la fois sur les représentations individuelles et collectives, sur « la construction de l'identité personnelle autant que collective » (2000, p.50).

Cette « forme de relation à l'autre » rétablit l'identité sociale et permet une évolution personnelle tant dans ses projets que dans sa manière de considérer le monde et non dans le seul fait d'être dans un groupe. De Gaulejac le décrit bien, l'agressivité, tout comme la dénégation, la fuite de la réalité et les conduites d'échecs seraient plutôt à considérer comme « des moyens de supporter des conditions » dégradées et « la dévalorisation narcissique qui l'accompagne » (1994, p. 261). A partir de là, la transformation partirait du fait de « rétablir des relations qui produisent de la reconnaissance symbolique et servent de support à la construction d'une identité positive » (ibid.178).

Nous reviendrons sur ces éléments essentiels dans le prochain chapitre.

Les exemples donnés par les jeunes confirment le fait que l'individu a en lui, comme le postulent les animateurs et l'approche « empowerment », « des capacités considérables de se comprendre, de changer l'idée qu'il a de lui-même, ses attitudes (...) » et qu'il peut « puiser dans ses ressources pourvu qu'il lui soit assuré un climat d'attitudes (...) facilitatrices » (Bernatet, 2010, p.132). Le travail en groupe serait un climat privilégié, jouant un rôle de « levier pour faire jaillir des forces trop longtemps enfouies (...) au fond de chacun » (Témintin, 2007, p.9), pour stimuler les potentiels et permettre aux individus des compétences plus difficilement activées lorsqu'il est isolé (ibid.).

Au vu des perceptions des jeunes quant au sentiment de contrôle et les contre-attitudes qu'il semble provoquer, le processus d'appropriation serait vraisemblablement tout différent si des règles et des consignes de vie étaient enseignées voire imposées à l'autre, sur le mode « voilà comment il s'agit de se comporter ».

Finalement, comme suggéré dans mon cadre théorique, les dispositifs d'insertion peuvent être pensés comme « des espaces et des temps de socialisation, de construction identitaire et d'attribution de sens » (Adjerad & Ballet, 2004, p.146). On peut donc en conclure que, dans le cadre de Migr'Action, le groupe est le support qui favorise ces processus.

14 L'INSERTION DANS UNE PERSPECTIVE SYMBOLIQUE

Après avoir montré l'importance et les impacts du lien communautaire sur les jeunes, il faut désormais souligner la dimension symbolique qu'offre le groupe, lorsqu'il favorise l'expérimentation de liens de confiance.

Comme souligné dans mon cadre théorique, la non-reconnaissance symbolique semble être le facteur le plus constant et le plus central du processus de désinsertion. De Gaulejac explique que le point de départ à la réinsertion « n'est pas nécessairement de trouver un emploi rémunéré quel qu'il soit, mais de rétablir des relations qui produisent de la reconnaissance symbolique et qui servent de support à la construction d'une identité positive » (1994, p.178). Dans ce processus, le rôle des institutions serait dès lors capital, pour les personnes prises dans le « cycle de la désinsertion » (ibid., p.258), le lien social se réduisant le plus souvent à un lien institutionnel. Ainsi, mis à part le fait que « le moteur le plus actif de l'exclusion » reste structurel, l'insertion ou l'entrée dans un processus d'insertion dépendraient amplement de la « qualité du lien et des rapports établis entre les exclus et les institutions » (ibid., p. 257).

Plusieurs sociologues ont mis en avant le fait que les modalités de fonctionnements des institutions voire le comportement des professionnels pouvaient être facteurs de désinsertion et entraîner des stratégies contre-productives (De Gaulejac, Duvoux, Paugam,). De Gaulejac s'est penché plus précisément sur ce que pourrait être les conditions d'un transfert positif et les éléments centraux qui correspondent aux besoins identifiés comme récurrents dans les propos des personnes interrogées : être écouté, reconnu, considéré et qu'on leur donne les moyens d'affronter les difficultés et donc un pouvoir d'agir (1994, p.250 et p.262).

Si ce dernier point a fait l'objet d'un chapitre, nous allons reprendre ci-dessous les trois autres aspects mis en avant par les jeunes de Migr'Action : « Être à l'écoute », « reconnaître l'autre comme sujet à part entière », « considérer qu'il est à priori capable de lutter contre sa propre désinsertion ».

Etant donné que ces éléments apparaissent en filigrane des propos des animateurs sur leur travail, nous allons reprendre uniquement les propos des jeunes concernant les impacts de leur participation à Migr'Action sur ces plans, vécus en particulier dans les liens avec les animateurs.

14.1 La considération : regard et engagement des animateurs

Les jeunes mettent en avant un sentiment de considération en lien avec l'investissement et les preuves d'attention qu'ils ressentent de la part des animateurs :

« Ils m'ont suivi jusqu'à la fin, j'avais confiance franchement. A l'enterrement, il y avait tout le monde, même eux, je m'attendais pas, j'ai commencé à m'attacher à eux » (B).

« Parfois A1, elle me propose des choses que j'ai jamais pensé qu'elle va faire, des initiatives que je pensais pas qu'elle va prendre. (...) Elle a fait le contact avec le CSIR par exemple, parce qu'elle était pas contente de comment ils ont fait avec moi. J'ai senti... » (E).

Tout deux expriment leur surprise quant à ce qui est mobilisé pour eux, suggérant que cela intervient dans un contexte où ces gestes de considération sont rares. Ces démarches de soutien ont une grande importance à leurs yeux, y compris lorsqu'elles prennent la forme d'un soutien à l'égard des institutions. Cela induit le sentiment d'être digne d'être défendu et considéré, ce qui contribue au sentiment de sa propre valeur et augmente l'estime de soi. Comme Mead le relève, « avoir le sentiment d'être, c'est avoir de la valeur pour quelqu'un d'autre socialement signifiant et digne d'intérêt » (cité dans Cholet, 2000, p.51).

E. raconte son étonnement le jour où, lorsqu'il a eu un souci, A2 s'est tenu disponible par téléphone au-delà des heures d'ouverture de Migr'Action. Même s'il n'a pas utilisé cette possibilité, il dit l'impact que cela a eu sur sa perception des personnes et des institutions en Suisse ainsi que sur le sentiment de sa propre valeur.

L'investissement personnel des animateurs devient un facteur important de ce sentiment de valeur et de considération, ce d'autant plus que ces attitudes semblent différer complètement de celles plus formelles et impersonnelles qu'ils sont habitués à rencontrer dans d'autres institutions (contraintes en termes d'horaires, vouvoiement, indisponibilité et prise de rendez-vous nécessaire avant toute rencontre): « *Tu vas pas appeler ton conseiller, ton assistant social à 16h30. « Au revoir », même s'il y a un accident, c'est au revoir et jusqu'à demain à l'heure qu'ils ouvrent, y a personne qui va vous regarder* » (E). « *Pour l'équipe de Migr'Action, c'est pas seulement qu'ils travaillent derrière un bureau (il imite) : « c'est quoi ton besoin ? qu'est-ce que tu as fait cette semaine ? etc. », non, c'est une vie familiale quoi, et ils sont tout le temps disponibles pour nous si on a besoin* » (P).

Le sentiment d'être face à des logiques impersonnelles est un élément mal vécu par plusieurs jeunes et perçu comme de la non-considération. La suite des propos de E. l'illustre bien :

« *On peut pas mettre tous les gens dans le même sac, comme s'ils avaient tous la même mentalité, on est différent, y'a la diversité...c'est ça le problème, la première chose c'est que si on regarde tout le monde de la même façon, c'est difficile* », « *ça m'a appris que le social, c'est comme des techniques, c'est comme des mathématiques mais moi je crois que le social, la première chose, c'est de savoir « qui est cette personne ? »... Moi par exemple, j'étais là-bas, y a personne qui demandait l'histoire de ma vie ! Jamais on m'a posé des questions sur qui je suis mais... (il imite) « Tu cherches quoi ? C'est quoi tes qualités, c'est quoi tes défauts ? », C'est tout* » (E).

Les jeunes font la différence entre les questions vécues comme « standardisées » et celles qui procèdent réellement d'un intérêt pour leur histoire et leur individualité. Pour reprendre un des animateurs de Migr'Action, « *s'intéresser véritablement aux gens et à ce qu'ils ont à dire* » (A1).

Comme l'ont souligné Ossipow, Lambelet et Csupor, la relation établie avec le travailleur social dépasse souvent « les seules dimensions de l'aide et du contrôle (...) : elle est le désir d'être reconnu comme individu dans ses spécificités » (2008, p.288). Nous l'avons évoqué, De Gaulejac met également en avant l'impact négatif qu'induit la relation impersonnelle ressentie à travers des éléments bureaucratiques ou de procédures à suivre. L'auteur estime même que le fait d'entretenir des rapports personnalisés serait une condition pour que l'institution produise réellement du lien social, facteur d'insertion (1994, 231-238).

Globalement, les mots, les actes, les gestes de considération ont une valeur très importante pour les jeunes: « *alors j'ai senti que j'existe dans cette société. Je sens ça... quand je vois*

quelqu'un vraiment qui te protège, te regarde, comme une famille, un ami, à ce moment-là, tu sens que t'es vivant. » « Voilà, y a des choses, c'est des choses simples mais c'est vraiment comme une grande chose. Peut-être tu peux vite le faire comme ça mais c'est un grand message » (E). Tout cela dit bien l'importance du regard porté sur soi et rappelle le lien irréductible entre le regard des autres et le sentiment d'être soi (Châtel & Soulet, 2001, p.197).

14.2 La reconnaissance : encouragements et valorisation des capacités

Les jeunes retirent un sentiment de valeur personnelle et une source de motivation dans le fait d'une part d'être considéré comme une personne singulière mais également dans le fait que les animateurs aient foi en leurs capacités.

En effet, les jeunes relèvent de manière répétée les paroles valorisantes qu'ils ont reçues, montrant à quel point elles permettent une motivation à avancer: *« ... et même la peinture que je faisais maintenant là, A1 et A2., ils ont trouvé que je suis une courageuse et tout ça, et moi, j'ai jamais pensé que j'allais faire de la peinture ou que j'étais capable, mais comme ils parlent, ça m'encourage... » (B).*

« Si on parle d'A1 et A2, on va jamais entendre « t'es pas capable » parce que moi j'ai vraiment observé ça, ils vont jamais dire ça ! » (C). « Ouais, ils croient en nous » (B). « J'ai jamais entendu, A1, A2, ou toi ou d'autres ici me dire, t'es pas capable mais j'ai senti ça ailleurs, oui. (...) Même si j'ai répondu, c'est moi qui sais si je suis capable, je me suis pas senti bien, j'ai déprimé à cause de ça. On est très mal quelques fois, y a des choses, c'est trop. Tu es fatigué, même si tu dors, ça te donne la fatigue. ça m'est arrivé pis grâce à toi et aux autres qui m'ont dit « t'es capable, essaie, nous on sait que t'es capable », je me suis dit... « y a beaucoup de monde qui m'a dit que je suis capable, pourquoi elle m'a dit que je suis pas capable »...et j'ai réussi quand même ! » (E).

Comme Bernatet le relève, « la mise en valeur des capacités des jeunes réveille le désir d'apprendre et de réaliser leurs projets » (2010, p.144).

E. le montre et c'est le cas pour d'autres, ces encouragements, ce regard positif et valorisant seraient même ce qui permet de refaire l'expérience de la réussite: *« J'ai appris à aller jusqu'au bout parce qu'en principe, moi je finissais les stages que je commençais mais ensuite y a quelqu'un qui m'a découragé alors c'était fini. Là c'était bien de finir ensuite deux stages » (D). Qu'est-ce qui t'a permis de le faire ? « J'ai fait plaisir à quelqu'un, à Mme A1. » Fièvre ? « oui, mais fatiguée » Alors tu sais que tu es capable ? « Je sais que je suis capable de le faire mais c'est moi après qui veux pas. Là c'était différent » (D). On voit bien l'impact concret de la dévalorisation sur la capacité à se mobiliser.*

Bernatet dans son travail de collectivisation d'expériences de professionnels de l'insertion a montré les effets bénéfiques de la reconnaissance des capacités, dans la réussite des parcours humains et professionnels (2010, p.163), tout comme la confiance établie entre accompagnés et accompagnateurs (2005, p.85).

Globalement, on voit à travers ces différents propos à quel point les jeunes sont sensibles au regard porté sur leurs capacités et aux encouragements. Un regard négatif pouvant amener une auto-dévaluation qui rapidement qui « déprime » ou « décourage ». Si « l'image de soi est

toujours soumise à la reconnaissance de l'autre » (Bernatet, 2010, p.117), on peut par contre imaginer qu'elle est particulièrement vulnérable dans des périodes de fragilité identitaire, lorsque le doute et la dépréciation de soi sont accentués par l'accumulation de situations difficiles (Tap, 2005, p.70).

L'établissement d'une relation valorisante devient alors central dans le processus d'insertion. De Gaulejac le souligne, dans tous les récits de trajectoires « ascendantes », « un évènement, une rencontre sont à l'origine du sursaut qui permet de se reprendre et de réamorcer un mouvement de valorisation de soi » (1994, p.217).

14.3 Le sentiment d'être écouté : dans ses difficultés et dans ses choix

Les propos des jeunes mettent en avant l'importance du sentiment d'être écouté dans leur motivation à venir à Migr'Action. Ce ressenti est associé d'une part à une possibilité de s'exprimer librement et à la possibilité de venir parler de ses problèmes et d'autre part au sentiment d'être respecté, reconnu et pris en compte dans ce qu'ils expriment comme désirs, besoins, choix ou aspirations.

Dans tous ces aspects, la valeur donnée à l'écoute est centrale et elle ressort comme une des priorités dans le message qu'ils adresseraient aux institutions:

« Rien que d'avoir quelqu'un qui peut nous écouter, être à nos côtés, sans nous juger, c'est déjà pas mal, c'est une bonne chose, en fait » (P). « Aider, la première chose, c'est l'écoute, et comprendre la situation de la personne » (E). L'écoute est ainsi entendue comme l'attention et la considération données à chacun dans sa singularité.

« Pour aider quelqu'un, si la personne a besoin de quelque chose, il vient avec son idée, tu l'écoutes attentivement. Après, si la personne connaît, elle peut te montrer le chemin et sinon elle va te dire où tu peux trouver les renseignements (...) mais au moins tu peux m'écouter, même si tu connais pas » (T).

On le voit à plusieurs reprises, l'écoute prime sur l'issue concrète, le fait de pouvoir apporter ou non les renseignements ou la solution au problème.

On retrouve une fois de plus ce que De Gaulejac a observé, à savoir que les personnes ne parlent que très peu de la réponse donnée à leur demande ou de son aboutissement mais surtout de la manière dont ils se sont sentis traités, indiquant clairement que c'est la qualité de la relation qui est prioritaire dans le processus (1994, p.250). Ce besoin se rapproche de ce que prônent les animateurs et de ce sur quoi insiste Carl Rodgers dans sa description de la rencontre entre le professionnel et l'usager : la recherche d'une solution est dans un premier temps secondaire et c'est la qualité du lien qui prime (cité dans Bernatet, 2010, p.46).

Ainsi, l'écoute correspondrait pour les professionnels, au fait « de se défaire du sentiment d'angoisse de la toute-puissance et de la volonté de trouver une solution », ce qui permettrait, comme le suggère les jeunes dans leurs propos, « d'accueillir la personne dans un climat détendu où elle sent intuitivement qu'une place lui est faite pour clarifier sa demande » (Bernatet, 2010, p.56). « A chaque fois que je viens ici, je sais qu'ils vont m'écouter, pas forcément des solutions » (P). « Exactement » (C). « Mais on cherche des solutions ensemble, c'est une bonne chose » (P).

14.4 Redéployer une confiance

Nous avons décrit la prise de confiance que permet, au sein des diverses interactions, l'espace communautaire. Cet élément apparaît déterminant dans le processus de mise en confiance plus global.

Les éléments de sécurité, de confiance et de proximité associé à la notion de famille se dégagent de la manière dont les jeunes décrivent leur relation avec les animateurs: « *Je me sens à l'aise avec eux* » (D). « *Je me sens bien avec eux, ils se sentent bien avec moi aussi* » (T). « *Moi personnellement, c'est comme mes parents, ce que je peux pas dire à mes parents, je peux le raconter (...) je me sens bien avec eux* » (B). « *Moi en fait, tout ce que je fais avec ma mère à la maison, je fais la même chose, je parle la même chose avec Mme A1, et avec A2. A la maison, je parle pas trop avec mon père mais avec A2, je parle beaucoup, je sens qu'il est toujours là pour moi, je le sens comme ça.* » (C).

Les animateurs apparaissent comme un étayage et un appui, substitutif ou supplémentaire, auxquels les jeunes donnent beaucoup de valeur et desquels ils peuvent retirer un sentiment de sécurité. Comme le souligne Bernatet « la confiance devient réelle à partir du moment où s'instaure un sentiment de sécurité pour les uns et les autres » (2005, p. 87).

C'est dans un contexte, tel que décrit plus haut, souvent marqué de nombreuses ruptures (contexte migratoire, ruptures familiales, ruptures avec les institutions, etc.) que les jeunes insistent sur l'appui solide, la présence forte et constante que les animateurs représentent (« *il est toujours là pour moi* »). B parle d'événements difficiles qu'elle a traversés et de l'attitude de l'animatrice: « *Elle était là, à gauche, à droite, elle me suivait, dans ma vie professionnelle mais aussi privée, (...) j'avais confiance franchement et ils m'ont suivi jusqu'à la fin* » (B). « *On vient, on part, mais ils sont là pour nous* » (P). « *Exactement* » (C).

Cette expérience d'un lien solide serait d'autant plus importante pour les jeunes, qu'elle s'inscrit dans un contexte où la presque totalité d'entre eux évoque de manière récurrente, la difficulté qu'ils ont à faire confiance « *Même aux gens que j'ai confiance, c'est pas 100%, c'est rare aussi que j'ai confiance aux gens* » (T). « *Ouh là, faire confiance, c'est vraiment un travail, c'est difficile chez moi, très difficile* » (D).

Toutefois, comme le met en évidence De Gaulejac, si l'individu « se sent soutenu dans sa démarche » et considéré « comme un citoyen à part entière », il pourra plus largement « reprendre confiance dans la société et en lui-même, restaurer sa propre image » et oser rentrer dans une dynamique d'insertion (1994, p. 249-250).

Reprendre confiance en l'autre en faisant l'expérience de relations positives, en particulier pour des jeunes ayant vécu des trajectoires personnelles, familiales et institutionnelles douloureuses, ouvre de nouvelles perspectives: « *Quand j'ai quitté chez moi, j'ai pensé que tous les gens qui ont les pouvoirs, qui ont la force, ils font le malheur pour les gens* ». « *Ici, j'ai appris le contraire, même s'ils ont pas des grands pouvoirs, dans cette maison, ils l'utilisent pour donner aux autres* » « *J'ai appris aussi comment on peut vivre pour les autres, j'ai vu des gens ici qui vivent sincèrement pour les autres, qui aident les gens* » (E). E. entretient une image négative des relations de pouvoir et des autres en lien avec son expérience de maltraitance en tant que jeune militaire. Il insiste beaucoup sur l'importance et la portée plus large qu'a eu pour lui le fait de voir des gens (il fait référence aux animateurs de Mozaïk) « *bons pour les autres* », s'investir personnellement pour les autres.

« *Moi quand j'ai passé au COFOP⁴², je croyais après que tout le monde était pareil, qu'ils ont pas de pitié, pas d'humanité, (...) et après, quand tu vois des gens bien, quand tu viens ici et tout ça, ça t'ouvre les yeux que tout le monde n'est pas pareil. Bien sûr, ça redonne la confiance* » (B). Pour ceux qui ont un vécu de maltraitance ou de stigmatisation, la reprise de confiance en l'autre est centrale, y compris pour la restauration de leur image d'eux-mêmes. Comme De Gaulejac le met en évidence, les personnes qui ont dans leurs histoires, une fragilité relationnelle ou affective antérieure à la rupture sociale, peuvent la voir se réactiver à l'occasion d'une crise. Dans ces situations, le rôle du système social pourrait ou devrait « être de soutenir les individus lors de ses crises, de leur donner les moyens de trouver ou retrouver une place », pour éviter de rendre « la rupture irréversible » (1994, p.25).

Comme le souligne Buhrig, lorsqu'une place lui est donnée, cela a un impact sur la stratégie du bénéficiaire, offrant la possibilité d'un « ancrage dans un nouvel « être au monde » ». La personne affirme alors « ses potentialités dans une personnalisation grandissante. Reprenant confiance, elle (...) s'investit dans une humanisation plus grande de la société et du monde » (1996, p.95).

Pour terminer, les propos des jeunes laissent entendre que ces expériences de reprise de confiance en l'autre ont une portée plus large puisqu'elles correspondent à une reprise de confiance en la société. De plus, le sentiment de bienveillance et de constance qu'offre le soutien des animateurs, aurait également pour effet une reprise de confiance en l'avenir. Élément important dans un contexte où, comme évoqué dans mon cadre théorique, cette difficulté à se projeter dans l'avenir serait un des effets de la désinsertion: « *depuis le premier jour, j'ai vu cette chaleur et j'ai senti ça, que je peux avoir confiance en des gens ici. Depuis ce jour ça a commencé et puis je sais que ça sera toujours comme ça* » (C).

« *Moi l'avenir dehors, c'est pas facile, j'ai peur toujours mais l'avenir ici à Migr'Action, je sais que ça ira toujours bien. Quand je suis là, j'ai confiance, je me sens très bien* » (C).

En fin de compte, on peut imaginer que le fait de pouvoir expérimenter un autre rapport à soi, aux autres et à l'avenir, représente une assise importante pour la suite du parcours d'insertion. On a vu que les animateurs suggéraient la confiance travaillée au sein de l'espace de Migr'Action ait une portée plus large : « *à partir du moment où les jeunes s'insèrent dans le groupe qui leur donne confiance, c'est aussi une confiance dans la vie d'une certaine manière* » (A1). « *En des gens* » (A2). « *En des gens et après tu peux construire beaucoup de choses avec ça* » (A1).

Si les facteurs subjectifs dont dépend la sortie de la désinsertion sont reliés à la façon dont l'individu vit son rapport au monde et à lui-même (De Gaulejac, 1994, p.133), on peut associer la reprise de confiance en soi et en l'autre, à une réelle source d'impulsion.

⁴² Centre d'Orientalion et de Formation Professionnelles

15 L'INSERTION FACE AU CADRE SOCIÉTAL ET INSTITUTIONNEL

Si nous avons décrit la conception et le caractère non-normatif des pratiques des animateurs au regard des pratiques courantes d'insertion, pour les mettre en perspective, il me semble nécessaire d'aborder ce qui ressort des résultats quant aux limites de leur action, qu'elles soient liées au contexte sociétal ou au contexte institutionnel ainsi que des marges de manœuvre éventuelles dont ils estiment disposer.

Nous allons tout d'abord évoquer les limites sociétales en reprenant les effets sur les trajectoires des jeunes, puis les propos des animateurs. Ensuite, nous évoquerons les limites et les marges de manœuvre existantes face au contexte institutionnel dans lequel se trouve Migr'Action.

15.1 Limites sociétales

15.1.1 Impacts variables sur les parcours d'insertion professionnelle

Dans les différentes dimensions abordées (motivations, apprentissages, apports, évolutions) avec les jeunes, nous avons vu que les impacts personnels, psycho-sociaux et relationnels étaient les plus prégnants dans leurs perceptions. Ce sont tout au moins ceux qui sont apparus spontanément durant l'entretien de groupe et dès lors, ces aspects-là qui ont imprégné les chapitres précédents.

Cela rejoint l'idée évoquée précédemment selon laquelle la réponse donnée concrètement à une situation semble moins valorisée que la qualité de la relation dans laquelle le sentiment concret d'être aidé réside (De Gaulejac, 1994, p.250).

Les jeunes mentionnent certains éléments d'apprentissages et de motivation en lien avec les démarches liées à l'emploi (recherches d'apprentissages, d'emploi, stages, lettres, CV, etc.) mais évoquent les impacts concrets de Migr'Action sur leurs parcours d'insertion professionnelle de manière timide et uniquement si je les interroge. Je vais toutefois essayer de mettre en avant ces éléments dans la mesure où l'insertion professionnelle est généralement l'objectif initial de leur venue, voire la finalité qui a été déterminée par une institution extérieure.

Dans les réponses, on peut observer que les changements concrets, sur le plan de l'insertion professionnelle, sont très divers et corrélés à leur capacité de se projeter dans l'avenir de manière positive. On distingue alors trois types de situations, qui correspondent à la diversité des profils décrite par les animateurs :

Premièrement, une partie des jeunes notent des changements concrets et se disent satisfaits de leur situation, ce qui accompagne la vision positive qu'ils ont de l'avenir : « *Grâce à cette maison et aux gens que je connais, j'ai trouvé mon avenir. D'ailleurs j'ai trouvé mon apprentissage en venant ici, c'est une chose importante dans ma vie* » (P). « *Moi j'ai trouvé une place d'apprentissage et de temps en temps je passe par là* », « *Grâce à Migr'Action, j'ai fait beaucoup de chose, dans ma tête, je vois les choses blanches* » (E).

Une seconde partie des jeunes évoque à la fois des espoirs et des perspectives plus fermées, à la fois des changements concrets et des difficultés qui persistent :

« *Pour moi ça avance petit à petit... Par exemple avant je savais même pas comment je dois demander à un patron un travail et là je viens d'apprendre ça...* » (C). Ce jeune n'est pas là depuis longtemps et se dit satisfait du fait que, dans sa perspective de trouver du travail, il voit des changements concrets. Il évoque à la fois certaines difficultés à se projeter qu'il éprouve en lien avec sa famille mais dit avoir parallèlement confiance en l'avenir à Migr'Action.

« *J'ai de la peur et à la fois de l'espoir (...) J'espère la vie que je cherche, que ça change (...) Peur parce que c'est comme si y avait rien de concret, rien de possible. (...) mais en même temps ça a changé, maintenant tout va bien franchement, j'ai aucun problème* ». B. dit avoir plus d'espoir qu'avant en lien avec des changements concrets (elle parle de poursuites enlevées, d'une perspective de naturalisation, du fait qu'elle a une formation): « *Grâce aux gens autour de moi, plein de choses se sont ouvertes* » mais elle parle aussi de difficultés à se projeter positivement (« *rien de possible* »). Elle est partagée entre certains aspects concrets qui lui donnent espoir et un sentiment de malaise et de difficultés pour atteindre ses objectifs (famille, travail) « *Je recule, j'avance* ». Les difficultés qu'elle sent encore présentes rendent son espoir difficile.

Enfin, une troisième partie des jeunes n'a pas observé de changements concrets et expriment la difficulté de voir des perspectives immédiates, en lien avec des obstacles extérieurs (familiaux, santé psycho-somatique, etc.) qui les entravent dans leur parcours :

« *La grande chose qui prend la place dans ma vie pour l'instant, c'est ma santé. Des fois, je pense que ça va s'améliorer... c'est quelque chose qui m'a bloqué dans ma vie parce que si on a pas la santé, on peut rien faire* », « *J'ai la tête un peu bouleversée parce que je réfléchis beaucoup et je sais pas vraiment comment.., j'ai l'impression que je peux revenir en arrière dans ma tête. Je devrais avancer mais c'est plutôt le contraire* » (P).

D., qui est là depuis peu, dit avoir « *peu d'espoir pour l'instant* », « *Mon père est toujours derrière moi.* ». Elle se dit plutôt découragée en lien avec cette situation et n'arrive pas à dire ce qui pourra l'aider, mais elle vient avec l'idée de voir ce que cela pourrait lui apporter...

La participation à Migr'Action a des impacts variables sur les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes, en raison de plusieurs éléments externes.

D'une part, on trouve certains facteurs liés à l'environnement social puisqu'on voit que les évolutions concrètes dans le parcours d'insertion professionnelle sont parfois rendues difficiles en lien avec d'autres problématiques qui entravent la capacité à se projeter et à avancer. Ces situations disent bien l'importance que peut avoir la prise en compte globale des problématiques par les animateurs ainsi que l'absence de pressions concernant une insertion prioritairement professionnelle.

D'autre part, les facteurs structurels, tels qu'évoqués dans mon cadre théorique représenteraient davantage des limites du programme.

La situation de B. nous le rappelle, le contexte d'insécurité et d'instabilité de l'emploi contribue à rendre les parcours globalement non linéaires, à multiplier les positions intermédiaires et à rendre la stabilisation professionnelle difficile à acquérir (Adjerad & Ballet, 2004, p.26).

La complexité des parcours résulterait plus de la situation économique que des caractéristiques des individus (ibid.) et malgré tous les efforts que peuvent faire les jeunes, comme le relèvent les animateurs et comme mis en évidence dans mon cadre théorique, les conditions et contraintes du marché déterminent bel et bien les opportunités réelles d'insertion (ibid., p.28).

La probabilité d'insertion professionnelle est en réalité davantage liée au profil socio-démographique et au statut administratif qu'à la participation à une mesure et elle serait d'autant plus limitée que les usagers inscrits dans les mesures sont justement le plus souvent, les personnes les plus précarisées, éloignées de l'emploi et de la probabilité d'en trouver un (Stofer, Steiner & Da Cunha, 2005, p.28). Ainsi, comme plusieurs auteurs l'ont montré, l'efficacité sociale des mesures est globalement bien plus importante que l'efficacité professionnelle (Ossipow, Lambelet & Csuport, 2008, p.289).

Conscients de ces éléments, les animateurs les prennent en compte en insistant sur une dimension sociale autonome de l'insertion et en ayant une action privilégiée sur les aspects relationnels et symboliques.

Portée relationnelle et symbolique sont en effet les impacts qui ont été particulièrement mis en avant par les jeunes dans les différents résultats, des éléments qui, à défaut d'avoir un impact sur les facteurs structurels de la désinsertion, favoriseraient une dynamique d'insertion sociale, au sens entendu par les animateurs. Pour terminer, même si l'espoir des jeunes semble alimenté par des changements concrets dans leur parcours, en continuant à venir volontairement à Migr'Action, ils nous laissent imaginer que ces autres impacts positifs sont suffisamment importants pour nourrir l'espoir d'une amélioration de leur situation et permettre un mieux-être global.

15.1.2 Limites de l'action face au manque d'alternatives

Si les animateurs ne peuvent avoir d'impact sur les facteurs structurels de la désinsertion et sur la difficulté à entrer sur le marché de l'emploi, ils les prennent en compte dans leur manière d'aborder l'insertion et de promouvoir une insertion sociale plus globale avec des appuis et des réalisations dans d'autres espaces que ceux liés uniquement au champ professionnel.

Toutefois, lorsque les jeunes ne parviennent pas à long terme à s'insérer professionnellement pour diverses raisons, les professionnels se heurtent au fait qu'aucun espace existant ne permet une reconnaissance alternative à celle fournie par le travail. Si Migr'Action peut constituer un espace intermédiaire avec des sources de reconnaissance même momentanées, les animateurs sont dans certaines situations (notamment celles de jeunes jugés « inemployables » selon les critères normatifs) confrontés à l'absence d'alternatives : « *Par rapport à la société idéale comme je me l'imagine, par rapport à des jeunes qui ont peu de perspectives d'entrée en emploi, des fois, de persister à vouloir les pousser à entrer en apprentissage ou au travail, c'est.. je trouve que c'est pas le truc le plus génial à faire avec eux.. je pense qu'il y aurait d'autres choses mais ces espaces n'existent pas* » (A1).

Ces situations entraînent impuissance et frustrations chez les professionnels qui ne peuvent dégager une marge de manœuvre qu'au sein de l'espace de leur mesure mais pas à l'extérieur : « *Au niveau sociétal, y a pas et y a des jeunes qui ont des trucs extraordinaires à amener et*

des jeunes avec qui, c'est vrai, on a eu des échecs par rapport à l'insertion professionnelle mais qui pourraient faire d'autres choses et là on sait pas où les envoyer » (A1).

« Vous vous sentez impuissants ? « Moi pour certains cas oui. Et ça me désole de savoir qu'ils doivent retourner.. y en a qui ont été envoyé à l'AI ! Mais attends, qu'est-ce qu'ils vont faire, ils vont recevoir leur AI ils font quoi avec... Alors qu'ils ont des contributions à faire, ils ont des trucs très intéressants à donner. Donc je suis toujours à la recherche... parce que je me dis que c'est un gâchis, de juste caser les gens aux RI à long terme, AI, etc. » (A1).

En relevant les contributions et le potentiel qu'ont les jeunes, les animateurs rappellent à quel point une insertion passant avant tout par la soumission aux normes institutionnelles, voire sociétales, détruit, comme le suggère De Gaulejac, « une partie des capacités d'action, de créativité et d'initiative de l'individu » (1994, p. 253).

Par ces propos, les animateurs mettent également en évidence les limites d'un modèle de société, tel que décrit dans mon cadre théorique, qui produit des « surnuméraires », personnes « en état de flottaison, dans un no man's land social, non intégrées et sans doute non-intégrables » (Castel, 1995 a, p.664-665), survivants alors « à la périphérie de la société salariale » (Soulet, 2000, p.73). En exprimant leur désarroi, les animateurs nous ramènent alors au constat d'un monde qui, en réduisant les individus à leur fonction de production et à leur valeur « travail », « fonctionne de manière à rejeter les inactifs » (Burhig, 1996, p.16).

Toutefois, le fait de trouver une place pour « les exclus du travail » nécessiterait « tout un remaniement du système culturel de nos sociétés et d'autres hiérarchisations de valeurs », ainsi que de nouvelles représentations quant à ce qui fait la place et l'utilité sociale de chacun (ibid., p.98).

Ainsi, ce type de situations met les animateurs face aux limites de leurs actions : « *C'est vrai que c'est possible de se réaliser à travers un travail et un apprentissage ou une formation, mais c'est aussi possible autrement. On est quand même prisonniers du système, on peut avoir l'idée de s'en dégager mais dans le fond on y est quand même* » (A1).

Malgré tout, les animateurs, refusant d'appréhender ce modèle comme une fatalité, rappellent que la décentration par rapport au modèle de l'emploi est possible. Ils font appel à la recherche d'espaces dans lesquels certaines contributions puissent être mises à profit, ouvrant l'exploration de voies très alternatives : « les pratiques d'auto-production et les sources non monétaires de l'économie » qui resituerait l'intégration dans la vie sociale, « au fondement même des relations, des apprentissages et des solidarités qui la rendent possible » (Hainard & Plomb, 2000, p.6).

15.2 Limites institutionnelles et marges de manœuvre

15.2.1 En lien avec les politiques institutionnelles

A plusieurs reprises, les animateurs font référence aux cadres habituels des MISJAD pour référencer leur positionnement qui souvent, s'en différencie : « *La structure des MISJAD, c'est une structure dans laquelle l'attente, c'est qu'en 4 mois ou 8 mois maximum, le jeune soit mis sur la bonne route, qui est en fait de travailler ou de se former* », « *On a pu observer*

que la plupart des MIS c'est exactement ça, c'est sur le modèle du travail » (A2). « Beaucoup de mesures ont des modules, voilà, il faut avoir fait module A, pis module B, pis C » (A1).

Comme je l'ai déjà évoqué, les marges de manœuvre des professionnels pour maintenir vivantes leurs manières de concevoir et de travailler l'insertion peuvent représenter des « bricolages » qui sont plus ou moins tolérés, voire encouragés par les structures ou à l'inverse, à l'origine de conflits, ou de positions délicates à tenir pour les professionnels (Muniglia, Rothé & Thalineau, 2012, p.108).

Au vu des propos des animateurs, ce que ces différences créent dans la relation avec le SPAS serait double. Pour une part, les animateurs relèvent qu'elles ne vont pas sans créer certaines réactions. Les pressions existent et sont à négocier régulièrement, les animateurs évoquent certains éléments qui « dérangent », notamment l'insuffisance de bilans écrits et de démarches formalisées, un certain flou autour des objectifs de la mesure, le fait qu'il n'y ait pas d'horaires, etc. Pour une autre part, les animateurs font confiance dans les orientations de leur travail et ont globalement le sentiment de pouvoir être entendus lorsqu'ils expliquent le sens de leurs pratiques.

Les travailleurs sociaux qui tentent de sauvegarder la vision de leur travail, notamment la dimension sociale, dans un contexte de contraintes, mobilisent une variété d'actions qui dépendent des pressions des pouvoirs publics en plus des modes d'actions qu'ils ont eux-mêmes (Adjrad & Ballet, 2004, p.66). Dans le cadre de Migr'Action, les pressions sont jugées modérées et les actions consisteraient surtout en des actions d'explicitation. L'institution, sans fléchir sur certaines exigences qui correspondent à des impératifs politiques, laisserait pour l'instant aux animateurs une marge de manœuvre dans leur manière de travailler, le sens pouvant être explicité et s'inscrire dans ce qui est reconnu.

Par ailleurs, le fait de satisfaire aux normes quantitatives du SPAS pourrait être un élément qui limite la pression mise sur la mesure et qui permet le maintien d'une marge de manœuvre sur les moyens utilisés. En effet, les animateurs mentionnent le fait que le SPAS a posé désormais des exigences quantitatives, imposant aux mesures de pouvoir insérer un minimum de « 20% »⁴³ des jeunes. Les animateurs de Migr'Action sont confiants sur le fait de ne pas être « de mauvais élèves »: « *On a des résultats qui sont meilleurs que le minimum requis* » (A1).

15.2.2 En lien les professionnels de l'aide sociale

Mis à part les contacts plus larges avec le réseau qui entoure les jeunes, les animateurs évoquent le contact fréquent qui a lieu avec les assistants sociaux en charge d'inscrire des jeunes à Migr'Action et de suivre leur dossier à l'aide sociale⁴⁴.

⁴³ Les mesures doivent parvenir en effet à placer au moins 20% de participants à la MIS dans une place d'apprentissage, de formation professionnelle initiale ou de préapprentissage, selon la convention de collaboration avec le SPAS.

⁴⁴ Nous parlons ici des assistants sociaux des services sociaux chargés d'octroyer les MIS. Il peut s'agir aussi de l'établissement pour les requérants d'asile ou du service social pour les réfugiés qui leur adressent également des jeunes pour des mesures financées par d'autres services.

Les animateurs disent apprécier le contact direct et le fait que les assistants sociaux peuvent venir sur place. C'est un élément qui permet aux animateurs d'expliquer « *comment ça fonctionne* », ce sur quoi ils peuvent travailler et d'envisager des objectifs d'un commun accord.

Comme nous l'avons relevé à plusieurs reprises, la définition de l'insertion n'est pas neutre. Elle peut déboucher sur des pratiques divergentes, des visions quant aux moyens qui diffèrent complètement et qui engagent « la subjectivité des acteurs mettant en œuvre l'action publique » (Muniglia, Rothé & Thalineau, 2012, p.108) ce qui évidemment peut se refléter dans les collaborations autour de mêmes situations.

Les éventuels litiges évoqués par les animateurs émergent de situations dans lesquelles les jeunes expriment un malaise face à leur assistant social, disent leurs situations, leurs projets non entendus, ou se voient imposer des choix, des décisions et disent se sentir tiraillés entre ces exigences institutionnelles et leurs aspirations parfois susceptibles de leur valoir des sanctions. Ces situations mettent à mal la liberté de choix et le pouvoir d'agir que valorisent les animateurs dans leur accompagnement.

Dans ces situations, pour les raisons évoquées plus haut, les animateurs optent plutôt pour une posture « d'advocacy », ce qui pourrait être source d'incompréhension ou du moins de réactions de la part de l'institution : « *Effectivement dans cette balance, le SPAS nous demanderait plutôt, quand il y a des problèmes, de passer du côté du compliance officer et nous on choisit de passer dans advocacy plutôt, c'est ça qui les embête* ».

Les animateurs privilégient plutôt les logiques existentielles travaillées dans le cadre de la mesure que les logiques institutionnelles (De Gaulejac, 1994, p.231) dans un contexte où en effet, comme relevé par Bonvin, Dif-Pradalier et Rosenstein, dans les situations multi-partites, l'accompagnateur du jeune prend le plus souvent le parti de l'employeur incitant le jeune à « réviser son comportement ou à prendre », plutôt qu'à permettre la négociation à partir des difficultés exprimées (2013, p.70).

S'ils sont interpellés sur cette manière de se positionner, les animateurs ont à cœur de défendre leur travail en expliquant ce qui motive leur posture.

Comme nous l'avons vu dans la théorie, l'écart entre les normes institutionnelles et les pratiques professionnelles peuvent être sources de tensions. Le positionnement adopté par les professionnels peut pourtant atténuer celles-ci « par l'interprétation qu'ils donnent du sens de leurs missions » (Muniglia, Rothé & Thalineau, 2012, p.108).

Dans le cas présent, même si la pression semble relativement faible, on peut imaginer que l'importance du sens qui accompagne leurs pratiques est précisément ce qui leur permet d'accepter de vivre certaines tensions avec l'institution, voire en effet de les atténuer. Dans ce sens-là, il s'agirait de défendre une cohérence et le fait de « porter le projet », semble bien un moteur qui permet de négocier des marges de manœuvre. Dans cette perspective, les animateurs qualifient d'ailleurs leur travail de « *travail engagé* ».

CONCLUSIONS

16 BILAN DE LA RECHERCHE

Dans ce chapitre qui consiste à faire un bilan de ma recherche, je vais faire dans un premier temps une synthèse de l'analyse et de la mise en perspective des résultats en reprenant les éléments principaux pour les cinq thématiques présentées. Dans un deuxième temps, je reprendrai les deux hypothèses à ma question de recherche pour faire un bilan au vu de ce qui est ressorti dans l'ensemble de mon travail.

16.1 Synthèse des résultats

Au terme de ce travail d'analyse et de mise en perspective des résultats en lien avec les apports théoriques de mon travail, il apparaît de manière transversale que la conception des animateurs imprègne éminemment leurs pratiques, et que leurs pratiques ont à leur tour un impact sur la perception et le vécu des jeunes en insertion.

Les modes d'accompagnement et les pratiques quotidiennes sont organisés à partir de réflexions et de préoccupations que nous avons mises en évidence comme étant prioritaires dans le cadre de Migr'Action: le fait d'appréhender l'insertion dans le champ social de manière non-normative, le fait de promouvoir la liberté réelle des individus de s'inscrire dans cet espace de la manière qui fait sens pour eux, le pouvoir d'agir nécessaire à ce processus et le fait d'ancrer la démarche d'insertion au sein d'un espace communautaire.

Par ailleurs, les propos des jeunes mettent en évidence le fait que certains éléments sur le plan symbolique et relationnel sont fortement travaillés par le biais de ces pratiques et que l'établissement de relations positives est au centre de l'espace d'insertion.

- **La dimension non-normative**

Dans leur travail, les animateurs visent une réalisation personnelle des jeunes et font correspondre « l'insertion » au fait de trouver une place, un espace dans la société, pas nécessairement en priorité dans le champ professionnel. L'insertion est ainsi appréhendée dans un sens large, et dès lors l'insertion sociale comme un objectif autonome et non uniquement comme un moyen. Cette conception est liée au constat des limites sur le plan sociétal d'un modèle de l'emploi qui ne permet plus l'intégration de chacun.

Globalement, la vision qu'ont les animateurs des difficultés rencontrées par les jeunes va à l'encontre d'une individualisation des problèmes puisque d'une part, ils ne réfléchissent pas en termes de déficits personnels et d'autre part, ils appréhendent les difficultés au sein même du contexte social et sociétal dans lequel elles émergent. Le fait de transmettre cette vision

aux jeunes et de permettre une conscientisation autour de ces éléments favorise la possibilité de se dégager de mouvements d'invalidation et de dévalorisation personnelle qui apparaissent comme des entraves à leur mobilisation.

Dans la pratique, cette vision non normative et globale de l'insertion amène les animateurs à prendre en compte les multiples dimensions des problématiques et à travailler régulièrement et le temps qu'il le faut sur d'autres problématiques. Cette conception de l'insertion les amène à investir et à prendre en compte des champs autres que celui de l'emploi uniquement.

Les animateurs parlent de projet de vie et non de projet professionnel et dans cette perspective, encouragent le développement de ressources multiples, considérant qu'une insertion portée uniquement vers l'emploi est potentiellement trop fragile du fait d'une part de la précarité de l'emploi et d'autre part, sachant que ce n'est pas nécessairement une base de réalisation suffisante sur la durée.

Pour permettre de décloisonner les sphères, les animateurs encouragent et organisent des activités dans différents champs (artistiques, culturels, associatifs, sportifs, etc.).

Finalement, leur vision non normative ou non-conformiste de l'insertion les amène à considérer le travail d'insertion professionnelle avant tout comme un travail de renforcement des compétences et un travail d'activation des ressources tant externes qu'internes. Dans ce sens-là, il s'agit d'un travail d'empowerment plutôt que d'un travail sur soi et ses compétences sociales dans une perspective de mise en conformité au monde de l'emploi.

- **La dimension émancipatrice**

Inscrire les jeunes dans une dynamique d'empowerment, qui vise la liberté réelle de faire des choix et de les vivre, est un des autres axes principaux dans lequel s'inscrivent leurs pratiques. Selon les animateurs, acquérir la confiance en ses capacités et pouvoir progressivement cheminer comme acteur de sa propre vie, passe par le fait d'avoir les outils et les informations pour pouvoir se situer et s'orienter dans son environnement et de pouvoir mener ses démarches de la manière la plus autonome et consciente possible. Il s'agit d'accompagner concrètement le jeune afin qu'il puisse progressivement s'approprier ses démarches.

Cette dynamique émancipatrice passe également par un soutien actif dans les démarches auprès des institutions face auxquelles le jeune peut se sentir démuné ou invalidé, et l'aide à la compréhension du système global dans lequel sa problématique s'inscrit.

En lien avec l'élaboration du projet de vie, accompagner ce processus d'empowerment consiste à aider les jeunes à prendre conscience de leurs propres moteurs, mais également des pressions et des prescriptions qui pèsent sur eux afin de leur permettre de faire des choix de la manière la plus éclairée et libre possible, en ayant conscience de l'ensemble des informations et des enjeux. Toujours dans cette approche, les animateurs visent une « adhésion non-contrainte » et soutiennent tout type d'aspirations, l'important étant qu'elle fasse sens pour le jeune et qu'elle soit visée en toute conscience des enjeux.

L'ensemble du cadre et du contenu de Migr'Action tel que conçu viserait à favoriser le processus d'empowerment et à éloigner tout élément préétabli qui entrave leur autodétermination: l'accueil libre dans un espace ouvert, le fait de partir de la demande spontanée des jeunes, un accompagnement différencié et « sur mesure » sans programme préétabli, la

participation sur un mode libre et volontaire, sans horaires imposés, la favorisation d'une mobilisation sur impulsion personnelle plutôt que sur contrainte extérieure. En cela, l'espace communautaire de Migr'Action représente un type de cadre privilégié permettant d'expérimenter un processus de participation. Une spécificité qui a fait l'objet d'un développement indépendant dans mon analyse.

Tant sur le plan du contenu que du cadre, le sentiment de liberté et l'absence de sentiment de contrôle ou de contrainte sont très valorisés par les jeunes. Ces éléments apparaissent comme centraux et indispensables à leur mobilisation et à leur investissement. Dans un contexte de fragilité identitaire, les sentiments d'invalidation, d'infériorisation et de domination (asymétrie dans la relation d'aide) ressentis dans des expériences précédentes de contraintes et de contrôle les ont généralement amenés à rejeter l'aide ou à renoncer à se mobiliser. Les jeunes demandent plutôt à avoir les informations, les soutiens et les conseils nécessaires pour effectuer leurs propres choix, ce qu'ils expliquent trouver dans le cadre de Migr'Action. Par le fait que cette démarche passe par la reconnaissance à priori de leurs capacités à accomplir ce qui est le mieux pour eux et à être responsables, les jeunes se sentent doublement valorisés et encouragés.

- **La dimension communautaire**

Le fait d'inscrire les jeunes dans une dynamique communautaire est un autre élément essentiel dans la manière de travailler des animateurs. Considérant le travail sur le lien social et la cohésion sociale comme indispensables dans une perspective d'insertion, le contexte d'interactions et de liens multiples prend tout son sens. La portée est également plus large et symbolique puisqu'il s'agit de reconstituer des dynamiques de liens et de cohésion qui font défaut sur le plan sociétal.

Le premier pan de cette approche est un encadrement de type collectif, dans lequel les jeunes n'ont pas de référent désigné, peuvent choisir à qui s'adresser et construire des rapports différenciés. L'autre pan est lié à l'espace environnant qui est celui d'un groupe « semi-ouvert », dans lequel les jeunes travaillent, s'expriment et échangent dans un espace commun, sur encouragement des animateurs qui favorisent les échanges et les contributions de chacun ainsi que des formes d'aide mutuelle.

Ce contexte permet la multiplication des ressources sociales et relationnelles permettant de cheminer sur le plan de sa construction identitaire.

De plus, il permet les échanges d'expériences, de points de vue, de vécus qui favorisent des mouvements d'identifications et de résonances. Cette dynamique est aussi une occasion pour les jeunes de s'entraider et de contribuer aux échanges à partir de leurs expériences, ce qui permet un mouvement de valorisation important et d'empowerment. Les jeunes disent développer une aisance dans le groupe, une sorte de familiarité liée à cette liberté. Cette ouverture et cette horizontalité dans les échanges favorisent une confiance progressive à interagir et à s'exprimer dans le groupe. Ils font état d'un niveau de participation croissant, élément clé d'un processus d'empowerment.

Cet ancrage dans un espace communautaire a permis à plusieurs jeunes de retrouver une forme de mieux vivre ensemble et une possibilité de développer des relations plus

harmonieuses. C'est en particulier la possibilité au sein de cet espace, d'expérimenter un rapport positif aux autres et dès lors progressivement à soi-même qui joue un rôle prépondérant.

Par ailleurs, le contexte communautaire permet concrètement pour les jeunes de rompre l'isolement social et ainsi d'apporter un étayage social. Les échanges et les activités en groupe ont de plus un impact important sur le sentiment d'appartenance au groupe et plus largement à la société. Un sentiment d'existence qui remobilise des impulsions positives et une image plus positive de soi.

- **La dimension symbolique**

Au-delà des ressources qu'amène le groupe, la dimension symbolique apparaît également comme déterminante dans le processus. Dans leurs propos, les jeunes confirment que leur capacité de mobilisation dans un processus d'insertion dépend largement de la qualité du lien et des rapports établis avec l'institution, ce qui passe par le fait de se sentir considéré, reconnu et écouté.

Le sentiment d'être reconnu et d'exister en tant que personne de valeur est lié, pour eux, aux signes d'attention et d'investissement des animateurs, notamment dans les situations où ceux-ci montrent une disponibilité dans la relation qui va au-delà d'un cadre horaire ou bureaucratique. Pour les jeunes, se sentir pris en compte dans leurs besoins et leurs particularités, percevoir que les animateurs « croient en eux », qu'ils ont foi en leurs capacités, qu'ils valorisent leurs compétences, débouche sur une volonté de mobilisation plus forte, des expériences concrètes de réussite et une amélioration de l'estime de soi.

Les jeunes font bien apparaître à quel point tout mouvement de dévalorisation, de doute perçu quant à leurs capacités ou de découragement des intervenants quant à leur projet a un effet de démobilisation et amplifie chez eux un sentiment de rejet, dans un contexte de fragilité identitaire dans laquelle l'image renvoyée par l'autre apparaît comme essentielle.

Pour eux, le sentiment d'être écouté est lié au fait d'être pleinement entendu dans leur choix et leurs besoins, de ne pas sentir que des décisions sont prises à leur place. Les jeunes jugent cette écoute centrale dans le processus d'aide et sa valeur est, selon eux, absolument indépendante des solutions apportées à leurs problèmes.

Ces relations positives développées au sein de Migr'Action ainsi que le cadre décrit comme valorisant et chaleureux, amènent un sentiment de confiance, qui a une large portée. La constance du soutien des animateurs et de leur regard bienveillant sont sources de confiance, tout comme l'expérimentation globale de relations positives au sein de Migr'Action. Le rapport à soi peut évoluer en même temps que le rapport à l'autre, à l'humain, ce qui a également un effet sur la confiance en l'avenir, du moins au sein de Migr'Action.

- **La dimension « limitative »**

Globalement, dans les propos des jeunes, les effets positifs les plus présents le sont sur les plans relationnels et symboliques. Ces éléments d'impacts positifs sont unanimes dans les propos exprimés alors que les impacts sur le plan professionnel divergent, les jeunes étant à

des stades différents de leur parcours et de leurs espoirs sur ce plan-là. Ce dernier élément est lié d'une part à des obstacles dans leur environnement social (santé, problèmes familiaux, de précarité du logement) mais avant tout aux facteurs structurels (marché de l'emploi restreint, précaire et aléatoire), sur lesquels les animateurs reconnaissent n'avoir pas réellement d'impacts.

Les animateurs composent avec cet élément en travaillant sur une insertion globale, toutefois, lorsque les jeunes restent à long terme éloignés du marché de l'emploi (situations AI par exemple), ils se heurtent à une autre limite sociale, à savoir à l'inexistence d'espaces alternatifs d'inclusion sociale.

16.2 Retour sur la question et les hypothèses de recherche

Dans ce chapitre, je vais revenir sur les deux hypothèses de recherche établie à l'amorce de ce travail et formulées en lien avec ma question de recherche :

♦ **Dans quelle perspective les animateurs de Migr'Action envisagent-ils leur travail d'insertion et quels sont les impacts de cette approche sur les jeunes « en insertion »?**

Dans le cadre analytique, nous avons déjà en partie répondu à ces hypothèses. L'intérêt est donc ici de mettre l'accent sur les éléments constitutifs qui s'y rattachent et visent à les confirmer ou à les infirmer.

16.2.1 Hypothèse 1 : Conception et pratiques d'insertion

Les animateurs envisagent leur travail d'insertion dans une perspective « non-normative » en ce sens que, tant leur conception que leurs pratiques ne sont pas nécessairement orientées vers la question de l'emploi et s'éloignent des modèles de référence.

Au fil de l'analyse, nous avons clairement confirmé cette hypothèse, en alimentant au fur et à mesure les comparaisons avec les tendances majoritaires de pratiques et de conceptions décrites dans mon cadre théorique.

Afin de faire un bilan de cette hypothèse, je vais reprendre quelques notions couramment utilisées dans le champ de l'insertion pour illustrer en quoi les significations qui leur sont données et les implications dans la pratique sont différentes entre la norme dominante et ce qui est défendu dans le travail des animateurs de Migr'Action.

- **L'insertion**

Les divergences de conception quant à la question de l'insertion induisent des différences dans l'appréhension de l'ensemble des autres notions.

Conception dominante : Bonvin, Dif-Pradalier et Rosenstein le relèvent dans leur analyse, les MIS expriment leur normativité à travers leurs finalités, « *la formation professionnelle comme moyen privilégié d'insertion à l'emploi et l'emploi comme vecteur incontournable de*

réalisation de soi et d'intégration sociale » (2013, p.64). Ainsi, dans les MIS, la notion d'insertion sociale correspond clairement à l'inscription dans l'espace de l'emploi et donc, in fine, à une insertion professionnelle.

Conception alternative : Pour les animateurs, l'insertion correspond au fait de pouvoir s'inscrire dans tout espace de la société, ce qui leur fait viser une forme de réalisation de soi, des ancrages multiples et une intégration sociale au-delà de l'emploi. Ils tendent à considérer l'insertion sociale comme une dimension autonome et tentent de restaurer « des capacités autonome d'insertion sociale » (Ferry, 1995, cité dans Châtel & Soulet, 2001, p.191), à investir de manière non instrumentale en parallèle à une insertion professionnelle.

- **Autonomie, autonomisation**

Les deux visions de cette notion, très utilisée dans les dispositifs, sont mises en avant par plusieurs auteurs avec leurs différentes implications pratiques. Là encore, les différences de conception dans les notions développées par la suite sont éminemment liées à ces deux postulats autour du concept d'autonomie.

Conception dominante : L'autonomie telle que globalement promue dans la société actuelle peut être nommée « comportementaliste » et correspond à la capacité d'adaptation à un cadre sociétal et normatif au plan comportemental (De Munck, 2013, Démailly, 2013 Ehrenberg, 2013⁴⁵). Dans le champ de l'insertion et des politiques d'insertion, cette notion correspond davantage à une autonomie des assistés et dès lors à une injonction à l'autonomie (Duvoux, 2009) conçue avant tout comme une indépendance vis-à-vis de l'Etat (Bonvin, Dif-Pradalier & Rosenstein, 2013, p.65). Elle passe plus précisément par la capacité à s'adapter et à se conformer aux attentes et aux exigences du monde de l'emploi et de la production.

Conception alternative : Sous un tout autre angle, les animateurs associent l'autonomie à la possibilité acquise de disposer d'un pouvoir sur sa vie et sur ses choix, dans une perspective d'auto-détermination et de réalisation personnelle. A l'inverse d'une adaptation requise à des contraintes, leur conception correspond à l'objectif d'une liberté réelle au sens promu par Sen, c'est-à-dire dans le cadre des contraintes du vivre ensemble (Bonvin, 2010⁴⁶) en référence à l'idéal d'un individu émancipé (Démailly, 2013), ayant accès à plus de liberté de pensée et d'agir.

- **Compétences sociales**

Conception dominante : Derrière le terme de compétence sociale réside un souci de conformité à l'adaptabilité au monde du travail et les intervenants joueraient alors sur la « sociabilité » avant tout sur un versant de « civilité » (Ossipow, Lambelet & Csopor, 2008,

⁴⁵ Je vais citer à plusieurs reprises les propos de ces trois auteurs, Erhenberg, Démailly, De Munck, autour de l'autonomie, issus d'une journée de colloque : "Santé mentale et sociétés plurielles : De la différence culturelle à la diversité », Unil de Lausanne, le 15 décembre 2013

⁴⁶ Cours de J-M. Bonvin « A. Sen : l'approche par les capacités », 14 octobre, 2010, dans le cadre du Module Libre « interculturalité et anti-racisme », EESP, Lausanne.

p.283). Dans la perspective normative, cette notion est comprise comme les « savoir-faire sociaux » et les « modèles comportementaux » nécessaires à l'entrée dans le monde de l'emploi (Guyennot, 1998, p.147-150), soit par exemple, dynamisme, adaptabilité, vitesse d'exécution, ponctualité, flexibilité etc. (Mauger, 2001, p.14). Il s'agit de « resocialiser » au sens de « réinscrire dans la société par la ré-inculcation des valeurs et normes dominantes » (Châtel & Soulet, 2001, p.183) et l'aide à l'acquisition ou l'amélioration de « compétences indispensables à l'adaptation à un monde changeant » (Plomb, 2005, p.338). Ceci implique un travail de mise en conformité des comportements par la mise en condition au travers d'exercices et de règles au sein de la mesure, qui s'apparentent au monde du travail (Guyennot, 1998, Zunigo, 2013).

Conception alternative : Les animateurs ramènent cette notion au sens large de « savoir-faire qui permet d'entrer en relation et de rester en relation avec un groupe » ce qui passe par d'autres compétences jugées utiles pour fonctionner dans le monde social, qui inclut le monde de l'emploi. Cette vision ne débouche pas sur un travail centré sur l'acquisition de compétences, les animateurs estimant que les jeunes possèdent déjà ce potentiel, mais sur le fait de travailler à leur déploiement et à leur renforcement dans des contextes qui permettent aux jeunes de s'appropriier des savoirs et de les moduler en fonction des interactions (espace de groupe, « espace de liberté »). Les compétences travaillées sont celles qui permettraient, outre la possible aisance dans l'espace de l'emploi, un mieux-vivre global en société.

- **Aptitude au placement, employabilité**

Conception dominante : Dans la perspective normative développée ci-dessus, l'aptitude au placement et l'employabilité correspondent au fait d'être en mesure de s'adapter aux contraintes du marché du travail⁴⁷. Il s'agit dès lors principalement de travailler à l'acquisition de « méthodologies » pour accéder à l'« autonomie » dans l'emploi, (Guyennot, 1998) à l'augmentation des capacités personnelles et comportementales nécessitant un travail sur l'individu, à sa mise en condition afin qu'il puisse accepter le cadre et les contraintes liées à la recherche d'emploi (Guyennot, 1998, Zunigo, 2013).

Conception alternative : Pour les animateurs, il s'agit d'aider les jeunes à « tenir » dans le monde difficile du travail et à viser une solidité de l'insertion dans l'emploi, en renforçant et en développant des ressources sur lesquelles s'appuyer. Sur un axe personnel, on parle de la possibilité de trouver des appuis, à savoir du sens, des moyens de réalisation et de mobilisation dans son insertion professionnelle ou à défaut dans d'autres champs de la vie sociale et sur un axe plus systémique, de trouver les ressources externes et les appuis en termes de supports concrets et relationnels.

⁴⁷ Dans la loi, il s'agit d'être disposé à accepter un travail convenable et à participer à des mesures d'intégration et d'être en mesure et en droit de le faire (art. 15, al.1 LACI).

- **Projet**

Tantôt associé au « projet de vie », tantôt au « projet professionnel », cette différence de perspective pose également les bases d'une différence de conception dans les dispositifs.

Conception dominante : Le projet est plutôt vu comme « un plan d'action précis ou (...) un projet programmatique prévoyant une succession d'étapes clairement définies » (Jonnaert, 2000, cité dans Bonvin, Dif-Pradalier & Rosenstein, 2013, p.69) qui conduirait à l'emploi. Comme les auteurs le soulignent, le projet des jeunes est jugé souvent irréaliste ou démesuré par les professionnels et travailler sur le projet consiste régulièrement à « *adapter les préférences initiales du jeune à la double contraintes des limites perçues de ses capacités personnelles et des opportunités* » existantes (Bonvin, Dif-Pradalier & Rosenstein, 2013, p.69).

Conception alternative : Pour les animateurs, le projet est « flexible ». Ils relativisent la portée du projet dans un contexte mouvant et cherchent à libérer les jeunes des pressions autour de la nécessité de penser un projet structuré et clair. Cet aspect entraverait le fait « d'oser se lancer » et briderait la liberté de réflexion et d'action nécessaire à la construction du sens de son parcours. Dans cette même optique, ils s'abstiennent rigoureusement de porter une expertise sur les capacités des jeunes (bilan de compétences, d'orientation) et estiment que c'est le fait de pouvoir se mobiliser autour d'aspirations propres, de prendre possession de ses choix qui permet justement la mobilisation des capacités d'agir. Ceci implique selon eux de renoncer à toute tentative de mise en conformité et d'éviter les « préférences adaptatives » (Bonvin & Farvaque, 2007, p.13).

- **Activation, mobilisation individuelle**

Conception dominante : La logique d'activation au sens commun consiste à responsabiliser les individus pour qu'ils prennent en main leur insertion et marque leur volonté de s'en sortir (Acklin Muji & Reynaud, 2010, Oberson, 2002, Plomb, 2005). Ils doivent pouvoir se mobiliser, c'est-à-dire devenir responsables pour eux-mêmes et par eux-mêmes, faire un effort d'adaptabilité au regard des normes comportementales et des contraintes à accepter, pour retrouver un emploi.

C'est en général au sein d'un encadrement et d'un suivi individualisé qu'il s'agit de permettre une action « visant à produire de l'individualité (...) à même d'agir par elle-même et de se modifier », ceci « en s'appuyant sur ses ressorts internes (Châtel & Soulet, 2001, p.186). « Redynamisation » ou « motivation » des jeunes viseraient alors à mettre les jeunes face à leurs responsabilités (Guyennot, 1998, p.148). L'idée réside dans l'auto-activation et la mobilisation individuelle et les professionnels « travaillent » les individus, attendant d'eux une action sur eux-mêmes.

Conception alternative : Pour les animateurs de Migr'Action, l'activation concerne la question de l'activation des ressources et des capacités d'agir des jeunes par l'instauration d'un cadre et d'un contexte qui permettent la reprise d'un pouvoir sur sa vie (cadre ouvert et communautaire, accompagnement dans des engagements concrets, etc). Cette perspective engage plutôt une responsabilité collective et « s'éloigne d'une éthique centrée sur la seule responsabilité individuelle » (Wicht & Peradotto, 2013, p.16). Elle engage ainsi la

responsabilité de l'institution, notamment dans les supports à mettre à disposition pour permettre l'enrichissement des individus dans leurs capacités d'action, dans l'idée que c'est par la mobilisation de « différents capitaux relationnels ou matériels » que l'individu « va pouvoir se conformer un temps aux exigences d'autonomie » (Duvoux, 2009, p.49). Ceci suppose « une intégration sociale que le suivi doit fournir » (ibid.) et les animateurs misent sur le cadre communautaire pour faciliter l'accès à ces ressources.

- **Motivation**

Conception dominante : la logique d'activation institue l'idée selon laquelle « l'individu doit (...) marquer sa volonté de s'en sortir » (Oberson, 2002, p.18) et faire des efforts personnels pour améliorer sa condition (Paugam, 2002). Comme le relèvent Bonvin, Dif-Pradalier et Rosenstein, les MIS visent à tester le degré de motivation. Le degré de motivation est alors jugé à l'aune du « degré de participation et l'adhésion au programme » (2013, p.65). Ceci passe notamment par le fait « d'accepter de « participer activement à la définition du projet et à sa concrétisation » (art 50.4 LASV) » (ibid., p.68) et donc, au processus adaptatif qui se joue sur ce plan. L'autonomie étant perçue comme la capacité à adhérer au cadre normatif, la volonté d'autonomie passe par le fait d'accepter ses contraintes. Ainsi, dans ce paradigme, est jugé motivé avant tout celui qui parvient à se conformer au cadre normatif.

Conception alternative : Les animateurs partent d'une tout autre perspective puisque selon eux, la volonté d'autonomie est inhérente aux individus. Ils excluent le postulat selon lequel l'inactivité des jeunes serait le signe d'une absence potentielle de motivation et considèrent que la motivation peut augmenter au fur et à mesure qu'ils accèdent aux moyens et à la liberté réelle de se mobiliser. Cette action sur la motivation est pour eux dépendante de la question du sens donné à son parcours, des expériences positives et valorisantes et de la possession de moyens nécessaires. Elle ne peut pas se révéler dans la capacité à se conformer à un cadre extérieur, élément qui va potentiellement à l'encontre de la question du sens et de l'assurance que les moyens nécessaires sont à disposition. Les animateurs travaillent principalement à chercher les leviers du sens de l'action chez les jeunes et à mettre à disposition les moyens qui permettent d'accroître la motivation de l'individu, dans une responsabilité partagée. Elle n'est alors pas réduite à une question personnelle mais à une question sociale, comme suggéré par Bernatet (2005, p.101).

Globalement, on peut souligner que les deux visions de l'autonomie mises en avant au début de ce développement induisent des pratiques et des conceptions orientées très différemment. Au terme de ces exemples, on observe que la vision et la pratique normative s'inscrivent davantage dans un « registre comportementaliste ». Il s'agit là plutôt d'une pratique du relationnel sur un mode de « l'adaptation éducative » plutôt que de « l'interaction relationnelle » émancipatrice (Démilly, 2013).

En résumé, dans la vision courante du processus d'insertion, le fait de produire un individu autonome passe par « la capacité de l'individu à s'auto-activer et à s'auto-contrôler », ce qui nécessite une transformation personnelle ainsi que l'acquisition de compétences comportementales et de « caractères » comme le dit Erhenberg (2013). Le recadrage des conduites ne fait pas intervenir le développement du discours et l'explication réelle du sens (De Munck, 2013).

Dans la vision alternative que promeuvent les animateurs, produire un individu autonome passe plutôt par l'émergence de l'individu dans ses spécificités, la mise en valeur de ses capacités et l'accroissement de la liberté réelle dont il dispose. A l'inverse d'un recadrage, ces pratiques rendent plutôt central le développement de la capacité de raisonnement et de choix (Bonvin, 2010⁴⁸).

Pour l'ensemble de ces axes, il est nécessaire de souligner que le travail des animateurs privilégie davantage la responsabilité sociale, collective et institutionnelle qu'une responsabilité individuelle, contrairement à la tendance dominante (Bonvin, Gobet, Rossini & Widmer, 2012). Réfléchir aux situations individuelles, travailler les leviers qui permettent l'engagement dans l'action et le sens de sa démarche, réfléchir des stratégies à partir des idées émises par les jeunes, mettre à disposition les supports permettant la construction de sa trajectoire et la mobilisation (groupe, espace de liberté) : il s'agit avant tout d'une co-construction qui dégage les jeunes des paradoxes potentiels que recèle l'injonction à l'insertion.

En fin de compte :

- plutôt qu'une adaptation au monde du travail, c'est une réappropriation du pouvoir d'agir dans une perspective non adaptative et le déploiement de la capacité d'action dans l'ensemble des champs de la vie sociale qui est visée ;
- plutôt qu'un encadrement individuel et individualisant, c'est un encadrement collectif et un cadre communautaire qui est proposé afin de multiplier les interactions et de permettre l'activation et la mobilisation par l'acquisition de ressources systémiques et de supports relationnels que l'individu ne peut trouver à l'intérieur de lui-même ;
- plutôt qu'un cadre et un contenu visant à tester et à inculquer la capacité d'adhérer aux contraintes présumées de l'emploi, c'est un espace ouvert avec un mode de participation libre et volontaire qui est proposé, ainsi qu'un contenu et un cadre qui ne sont pas pré-établis, de façon à renforcer la confiance en ses capacités et la capacité d'auto-détermination.

On peut relever que la perspective d'action est plus ou moins instrumentale (en fonction de la norme sociale) ou plus ou moins « affranchie » de la norme (en fonction du bien-être social de l'individu) et que l'ensemble des pratiques des animateurs découlent alors d'une vision non-normative de l'insertion et entre en cohérence avec cette conception.

Pour terminer, si les moyens déployés par les animateurs divergent de ceux majoritairement mis en œuvre et préconisés dans le paysage de l'insertion, les objectifs restent similaires, à la différence près que les notions d'insertion et d'autonomie sont appréhendées dans un sens large de réalisation de soi dans la société, ne passant pas exclusivement ou pas nécessairement par l'emploi.

⁴⁸ Cours de J-M. Bonvin « A. Sen : l'approche par les capacités », 14 octobre, 2010, dans le cadre du Module Libre « interculturalité et anti-racisme », EESP, Lausanne.

16.2.2 Hypothèse 2 : Impacts sur les jeunes en insertion

La manière de travailler des animateurs de Migr'Action agit sur les facteurs et les effets de la désinsertion et permet aux jeunes de s'engager dans une dynamique d'insertion.

Au fil de l'analyse, nous avons mis en avant les impacts que le travail de Migr'Action a sur les jeunes. Afin de faire un bilan de cette hypothèse, nous allons relever globalement les impacts que la participation à Migr'Action a, premièrement sur les effets de la désinsertion, deuxièmement sur les facteurs de l'insertion et troisièmement sur les facteurs institutionnels de la désinsertion. Nous allons ensuite évaluer les impacts, dans une dynamique d'insertion, sur la mobilisation.

- **Action sur les effets de la désinsertion**

Si, comme suggéré au fil de l'analyse, les pratiques, notamment relationnelles, ont des impacts sur les effets de la désinsertion, nous allons plus particulièrement mettre en évidence ce que les pratiques transversales et spécifiques de Migr'Action (travail communautaire et travail d'empowerment) permettent comme type d'action.

L'espace de groupe tel que pratiqué à Migr'Action, permet une prise de confiance progressive et a dès lors une action sur l'estime de soi. Dans la même perspective, la démarche d'empowerment donne de la légitimité et de la valeur à la parole des jeunes en donnant valeur à ce qu'ils sont, ceci également par le fait de postuler qu'ils ont intrinsèquement les capacités nécessaires à l'accomplissement de leurs aspirations. Globalement, la promotion des contributions de chacun dans l'espace de groupe renforce l'accès à une meilleure estime de soi et à une plus grande confiance dans les relations, ce qui permet progressivement d'accroître les compétences, de « décupler ses capacités d'initiative et de se sentir plus apte à contrôler sa propre vie » (Témintin, 2007, p.10).

Cette prise de confiance et ce sentiment de légitimité sont eux également favorisés par le sentiment d'appartenance que permet l'inscription dans un espace communautaire. L'espace de groupe permet de plus de lutter « contre l'enlisement dans des situations d'échecs qu'induisent trop souvent le repli sur soi et l'isolement » provoqué par la désinsertion (ibid., p.9).

De plus, la démarche « d'advocacy » qui vise à soutenir la prise de parole et la défense de ses droits, associé à la participation à un espace communautaire permettent d'influencer le sentiment de ne pas peser « sur les cours des choses », de ne pas pouvoir « parler en son nom propre » (Castel, 1995a, p.666) par sentiment d'illégitimité. C'est là le cœur de la démarche d'accroissement du pouvoir d'agir.

L'ensemble de ces pratiques joue un rôle dans le fait de se sentir appartenir à une société de par le mouvement de participation progressive qu'elles appellent. Dans cette même orientation, l'action des animateurs qui consiste à informer sur les droits, à mettre en lumière les phénomènes sociétaux va dans le sens de requalifier « sur le plan civique et politique » (ibid.), même si cette participation et cette reprise de parole s'inscrivent dans un premier temps uniquement au sein de l'espace d'insertion.

Finally, these elements, by allowing the remobilization, have an impact on the feelings of uselessness, impotence and social non-existence which can be induced by the disinsertion and which lead to passivity and silence (De Gaulejac, 1994). Thus, this dynamic envisaged by the empowerment approach has an impact on the feeling of power over one's life and confidence in one's capacities to act, elements that the disinsertion process precisely fails.

We have seen that these elements are a major concern in the work of animators and their action on this plan constitutes then a powerful lever to counter the effects of disinsertion. In fact, as can be deduced from my theoretical framework, the fact of losing faith in one's capacity to act on the world entails strategies of « social withdrawal » (isolation) in addition to having effects on « self-esteem », on the feeling of belonging to a society and on the fragilization of identity (Racine, 2007, p.104). This « capability » action, doubled by an action in a community framework is then particularly interesting to re-dynamize the whole of the fields where disinsertion has consequences and where the dynamics of insertion are weakened.

- **Action sur les facteurs de la désinsertion**

If the factors of insertion are above all economic, social and symbolic, the dimensions of insertion are correlatively linked to « income, employment, relationships, and a symbolic recognition » (De Gaulejac, 1994, p.280).

The impact on the symbolic dimension, considered by several authors as the key dimension of the disinsertion/insertion process, is the most apparent in the results of the analysis.

In fact, we have seen that the specific practices mentioned above induce feelings of social utility, existence, belonging to society, legitimacy as well as a feeling of recognition. Migr'Action provides an environment that, through the relational practices of encouragement, valorization, and faith in capacities, has an impact on these symbolic dimensions (feeling of existing, being recognized, etc.). This dynamic of insertion that passes through the investment of the relationship also allows, like the young people put forward, « giving courage », « feeling encouraged », « feeling alive ».

The action on this symbolic plan has an impact on the social and relational plan since it allows a recovery of confidence in relationships and in the link. In addition to the global work of animators aimed at strengthening the eventual relational and family networks, the community space of Migr'Action provides a concrete support of the social network and social supports.

The impact on the economic factor is the dimension that has been the least evoked. As we have said, it is random and depends notably on external factors. The participation of young people in Migr'Action has, for some of them, impacts on their know-how in the world of employment and the recovery of confidence on the plan of démarches, allowing the improvement of their economic situation. Those who have found a place of apprenticeship evoke the central role of Migr'Action in this achievement. However, the action on the relational and symbolic factors is much more systematically put forward notably because they depend on factors on which the animators have more power of action.

- **Action sur les facteurs institutionnels de la désinsertion**

La vision de l'insertion des animateurs et les pratiques d'« empowerment » et de travail communautaire apparaissent comme les axes principaux permettant d'agir sur les paradoxes institutionnels évoqués dans mon cadre théorique et pouvant paralyser des dynamiques d'insertion. L'action a alors des effets sur les trois principaux facteurs institutionnels potentiels de la désinsertion :

1. Désindividualiser les problèmes et le traitement de la désinsertion et éviter des mouvements de dévalorisation et d'invalidation, un sentiment d'échec et de responsabilité individuelle dans un contexte de fragilité identitaire.

La prise en compte, dans le discours auprès des jeunes, des facteurs extérieurs, des éléments environnementaux et sociaux dans les problématiques, l'accès à l'information et à la conscientisation (collective, sociale) sont des éléments qui donnent la possibilité de porter un œil critique sur sa situation et d'éviter des tendances à la psychologisation (Castra), à l'individualisation des problèmes. Autant d'éléments qui, le plus souvent, culpabilisent, dévalorisent et amenuisent les capacités d'action. La dynamique de groupe présente à Migr'Action favorise cette désindividualisation du problème grâce à la prise de conscience collective des problèmes partagés et à la mise en perspective des difficultés dans un contexte global.

Le fait d'avoir des informations qui permettent la mise en lumière des phénomènes structurels des inégalités est aussi une manière d'avoir plus de ressources pour se dégager de l'image négative de soi, ce que mettent en avant les jeunes.

Finalement, le renforcement de capacités déjà présentes chez les acteurs, induit un sentiment d'être à la fois reconnu comme sujet de droit et comme sujet « capable », ce qui va à l'encontre du sentiment d'échec et d'invalidation ressenti lorsque l'ensemble des pratiques sont orientées dans l'idée de requalifier là où il y a déficit.

2. Limiter les écarts entre les attentes institutionnelles (mobilisation et autonomie individuelle) et la possibilité de les atteindre en l'absence de ressources nécessaires, un des éléments qui amplifie l'invalidation, la dévalorisation, la fragilisation identitaire et le risque d'exclusion.

L'insistance mise sur les informations, l'accompagnement progressif dans les démarches, la conscientisation de ses difficultés et des enjeux faciliteraient la mise à profit des ressources (facteurs de conversion) données aux jeunes afin de leur permettre de cheminer plus armés. L'espace communautaire permet d'accéder à des ressources relationnelles qui permettent des assurances et des appuis supplémentaires.

De plus, les animateurs limitent l'écart entre les attentes et les ressources par une action visant à écarter le poids des attentes et des pressions. Ils travaillent à aider les jeunes à se dégager des prescriptions et des pressions quant à la détermination de leur projet, à l'appréhender de manière flexible. Ils réhabilitent le droit à l'erreur et à s'engager dans des voies qui ne soient pas forcément définitives.

La vision globale de l'insertion favorise une appréhension moins instrumentale et plus affranchie des différentes dimensions, ce que les jeunes ressentent lorsqu'ils expriment la latitude qu'ils sentent avoir dans ce processus. C'est un élément sans doute très déterminant pour se renforcer, éviter les crises et les stratégies de retrait ou de rejet liée à l'impossibilité de satisfaire certaines attentes.

3. Eviter le paradoxe consistant à demander aux jeunes de s'autonomiser dans un contexte de contrôle et de contraintes (contrat, sanction, cadre pré-établi et exigences d'adhésion, mise en conformité des projets, etc.)

L'empowerment vise précisément à se dégager des logiques de contrôle et de contraintes, y compris lorsqu'elles sont institutionnelles. Cadre et contenu libre, absence de contractualisation, appréhension des comportements et des trajectoires de manière non normative... Autant d'éléments qui permettent d'éviter le sentiment de contrôle et de contrainte sur soi et sur ses choix, ce que les jeunes jugent, comme nous l'avons vu, dévalorisant. Le contexte communautaire amplifie assurément cette dimension, du fait de la relation horizontale entre les participants et de par la liberté d'action et de parole promues par les participants.

Cette dynamique de dégagement des contraintes et des tendances normatives permet également aux jeunes de se sentir véritablement « écoutés », « considérés » et « reconnus », éléments qui risquent plus facilement de passer à la trappe dans certaines logiques institutionnelles imprégnées d'un objectif d'insertion pré-déterminé.

- **Les moteurs pour s'engager dans une dynamique d'insertion**

Si les éléments ci-dessus agissent sur la désinsertion, on peut en déduire qu'ils favorisent corrélativement la dynamique d'insertion. Au fil de mon analyse, j'ai mis en évidence les corrélations entre les impacts évoqués et ressentis par les jeunes et leur engagement dans la dynamique d'insertion.

Nous avons mis en évidence les liens, entre le sentiment de contrôle sur sa vie et la motivation à s'engager dans une action ou un projet (Bernatet, 2005, p.93), l'engagement dans un projet véritablement choisi et la motivation quant aux éventuels efforts à fournir (ibid., p.97), le sentiment d'être entendu et écouté avec « le désir de s'engager » (Bernatet, 2010, p.134), la valorisation et la restauration de l'image de soi comme « source essentielle de motivation » (Bernatet, 2005, p.95, De Gaulejac, 1994), la reconnaissance de ses capacités comme motivation à poursuivre ses efforts (Bernatet, 2005, p.87), l'espace de groupe comme ressource, stimulation et encouragement pour faire face aux difficultés (Témintin, 2007, p.9). L'ensemble de ces éléments apparaît à la fois comme source de motivation et de mobilisation de la part des jeunes. Ceci confirme le fait que l'absence de motivation ne doit pas être réduite à une question personnelle mais représente une question sociale. Ainsi, le type d'interactions que la mesure instaure a, comme le montre le résultat de cette analyse, un rôle essentiel dans ces dimensions d'activation qui reposent en grande part sur une dialectique entre le jeune et l'institution.

Au terme de ce développement, on relève que les impacts sont à la fois préventifs dans la mesure où ils agissent sur les effets de la désinsertion et actifs, dans le sens d'avoir un effet sur des éléments qui amenuisent la dynamique d'insertion.

Si l'action sur les facteurs économiques de l'insertion reste plus aléatoire, on peut dire que l'action des professionnels ouvre des conditions favorables à l'insertion et permet des préalables propices à une insertion, également professionnelle. Il s'agit là de ce qui peut, dans la relation d'aide, contribuer à renverser les effets potentiellement nuisibles du regard et du traitement sociétal et institutionnel de la désinsertion.

On peut dire finalement que Migr'Action est une sorte de laboratoire, un espace qui offre une action sur la dynamique désinsertion/insertion ainsi que des expérimentations qui, de manière progressive, ont un impact plus global sur l'insertion au sein de la société.

17 RÉFLEXION GLOBALE SUR LA PORTÉE D'UNE PRATIQUE

17.1 Dans le contexte sociétal : des sources d'inclusion

La manière qu'ont les animateurs d'aborder l'insertion a une portée significative sur le plan sociétal en remettant en question certaines tendances qui contribuent à maintenir une logique d'exclusion à savoir, nous l'avons vu, certaines logiques normatives, individualisantes, culpabilisantes voire déterministes.

Les modalités d'accompagnement qu'ils préconisent ont une dimension éminemment inclusive et intégrative, en lien avec les différents axes développés ci-dessous.

17.1.1 Non-normativité

Comme le met en évidence Oberson, « c'est à l'environnement de renvoyer au bénéficiaire les signes lui permettant de s'estimer partie intégrante de la société » (2002, p.20). Sur le plan symbolique, si Migr'Action ne peut avoir d'impact direct sur le plan des normes et des représentations collectives qui contribuent à exclure une masse de « surnuméraires », il représente un espace « micro » qui, en soutenant d'autres valeurs, peut servir de support à l'élaboration d'une revalorisation positive.

Le système de valeurs promu à Migr'Action vise l'inclusion, au-delà des aspects normatifs dominants. Si le fait d'adopter cette conception non-limitative de l'insertion est un réel défi dans le contexte sociétal et institutionnel actuel, on comprend que c'est ce qui permet de déployer une réelle dynamique d'insertion.

Cela fait apparaître Migr'Action comme un « espace symbolique » qui pourrait bien faire cruellement défaut dans les systèmes normatifs ambiants. Les individus y trouvent une reconnaissance qui n'est pas conditionnée à leur « capacité productive » et à leur rapport au champ de l'emploi, un espace de liberté, de liens et d'échanges dans lequel ils peuvent amener leurs contributions et avoir une valeur qui ne soit pas conditionnée à tel ou tel élément.

Le fait que les animateurs soutiennent des trajectoires non-linéaires et soient ouverts à des projets, même « atypiques », a une dimension éminemment intégrative puisqu'elle implique d'inclure ceux qui, sur le plan sociétal, pourraient être considérés comme hors-norme ou être pénalisés car considérés comme inaptes à se conformer aux attentes que l'on a pour eux. De plus, ce qui peut être vécu comme des pressions « normalisantes » induit une dimension sélective et dès lors renforce le sentiment d'exclusion, pour ceux qui ne peuvent s'y conformer.

Dans ce sens-là, la vision et les pratiques par trop normatives de l'insertion peuvent avoir comme conséquence d'exclure doublement les personnes qui ne peuvent s'y conformer.

Comme le souligne Châtel & Soulet, « *en ne concevant qu'un sujet limité et adapté à une société uniquement organisée autour de la rationalité technique-instrumentale, donc auteur des valeurs de rentabilité, d'efficacité, de compétitivité, la société contemporaine prend le risque d'une mise à la marge toujours plus importante d'un certain nombre de ses membres* » (2001, p.184).⁴⁹

L' « espace intermédiaire » que propose Migr'Action peut au contraire devenir « un espace de création et de recomposition » (Le Quéau, 2000, p.123) et, en produisant des modes d'insertion singuliers, permettre à chacun de faire émerger ses potentiels et d'envisager une place au sein de la société. C'est dans ce sens que Ossipow, Lambelet et Csuport estiment qu'une « *réinsertion hors des seules limites des dispositifs habituellement chargés de s'en préoccuper et hors des sphères professionnelles proprement dites devrait fait l'objet d'une réflexion et d'un appui plus soutenu* » (2008, p.292).

Finalement, nous pouvons, à l'instar de Châtel & Soulet, nous demander si « la formation de sujets responsables, libres et autonomes » n'est pas la forme de socialisation qui fait défaut dans tout processus d'exclusion (2001, p.184) et si, paradoxalement, pouvoir se dégager de la norme ne serait pas le plus grand des remparts contre l'exclusion. C'est en tous cas ce que visent les animateurs de Migr'Action, préoccupé prioritairement et au-delà de la norme par des notions de réalisation de soi, de liberté d'agir et d'autonomie dans leur dimension émancipatrice.

17.1.2 Dynamique et permanence des liens

En plus d'un espace symbolique intégrateur, Migr'Action apparaît comme un espace social ouvert où, dans une dynamique communautaire, peuvent se créer des liens, se vivre des expérimentations, des échanges et des formes du vivre ensemble. Ce pôle a une portée significative dans la mesure où le contexte actuel de sur-individualisation rend ce type d'espace rare sur le plan sociétal.

Cet espace représente, par moments, un espace de médiation, de convivialité, qui ouvre simplement le plaisir d'être ensemble, ce qui permet de construire un espace et un temps nécessaires à la création de liens et à une reconnaissance de soi, propice à la dynamique d'insertion.

Cette forme d'accueil communautaire offre une dimension doublement « incluante », la présence du groupe permettant des sources de réconfort et de renforcement à des jeunes qui face aux institutions peuvent éprouver le sentiment d'être démunis, fragiles et sans support (Le Quéau, 2000, p.13). Comme le précise Le Quéau, la précarité, avant d'être économique, est surtout psychologique et les personnes ayant accumulé des échecs ne sont pas toujours à même de retrouver rapidement les ressources internes pour affronter de nouveaux défis.

⁴⁹ Ces tendances normatives seraient de plus en plus illusoires puisque, comme l'ont montré Bonvin, Dif-Pradalier et Rosenstein, malgré la normativité des programmes, les parcours restent majoritairement non-linéaires, en lien avec des logiques structurelles sur le marché de l'emploi et de la formation (2013, p.73).

Des mesures individuelles fortement axées sur l'acquisition rapide de compétences spécifiques ne permettent dès lors pas forcément de développer une vision à long terme et de trouver l'inspiration permettant de développer des attitudes résilientes et pro-actives.

En ce sens, ce type d'espace où l'on peut simplement exister et avoir une place, peut participer à retrouver, reconstruire ou étayer certaines assises psychiques nécessaires.

Dans une perspective d'insertion et au plan sociétal, ce type d'espace contribue également à réactiver une vie sociale, « le groupe intermédiaire » qu'il constitue faisant office de « pont nécessaire entre les individus et la société globale » (Le Quéau, 2000, p.120).

L'adhésion et le lien que gardent les jeunes avec Migr'Action, au-delà de la fin de la mesure, peut être mis en lien avec le manque d'espaces de liens dans la cité. Ainsi, ces liens qui perdurent ne seraient pas le signe d'une stagnation dans « un transitoire durable » ce que redoute les dispositifs, mais bien plutôt de l'intérêt et de la nécessité de ce type d'espace qui en produisant du lien social, a une fonction intégratrice pour les individus.

Si les animateurs laissent la latitude aux jeunes de poursuivre les liens avec Migr'Action, la fréquentation des jeunes se régule au fil des besoins et des dynamiques qui se créent progressivement dans leurs trajectoires. Cette forme d'espace social ouvert est une formule qui permet avant tout d'éviter des ruptures supplémentaires et d'alimenter les liens.

Comme le dit Le Quéau, « l'espace intermédiaire » apparaît comme un lieu où peut se mettre en place « les moyens d'assurer une certaine continuité dans le cours de leur expérience quotidienne et de gérer l'incertitude des conditions d'emploi et de vie » (2000, p.122).

Ainsi, dans un contexte social et individuel faits d'incertitudes, de ruptures, de faiblesse des liens et d'instabilité, l'aspect « permanent » de la mesure a, au moins au plan symbolique, la portée significative d'un « port d'attache ». Le fait de savoir que l'on peut y revenir, même si l'on n'y revient pas, est fondateur de la pérennité du lien et peut permettre de trouver une sécurité.

17.1.3 Responsabilité collective et solidarité

Dans les tendances mises en évidence, la dynamique d'insertion est plutôt pensée sur les interactions et sur le lien que sur le contrat entre les individus. Remettre la question du lien social et de la solidarité au centre des pratiques (approche communautaire, conscientisation collective), c'est alors aussi rappeler la responsabilité collective face à l'insertion et dès lors la nécessité pour les institutions de s'engager dans un processus de co-construction avec les personnes auxquelles elles s'adressent.

Concernant les questions d'insertion, cette logique de promotion du lien social, implique la conscience d'une responsabilité sociale partagée à l'opposé de la responsabilisation individuelle des exclus. Cette collectivisation du problème de l'insertion apparaît nécessaire pour sortir des logiques de domination (Plomb, 2005, p.270) dans lesquelles les injonctions à la mobilisation individuelle désarme l'individu plus qu'il ne le renforce et des logiques du soupçon qui empêche la confiance réciproque comme forme de mobilisation « soutenue ».

Ces pratiques nécessitent de sortir des tendances institutionnelles à se déresponsabiliser, en diagnostiquant, lorsque les jeunes ne parviennent pas à entrer dans les cadres prévus pour eux, un manque de motivation. Des logiques qui sont non seulement excluantes mais qui permettent de se dégager de toute remise en question quant aux méthodes d'accompagnement. Comme le préconise Bernatet, les problèmes d'insertion doivent être pensés comme des questions sociales plutôt qu'individuelles. Une société ne peut se contenter de constater ce manque de motivation chez un individu « *sans s'interroger profondément sur elle-même et les moyens qu'elle déploie pour reconstruire un lien social et réveiller ainsi la capacité de chacun à faire des projets et imaginer un avenir* » (2005, p.101).

17.1.4 Une ouverture sur des alternatives sociales

Comme Bergier le soulève, en lien avec le nécessaire dépassement du paradigme de l'emploi salarié pour tous, il est indispensable d'être attentif « aux micro-réalisations » et aux nouvelles formes de « vivre ensemble (...) » comme autant de prémisses d'un nouveau modèle (dans Hainard & Plomb, 2000, p.6). Dans le paysage-là, on peut clairement positionner Migr'Action comme étant une de ces micro-réalisations.

En marge des modèles normatifs de référence, les animateurs apparaissent comme les promoteurs de logiques alternatives et incarnent la possibilité de nouveaux modes de faire.

En plus de contribuer à transformer les logiques institutionnelles productrices de l'exclusion, leur action relève du refus d'un certain fatalisme et de la dissimulation des problèmes structurels dénoncés par plusieurs auteurs (Tabin, 2002, Soulet 2000).

En refusant d'investir exclusivement la sphère de l'emploi au sein de leur mesure, la pratique des animateurs contribue implicitement à démontrer les limites de la croyance collective en la valeur supérieure du travail.

Par ailleurs, la notion d'empowerment, travaillée au sein de Migr'Action a également une portée plus large puisqu'elle tend à renverser le rapport de force entre les exclus et les « inclus » et ainsi à faire de l'émancipation individuelle une émancipation plus globale.

Ces tendances ont une portée profondément démocratique et visent la justice sociale selon le sens défendu par Amartya Sen. Dans cette perspective, elles relèvent de pratiques éminemment rattachées au paradigme de reconnaissance et de redistribution préconisé par Nancy Fraser⁵⁰. Cette logique de redistribution vise la redistribution des revenus, la réorganisation des rapports de production et la transformation de la division du travail « dans une perspective universalisante » (Ossipow, Lambelet & Csupor, 2008, p.285).

La logique de reconnaissance se base sur les relations subjectives et est liée « *à la problématique des identités ignorées ou méprisées en raison de modèles institutionnalisés qui permettent d'ignorer ou de déprécier (...) certains groupes sociaux* » (ibid.) soit aux

⁵⁰De Munck, intervention au colloque : « Santé mentale et sociétés plurielles : De la différence culturelle à la diversité », Unil de Lausanne, 15 décembre 2013

problèmes de stigmatisation de certains comportements, de l'imposition de certaines formes de vie, de l'homogénéisation et de la normalisation des conduites.

A leur échelle, c'est bien dans ce type de logiques que s'inscrivent les pratiques d'insertion de Migr'Action.

Toutefois, il va de soi que seul un changement de paradigme au niveau sociétal permettrait de promouvoir réellement des logiques d'insertion qui passent par d'autres pôles de reconnaissance que seuls ceux de l'emploi ou de la mise en conformité comportementale.

Cela constitue des limites évidentes sans lesquelles, comme le nomment les animateurs et le souligne Châtel & Soulet (2001), les exclus de l'emploi ne pourront exister plus largement sur le plan sociétal. Et cela ne pourra se faire que lorsque la survie matérielle ne passera plus exclusivement par l'emploi (allocation universelle, économie non-monnaire, etc) et/ou qu'apparaîtront des possibilités d'activités socialement utiles, peu rémunérées par le système économique, mais dispensant de la reconnaissance sociale.

17.2 Dans le contexte des mesures d'insertion

Comme ce travail le démontre, suivant la conception de l'insertion qui prévaut, ce sont des pratiques bien différentes qui sont déployées. Autrement dit, avec un objectif qui peut être au départ similaire, à savoir l'insertion, les moyens préconisés ont un potentiel de diversification.

Toutefois, une normativité et une sélectivité apparaissent dans les dispositifs traditionnels (Bonvin, Dif-Pradalier & Rosenstein, 2013), pénalisant les jeunes les plus précarisés, déjà pénalisés sur un marché du travail et des places d'apprentissages très sélectifs. En effet, et on l'a vu au fil de ce travail, au sein des MIS, « la capacité du jeune à s'adapter au marché du travail » et à « définir un projet « réaliste et réalisable » sont considérés comme des éléments cruciaux (2013, p.79). Par ailleurs, la volonté d'inclure l'ensemble des jeunes dans les MIS se double « d'une sélectivité importante » au sein des programmes qui repose « sur l'aptitude des jeunes à répondre aux exigences (notamment comportementales) du marché du travail » (ibid., p.71). Les MIS ont donc une double fonction de sélection et d'orientation pour les jeunes et réservent leur action aux plus « motivés », soit à ceux qui parviennent le mieux à intégrer les exigences du processus de cooling out⁵¹ afin de pouvoir les orienter « vers les secteurs professionnels » les plus à même de les inclure (ibid., p.69).

Si comme le fait remarquer l'auteur, la validité du modèle normatif est présentée comme universelle, les mesures étant ouvertes à tous (ibid., p.71), on peut se demander ce qu'il advient de ceux qui ne parviennent pas à s'adapter à ses critères.

Il semble alors nécessaire d'offrir des modes d'accompagnement adaptés à des populations fragilisées, doublement pénalisées et c'est dans cette perspective que les logiques qui prévalent à Migr'Action représentent une ouverture intéressante.

Nous l'avons vu, dans un contexte de fragilité identitaire, l'écart entre des exigences trop élevées et les supports à disposition peuvent être à l'origine d'un sentiment de dévalorisation qui provoque le rejet ou le retrait. Les structures plus sélectives dans leur mode

⁵¹ Terme utilisé par Goffmann (1925) : désigne ici le processus de régulation de ses aspirations en fonction des réalités « objectives » des opportunités sur le monde de l'emploi et de jugements posés sur ses capacités.

d'accompagnement rendent difficile l'investissement d'un lien à l'institution qui est un élément clé de la dynamique d'insertion. Dans ce contexte, la facilitation du lien à l'institution par d'autres types de pratiques ainsi que l'accessibilité et la flexibilité font des pratiques de Migr'Action une alternative nécessaire.

Par ailleurs, il est important de préciser que ces pratiques pourraient largement profiter à une grande partie des JAD qui sont, dans la plupart des situations, en grande vulnérabilité sociale ou dans des trajectoires de ruptures et de perte d'estime de soi. Autant de situations qui, en affectant plusieurs domaines de l'existence, compromettent les chances de réassumer des responsabilités telles qu'elles sont exigées par les modèles normatifs.

En fin de compte, sans vouloir hiérarchiser la pertinence des méthodes, ce qui importe dans le paysage des MIS, c'est avant tout la présence d'alternatives dans les conceptions et les modes de suivi, soit une offre diversifiée sur le plan des approches afin de permettre à chacun de trouver ce qui correspond à ses attentes et à ses besoins.

Par contre, le fait de considérer, par définition, que les mesures sont adaptées à tous, induit le fait que ceux qui ne trouvent pas à s'y adapter sont en déficit de motivation, d'adaptabilité et donc portent la responsabilité de cet échec. Accepter de considérer que le manque d'adhésion à une mesure peut correspondre à une inadéquation entre les besoins du jeune et ce qui lui est proposé nécessiterait d'écouter ce que les jeunes ont à dire à ce propos et de se montrer flexible dans l'attribution des mesures.

Le fait de participer au choix de la mesure, voire de pouvoir se prononcer après un temps d'essai devrait dès lors être une des premières étapes d'une dynamique d'insertion qui fasse de la question du sens, une priorité. C'est ce préalable qui ferait prendre tout son sens à la promotion d'une diversité de l'offre.

Finalement, le fait que les MIS puissent contribuer à faire apparaître les plus vulnérables comme non motivés, doit nous questionner. Sachant que les jeunes adultes en difficulté sont, pour une grande partie d'entre eux, vulnérabilisés, cela souligne l'aspect paradoxal de mesures qui, bien que mises sur pied pour lutter contre l'exclusion, de fait, y participent.

17.2.1 Des pratiques transposables

Au terme de ce travail, nous pouvons nous demander si le modèle pratiqué à Migr'Action est transposable à d'autres publics que ceux des jeunes migrants.

Bien que les pratiques des animateurs soient, au départ, issues d'une réflexion sur les besoins spécifiques des jeunes migrants et qu'elles apparaissent parfaitement adaptées à ce public⁵², aucune des pratiques mises en évidence dans ce travail ne l'a été dans le sens d'une singularité propre au travail avec les migrants.

Ce qui apparaît avant tout, c'est le fait que ce modèle soit particulièrement adapté à un public précarisé et vulnérable socialement, par conséquent à une majorité des JAD.

Ainsi face à l'insertion, on peut observer une corrélation entre les besoins des jeunes migrants tels qu'identifiés par les initiateurs du projet et ceux des publics les plus vulnérables. Dans les

⁵² Le démontrer pourrait faire l'objet d'une autre étude

documents de 2008, Migr'Action disait compléter l'offre destinée à l'intégration socio-professionnelle des jeunes en difficultés, en répondant aux problèmes spécifiques des jeunes migrants, sans emploi, sans formation, ni projet. Le manque de ressources relationnelles, le besoin de supports stables et d'un soutien à long terme, le vécu de ruptures, la perte de pouvoir d'agir et de confiance en soi sont, non seulement des caractéristiques des effets de la désinsertion et des risques d'une plus grande exclusion mais peuvent être des dénominateurs communs de la désinsertion qu'elle soit le fait de jeunes suisses ou de jeunes migrants.

Comme le disent les animateurs dans le cadre de l'entretien, si les difficultés rencontrées par les jeunes issus de la Migr'Action ne sont pas nécessairement différentes, elles peuvent être amplifiées par des particularités liées à la question de la migration.

Dans cette même perspective, les impacts évoqués par les jeunes, s'ils peuvent en effet avoir un poids particulier dans des trajectoires migratoires amplifiant certains éléments (ruptures, solitude), sont des impacts qui ont également un intérêt dans un contexte général de désinsertion. On peut d'ailleurs relever que si la plupart des jeunes interrogés ont eux-mêmes migrés, une partie des jeunes fréquentant Migr'Action peuvent ne pas se sentir particulièrement concernés par les questions liées à la migration.

Finalement, si Migr'Action apparaît particulièrement adapté à un public issu de la migration, notamment dans les échanges, la mise en commun des problématiques et des préoccupations sur des questions qui s'y rattachent (double culture, loyautés familiales, liens avec son histoire) et le type d'invités qui interviennent dans les moments de groupe, il se trouve de plus que cela peut concerner un large public puisque le nombre de JAD issus de la migration est particulièrement élevé, comme l'ont relevé Bonvin, Dif-Pradalier & Rosenstein dans leurs travaux (2013).

Finalement, l'intérêt de Migr'Action dans le contexte des mesures semble avant tout de permettre l'inclusion au-delà des capacités préalables à se conformer à des normes et de pouvoir ainsi s'adresser à tout public, notamment à des personnes vulnérabilisées et/ou pour qui les standards des mesures sont des obstacles.

17.3 Dans le contexte du travail social

Dans le champ de l'insertion, les valeurs et les fondements du travail social semblent, notamment dans les politiques institutionnelles, de plus en plus absorbées par les pressions économiques qui visent la rentabilité des mesures, assortie à un travail de contrôle et de normalisation des parcours et des conduites.

Dans le domaine de l'insertion et au sein des mesures, les professionnels ne sont pas forcément des travailleurs sociaux et la tendance est à la valorisation d'autres compétences ou de pratiques professionnelle davantage orientées vers le champ de l'emploi.

Pourtant, on le voit au travers de la mesure Migr'Action, le travail social a non seulement toute sa place, son sens et sa légitimité dans ce champ d'activité, mais le travail d'insertion tel qu'il y est conçu ramène aux fondamentaux du travail social, soit le travail sur le lien et la relation associé à sa dimension émancipatrice et d'action sur l'environnement social voire sociétal à l'origine des problématiques.

17.3.1 Des fondements du travail social réhabilités

Comme le souligne Bernatet dans le titre de son ouvrage, « l'insertion est une relation » (2010). Le travail des animateurs de Migr'Action s'inscrit pleinement comme un travail sur le lien et fait bien apparaître à quel point la relation d'aide peut être « un extraordinaire levier d'insertion sociale et professionnelle » durable (Bernatet, 2010, p.62). Cette relation se nourrit « des compétences situées dans le rétablissement du lien social » (ibid., p.90), centrales dans le travail social.

Il s'agit de travailler les liens pour travailler l'insertion et non de travailler l'insertion pour agir sur le social. Si le travail d'insertion conjugue travail sur la socialisation, sur le lien social et la cohésion sociale (Cholet, 2000, p.50), nous sommes bien au cœur du travail social et, dans cette perspective, le travail communautaire prend également tout son sens.

Remettre la relation au centre implique, et les jeunes nous y rendent attentifs, de se distancer des cadres et des contenus pré-établis puisque potentiellement peu en phase avec les réels besoins des bénéficiaires.

Miser sur la relation pourrait aussi signifier se dégager des logiques contractuelles qui, le plus souvent associées à des logiques d'évaluation du comportement, de l'aptitude, de l'effort (du mérite) des bénéficiaires, voire à des sanctions, « prennent au dépourvu la culture axée sur la confiance et l'empathie » (Keller, 2005, p.144).

Par leurs pratiques, les animateurs rappellent que l'on peut faire confiance à « la relation » qui, dans sa dimension de valorisation attentive et de reconnaissance de l'autre est plus mobilisatrice que tout contrat ou toute injonction.

Le relationnel n'y est par ailleurs pas travaillé sur un « mode éducatif » mais sur le « mode discursif », dans une tendance émancipatrice. Par cette approche de l'empowerment, les pratiques de Migr'Action, remettent en cause une certaine position du travailleur social, en position haute, expert et détenteur de solutions. Comme le préconise Autès face à la disqualification du travail social, ils contribuent à retisser un sens au travail social, avec en tête « les idéaux démocratiques de promotion, d'auto-organisation et d'émancipation » (1998, p.75) et une réflexion plus globale sur les rapports sociaux qui génèrent de l'exclusion.

En ce sens, leur pratique conjointe sur les individus et sur l'environnement social (dans le sens également de la promotion d'un changement social), réconcilie les deux dimensions du travail social, ceci malgré les limites d'une action sur le contexte économique à l'origine des situations de désinsertion.

Le fait de prôner à chaque étape, la conscientisation, l'auto-détermination, la confiance dans les individus et dans leurs moyens d'action, inscrit en effet leur travail dans un projet de promotion et d'émancipation des individus sur les plans tant individuels que collectifs.

Si généralement, les pratiques d'insertion ne cherchent pas à modifier la réalité mais à s'y plier (ibid.), le travail à Migr'Action montre alors qu'il est possible d'être porteur d'un projet de changement social, tout en travaillant à l'insertion.

17.3.2 Vers un travail social engagé

Par un travail engagé et sans compromission sur le sens, les animateurs montrent qu'il est possible de conjuguer les paradoxes et les tensions évoqués dans mon cadre théorique. Plutôt que de vouloir à tous prix rendre certaines logiques compatibles, ils cherchent à défendre la primauté de certaines valeurs au cœur de leur activité.

Il n'en reste pas moins que de travailler avec des pratiques qui s'éloignent des injonctions d'efficacité objectivable et de rentabilité à court terme est un réel défi.

La tendance évoquée à évaluer les dispositifs en termes quantitatifs et statistiques est une des tendances au cœur des paradoxes institutionnels opposant logiques existentielles et institutionnelles (De Gaulejac, 1994). Par ailleurs, cela participe au déni des aspects structurels à l'origine de certaines problématiques et renforce le postulat selon lequel l'insertion repose avant tout sur la responsabilité individuelle.

Dans ce contexte il est plus que jamais nécessaire de remettre en valeur le rôle du travail social dans le champ de l'insertion et de viser une réelle émancipation individuelle et des dynamiques de liens qui puissent prévenir les effets de la désintégration du lien social favorisée par les approches individualisantes.

Ce qui permet de dégager un espace de liberté et d'affronter les difficultés que cela implique tient sans doute pour une part au fait d'être renforcé par des convictions et un engagement personnel fort. Être garant de certains principes humanistes, d'un accompagnement respectueux de l'itinéraire des personnes et de leur singularité, croire en leur possibilité, penser la relation au cœur du travail social, appelle un travail engagé de la part des travailleurs sociaux.

18 RETOUR SUR MON TRAVAIL

18.1 Apports de mon travail

Globalement, mon travail permet une remise en question du paradigme actuel de l'insertion et des pratiques qui s'y rattachent. Il valorise certaines pratiques alternatives et cherche à ouvrir un espace de réflexion permettant, au-delà des injonctions, d'envisager un autre paradigme de l'insertion.

L'analyse des propos des animateurs m'a permis d'explicitier et de donner du sens à ces pratiques singulières. D'autre part, l'analyse des propos des jeunes met en valeur l'impact de ces pratiques sur les dynamiques d'insertion.

La mise en valeur et la conceptualisation de l'activité de Migr'Action a alors contribué à poursuivre le questionnement sur les fondements du travail d'insertion tel qu'appréhendés majoritairement et à ouvrir des alternatives dans la manière de l'envisager. Au fil de cette réflexion, le fait de considérer le travail du lien dans ses dimensions multiples comme étant au cœur du travail d'insertion a contribué à reposer la légitimité du travail social dans un contexte d'insertion.

Ce travail a finalement pour intérêt de participer à la promotion d'une plus grande diversité des pratiques et des modes de pensées qui, en s'homogénéisant, risquent d'annihiler la créativité dont les travailleurs sociaux devraient être porteurs.

Il démontre que d'autres logiques et d'autres moyens peuvent être déployés pour viser une insertion qui permette de sortir des paradoxes sociétaux et institutionnels qui tendent à reproduire les logiques d'exclusion.

- **Sur le plan épistémologique**

Comme Bernatet le souligne, nous pouvons « à partir de nos histoires professionnelles singulières », établir des savoirs (démarches, outils, façons de faire). *« Ces connaissances sont susceptible de produire une forme de compétences intuitives. Une fois récupérées, elles peuvent constituer de nouvelles connaissances acquises par l'expérience du travail quotidien. Rendues lisibles, elles peuvent alors être communiquées aux autres professionnels et usagers »* (2010, p.94).

Ce travail de mise en valeur des savoirs alternatifs issus du terrain, en plus de partir du discours des animateurs, s'est inspiré d'une immersion de plusieurs mois comme professionnelle remplaçante à Migr'Action. Dès lors, cette démarche valorise la possibilité de valider et de produire des savoirs à partir de ses propres pratiques en travail social, ce qui représente un atout sur le plan épistémologique.

Cette tendance qui permet aux acteurs de terrain de produire des savoirs à partir de leur propre point de vue et de leur ancrage dans des pratiques se démarque, comme le font remarquer Van

Campenhoudt, Chaumont et Franssen, de la « césure radicale » entre « acteurs qui agissent » et « penseurs qui analysent », usuellement promue dans le champ sociologique (2005, p.41).

18.2 Limites de mon travail

Plusieurs limites apparaissent à mon travail dont certaines pourraient déboucher sur de nouvelles possibilités d'approfondissement et de nouveaux angles d'approche de l'objet de recherche.

Tout d'abord, la mise en perspective des pratiques de Migr'Action avec les « pratiques et conceptions dominantes » n'est faite que sur la base d'écrits, analyses d'auteurs sur les pratiques d'insertion, voire de documents relatifs aux prescriptions en matière d'insertion (SPAS, etc.). Dès lors, pour alimenter voire nuancer cette analyse, une étude comparative sur le même mode méthodologique pourrait, à partir des propos d'autres corpus de jeunes et d'animateurs d'autres mesures, être particulièrement intéressante. Cela permettrait d'analyser les dynamiques de groupe et l'homogénéité des discours au sein d'une même équipe en les comparant à ce qui apparaît dans le cadre de Migr'Action.

D'autre part, mon analyse se base exclusivement sur les propos convaincus des animateurs et des jeunes dont la venue volontaire démontre l'adhésion à l'espace de Migr'Action. Des points de vue complémentaires d'acteurs ayant d'autres types de liens avec Migr'Action (autres professionnels, collaborateurs du SPAS, anciens jeunes) pourraient éventuellement permettre de nuancer ou de complexifier les réflexions sur les pratiques de Migr'Action.

- **Etayer les données**

La méthode de l'entretien collectif est dans la plupart des cas complétée par d'autres méthodes qui permettent une approche pluridimensionnelle (Duchesne & Haegel, 2008, p.40). Si, je n'ai pu le faire par manque de temps, plusieurs pistes auraient été intéressantes pour approfondir certains aspects de ma recherche.

Le fait de compléter les propos des animateurs par des observations de leurs pratiques pour comprendre de manière plus fine, leur savoir-faire quotidien serait un premier axe. Les quelques notes prises lors de mon remplacement ont alimenté la réflexion et l'orientation de ce travail mais une démarche de collecte de données plus rigoureuse au travers d'observations participantes sur un moyen terme (paroles, gestes, types d'attitudes, de propos et d'échanges, évolutions dans les discours et les attitudes) pourrait constituer un matériel complémentaire extrêmement riche à exploiter.

Un deuxième axe serait de compléter les données sur les jeunes par des entretiens individuels pour développer et approfondir leurs visions, leurs opinions ou leurs expériences spécifiques et analyser les impacts de la mesure dans le contexte de leurs trajectoires individuelles.

Pour terminer, il me semblerait particulièrement intéressant à partir de la méthode des entretiens collectifs, de procéder à une « analyse en groupe », selon des logiques similaires à celles proposées par Van Campenhoudt, Chaumont & Franssen (2005). Cette méthode me semble tout à fait intéressante dans ce contexte communautaire et dans une perspective

d'empowerment, sa caractéristique étant d'impliquer les acteurs concernés dans l'analyse. Elle permet de mettre en discussion les analyses au sein du groupe pour en fin de compte, produire ensemble les résultats de la recherche. En fin d'entretien avec les jeunes, j'ai initié une discussion à partir de mes observations et j'ai trouvé ce début de démarche extrêmement constructif sur le plan de l'analyse et de ce que les jeunes pouvaient apporter comme validation et comme nuances à mes interprétations.

18.3 Ouvertures possibles

Au-delà des perspectives d'approfondissement sur lesquelles ouvrent les limites de mon travail, d'autres thèmes me paraîtraient intéressants à approfondir à partir des pratiques de Migr'Action ou à questionner au-delà de cet objet d'analyse.

D'une part, il me semblerait particulièrement intéressant de se pencher plus en détail sur certaines pratiques spécifiques, notamment, sur l'approche communautaire (ou le travail de groupe) ou l'approche « capabilitantes ». Il s'agirait de comprendre plus précisément comment elles se déclinent au quotidien et de pouvoir les analyser à l'aune d'apports théoriques plus spécifiques sur ces méthodes ou ces angles de travail (approche par les capacités, thérapie communautaire, éducation populaire etc.). Ceci permettrait de développer des savoirs pratiques plus spécifiques autour de certains axes particulièrement intéressants dans le contexte dominant.

D'autre part, mis à part le focus sur les pratiques de Migr'Action, ce que ce travail ouvre pour moi comme questionnements concerne en particulier deux axes qui pourraient faire l'objet d'autres types de recherches ou de réflexions.

Le premier est lié à la question de l'impact des logiques économiques et gestionnaires sur le champ de l'insertion et sur les pratiques sociales : En quoi les tensions que cela produit chez les professionnels et les usagers ont un impact sur les pratiques ? Qu'est-ce que la vision à court terme générée par les logiques de rentabilité induit dans les pratiques d'insertion et en quoi la vision à plus long terme pourrait être un meilleur pari sur l'avenir ? Dans ce prolongement, dans quelle mesure les politiques sociales, très impactées par les pressions économiques ne sont-elles pas contre-productives à long terme d'un point de vue social (cohésion et justice sociale) mais également économique (coût sur le plan de la santé, du social) ?

Approfondir ces questions contribuerait à questionner la compatibilité entre les logiques existentielles, de promotion sociale et les logiques gestionnaires.

Parmi les autres éléments qui m'ont particulièrement interpellée et que je n'ai pas exploités, se trouve également la question de la corrélation entre les parcours professionnels et la promotion du parcours des jeunes. En effet, j'ai relevé que le parcours relativement atypique des animateurs est corrélé à leur conviction que « tout est possible » et semble les convaincre de la possibilité pour chacun de se réaliser, y compris de manière détachée de la norme. De Gaulejac suggère que dans les politiques d'insertion, les élites mais aussi les acteurs de terrains ont tendance à projeter « leur propre vision du monde sur ceux qui ne vivent pas comme eux » et à décider « de la façon dont ces derniers doivent procéder pour s'insérer, pour

devenir des acteurs à part entière, des citoyens reconnus » (1994, p. 257). Il me semble très intéressant d'approfondir cette question des liens entre les trajectoires individuelles des professionnels et le type de conceptions et de positions adoptées face aux trajectoires des jeunes et globalement face aux trajectoires « marginales ». Une étude qui conduirait à questionner les impacts de nos identités sur l'orientation de nos pratiques professionnelles.

18.4 Bilan personnel

Ce travail représente un apport important dans le cadre de ma formation mais également au-delà de celle-ci. En effet, les connaissances acquises à travers l'exploration approfondie de cette thématique et les réflexions que ce travail a suscité, ont une portée plus large tant dans mon parcours personnel que professionnel.

Si le focus est mis sur des pratiques dans le champ de l'insertion, l'ensemble des réflexions soulevées, notamment quant aux questions d'autonomie, de projet, de motivation et de compétences, constitue un apport important pour la réflexion sur ma propre pratique professionnelle. En effet, ces notions traversent le champ du travail social et la manière de les concevoir a des impacts évidents sur les pratiques.

De plus, la réflexion sur les pratiques émancipatrices et communautaires, sur l'importance du symbolique dans le phénomène de l'exclusion et sur les fondements du travail social sont autant d'apports qui nourrissent ma sensibilité et mon intérêt, bien au-delà d'un champ professionnel délimité.

La démarche adoptée pour ce travail, consistant à partir du terrain pour étayer une réflexion, rendre intelligibles des pratiques et produire un savoir est un apprentissage essentiel. D'une part, elle m'a permis de développer des compétences d'élaboration, d'analyse et de théorisation à partir de données de terrain au sein d'un cadre initialement « familial ». D'autre part, elle nourrit ma motivation à transposer cette démarche par exemple dans le cadre de ma pratique professionnelle actuelle.

A partir de mon objet de recherche et en lien avec mon intérêt important pour ces questions, l'ensemble de ce travail m'a confrontée à la difficulté de me restreindre dans mes réflexions. Que ce soit au travers des apports théoriques ou des entretiens menés, de nombreuses portes s'ouvraient constamment sur des éléments, à mes yeux, aussi passionnants les uns que les autres. Si le fait de me limiter a été un réel défi et reste en apprentissage, j'espère avoir suffisamment maintenu le cap pour ne pas disperser mon propos.

Dans tous les cas, j'ai personnellement été très enrichie par cette réflexion qui m'a permis de questionner des pratiques quotidiennes au regard des constructions théoriques dans lesquelles elles s'inscrivent et réciproquement... Une mise en perspective qui permet aussi de s'interroger sur le modèle de société qui est sous-tendu et dont on oublie parfois d'interroger la pertinence !

REMERCIEMENTS

A Claudio Bolzman, mon directeur de mémoire, pour sa confiance.

Aux animateurs de Migr' Action pour leur participation et leur intérêt pour mon travail.
Pour leur engagement et leurs pratiques, sources de mon inspiration pour ce mémoire.

Aux jeunes de Migr' Action pour leur participation enthousiaste à l'entretien.
Pour leur spontanéité, leur intelligence et leur générosité dans les liens, également sources d'inspiration pour ce travail.

A Pauline et Joëlle pour leurs relectures et corrections, leur patience et leur intérêt.
A Crispin pour ses conseils précieux.

A ma famille et à mes amis qui m'ont encouragée et soutenue durant ce long investissement.
A Poland pour le soutien logistique prolongé. A Jaja pour le relai dans la dernière ligne droite.

Et avant tout, à ma maman pour ses précieuses relectures, pour nos échanges, pour ses encouragements, son soutien constant, sa patience et son énorme persévérance !

BIBLIOGRAPHIE

- Adjerad, S. & Ballet, J.** (2004). *L'insertion dans tous ses états*. Paris : L'Harmattan
- Acklin Muji, D., & Reynaud, C.** (2010). L'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes à l'aide sociale. Comment les cantons de Vaud, Neuchâtel et Fribourg la favorisent-ils? *Actualité Sociale*, (26), 16-17
- Autès, M.** (1995). Genèse d'une nouvelle question sociale : l'exclusion. *Lien social et Politiques*, (34), 43-53. DOI : 10.7202/005048ar
- Autès, M.** (1998). L'insertion, une bifurcation du travail social. *Esprit*, (3-4), 60-76
- Autès, M.** (1999). *Les paradoxes du travail social*. Paris : Dunod
- Avenir Social.** (2006). Accroissement du nombre de jeunes à l'aide sociale: la politique sociale vaudoise face à ses responsabilités. *Revue spécialisée – Actualité Sociale*. Récupéré le 9.12.2013 de <http://www.avenirsocial.ch/fr/p42005279.html>
- Bergier, B.** (2000). Des postulats idéologiques de l'insertion au concept d'affranchissement. In : Hainard, F. & Plomb, F. (Eds). *Economie non-monétaire, politiques d'insertion et lien social*, (15-32). Berne : Commission nationale suisse pour l'Unesco
- Bernatet, C.** (2005). *Oser réussir l'insertion*. Paris : Les Editions de l'Atelier/Editions Ouvrières
- Bernatet, C.** (2010). *L'insertion est une relation : une autre façon de combattre le chômage*. Paris : Les Editions de l'Atelier/Editions Ouvrières
- Bonvin, J-M. & Farvaque N.** (2007) L'accès à l'emploi au prisme des capacités : enjeux théoriques et méthodologiques. *Formation emploi* (98) Récupéré le 28.12.2013 de : <http://formationemploi.revues.org/1550>
- Bonvin, J.-M., Dif-Pradalier, M. & Rosenstein, E.** (2013). Trajectoires de jeunes bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse. Une analyse en termes de capacités. *Agora débats/jeunesses*, 3 (65), 61-75. DOI : 10.3917/agora.065.0061
- Bonvin, J.-M., Gobet, P., Rossini, S., & Widmer, F.** (2012). Les "capacités" au coeur de l'action publique. *Reiso : information sociale indépendante*. Récupéré le 29.12.2013 de : www.reiso.org/spip.php
- Buhrig, M.** (1996). *Réussir l'insertion : accompagner la reconnaissance sociale*. Lyon : Chronique Sociale
- Castel, R.** (1995a). *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*. Paris : Fayard

- Castel, R.** (1995b). Les pièges de l'exclusion. *Lien social et Politiques* (34), 13-21. DOI : 10.7202/005065ar
- Castra, D.** (2003). L'insertion professionnelle des publics précaires. Paris : PUF
- Châtel, V. & Soulet, M-H.** (2001). L'exclusion, la vitalité d'une thématique usée. *Sociologie et sociétés*, 33 (2). 175-202. DOI: 10.7202/008317ar
- Cholet, P.** (2000). CCAS : travailler sur l'articulation. *Informations sociales*, (83), 50-57
- Csupor, I., Vuille, M.** (2007). Des jeunes à l'aide sociale : sens et traitement de la demande d'aide. In : Vuille, M. & Schultheis, F. (Dir.). *Entre flexibilité et précarité. Regard croisés sur la jeunesse*, (277-313). Paris : Harmattan
- De Gaulejac, V. & Taboada Léonetti I.** (1994). *La lutte des places : insertion et désinsertion*. Paris : Desclée de Brouwer
- Deslauriers, J-P.** (2007). Cadre de référence pour l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif. *Série Pratiques sociales*, (15). Récupéré le 23.09.2013 de : <https://depot.erudit.org/id/002134dd>
- Dubar, C.** (1994). L'insertion comme articulation temporelle du biographique et du structurel. *Revue française de sociologie*, (35-2), 283-291
- Dubar, C.** (2000). *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : Armand Colin
- Duchesne, S., & Haegel, F.** (2008). *L'entretien collectif : l'enquête et ses méthodes*. Paris : Armand Colin
- Duvoux, N.** (2009). *L'autonomie des assistés : sociologie des politiques d'insertion*. Paris : Presses Universitaires de France
- Eckmann-Saillant, M., Bolzman, C. & De Rham G.** (1994). *Jeunes sans qualification. Trajectoires, situations et stratégies*. Genève : Les Editions IES
- Ezembe, F.** (2007). Descendu en plein vol. *Lien social*, (856), 11-13
- Feld, S. & Manço A.** (2000). *L'intégration des jeunes d'origine étrangère dans une société en mutation : l'insertion scolaire, socioculturelle et professionnelle en Belgique francophone*. Paris : L'Harmattan
- Guyennot, C.** (1998). *L'insertion : discours, politiques et pratiques*. Paris : l'Harmattan
- Hainard, F. & Plomb, F.** (Eds). (2000). *Economie non-monétaire, politiques d'insertion et lien social*, Berne : Commission nationale suisse pour l'Unesco
- Keller, V.** (2005). *Aider et contrôler : les controverses du travail social*. Lausanne : EESP

Knüsel, R., Steiner, B. & Savioz, F. (2011). *Evaluation des mesures d'insertion sociale « bas seuil » dans le canton de Vaud*. [Rapport final]. Lausanne : Université de Lausanne, Faculté des sciences sociales et politiques

Le Dain, M-R. (2000). Le travail social avec les groupes. *Informations sociales*, (83), 88-94

Le Quéau, P. (2000). Le groupe intermédiaire comme lieu de l'expérimentation. *Informations sociales*, (83), 116-126

Mauger, G. (2001). Les politiques d'insertion. *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 136-137, 5-14. DOI : 10.3406/arss.2001.2706

Müller, L., Cretin, A., Durrer, K. & Spagnolo, A. (2009, décembre). *Programme FORJAD : un bilan 3 ans après*. Récupéré le 29.11.2013 de : http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgep/etablissemments/COFOP/fichiers/pdf/Dossier_dcembre_09.pdf

Muniglia, V., Rothé, C. & Thalineau, A. (2012). Accompagner les jeunes vulnérables : catégorisation institutionnelle et pratiques de la relation d'aide. *Agora débats / jeunesses* 3 (62), 97-110

Ninacs, W.A. (1995). Empowerment et service social : approches et enjeux. *Service social*, 44 (1), 69-93. Récupéré le 23.09.2013 de : <http://id.erudit.org/iderudit/706681ar>

Oberson, B. (2002). Les mesures d'insertion sociale dans le canton de Fribourg. *Aspects de la Sécurité Sociale*, (1), 17-24

Office Fédéral de la Statistique (OFS). (2009, novembre). *Les jeunes adultes à l'aide sociale. Les principaux résultats*. Récupéré le 28.12.2013 de : www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/.../publ.Document.119937.pdf

Ossipow, L., Lambelet, A. & Csupor, I. (2008). *De l'aide à la reconnaissance : ethnographie de l'action sociale*. Genève : Editions IES

Paugam, S. (2002). *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris : PUF

Paugam, S. (2011). Les formes contemporaines de la disqualification sociale. *CERISCOPE Frontières*, récupéré le 27/10/2013 de : <http://ceriscope.sciences-po.fr/node/335>

Plomb, F. (2005). *Faire entrer le travail dans sa vie : vers de nouvelles modalités d'intégration professionnelle des jeunes*. Paris : L'Harmattan

Plomb, F. (2007). Les nouvelles modalités d'intégration professionnelle des jeunes en Suisse : vers une nouvelle socialisation des inégalités. In : Vuille, M. & Schultheis, F. (Dir.). *Entre flexibilité et précarité. Regard croisés sur la jeunesse*, (246-376). Paris : Harmattan

Plomb, F., Wohlhauser, D. (2010) Ecueils et exigences de l'insertion. *Actualité Sociale*, (26), 14

Racine, S. (2007). Un tour d'horizon de l'exclusion. *Service social*, 53 (1), 91-108. DOI : 10.7202/017990ar

Regamey, C. (2001). *Papa, maman, l'Etat et moi, jeunes adultes, accès aux dispositifs sociaux et travail social : un état des lieux*. [Rapport de recherche]. Lausanne : DSAS

Soulet, M-H. (2000). Parcours de chômeurs en fin de droit et trajectoires d'exclus : quelques questions impertinentes au raisonnement en forme de continuum animé. In : Hainard, F. & Plomb, F. (Eds). *Economie non-monnaire, politiques d'insertion et lien social*, (55-79). Berne : Commission nationale suisse pour l'Unesco

Stofer, S., Steiner, B., Da Cunha, A. (2005). Analyse comparative de l'efficacité des mesures d'insertion. *Aspects de la Sécurité Sociale*, (4), 22-31

Tabin, J-P. (2002). L'exclusion : notion passéiste. *Cultures et sociétés*, (16-17), p.257-266

Tap, P. (2005/1). Identité et exclusion. *Connexions*, (83), 53-78. DOI : 10.3917/cnx.083.0053

Trémintin, J. (2007) Une lente reconnaissance. *Lien social*, (856), 8-10

Van Campenhoudt, L., Chaumont, J-M. & Franssen, A. (2005). *La méthode d'analyse en groupe. Application aux phénomènes sociaux*. Paris : Dunod

Wicht, L., Peradotto, J. (2013). *Jeunes désaffiliés scolaires à Genève dans un contexte de « haute qualification »*. Les réponses locales et coopératives du dispositif d'insertion VIA. Genève : Haute Ecole de Travail Social

Wuhl, S. (1996). *Insertion : les politiques en crise*. Paris : PUF

Zunigo, X. (2013). *La prise en charge du chômage des jeunes : ethnographie d'un travail palliatif*. Bellecombe-en-Bauges : Editions du Croquant

ANNEXES

ANNEXE 1 : GUIDES D'ENTRETIEN

Je fais figurer ci-dessous les axes thématiques autour desquels se sont articulées et formulées mes questions d'entretiens.

◆ **Entretien avec les animateurs**

Autour de la conception de l'insertion (30')

- ◆ Description de leurs parcours et manières de qualifier leur fonction à Migr'Action
- ◆ Description des jeunes avec lesquels ils travaillent :
 - Profil, caractéristiques, difficultés, besoins
 - Catégorie de jeunes particulière ou mixité
- ◆ Explications des difficultés des jeunes et de leur origine
 - Signification de l'utilisation du terme « freins » à l'insertion
 - Problématiques liées spécifiquement à la migration
- ◆ Facteurs dont dépend l'insertion des jeunes et « moteurs » de l'insertion
 - Désignation des personnes responsables de les activer
 - Sens de la notion d'« activation » et perception de leur rôle dans ce processus
- ◆ Signification de la notion « d'insertion » dans leur vision de leur travail
 - Signification d'« être inséré »
 - Perception de l'espace dans lequel les jeunes doivent s'insérer
- ◆ En lien avec la notion d'insertion « socio-professionnelle » utilisée dans les documents :
 - Signification de « l'insertion sociale »
 - Nécessité d'une insertion sociale et professionnelle pour être « inséré » ou suffisance d'un des pôles
 - Priorité
- ◆ Objectifs de leur travail d'accompagnement
 - En lien avec l'objectif des MISJAD de « recouvrir l'aptitude au placement » :
Signification de cette notion et conditions de l'acquisition de cette « aptitude »

Autour des pratiques d'insertion (50')

- ♦ Description de l'accueil d'un jeune qui arrive à Migr'Action
 - Objectif et priorité dans la démarche décrite

- ♦ Description concrète de leur travail au quotidien
 - Outils privilégiés. Modes d'utilisation de ces outils
 - Description de la relation entretenue et développée avec les jeunes.

- ♦ Demande d'explicitation de notions utilisées dans leurs documents et de leur implication dans leurs pratiques :
 - l' « espace social ouvert »
 - Raisons de l'insistance sur la notion du groupe dans les activités et sens de la notion d' « encadrement collectif » (se différenciant des autres MIS) : implications pratiques et rôle de ces éléments dans leur travail. Dans ce contexte, formes de l'accompagnement individualisé proposé et possibilités de progression des jeunes sur le plan individuel
 - Viser à ce que les jeunes aient une attitude « pro-active vis-à-vis de leur projet de vie » : Significations et implications pratiques. Significations de la notion de « projet de vie »
 - Travailler sur « l'ensemble des problématiques rencontrées » : significations et implications
 - Objectif de « reprise de confiance en soi » : pratiques concrètes
 - « Se donner les moyens de réussir l'entrée en formation ou en emploi » : Significations et modes d'action concrets

- ♦ Demande d'explications sur la signification de certaines autres pratiques ou faits observés à Migr'Action
 - Fréquence des sorties, activités, week-ends à l'extérieur : buts de ces activités
 - En lien avec la place prioritaire du travail relationnel avec les jeunes dans le discours sur leur travail : quel travail de lien concret avec le monde professionnel
 - Temps long d' « insertion » chez les jeunes et longue durée de fréquentation de Migr'Action : Interprétations de ce phénomène. En cas d'effets problématiques (découragements des jeunes, etc) : types d'actions. Positionnement face aux jeunes qui peinent à trouver formation ou emploi ou font face à d'éventuels échecs

- ♦ Demande d'explications sur le sens, la signification donnée à certaines notions et certains outils particulièrement utilisés dans le cadre des mesures d'insertion (si pas encore abordé)
 - En lien avec le projet professionnel/projet individuel comme outil central dans la plupart des lieux d'insertion : Manière d'aborder cet outil et de travailler concrètement sur ce plan. Positionnement face à la notion de projet « réaliste » et à une éventuelle nécessité de prévenir les « déceptions » dans ce processus
 - En lien avec l'insistance couramment mise dans les mesures sur le « cadre » posé, le respect du cadre, par exemple du cadre horaire ou sur le plan comportemental: Sens donné à cette question de cadre. Type de cadre utilisé et de règles y étant

- reliées. Signification donnée au fait de ne pas « respecter le cadre » et type de travail avec les jeunes qui en découle. Définition d'un « comportement adéquat »
- En lien avec l'idée de travailler autour de la « socialisation » et des « compétences sociales » : Signification donnée à ces notions et pratiques en découlant
 - Perception de la question de la « motivation » des jeunes ou du « problème de motivation » des jeunes

Autour des impacts de ce travail d'insertion (dans le contexte institutionnel et sociétal (30'))

- ♦ Perception de leur manière de travailler au regard du champ des mesures et des postures des intervenants cotoyés.
 - Type de collaborations autour du suivi du jeune
 - Qualification de leur manière de travailler, description de leur « posture »
- ♦ En lien avec les politiques institutionnelles et la nécessité de suivre des directives, en particulier de prouver une certaine efficacité : positionnements
 - Imposition d'objectifs, de moyens pour y parvenir
 - Marges de manœuvre. Exemple de la durée des mesures
- ♦ Perception des effets de Migr'Action sur les jeunes
 - Types d'apports, de facilitations, des éléments sur lesquels ils estiment agir, observations (y compris sur le plan professionnel)
 - Perception de leur rôle auprès des jeunes
- ♦ Jugement sur l' « efficacité » de leurs pratiques
 - Perspective dans laquelle s'oriente cette efficacité
 - Éléments limitant ou favorisant cette efficacité
- ♦ Perceptions des situations de jeunes depuis longtemps à Migr'Action et dans une situation de non-emploi
 - Vision de Migr'Action comme une solution de transition ou une solution potentiellement plus « permanente ». Conséquences ou bénéfices
- ♦ Sentiment éventuel d'impuissance dans le cadre de leur travail et circonstances
 - Perceptions des « solutions idéales »
 - Contributions de Migr'Action à ces solutions
- ♦ En lien avec le fait que le public est « issu de la migration » : quelle perception des spécificités et de la « transposabilité » de leurs pratiques
 - Attitudes face à un « suisse de suisse » en difficulté qui viendrait à Migr'Action
- ♦ Motivation à faire ce travail et sens donné à leur travail ?
- ♦ Bref retour sur les apports de cette discussion.
 - Fréquence des occasions de confronter les points de vue
 - Étonnements éventuels face aux réponses respectives ou confirmations
 - Différences et similitudes dans les manières de travailler

◆ Entretien avec les jeunes

- ◆ En lien avec leur fréquentation quotidienne ou régulière, depuis une durée plus ou moins longue : motivations à venir à Migr'Action et origine de leur venue (8')
 - Degré de contrainte à leur venue, sentiment d'obligation ou de latitude et raisons de ces perceptions

- ◆ Description des activités effectuées et de ce qu'ils « trouvent » dans ce lieu (8')

- ◆ Description de leur manière de se sentir au sein de Migr'Action.
Précisions (50')
 - Au sein de l'espace (8') :
 - Degré de contrôle, de contrainte, de liberté ressentie
 - Sentiments en lien avec l'expression de leurs idées et de leurs choix
 - Obstacles ou facilitations dans le fait de faire ce qu'ils souhaitent, de réaliser leurs projets

 - Avec les animateurs (8') :
 - Sentiment face à eux et description de la relation entretenue et du rôle joué par eux
 - Perception de l'image que les animateurs ont d'eux

 - Avec les autres participants, le reste de « la maison » (15'):
 - Perception de leur place au sein du groupe, de Migr'Action, voire de Mozaïk. Degré de corrélation entre cette perception et celle en lien avec leur place dans d'autres espaces
 - Apports et limites ressentis en lien avec le fait d'être placé dans un espace de groupe, d'entendre les autres et de parler devant les autres. Degré de gêne, du sentiment d'être jugé et degré de confiance et d'aisance. Raisons de ces ressentis
 - Contenu de leurs échanges et de ce qu'ils racontent d'eux, aux animateurs ou aux autres et effets de ces éléments sur eux
 - Perceptions des apports et limites des activités en groupe et de la présence constante du collectif. Degré d'aspiration à des espaces plus individuels et du sentiment d'être pris en compte individuellement. Raisons

 - Avec « eux-mêmes » (20') :
 - Degré d'espoir, d'incertitude ou de peur en lien avec leur avenir et perception de leur avenir. Origine de ces ressentis.
 - Degré de motivation ou de découragement et nature des objets de motivation ou de découragement. Comparaison à leurs ressentis passés ou habituels. Sens donné à ce qu'ils font.
 - Comment ils se sentent perçus et considérés par les autres, par l'extérieur et dans le cadre de Migr'Action. Constance ou singularité de ce sentiment. Sentiment d'être pris en compte.
 - En lien avec le fait (à évoquer) que dans une situation comme la leur, on peut facilement se sentir dévalorisé, peu utile ou avoir une image négative de soi : Type

de perceptions, origine de ce ressenti et expériences à ce propos (et dans le cadre de Migr'Action)

- En lien avec le fait (à évoquer) que dans une situation comme la leur, on peut facilement se sentir découragé, avoir de la peine à avancer, à trouver une motivation : Perceptions, origine de ce ressenti et expériences (et dans le cadre de Migr'Action).

- En lien avec le fait (à évoquer) qu'on peut alors facilement s'isoler, s'enfermer, qu'on n'a pas forcément envie de voir des gens et de parler : idem.

- Sentiment de leurs contributions à Migr'Action. Degré et nature de leur sentiment de capacité. Sentiment de leur aptitude à entrer dans le monde professionnel / et à être à l'aise dans le monde social

- ♦ Perceptions des changements (positifs ou négatifs) en cours depuis leur venue à Migr'Action, description de ces changements ou évolutions : (25')

- Sentiments face à leur situation d'aujourd'hui et d'avant :

- Face à eux-mêmes, dans leur état d'esprit, leur vision d'eux-mêmes

- Dans leurs relations avec les autres, avec leur environnement, dans leur vision des autres et de leur environnement

- Dans leur vie, dans leur situation concrète. Dans leurs projets concrets

- Dans le sens donné à leurs projets et à leur vie

- ♦ Interprétations de l'origine de ces changements

- ♦ Apprentissages effectués depuis leur venue (si pas abordé). Plan relationnel, professionnel, personnel.

- ♦ En lien avec la notion d' « insertion », avec le fait qu'ils seraient là dans un objectif « d'insertion » : Signification donnée au fait d' « être inséré » (20')

- Idéalement, description de ce qu'est « être inséré » ? Objectifs pour eux.

- ♦ Sens donné aux difficultés d'insertion rencontrées

- ♦ Besoins pour pouvoir s' « insérer ». Description du type d'aide nécessaire de la part des professionnels/institutions en lien avec leurs besoins

- Degré d'importance donné aux relations positives ou aux aides concrètes pour trouver une formation, un emploi

- ♦ Identification des manques, obstacles qui les empêchent d'atteindre leurs objectifs d' « insertion ».

- Pour ceux qui estiment qu'ils ont ce dont ils ont besoin : type de manques identifiés auparavant

- ♦ Bref retour sur les apports de cette discussion

ANNEXE 2 : EXTRAIT DE LA LOI SUR L'ACTION SOCIALE VAUDOISE (MESURES D'INSERTION)

LOI
sur l'action sociale vaudoise
(LASV)

850.051

du 2 décembre 2003

SECTION II MESURES D'INSERTION SOCIALE

Art. 47 Définition

¹ Les mesures d'insertion sociale comprennent :

- a) des mesures d'aide au rétablissement du lien social;
- b) des mesures d'aide à la préservation de la situation économique;
- c) des mesures de formation et des mesures visant à recouvrer l'aptitude au placement.

² Le Conseil d'Etat peut mettre sur pied d'autres mesures propres à favoriser l'insertion sociale des bénéficiaires du RI, adaptées à de nouveaux besoins. Le département peut conduire des expériences pilotes.

Art. 48 But

¹ Les mesures d'insertion sociale visent à éviter l'exclusion sociale des bénéficiaires et/ou à favoriser leur réinsertion.

Art. 49 Compétences

¹ Après consultation des autorités d'application, le SPAS organise et fournit les mesures d'insertion sociale répondant aux besoins des bénéficiaires et encourage leur mise à disposition.

² Il peut déléguer l'organisation de telles mesures à d'autres services ou organismes publics ou privés en principe à but non lucratif.

³ Les mesures d'insertion sociale peuvent être délivrées par des organismes publics ou privés en principe à but non lucratif agréés par le SPAS.

Art. 50 Projet d'insertion

¹ L'autorité d'application effectue un bilan social du bénéficiaire.

² Sur la base du bilan, l'autorité d'application définit, chaque fois que cela est possible, avec le bénéficiaire, un projet d'insertion correspondant à ses capacités et ses potentialités.

³ Le projet d'insertion peut être concrétisé sous la forme de mesures d'insertion sociale.

⁴ Le bénéficiaire doit participer activement à la définition du projet et à sa concrétisation.

Art. 51 Mesures d'aide au rétablissement du lien social

¹ Les mesures visant à reconstituer le lien social sont de type psychosocial ou éducatif et assurées par des professionnels ou par des organismes agréés par le SPAS.

Art. 52 Mesures d'aide à la préservation de la situation économique

¹ Les mesures d'aide à la préservation de la situation économique peuvent être constituées, notamment, par des aides à la gestion de budget, à l'assainissement financier et visent l'accès à l'information quant aux prestations du réseau social.

Art. 53 Mesures de formation ou visant à recouvrer l'aptitude au placement

¹ Les mesures de formation et les mesures visant à recouvrer l'aptitude au placement sont destinées à des bénéficiaires présentant des difficultés particulières.

² Elles consistent en des bilans de compétence, des cours ou d'autres activités.

Art. 54 Bénéficiaires

¹ Peuvent bénéficier de mesures d'insertion sociale les personnes domiciliées dans le canton, titulaires d'un titre de séjour valable, et percevant des prestations financières au sens des articles 31 et suivants de la loi.

² Le règlement ^A peut prévoir l'octroi de mesures d'insertion sociale à des personnes qui ne bénéficient pas de la prestation financière du RI, lorsque l'intérêt de ces personnes et leur insertion rapide l'exigent.

Art. 55 Contrat

¹ La mesure d'insertion sociale fait l'objet d'un contrat d'insertion qui fixe la nature de l'activité, sa durée et les objectifs à atteindre.

² Le contrat est conclu entre le bénéficiaire et l'autorité d'application.

³ Le contrat est renouvelable.

Art. 56 Sanctions

¹ La mauvaise exécution fautive du contrat d'insertion par le bénéficiaire peut donner lieu, après avertissement, à une réduction de la prestation financière par l'autorité d'application.

ANNEXE 3 : FICHE DESCRIPTIVE DE MIGR'ACTION (CATALOGUE DES MIS)

PDF en pièce jointe (assemblé à l'impression).